

Dorval Brunelle [1941 - ]

sociologue, professeur de sociologie, UQAM

(1985)

# Les trois colombes. Essai.

Un document produit en version numérique par Diane Brunet, bénévole,  
Diane Brunet, bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi  
Courriel: [Brunet\\_diane@hotmail.com](mailto:Brunet_diane@hotmail.com)

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"  
Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi  
Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi  
Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

## Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue  
Fondateur et Président-directeur général,  
**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.**

Cette édition électronique a été réalisée par [Diane Brunet](#), bénévole, guide, Musée de La Pulperie, Chicoutimi à partir de :

Dorval Brunelle  
sociologue, professeur de sociologie, UQAM

## LES TROIS COLOMBES

Montréal : VLB Éditeur, 1985, 308 pp.

M. Brunelle nous a accordé le 5 juillet 2004 son autorisation de diffuser électroniquement ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriel : [brunelle.dorval@uqam.ca](mailto:brunelle.dorval@uqam.ca)

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 10 mars 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Données de catalogage avant publication (Canada)

Brunelle, Dorval, 1941-  
Les trois colombes

1. Marchand, Jean, 1918 - 2. Pelletier, Gérard, 1919 - 3. Trudeau, Pierre Elliott, 1919 - 4. Hommes politiques Québec (Province). 5. Québec (Province) - Histoire-1936-1960. 6. Québec (Province) - Histoire-1960-1976. I. Titre II. Titre : Les 3 colombes.

## DU MÊME AUTEUR

[Retour à la table des matières](#)

[\*Socialisme, étatismes et démocratie\*](#), Montréal, Éditions Saint-Martin, 1983.

[\*L'État solide. Sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec\*](#), Montréal, Sélect-de Mortagne, 1982.

[\*La Raison du capital\*](#), Montréal, Hurtubise HMH, 1980.

[\*La Désillusion tranquille\*](#), Montréal, Hurtubise HMH, 1978.

[\*Le Code civil et les rapports de classes\*](#), Montréal, PUQ, 1975 (épuisé).

*Les trois colombes*. Essai. Montréal : vlb éditeur, 1985, 308 pp.  
[En préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

Dorval Brunelle  
sociologue, professeur de sociologie, UQAM

## LES TROIS COLOMBES. ESSAI.



Montréal : VLB Éditeur, 1985, 308 pp.

# Table des matières

[Du même auteur](#)

[Index des noms cités](#)

[Quatrième de couverture](#)

[Avant-propos](#)

## I. [L'engagement : de 1949 à 1960](#)

1. [1949](#)
2. [Déchronologie : Jean Marchand](#)

[L'École des sciences sociales](#)

[L'universitaire et le militant](#)

[Le contexte syndical](#)

[Le syndicaliste](#)

3. [Déchronologie : Pierre Elliott Trudeau](#)
4. [Déchronologie : Gérard Pelletier](#)

[La convergence](#)

5. [L'antiduplessisme](#)

[L'antiduplessisme latent : de 1949 à 1952](#)

[Les ravages sociaux du duplessisme](#)

[L'antiduplessisme explicite : de 1952 à 1956](#)

[La formation d'une intelligentsia](#)

[Le Rassemblement et l'UFD : 1956-1959](#)

[Transition](#)

## II. [Le passage à la politique : de 1960 à 1965](#)

1. [L'appui aux Libéraux provinciaux](#)
2. [1961](#)
3. [La montée des Créditistes](#)
4. [Le « duel » Caouette-Marchand et ses séquences](#)
5. [L'élection provinciale du 14 novembre 1962](#)
6. [L'affaire Gordon et ses séquences : la « bibi »](#)
7. [La campagne de 1963](#)

8. [L'émergence des mouvements de contestation](#)
9. [« Parenthèse »](#)
10. [Le rapatriement](#)  
[Transition](#)

III. [L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968](#)

1. [Le malaise chez les Libéraux fédéraux](#)
2. [Le 10 septembre](#)
3. [L'entrée en politique](#)
4. [La course à la chefferie](#)

[Épilogue](#)

[Bibliographie](#)

[Chronologie](#)

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

Liste des sigles

[Retour à la table des matières](#)

AFL :	American Federation of Labor
ASIQ :	Action socialiste pour l'indépendance du Québec
CCF :	Cooperative Commonwealth Federation
CCSNM :	Conseil central des syndicats nationaux de Montréal
CCT :	Congrès canadien du travail
CEQ :	Centrale de l'enseignement du Québec
CIC :	Corporation des instituteurs catholiques
CIO :	Congress for Industrial Organizations
CMTC :	Congrès des métiers et du travail du Canada
CRO :	Commission des relations ouvrières
CSN :	Confédération des syndicats nationaux
CTC :	Congrès du travail du Canada
CTCC :	Confédération des travailleurs catholiques du Canada
CTM :	Congrès du travail de Montréal
FLQ :	Fédération libérale du Québec
FLQ :	Front de libération du Québec
FPTQ :	Fédération provinciale du travail du Québec
FTQ :	Fédération des travailleurs du Québec
FUIQ :	Fédération des unions industrielles du Québec
MLF :	Mouvement laïque de langue française
MSA :	Mouvement souveraineté-association
NPD :	Nouveau parti démocratique
PLC :	Parti libéral du Canada
PLQ :	Parti libéral du Québec
PC :	Parti conservateur

PQ :	Parti québécois
PRQ :	Parti républicain du Québec
PSD :	Parti social-démocratique
PSQ :	Parti socialiste du Québec
RIN :	Rassemblement pour l'indépendance nationale
RC :	Ralliement créditiste
RN :	Ralliement national
UFD :	Union des forces démocratiques
UN :	Union nationale

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

**Index des noms cités**

[Retour à la table des matières](#)

Alcock, Norman Z.	Bourgault, Pierre
Angers, F.-A.	Bourget, Maurice
Aquin, François	Bourret, Fernand
Aquin, Hubert	Braque, G.
Arès, Richard	Braün, (père)
d'Argenlieu (Amiral)	Breton, Albert
Armstrong, Don	Breton, Maurice
	Brière, Marc
Barbeau, Marius	Brillant, Jacques
Barbeau, Raymond	Bruneau, Claude
Barbeau, Victor	Brunet, Michel
Baril, Benoît	Bussièrès, Eugène
Barrette, Antonio	
Baté, Anna	Campanella, T.
Beaulé, Robert	Caouette, Réal
Bédard, Jean-Marie	Cardin, Lucien
Beetz, Jean	Carrière, Marc
Bennett, R.B.	Casgrain, Thérèse
Bergeron, Gérard	Chaloult, René
Bernanos, G.	Chaput, Marcel
Bertrand, Jean-Jacques	Charbonneau, (Mgr)
Bertrand, Thomas	Charpentier, Alfred
Blain, Maurice	Chartrand, Michel
Boisvert, Réginald	Chauvin, Roland
Bonenfant, Jean-Charles	Chevrier, Lionel
Bothwell, Robert	Claudé, Paul
Bouchard, Paul	Cliche, Lucien
Bourassa, Robert	Cliche, Robert

Clift, Dominique	Dutil, Henri
Codreanu, Cornelio	
Coffin, Wilbur	Elie, Robert
Cormier, Guy	Elizabeth II
Côté, David	Elizabeth d'Autriche
Courcy, Alcide	Elliott, Grace (mme Trudeau mère)
Cousineau, Jacques	Eschman, (père)
Cousineau, Laura (mme Mar- chand mère)	Eudes, Raymond
Craig, Roger	
	Falardeau, Jean-Charles
Dagenais, André	Faucher, Albert
Daigneault, Richard	Favreau, Guy
Dansereau, Pierre	Felteau, Cyrille
Décarie, Vianney	Ferron, Jacques
Defauw, Désiré	Filion, Gérard
Delos (père)	Forest, Léo
Denis, Azellus	Forsey, Eugène
Denis, Roch	Fourier, Charles
Desmarais, Joseph-Aldée	Fournier, Jean-Pierre
DesMarais, Pierre	Fournier, Sarto
Després, Jean-Pierre	Frégault, Guy
Desrochers, Paul	Fulton, Davie
Desrosiers, J.-B.	
Devaux, Alphonse	Gagnon, Jean-Louis
Diefenbaker, John	Gagnon, Lysiane
Dion, Gérard	Garneau, Charles-Édouard
Dion, Léon	de Gaulle, Charles
Dofny, Jacques,	Gauthier, Yvon
Douglas, (major)	Gauvreau, Claude
Dozois, Paul	Gélinas, Louis
Drapeau, Jean	Gérin-Lajoie, Jean
Drouilly, Pierre	Gérin-Lajoie, Paul
Dubé, Marcel	Girard, Philippe
Dubuc, Alfred	Giroux, André
Dufresne, Jean-V.	Godbout, Adélar
Dumont, Fernand	Godbout, Jacques
Dunton, Davidson	Goldbloom, Victor
Duplessis, Maurice	Gordon, Donald

Gordon, Walter	Khrouchtchev, N.
Gosselin, P.E. (Mgr)	Kierans, Eric
Gosselin, René	King, W. L. Mackenzie
Gouin, Lomer	Kolnai, Aurèle
Grandmont, Éloi de	
Grant, George	L'Heureux, André
Greene, Joe	Laberge, Louis
Grégoire, Cilles	Lacoste, Paul,
Groulx, Lionel (chanoine)	Laflèche, Léo
Guay, Jacques	Lalonde, Marc
Gwyn, Richard	Lamontagne, Maurice
	Lamoureux, R.J.
Haddow, Robert	Lamy, Pauline
Hamel, René	Landry, Bernard
Hamel, Rodolphe	Langevin, Hector
Hardy, Louis-Laurent	Lapalme, Georges-Émile
Harvey, Jean-Charles	Lapierre, L.
Hébert, Anne	Lapointe, Ernest
Hébert, Jacques	Lapointe, Eugène (Mgr)
Hellyer, Paul	Lapointe, Jeanne
Hénault, Gilles	Laporte, Pierre
Hitler, Adolph	Laurendeau, André
Howe, C.D.	Laurin, Camille
Hughes, Everett	Lauzon, Adèle
Hugo, Victor	Lazure, Denis
Huguet, Marcel	Lebeuf, Pierre
Hurtubise, Claude	Leclerc, Gilles
	Leduc, Alexandrine
James, Cyril	Lefebvre, Jean-Paul
James, Henry	Lefrançois, Eugène
Jasmin, Claude	Legault, (père)
Jasmin, Judith	Léger, Jean-Marc
Jaurès	Lemelin, Roger
Johnson, Daniel	Le Moyne, Jean
Jolicœur, Fernand	Lemoyne, Wilfrid
Jourdain, Claude	Lénine
	Lesage, Jean
Kennedy, John F.	Lessard, Philippe
Keynes, John Maynard	Lévesque, Georges-Henri

Lévesque, René  
Lewis, David  
Ling, Patricia  
Lippmann, Walter

Mably, G.  
MacEachen, Allan  
Mackasey, Bryce  
Mackay, Jacques  
Mahoney, William  
Mailhot, Claude  
Malraux, A.  
Manny, Suzanne  
Marchand, Félix-Gabriel  
Marchand, Gustave  
Marchand, Guy  
Marchand, Jean  
Marcotte, Cilles  
Marier, Roger  
Maritain, J.  
Marrou, Henri-Irénée  
Martin, Paul  
Marx, K.  
Massey, Vincent  
Mathieu, Roger  
Mathieu, Roméo  
Maurois, André  
Maurras, Charles  
Màzzini  
McDougall, (juge)  
Melançon, Mgr)  
Michaud, Yves  
Mills, C. Wright  
Minville, Esdras  
Miquelon, Jacques  
Monet-Chartrand, Simonne  
Monière, Denis  
Montpetit, Édouard  
More, Thomas

Morelly  
Morin, Claude  
Morin, Jacques V.  
Morin, Jacques-Yvan  
Morin, Wilfrid  
Mussolini, B.

Nadeau, Jean-Marie  
Newman, Peter C.  
Norstad, Lauris (général)

O'Neil, Pierre  
O'Neill, Louis  
Oliver, Michael  
Owen, Robert

Paré, René  
Parent, S.-N.  
Parenteau, Roland  
Patenaude, J.-Z. Léon  
Pearson, Lester B.  
Péguy, Charles  
Pelletier, Achille  
Pelletier, Gérard  
Pelletier, Réal  
Pépin, Jean-Luc  
Pepin, Marcel  
Perron, René  
Pétain, (maréchal)  
Pétrovski, Minou  
Picard, Gérard  
Picasso  
Pichette, Henri (père)  
Pilon, Jean-Guy  
Pilote, Hélène  
Pinard, Bernard  
Pinard, Maurice  
Piotte, Jean-Marc  
Plamondon, Huguette

Plante, « Pax »,  
Plourde, Adrien  
Pratt, Garon  
Prévost, Alfred (juge)  
Proudhon, J.  
Provost, Roger

Racine, Luc  
Radwanski, George  
Richard, Maurice  
Rioux, Marcel  
Rivard, Antoine  
Robert, Michel  
Rocque, René  
Rodolphe d'Autriche  
Rouillard, Jacques  
Roy, André  
Roy, Ferdinand (juge)  
Roy, J.-A.  
Roy, Jean-Louis  
Roy, L.-P.  
Roy, Michel  
Roy, Raoul  
Rumilly, Robert  
Ryan, Claude

Saint-Exupéry, A. de  
Saint-Laurent, Louis  
Saint-Simon, Henri de  
Salazar, A. de Oliveira  
Sauvé, Jeanne  
Sauvé, Maurice

Sauvé, Paul  
Sauvé, Paul  
Savard, F.-A.  
Scott, Frank  
Sharp, Mitchell  
Simard, Jean  
Staline

Taschereau, Louis-Alexandre  
Thériault, Yves  
Thibault, Gérard  
Tocqueville, A. de  
Toupin, Paul  
Tremblay, Arthur  
Tremblay, Maurice  
Tremblay, René  
Tremblay, Thomas  
Trudeau, Charles-Émile  
Trudeau, Pierre Elliott  
Turner, John

Vadeboncœur, Pierre  
Vaillancourt, Philippe  
Vallières, Pierre  
Varin, Roger  
Vaudreuil, Roger de  
Viau, Guy  
Villeneuve, (cardinal)

Wagner, Claude  
Winters, Robert

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

Il y a vingt ans, soit à l'automne 1965, Pierre Elliott Trudeau, Jean Marchand et Gérard Pelletier annonçaient, au cours d'une conférence de presse, qu'ils avaient décidé de joindre les rangs du Parti libéral du Canada. Dorval Brunelle retrace ici le cheminement parallèle et l'engagement simultané de ces hommes politiques que la presse avait surnommés *Les trois colombes*. L'étude couvre ainsi toute la période historique qui s'étend depuis la grève de l'amiante, en 1949, jusqu'à la course à la chefferie du Parti libéral, au printemps de 1968, alors que Pierre Elliott Trudeau sera élu premier ministre du Canada. L'ouvrage de Dorval Brunelle permet de jeter un éclairage nouveau sur cette période controversée et mouvementée que fut la Révolution tranquille et contribue, par ses analyses, ses questions et les mille et un faits et détails ici rapportés, à alimenter le débat, toujours pertinent, autour de la question nationale et du pouvoir fédéral.

Dorval Brunelle est professeur au département de Sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

À Jean Brunelle,  
mon père

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

## Remerciements

[Retour à la table des matières](#)

J'ai contracté plusieurs dettes depuis que ce livre a été mis en chantier au mois de juin 1980.

Je voudrais d'abord souligner l'obligeance et la disponibilité que m'ont témoignées celles et ceux que j'ai interviewés et remercier Mmes Françoise Côté, Lucie Dagenais ainsi que MM. Jean Francœur, Philippe Girard, Louis-Laurent Hardy, Claude Lemelin, le R.P. Georges-Henri Lévesque, Jean Marchand, Marcel Prud'homme et Jacques Rouillard.

Je me dois de relever l'apport d'une transcription d'entrevue qui m'a été fournie par Jean-Claude Robert du département d'Histoire de l'UQAM.

J'ai également pu avoir accès à quelques documents enregistrés grâce à la collaboration de M. Marcel Garneau, réalisateur à CHLT et à celle de M. Marc Renaud, réalisateur à Radio-Canada.

Je remercie également l'UQAM pour l'aide financière qui m'a été fournie lors de la mise en forme finale du manuscrit.

En terminant, je tiens à rendre hommage, fût-ce de manière générale et anonyme, à la disponibilité du personnel du centre de documentation de la CSN, du centre de recherche en sciences humaines et de la bibliothèque centrale de l'UQAM, de la Bibliothèque nationale

du Québec, de l'édifice Aegidius-Fauteux, de la bibliothèque des Hautes études commerciales, du dépôt d'archives de la Société historique du Saguenay et du petit centre de documentation du département de Science politique de l'Université de Montréal. J'ai toujours bénéficié d'une aide empressée qui contribue grandement à faire d'un métier aussi solitaire que l'est celui de chercheur, une entreprise aussi enrichissante.

Bien sûr, la réserve d'usage sur la non-responsabilité de ces personnes et de ces organismes dans le résultat de mes recherches s'applique, comme il se doit.

## LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

### Avant-propos

[Retour à la table des matières](#)

Gérard Pelletier amorce la première tranche de ses souvenirs <sup>1</sup>, consacrée aux années 1950-1960 sur une scène dont la signification vaut d'être méditée ; elle fait ressortir une dimension d'un paradoxe qui, rétrospectivement, couvre l'implication sociale, puis l'engagement politique de Trudeau, Marchand et Pelletier.

Ils sont trois au restaurant Chez Stien, rue Mackay à Montréal. Ils attendent depuis une heure déjà René Lévesque qui les a convoqués à ce petit rendez-vous. Pelletier ne sait plus si c'est au printemps ou à l'automne 61, même si deux pages plus bas il fait dire à Trudeau que depuis quinze mois Lévesque est ministre des Richesses naturelles dans le cabinet de Jean Lesage ; nous serions donc en octobre.

Aucun des trois ne sait pourquoi il a été convoqué. Ils attendent René Lévesque pour éclaircir le mystère de cette réunion. Pourtant, une fois leur repas englouti, alors qu'ils en sont au café, un Lévesque fébrile arrive en coup de vent avec près de deux heures de retard et commande un bifteck « bleu » qu'il engouffre après l'avoir couvert de moutarde et saupoudré de sel. Et puis ? Et puis, rien. Le lecteur est

---

<sup>1</sup> Cf. *Les années d'impatience*, 1950-1960, Montréal, Stanké, 1983.

reporté quelque vingt années en arrière alors que Pelletier se remémore les circonstances dans lesquelles il a été amené à rencontrer successivement Jean Marchand et Pierre Elliott Trudeau.

Je reprends cette anecdote parce qu'elle illustre comment l'un des membres d'un désormais célèbre trio a contribué à la création d'un mythe.

Car, il faut le souligner, l'aura qui entoure les trois colombes n'est pas que le fait des médias : elle est projetée d'abord par les individus concernés.

À la vérité, cette courte évocation est tellement lourde de sous-entendus que l'analyste peut à peine en discerner l'importance. Par exemple : pourquoi René Lévesque a-t-il pris sur lui de convoquer ces trois hommes à ce moment-là ? Lévesque évoque au passage la nationalisation de l'électricité. Serait-ce que les trois auraient eu quelque chose à faire dans le projet qui allait aboutir l'année suivante ?

Les trois hommes étaient-ils à ce point liés au régime libéral qu'un ministre ait cru bon de demander leur avis ?

À moins qu'il ne se soit agi, pour le mémorialiste Pelletier, de montrer qu'il y avait au départ de la Révolution tranquille un groupe important d'intellectuels engagés dans la modernisation du Québec et que l'un des quatre présents, en situation minoritaire, allait choisir une autre voie par la suite ?

En d'autres mots, on a l'impression qu'autour de cette table se trame un enjeu immense. À deux contre deux, la partie n'eût pas été la même ; mais à un ministre contre trois, se dessine déjà la perspective d'une décision majoritaire. Ici, pour une fois, les fédéralistes sont majoritaires face à un rastaquouère nationaliste. Est-ce que ce n'est pas, par avance, donner raison et crédit à ces trois hommes qui assistent

impuissants - pour le moment - au discours d'un quatrième personnage sans manières ?

Or, Pelletier omet de mentionner que ces trois hommes que Lévesque fait poireauter Chez Stien ne sont pas n'importe qui. Jean Marchand est président de la CSN et il siège au Conseil d'orientation économique du Québec depuis plus d'un an, Trudeau, de retour de Chine avec son ami Jacques Hébert à l'automne 1960, vient de publier *Deux innocents en Chine rouge* et dirige Cité libre ; quant à Pelletier, il est rédacteur en chef à La Presse depuis juin 61.

On ne convoque pas pour rien un leader ouvrier, le rédacteur en chef du « plus grand quotidien français d'Amérique » et le directeur d'une influente revue d'opinion. L'étonnant, c'est que Pelletier ne se souvienne pas ; ou qu'il ne voie pas l'importance de se souvenir, ce qui revient au même. Alors, le lecteur reste sous l'impression que trois hommes assistent médusés au comportement bizarre et peu civilisé d'un quatrième.

Pourtant, Pelletier prend la peine de préciser en avant-propos qu'il rédige ses « mémoires ou, plus modestement, ses souvenirs » précisément pour dissiper les erreurs issues de « récits fantaisistes qu'on publie déjà sur leur passé récent, sur des événements vécus hier, dont ils sont encore mal dépêtrés parce qu'ils s'y étaient engagés sans réserve, et qu'ils retrouvent tout déformés dans des livres qu'on imprime, qui se vendent au coin de la rue <sup>2</sup> ».

Et il terminait sa présentation sur cette phrase : « Voilà ce qui m'a poussé à écrire ces pages : le souci de verser au dossier mon propre témoignage, partiellement inexact, sans doute, comme tous les autres, mais susceptible de jeter sur certaines situations que j'ai vécues un éclairage moins indirect <sup>3</sup>. »

---

<sup>2</sup> *Idem*, p. 13.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 14.

Derrière ces justifications et ces esquives, il s'agit de savoir quel crédit accorder aux acteurs. Parce qu'une des difficultés de l'histoire contemporaine réside précisément dans le fait que le chercheur est en partie confronté à l'interprétation qu'en donnent ceux qui l'ont faite. Il est alors amené à se servir, pour décoder ou pour interpréter cette histoire, des analyses de ceux-là même qu'il étudie.

Si bien sur il n'est pas question de nier à quiconque le droit de se pencher sur son passé, il faut voir que le poids de l'écrit a tendance à varier selon le statut social et politique de son auteur.

Il en résulte que le lecteur est parfois amené à surévaluer l'analyse ou la mémoire d'un ex-ministre, alors que celui-ci n'est pas moins susceptible d'oubli que n'importe qui. L'absence de mémoire ou une souvenance tronquée peut alors faire naître le mythe.

Un des problèmes que nous rencontrerons, ce sera précisément de situer le plus objectivement et le plus sereinement possible l'action des trois colombes en évitant, autant que possible, de les justifier après coup. C'est celui que nous avons cherché à cerner en partant des souvenirs publiés par Pelletier.

Mais il est un second ordre de difficultés que je voudrais évoquer rapidement ; c'est celui du poids des individus dans l'histoire. Cette difficulté pourrait être posée à partir de la question suivante : les hommes ou les femmes peuvent-ils changer ou modifier le cours de l'histoire et n'est-il pas vain de penser que leur action à quelque effet ?

Dans un ouvrage publié en 1965 et qui eut un retentissement considérable au Canada anglais, *Lament for a Nation. The Defeat of Canadian Nationalism* <sup>4</sup>, George Grant développait la thèse de la désintégration de la nation canadienne dans le continentalisme présent

---

<sup>4</sup> Publié chez McClelland and Stewart, 1965.

sous le régime libéral de 1940 à 1957. Bien que son analyse plaide en faveur du maintien de liens serrés avec l'Angleterre et qu'il ait vu dans le régime Diefenbaker un rempart contre le continentalisme défendu par les Libéraux, sa plainte a été entendue à gauche et plusieurs des thèses nationalistes radicales proposées plus tard par des Néo-Démocrates se sont inspirées précisément de cette approche.

Quoi qu'il en soit, je voudrais partir de ce dernier livre pour souligner comment la société canadienne se trouvait confrontée, au début des années soixante, à des choix impossibles : l'ouverture sur un continentalisme passif qui ne faisait qu'accroître l'impuissance politique du Canada, aussi bien sur le plan intérieur qu'international, ou le maintien à tout prix des liens avec une mère patrie dont la position internationale se dégradait à vue d'œil ; cela nous amenait à entretenir une sérieuse méfiance à l'endroit des Américains, considérés comme les responsables de la marginalisation de la Grande-Bretagne et des déboires canadiens. Sous cet angle, les années du gouvernement Pearson, de 1963 à 1965, n'ont donné lieu qu'à une reprise du continentalisme de Mackenzie King et de Saint-Laurent. On peut en effet reprendre l'argumentation de George Grant et ne voir, dans le retour des Libéraux de Pearson au pouvoir en 1963, qu'un passage du nationalisme conservateur au continentalisme libéral. Il suffirait pour l'illustrer d'indiquer l'effet qu'ont eu, dans le renversement du gouvernement Diefenbaker à l'hiver 1963, la crise des missiles à Cuba en 1962 et l'intervention directe des États-Unis dans la question de l'armement nucléaire au Canada.

Si l'on s'en tenait à ce niveau de généralité, on considérerait que les régimes politiques alternent plus ou moins rapidement et que l'histoire se répète. Ce n'est pas le cas ; ce n'est pas le cas non plus pour le trio dont nous parlerons tout au long de ces pages ; les trois colombes ont su donner une nouvelle approche à la question de la survie du Canada.

Si l'histoire n'est pas que la répétition des mêmes enjeux, et s'il n'est pas question de banaliser le rôle de ceux que l'on appellera les

*trois colombes* - les *Three Wise Men* pour les journalistes anglophones -, l'on ne devrait pas pêcher par l'excès contraire et faire de Trudeau, Marchand et Pelletier les sauveteurs du Canada.

Entre ces deux interprétations réductrices, on doit chercher l'importance des idées des trois colombes au sein de la réalité canadienne et québécoise, et la nature des divers moyens qu'ils emprunteront ou qu'ils seront contraints d'emprunter pour porter leurs convictions au niveau politique.

Il faut, je crois, pour bien cerner toute l'importance politique et sociale des trois colombes, prendre tout à fait au sérieux le constat liminaire formulé par les commissaires dans le rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, à l'effet « que le Canada traverse actuellement, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire <sup>5</sup> ». Et la crise qui culmine au milieu des années soixante se prépare tout au long de l'après-guerre. C'est une des hypothèses de la présente recherche : Trudeau, Marchand et Pelletier étaient, chacun à leur façon, chacun à leur manière, conscients de l'ampleur de la crise. Ils n'étaient pas les seuls, loin de là ; nous rencontrerons plusieurs autres personnages en cours de route. Mais s'ils n'étaient pas les seuls, ce sont quand même ces trois-là qui à l'époque cristallisent une double opposition aux visions dominantes du canadianisme : à la fois contre le nationalisme canadien-français et contre le fédéralisme passif.

À ce titre, et quel que soit le résultat de leur démarche et de leur engagement, le cheminement de ces trois personnes mérite d'être exploré et analysé.

Pourtant, s'ils interprètent les événements, ils sont aussi portés par eux, c'est dire que la transformation du nationalisme conventionnel en nationalisme radical les poussera à intervenir comme ils l'ont fait.

---

<sup>5</sup> Cf. « Préambule », in *Rapport préliminaire...*, Ottawa, 1er février 1965, p. 5.

Nous suivrons le cheminement de ces trois hommes jusqu'à l'élection de Trudeau à la chefferie du Parti libéral en 1968, en cherchant, dans la mesure du possible, à les situer dans le contexte des conflits idéologiques, syndicaux, politiques et nationaux qui surviennent au Québec, surtout dans les années qui suivent la grève de l'amiante de 1949.

Je n'entends pas soutenir que, parce qu'ils ont réussi dans une certaine mesure, Trudeau, Marchand et Pelletier ont eu raison. On verra au contraire qu'ils ont été contraints à contourner certains arguments, certaines politiques ou certains individus.

Mais ils se sont arrogé ce que j'appellerais le privilège de plus haute vision ; c'est ce qui rend leur entreprise non seulement stimulante intellectuellement, comme l'est toute entreprise d'envergure mais, dans le contexte, éminemment valable politiquement. À cet égard, l'engagement des trois colombe est un élément important de l'histoire récente et ce n'est qu'en discernant sa véritable dimension que l'on pourra aller au-delà des limites du projet qu'ils ont réalisé.

### *Le cadre d'analyse*

J'ai tenté, dans *La Désillusion tranquille* <sup>6</sup>, à partir d'une étude en quelque sorte interne de la Révolution tranquille qui a secoué le Québec entre les années 1960 et 1966, de cerner quelques-unes des facettes de ce phénomène.

Une des idées essentielles de l'approche utilisée alors reposait sur le fait que cette soi-disant révolution, au point de départ en tout cas et

---

<sup>6</sup> Hurtubise HMH, 1978. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

contrairement à ce qu'en disaient plusieurs analystes, ne visait pas à accroître l'autonomie provinciale mais bien au contraire, à ramener le Québec dans le giron du fédéralisme. Il est arrivé, comme cela se produit souvent en politique, que les résultats obtenus ont été différents de ceux que l'on escomptait.

En d'autres mots, la Révolution tranquille, à cause de l'alliance entre fédéralistes et nationalistes, s'est emballée et a produit à la fois un surcroît d'autonomie et un rapprochement avec les autorités centrales. Ce n'est pas par goût du paradoxe que je mets ici bout à bout ce qu'habituellement on dissocie ; c'est que ce double résultat est bel et bien celui auquel on aboutira d'une part, et que c'est grâce à ce résultat que l'on peut discerner en quoi le péquisme se situe dans le prolongement nationaliste de ce projet, alors que le Parti libéral provincial se situe dans son prolongement fédéraliste.

Mais, pourrait-on arguer, pour habile que soit cette approche, est-ce qu'elle ne défie pas quelque peu la logique, dans la mesure où un processus politique ne peut pas être à ce point ambivalent ? Pour sortir de l'impasse théorique dans laquelle nous confinent les notions d'autonomisme et de fédéralisme, il faut trouver un concept ou une notion qui rendra compte de cette contradiction. Or, ce concept et la stratégie qu'il recouvre ont déjà cours à l'époque dans les débats intellectuels et politiques, que ce soit à l'Institut canadien des affaires publiques, lors des congrès des chambres de commerce ou ceux du mouvement syndical ; ce concept et cette stratégie, c'est le recours à l'État qui les cristallise et les justifie.

C'est précisément donc derrière l'étatisme appliqué au niveau provincial que se rejoignent fédéralistes et nationalistes, les premiers voulant faire d'un État québécois fort un interlocuteur valable face à un État fédéral structuré depuis le centre vers la périphérie, alors que les autres voient plutôt dans cet instrument les fondements d'une éventuelle libération de la tutelle fédérale. Il faudra alors toutes les années cinquante pour supprimer l'association directe précédemment établie

par les autonomistes ou les nationalistes de l'époque entre étatisme et socialisme, voire même entre étatisme et communisme.

Quoi qu'il en soit, le résultat est là : à l'orée des années soixante, que l'on parle d'État du Québec ou d'État provincial, l'étatisme est le nouveau point de ralliement des thèses portant sur le sort de la communauté québécoise,

C'est ce que j'appelle la dimension interne du problème et celle que j'ai explorée dans *La Désillusion tranquille*.

Dans l'essai que l'on va lire, j'ai voulu compléter l'analyse de la Révolution tranquille en l'ouvrant sur une dimension externe, c'est-à-dire sur le pouvoir fédéral, et en cherchant à voir comment la question du Québec se répercute à ce niveau.

C'est pourquoi il m'apparaît que la mise en évidence du cheminement et de l'engagement des trois colombes permet de jeter sur cet enjeu un éclairage nouveau. La Révolution tranquille n'a pas été seulement une alliance sur le plan provincial entre fédéralistes et nationalistes mais un mouvement qui a eu des répercussions sur la scène fédérale elle-même. On a peut-être escamoté les rôles place et fonction des trois colombes dans ce processus en ne considérant que leur engagement commun de joindre les rangs du Parti libéral à l'automne 1965 et en ne levant pas le voile sur tout ce qui a précédé cet engagement. C'est précisément ce que je voudrais tenter de faire dans ces pages : étudier les rapports entre le nationalisme et le fédéralisme non pas considérés comme deux options fermées, mais au contraire comme une question fondamentale. Je vais donc m'appliquer à formuler cette question.

Je trouve en effet incomplètes les analyses et études que j'ai pu consulter sur « la société canadienne-française et le fédéralisme » - pour paraphraser Pierre Elliot Trudeau - dans la mesure où elles favorisent trop fréquemment une option ou une prise de position, au lieu

de montrer d'où naissent les contradictions et ce qui alimente les confrontations sur la question du fédéralisme et du nationalisme.

Je ne plaiderai pas davantage en faveur de ma thèse : pour qu'un auteur avance une thèse, il faut toujours qu'il y ait un manque quelque part. Or, pour le dire plus simplement, il me semble qu'une analyse un tant soit peu fouillée de l'initiative des trois colombes peut contribuer à améliorer nos connaissances des tiraillements qui secouent les sociétés québécoise et canadienne. Elle peut aussi servir à prévoir la nature des affrontements à venir et à repérer les nouvelles formes politiques que pourra prendre la question québécoise au Canada.

La question nationale est toujours posée et il ne m'apparaît pas que le traitement qu'on lui a fait subir au niveau fédéral ait de quelque manière contribué à la désamorcer. En outre, je ne vois pas que le nationalisme québécois ait évolué significativement depuis les premières manifestations indépendantistes ; on peut donc s'attendre à un enlèvement de la question nationale avant que des forces extérieures ou intérieures ne l'obligent à ressurgir de nouveau sous une forme et avec un contenu que l'on doit chercher à prévoir. Une analyse du genre de celle que j'ai entreprise devrait au moins contribuer à explorer une dimension bien spécifique du provincialisme au Canada, celle qui touche aux rapports entre les Québécois et la fédération canadienne.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

# I

## L'engagement : de 1949 à 1960

[Retour à la table des matières](#)

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
I. L'engagement : de 1949 à 1960

## 1. 1949

[Retour à la table des matières](#)

Le premier point de convergence, celui à partir duquel s'enclenche notre histoire, c'est la grève d'Asbestos ; il faut commencer par là, quitte à remonter dans le temps par la suite afin de situer quelque peu l'évolution sociale des trois personnages dont nous cherchons à suivre la trajectoire.

On peut dire de la grève de l'amiante qui débute à Asbestos tard dans la soirée du 13 février qu'elle ne constitue pas un événement majeur dans l'histoire économique et sociale de l'après-guerre. C'est vrai dans la mesure où rien ne ressemble plus à une grève difficile qu'une autre grève difficile ; encore que chaque affrontement ait ses particularités faites de violences et de drames spécifiques. Et si l'on ne devait prendre en compte que ces éléments, les différences d'un conflit à l'autre ne ressortiraient pas de manière significative.

Ainsi, pour l'historien Jacques Rouillard, auteur d'une *Histoire de la CSN* :

« On a écrit de la grève de l'amiante qu'elle a été un tournant dans l'histoire de la CTCC-CSN. Cela n'est vrai que dans une certaine mesure, car cette grève ne constitue pas le premier conflit d'envergure auquel a été mêlée la centrale. On se rappellera la grève de la chaussure de 1926 et celle

du textile en 1937, qui avaient été de longs et durs arrêts de travail où le militantisme des travailleurs s'était affirmé avec éloquence <sup>7</sup>. »

Bien sur, ce n'est pas à ce niveau que nous nous situons quand nous prétendons que la grève de l'amiante a été un conflit essentiel ; il nous apparaît pourtant que c'est par là qu'il faut faire débiter toute l'histoire des *trois colombes*. En effet, cet événement est important dans la vie de Marchand, Trudeau et Pelletier d'abord parce que c'est à cette occasion qu'ils se retrouvent tous les trois pour la première fois au printemps 1949 ; de plus, issus d'horizons somme toute passablement différents, ce sera l'occasion de souder entre eux trois une amitié qui ne faillira pas. C'est là si on veut un à-côté à la fois interpersonnel et anecdotique, mais il y a plus. Trois individus peuvent se rencontrer dans n'importe quelle circonstance ; or, ce qui importe ici, c'est qu'il se soit agi d'une grève dans laquelle ils sont tous trois impliqués comme acteurs et non pas comme spectateurs : Jean Marchand est à ce moment-là secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (la CTCQ, alors que Gérard Pelletier est journaliste et couvre les événements pour *Le Devoir* ; quant à Pierre Elliott Trudeau, dès son retour d'un périple autour du monde, il suit le déroulement du conflit et s'y implique en prononçant au moins un discours devant les mineurs ; il trouve même le moyen de se faire arrêter <sup>8</sup>.

Mais, tout compte fait, cet élément non plus ne suffit pas à faire de cet épisode l'événement marquant qu'il constitue pour ces trois hommes. Parce que ce sont eux en définitive qui feront croître le conflit jusqu'à en faire un affrontement aux dimensions historiques, non seulement en rédigeant un ouvrage majeur sur la grève et ses implications, mais surtout, en situant leur action à venir dans le prolongement des leçons politiques et sociales qu'ils auront tirées de leur implication dans la grève de l'amiante. À cet égard, une courte phrase de Trudeau

---

<sup>7</sup> Cf. Jacques Rouillard, *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Montréal, Boréal Express/CSN, 1981, p. 199.

<sup>8</sup> Selon Gérard Pelletier, *Les Années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983, p. 34.

extraite de son épilogue au livre *La Grève de l'amiante*<sup>9</sup> exprime très clairement l'effet du conflit sur les gens impliqués :

« Les gens qui soupçonnent les chefs syndicaux de déclencher ces grèves contre la volonté des syndiqués n'ont jamais essayé, pendant une semaine, d'« aller aux barrières » avec des ouvriers qui ont faim et froid, et dont la majorité ne voulait pas d'un arrêt de travail<sup>10</sup>. »

Plus tard, dans ses *Souvenirs*, Gérard Pelletier confirmera :

« Au sortir du conflit de l'amiante, nous avons tous appris, à dure école, ce que nous réservait la décennie à venir<sup>11</sup>. »

Et il ajoute :

« [ ... ] car depuis la grève de l'amiante (1949), et la fondation de la revue *Cité libre* (1950), tout le groupe dont je faisais partie était déjà profondément engagé, non pas dans un parti, mais dans une lutte politique de longue haleine<sup>12</sup>. »

Si ces dernières remarques sont formulées en rétrospective et peuvent être issues d'une volonté de créer ou de maintenir une légende, il faut voir qu'elles transcrivent quand même une certaine vérité qu'il est essentiel de relever pour discerner la place qu'occupe la grève de l'amiante dans l'histoire des *trois colombes*.

C'est Trudeau qui exprime le mieux le sens du conflit. Et le fait qu'il écrive cinq ou six ans après l'événement n'infirmes guère la validité de ses remarques ; on se souviendra que Duplessis est toujours bien en selle à ce moment-là et que son attitude antisyndicale perdurera durant tout son règne ; mais on se souviendra surtout que Trudeau est

---

<sup>9</sup> Publié pour la première fois par *Cité libre* en 1956. Réédité aux Éditions du Jour en 1970.

<sup>10</sup> *Idem*, p. 390.

<sup>11</sup> *Idem*, p. 110.

<sup>12</sup> *Idem*, p. 47.

davantage impliqué socialement en 1956 qu'il ne l'était sept années plus tôt. Il écrit :

« En ce sens, la grève de l'amiante a eu un double effet :

1) À court terme : elle a renforcé la force régénératrice du mouvement ouvrier dans la province, au moment précis où le cycle des affaires enjoignait au patronat d'affirmer la primauté du capital (...).

2) À long terme : elle a fait la preuve pour la première fois et une fois pour toutes, dans la province de Québec, qu'un mouvement ouvrier uni n'a à reculer devant aucune conjonction de forces (...). De la sorte, une puissance nouvelle et contemporaine affirma sa maîtrise sur nos destinées collectives, le cours de l'histoire de notre province fut exorcisé, l'envoûtement qu'exerçait notre passé sur notre présent fut brisé, et une multitude de puissances créatrices fut libérée dans tous les domaines <sup>13</sup>. »

Ce qui donne toute leur signification à ces remarques, c'est qu'entre-temps a été créé un mouvement politique, le Rassemblement ; cette ouverture politique conduit Trudeau à faire de la grève de l'amiante un événement susceptible de catalyser les forces d'opposition à Duplessis.

D'après lui, le mouvement syndical laissé à lui-même est incapable de travailler à une unité à long terme, de sorte que seule son implication avec d'autres mouvements démocrates, voire socialistes, peut conduire à l'édification d'une nouvelle gauche. Ainsi, à la suite du succès mitigé de la Conférence intersyndicale qui parvient à faire abolir la loi 5 en janvier 1949 (mais qui ne peut se reconstituer pour faire abolir une nouvelle version des lois antisyndicales connue sous les noms de lois 19 et 20, qui furent adoptées en janvier 1952), Trudeau fait l'analyse suivante :

---

<sup>13</sup> *Idem.*

« Les militants syndicaux furent ainsi confirmés dans leur conviction qu'ils devaient prendre une part de plus en plus active à la politique (...). Du reste, en ce domaine aussi la grève de l'amiante avait été un point de départ. Dès son congrès de 1949 la CTCC avait établi son premier comité d'action civique, transformé l'année d'après en comité d'action politique ; (...) De son côté, la Fédération des unions industrielles du Québec (CCT), qui précédemment avait donné un appui purement verbal et inefficace au parti CCF, s'orienta à son congrès de 1954 vers une action politique plus opérante ; et les éléments les plus dynamiques de ce mouvement en vinrent à préconiser un rassemblement des forces politiques progressistes au sein d'une nouvelle gauche <sup>14</sup>. »

Trudeau articule l'initiative qu'il a contribué à mettre sur pied autour du conflit syndical. Mais déjà, il est possible de mesurer de façon plus réaliste ce que, faute de mieux, l'on peut appeler les paramètres de cet engagement « à gauche » à partir de l'analyse qu'il fait des parties en présence. D'abord, il est antinationaliste et ce n'est donc pas un hasard qui conduit l'auteur à invoquer le CCF ; la raison de cela tient à la nature des convictions de Trudeau, mais également au fait que « l'école nationaliste ne recrute plus guère d'esprits modernes, et se range de plus en plus du côté du conservatisme <sup>15</sup> ». Ensuite, il est fédéraliste, mais dans un sens particulier :

« Car le Québec n'étant pas un vase clos, il est probable que nous pourrions continuer de nous en remettre - pour l'élaboration de notre destinée effective - aux influences extérieures, et que nous ne serions pas acculés à une révolution sanglante contre des superstructures démodées, comme ce fut le cas dans les catholiques et nationalistes Espagne, Mexique, Argentine, etc. - nous avons ici la soupape d'une économie continentale, et celle d'une constitution fédérale, où prédominent le pragmatisme, le laïcisme et le sens du devenir <sup>16</sup>. »

Il ajoute encore ceci qui clôt l'ouvrage et qui explique la nature de l'engagement à venir :

---

<sup>14</sup> *Idem*, p. 397.

<sup>15</sup> *Idem*, p. 396.

<sup>16</sup> *Idem*, p. 400.

« En collaborant au présent volume, mes camarades et moi ne sommes pas tombés victimes de ce qu'une mode cynique commence à appeler : *l'opium des intellectuels*. Si "notre cœur est avec ceux qui travaillent dans la mine" néanmoins nous ne sommes ni fascinés par un quelconque messianisme prolétarien, ni hallucinés par quelque mystique révolutionnaire. Mais dans *la conjoncture québécoise actuelle*, nous voyons bien que le seul véhicule puissant de renouveau c'est l'industrialisation ; et nous voyons aussi que ce véhicule ne nous porte vers la liberté et la justice que quand il est soumis à la force d'un syndicalisme éclairé et puissant <sup>17</sup>. »

Autrement dit, la grève de l'amiante constitue un point de départ permettant de saisir le cheminement des *trois colombes*, non seulement parce que leur participation commune à ce conflit leur fait prendre conscience du retard accumulé au Québec à l'époque aussi bien dans les domaines syndical, social et politique, mais surtout parce que l'analyse qu'ils feront, chacun à leur manière, de ce conflit, les conduit à établir les grandes lignes de la trajectoire qu'ils entendent suivre. Et nulle part cette rationalisation n'apparaît-elle plus clairement que dans les analyses que Trudeau fait dans son livre consacré à la grève.

À cet égard, il n'y aura de la part des trois hommes ni trahison, ni « saloperies <sup>18</sup> », mais bien une étonnante continuité. Toutefois, avant de pousser plus avant, nous remonterons rapidement en arrière afin de tracer les principaux traits de l'évolution des trois personnages. Si nous insistons davantage sur l'évolution de Jean Marchand par rapport à celle des deux autres, c'est parce qu'elle est moins connue d'abord <sup>19</sup>,

---

<sup>17</sup> *Idem*, p. 404.

<sup>18</sup> À cause du titre du pamphlet publié par Marcel Rioux au lendemain de l'« échec » référendaire : *Pour prendre publiquement congé de quelques salauds*, l'Hexagone, 1980, où il s'adresse à Jean Chrétien, André Ouellet et Claude Ryan, mais aussi à Trudeau.

<sup>19</sup> En effet, pour ce qui concerne Pierre Elliott Trudeau, il a déjà fait l'objet d'une demi-douzaine de biographies au moins et, à cet égard, quand il sera question de lui, nous n'aurons pas d'autres sources à consulter, quitte à les compléter là où elles s'avéreront déficientes. Quant à Gérard Pelletier, il rédige des *Souvenirs* dont seul le premier tome a paru. Il serait assez prétentieux d'anticiper sur ce qui reste à venir.

et qu'il est, des trois, celui qui assumera plus tard les plus lourdes responsabilités. En 1949, Jean Marchand est reconnu comme un syndicaliste influent au Québec ; ni Pelletier, ni Trudeau n'ont encore sa renommée.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
I. L'engagement : de 1949 à 1960

## 2. Déchronologie : Jean Marchand

[Retour à la table des matières](#)

Trudeau, Marchand et Pelletier sont tous trois nés à quelque dix mois d'intervalle à l'issue de la Première Guerre. Ils ont donc tous trois connu l'après-guerre et la Crise. Ils sont tous trois entrés à l'université au tout début des années quarante, en pleine Deuxième Guerre. Au départ, nous définirons la toile de fond commune aux trois personnages. Or, en l'espace d'à peine vingt et un ans, de 1918 à 1939, les sociétés canadienne et québécoise passent d'une guerre à l'autre et traversent deux crises économiques ; une première de courte durée au tout début des années vingt, une seconde, beaucoup plus importante et prolongée, de 1929 à 1939. Si la Crise des années trente est plus présente dans les esprits, rappelons que « les années 1920-1922 sont marquées par une récession qui est d'autant plus ressentie qu'elle affecte à la fois l'agriculture et l'industrie et que la baisse des prix est brutale <sup>20</sup> ». Entre les deux, on assiste à un essor économique excep-

---

<sup>20</sup> Cf. P.A. Linteau, René Durocher et J.C. Robert, *Histoire du Québec contemporain*, tome 1 : *De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 353.

tionnel dans le secteur industriel ; on appellera cette époque « les années folles ».

Sur la scène politique québécoise, depuis la victoire de Félix-Gabriel Marchand en 1897, un cousin du grand-père de Jean Marchand, les Libéraux apparaissent à toutes fins pratiques indélogeables. Se succèdent en effet à Québec S.-N. Parent (1900-1905), Lomer Gouin (1905-1920), puis Louis-Alexandre Taschereau (1920-1935) et enfin, Adélard Godbout (1935-1936).

Il faudra la rupture enclenchée par l'Action libérale nationale au sein de la coalition libérale, la courte remontée des Conservateurs au niveau fédéral et la création de l'Union nationale pour que Duplessis prenne le pouvoir une première fois pour un règne d'à peine trois ans, de 1936 à 1939.

De même, au gouvernement fédéral, c'est encore à un long règne libéral que nous assistons : Mackenzie King est premier ministre une première fois de 1921 à 1930, puis de nouveau, de 1935 à 1948 ; les Conservateurs de R.B. Bennett n'ont occupé le pouvoir que de 1930 à 1935, au plus fort de la Crise.

Ces longs monopoles de pouvoir libéral s'accompagnent de tactiques efficaces de manipulation de l'électorat d'une part, et d'autre part d'une compénétration de plus en plus serrée entre les intérêts économiques des trusts ou des monopoles et ceux des gouvernements en place.

La société québécoise, pour sa part, connaît à ce moment-là deux mutations profondes : elle subit une industrialisation accélérée qui contribuera à marginaliser complètement sa vocation agricole ; puis, elle subit une urbanisation rapide qui fera bientôt de Montréal le plus puissant pôle d'attraction économique et social de la province.

Ces deux dimensions, si elles ouvrent des perspectives nouvelles, n'en contribuent pas moins à disloquer les assises sociales traditionnelles. Ainsi, dans « Agir pour vivre ! », publié en 1927 dans *l'Actualité économique*, Esdras Minville, économiste à l'École des hautes études commerciales de Montréal, écrit :

« À partir de 1890, avec l'avènement de la grande industrie, (...) le petit et le moyen commerce, la moyenne et la petite industrie, (ont été réduits) en des proportions telles que, la rafale passée, il n'en restait plus pour ainsi dire que des vestiges épars <sup>21</sup>. »

Ces initiatives cessent sous l'effet d'un mouvement de centralisation « à la fois géographique et commerciale, déclenché aux États-Unis, étendu de ce côté-ci de la frontière et poursuivi depuis avec une intensité de plus en plus grande <sup>22</sup> ».

Plus loin, Minville précise :

« Il faut [au Québec] tenir compte de cet écrasant voisinage ; (...) il faut tenir compte de l'impérialisme américain, le plus insinuant, le plus entreprenant, le plus effronté de tous les impérialismes connus <sup>23</sup>. »

La conséquence de ceci est double : l'arrière-pays québécois est alors soumis à une exploitation de ses richesses naturelles qui seront exportées à peu près telles quelles, pendant que l'on assiste à « la contraction continue de notre province autour d'une ville, Montréal [où se concentre] toute une série de trusts, et de monopoles, [...] dont quelques-uns s'affrontent en attendant de s'entendre pour affronter les pouvoirs politiques eux-mêmes <sup>24</sup> ».

---

<sup>21</sup> Cf. Esdras Minville, *L'Économie du Québec et la science économique in Oeuvres complètes*, tome 1, Montréal, Fides et HEC, 1979, pp. 83-103, à la p. 85.

<sup>22</sup> *Idem*.

<sup>23</sup> *Idem*, p. 87.

<sup>24</sup> *Idem*, p. 89.

Pour ce qui touche plus spécifiquement la question syndicale, il est bien évident qu'une restructuration de cette ampleur dans l'économie aura des répercussions importantes sur la main-d'œuvre salariée ; mais il faut voir également, comme l'avait relevé E. Minville lui-même, que « plus grande sera la puissance de l'étranger, en particulier de l'Américain au Québec, plus il sera difficile de conserver aux syndicats ouvriers leur caractère national <sup>25</sup> ».

Ce genre de raisonnement, qui assimile l'industrialisation à l'américanisme, permettait d'argumenter en faveur de l'agriculturalisme, seule philosophie sociale apte à sauver les Canadiens français. C'est ainsi qu'en 1939, anticipant sur le redéploiement d'une stratégie économique étatiste de la part du gouvernement central, Esdras Minville écrit :

« Au point de vue sociologique, l'assurance-chômage, ainsi qu'un certain nombre d'autres mesures de législation sociale nous paraissent plus ou moins opportunes dans la province de Québec. Nous avons exposé assez longuement dans une annexe à notre mémoire sur le syndicalisme ouvrier la gravité du problème rural dans la province de Québec. Nous considérons pour notre part, et nous savons que la plupart des économistes et sociologues qui ont étudié la situation sont de cet avis, que la désertion des campagnes et l'extrême congestionnement des villes, notamment de Montréal, sont à l'origine même de l'instabilité économique actuelle. Toute mesure qui tendrait à améliorer encore le sort de l'ouvrier industriel, du moins à donner l'illusion que la vie de l'ouvrier urbain est de plus en plus sûre, plus facile, aboutirait presque fatalement à accélérer le mouvement de désertion des campagnes, à moins qu'on n'assure à la population rurale des avantages égaux <sup>26</sup>. »

Ce combat que les nationalistes mèneront contre l'industrialisation sera passablement marginalisé durant la Deuxième Guerre, mais ce ne

---

<sup>25</sup> Cf. « Le capital étranger » (1924), in *Oeuvres complètes*, tome 1, *op. cit.*, pp. 57-82, à la p. 73.

<sup>26</sup> Cf. Esdras Minville, *La Législation ouvrière et le régime social dans la province de Québec*, étude effectuée pour la commission Rowell-Sirois, Ottawa, 1939, p. 97 ; cité par Pierre Elliott Trudeau, « La Province de Québec au moment de la grève » in *La Grève de l'amiante*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, pp. 28-29.

sera que partie remise car on le verra resurgir par après avec le retour au pouvoir de Duplessis en 1944.

Dans ces conditions, le mouvement syndical sera conduit à mener une double offensive, à portée économique et sociale, à la fois contre les puissances de l'argent et la détérioration des conditions de vie des citoyens des villes. Cependant, nous aurons l'occasion de voir que ces revendications, loin d'être isolées les unes des autres, s'articulaient, bien au contraire, autour d'une philosophie de base qui affectait aussi bien l'éducation que les conditions de vie des orphelins ou celles des mères nécessiteuses.

C'est d'ailleurs un des volets les plus intéressants de l'activité sociale et politique des futures *trois colombes* : ils occuperont chacun un angle d'un triangle englobant la quasi-totalité des revendications sociales d'une époque.

Jean Marchand naît le 20 décembre 1918 à Champlain, près de Trois-Rivières ; il est le cadet d'une famille de six enfants.

La maison natale, construite en briques rouges, aujourd'hui recouverte de tôle, est située en face de la route qui conduit à la gare ; elle avait été bâtie au coût de cinq mille dollars par le notaire Marchand tout de suite après la guerre.

En 1921, Gustave Marchand meurt, emporté par une maladie de reins ; sa femme reste seule pour élever six enfants dont le plus jeune a trois ans.

Disposant en tout et pour tout du produit d'une assurance-vie de quelque cinq mille dollars, la famille Marchand demeure à Champlain jusqu'en 1929. À ce moment-là, les difficultés financières liées à de mauvais placements, dont l'un effectué auprès d'un oncle et l'autre auprès d'un employeur (afin de le convaincre d'embaucher Guy Mar-

chand, le second fils), forcent madame Marchand à déménager à Montréal afin d'être mieux en mesure de placer ses fils en âge de travailler.

La famille s'installe alors rue Hutchison, entre Bernard et Saint-Viateur ; c'est d'ailleurs pendant ce court séjour, à l'occasion de sorties effectuées au parc Outremont, que le jeune Jean Marchand rencontre pour la première fois Pierre Vadeboncœur qui devait également travailler plus tard à la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (la CTCC).

Néanmoins, l'effet de la crise se fait déjà sentir et, dans l'impossibilité où elle se trouve de pouvoir survivre en ville, madame Marchand retourne à Champlain, met la maison familiale en vente et s'installe à loyer dans une maison de ferme inconfortable et mal chauffée.

Jean Marchand ne reste pas longtemps au foyer ; il quitte Champlain en 1933 et il s'inscrit à l'académie Saint-Jean-Baptiste, dans le faubourg de Québec. À la suite d'une entente prise avec l'oncle emprunteur, celui-ci convient de rembourser la dette contractée auprès de madame Marchand en accueillant Jean chez lui, rue Lockwell, et en payant ses études.

Ses études primaires terminées, Jean Marchand obtient une bourse de quatre cents dollars qui lui permet d'entreprendre des études secondaires à l'Académie de Québec. De là, il passera à l'École des sciences sociales.

En 1939, trois élèves sont exemptés du baccalauréat et admis directement à l'École des sciences sociales de l'université Laval ; ce sont Jean-Pierre Després, Cyrille Felteau et Jean Marchand.

La même année, madame Marchand déménage à Québec et installe sa famille au troisième étage d'une maison de chambres de la rue Saint-Louis, entre Sainte-Ursule et d'Auteuil.

Durant ses années d'études universitaires, Jean Marchand doit travailler : l'été, il est embauché par la Canada Steamship Lines comme manœuvre ; à l'époque - et jusqu'à la fin des années cinquante -, la CSL exploitait entre autres trois bateaux de passagers qui faisaient la navette entre Montréal et Port-Alfred, avec escales à Québec, La Malbaie, Saint-Siméon et Tadoussac.

En tant que membre de l'Union internationale des débardeurs, il aura à cette occasion ses premiers contacts avec des ouvriers.

Pendant le reste de l'année, Marchand est sténographe au bureau de la police de la route, à l'époque un service distinct de la Sûreté du Québec.

Même s'il travaille tout en étudiant, il trouve également le temps de s'occuper quelque peu de vie étudiante. C'est ainsi qu'il devient président du comité artistique de l'université Laval, avec pour fonction de mettre sur pied des manifestations artistiques, comme de faire venir de France le chef d'orchestre Désiré Defauw, ou d'organiser un festival Beethoven.

Mais ce sont surtout les parties de cartes au Cercle universitaire, située alors au 29 rue Couillard, dans le vieux Québec, qui le retiennent. Le cercle abrite un restaurant, une salle avec deux tables de billard de même qu'un local affecté au journal *Le Carabin* (dont le rédacteur en chef en 1941-1942 est Fernand Jolicœur, un futur membre de la CTCC), où René Lévesque et Jacques Ferron font leurs premières armes d'écrivains <sup>27</sup>. C'est l'époque où les parties de *black-jack* réunissent pour la première fois, entre autres, les étudiants Robert Cliche, René Lévesque et Jean Marchand. C'est également l'époque où se crée à Québec un nouveau groupe d'intellectuels : André Giroux, Roger

---

<sup>27</sup> René Lévesque publie une courte pièce de théâtre dans *Le Carabin* (vol. I, no 1, 11 octobre 1941), Jacques Ferron, une nouvelle dans le vol. I, no 5, 22 novembre 1941.

Lemelin, Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Jean-Charles Fardeau et Albert Faucher. De leurs rangs sort une revue, où Jeanne Lapointe fera ses débuts de journaliste.

Le vendredi se réunissent régulièrement chez *Kerhulu* Robert Cliche, Jean-Charles Bonenfant, Gérard Bergeron, André Giroux et Roger Lemelin. Jean Marchand se joint parfois au groupe.

### *L'École des sciences sociales*

[Retour à la table des matières](#)

L'école des sciences sociales est mise sur pied en 1938 à l'instigation du père Georges-Henri Lévesque. Fortement influencé par ses maîtres à penser du Collège de Chicoutimi, en particulier par l'abbé F.-A. Savard et par Mgr Eugène Lapointe, fondateur du premier syndicat ouvrier catholique, le père Lévesque avait piloté le projet d'institutionnalisation des sciences sociales.

Inspirée par le travail accompli à l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal sous l'égide d'Édouard Montpetit, l'École des sciences sociales de Laval offre des cours de sociologie, d'économie, de méthodologie et de morale. Ces cours sont alimentés tout autant par le contenu de programmes semblables déjà mis en place ailleurs, à Lille en particulier, où le père Lévesque avait étudié, que par la doctrine sociale de l'Église.

Au départ, il s'est quand même trouvé des détracteurs pour s'opposer à un enseignement social distinct du droit, la « principale science sociale » selon le juge Ferdinand Roy, ou pour s'opposer à un pro-

gramme qui ne faisait pas une part suffisante à la doctrine sociale de l'Église <sup>28</sup>.

On peut se faire une idée de la philosophie qui anime son fondateur à travers des écrits comme « Service social et charité <sup>29</sup> ». Pour le père Lévesque, le service social tel qu'il existe jusque-là souffre d'un manque de coordination, mais pêche surtout par amateurisme. Il s'agit alors de rationaliser les efforts qui sont investis dans le service social de manière à ce qu'ils soient « guidés scientifiquement par les normes que nous fournissent les sciences sociales, la psychologie et la technique de l'action humaine. Envisagé spécialement sous cet aspect, le service social nous apparaît comme la rationalisation, l'organisation méthodique de la bienfaisance et de l'assistance <sup>30</sup> ».

Plus loin, l'auteur poursuit en posant la question de la finalité du service social :

« Mais à quoi vise cet ensemble d'efforts rationnels et vertueux ? À protéger la société [...]. En effet, le service social, ainsi que ce dernier mot l'indique, se propose vraiment de servir la société en la soignant dans ses membres souffrants, empêchant de ce fait que de tels membres ne deviennent un danger pour elle [...]. Ainsi le service social est-il un organisme naturel de la société comme le service civil, le service judiciaire, le service militaire <sup>31</sup>. »

---

<sup>28</sup> G.-H. Lévesque, « La première décennie de la Faculté des Sciences sociales à l'université Laval », colloque de la Société royale du Canada, auberge du mont Gabriel, octobre 1981, pp. 18-19. D'ailleurs l'opposition d'une fraction du clergé, jésuite surtout, ne sera pas négligeable et se poursuivra jusqu'à Rome, à deux reprises en 1946 et en 1947.

<sup>29</sup> Cf. Georges-Henri Lévesque, *Service social et Charité*, Cahiers de la faculté des sciences sociales de l'université Laval, éd. Cap Diamant, 1944, p. 4. Voir également G.-H. Lévesque, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, XV, 1974, p. 203.

<sup>30</sup> *Idem*, pp. 4-5.

<sup>31</sup> *Idem*, p. 6. En deuxième partie de son opuscule, l'auteur étudie les grandes lignes de la technique du service social. enquête, diagnostic, traitement, organisation (pp. 10-11).

Ce qu'il est intéressant de relever ici, c'est l'effort intellectuel qui vise à soumettre à une rationalité un champ laissé auparavant à l'initiative individuelle, civile ou religieuse.

La science sociale s'ouvre dès sa naissance en quelque sorte à une fonction de gestion sociale : la connaissance qu'on tire de la société sert en définitive à la modeler ou à la remodeler de manière à éliminer autant que faire se peut « ses membres souffrants ». Elle sert ainsi à former des intervenants laïcs.

Il s'ensuivra que l'École sera elle-même conduite à favoriser la déconfessionnalisation des institutions civiles comme les coopératives ou les syndicats afin de leur faire jouer un rôle plus efficace dans la société.

Paradoxalement toutefois, en prenant de la sorte ses distances à l'endroit du cléricalisme catholique, c'est également au nationalisme étroit que l'École s'oppose, proposant plutôt, dans les termes qui seront définis par Maurice Lamontagne, diplômé de la première génération, une « intégration lucide au nouveau fédéralisme canadien <sup>32</sup> ». On peut d'ailleurs prendre une mesure de cette réorientation dans l'évolution du père Lévesque lui-même ; il participe en effet à la critique du programme social-démocrate du CCF lors de son lancement en 1933, puis revient sur ses critiques dès 1939 et persuade le cardinal Villeneuve de signer en 1943 avec les évêques du Canada une déclaration « donnant la permission aux catholiques de voter pour le CCF <sup>33</sup> ».

Dès son ouverture, en octobre 1938, l'École des sciences sociales offre donc un programme complet, contrairement à ce qui se passe à

---

<sup>32</sup> Michael Behiels, « Le père Georges-Henri Lévesque et l'établissement des sciences sociales à Laval, 1938-1955 », in *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 52, no 3, pp. 335-376, aux p. 356, 375 et 376.

<sup>33</sup> *Idem*, pp. 360-361.

Montréal ou l'on ne dispense que des cours du soir deux fois par semaine.

Toutefois, avant de devenir une faculté universitaire en bonne et due forme, l'École est formellement rattachée à la faculté de philosophie jusqu'en 1943. Ce n'est qu'une fois autonome que la faculté crée des départements de sociologie, d'économique, de relations industrielles, ainsi qu'une école de service social.

Au début, l'École doit faire appel à des professeurs étrangers, essentiellement européens jusqu'à la guerre - les dominicains Eschman, un Allemand, et Delos, un Français - et américains pendant la guerre (entre autres le sociologue Everett Hughes <sup>34</sup>, tout en favorisant la spécialisation de ses meilleurs élèves à l'étranger : aux États-Unis pendant la guerre, en Europe par la suite.

« C'est ainsi que Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay sont partis à Harvard, le premier pour l'économique, l'autre pour la science politique ; Jean-Charles Falardeau à Chicago pour la sociologie ; Roger Marier à Washington pour le service social ; Albert Faucher à Toronto pour l'histoire économique ; Gérard Dion à Queen's pour les relations industrielles ; Eugène Bussièrès à différents endroits du Canada et des États-Unis pour des stages en éducation des adultes.

Après la guerre, d'autres sont partis, mais pour l'Europe cette fois [...], comme René Tremblay à Louvain, Léon Dion et Fernand Dumont à Paris, Gérard Bergeron à Genève <sup>35</sup>. »

À côté de cette expansion universitaire qui offre des débouchés aux meilleurs étudiants, s'ouvre pour les finissants la perspective d'une implication, en particulier dans le mouvement coopératif ; en effet, à l'instigation du père Lévesque toujours, le Conseil supérieur de la coopération, qu'il a contribué à mettre sur pied en 1939, s'établit à l'École.

---

<sup>34</sup> Cf. G.-H. Lévesque, « La première décennie ... », *op. cit.*, p. 11.

<sup>35</sup> *Idem*, p. 12.

Le problème des débouchés ne préoccupe pas uniquement les adversaires de l'École qui ne voient dans ses futurs finissants que d'éventuels chômeurs instruits, mais aussi les étudiants eux-mêmes qui se cherchent une voie d'avenir <sup>36</sup>. Traditionnellement, ce genre de problème ne se posait pas pour celui qui sortait des facultés comme le droit, la médecine ou le génie ; il se posera désormais avec acuité pour ces futurs « ingénieurs sociaux » formés à l'école du père Lévesque.

### *L'universitaire et le militant*

[Retour à la table des matières](#)

Parce que Jean Marchand s'est fort peu donné l'occasion d'élaborer sa pensée ou ses convictions par écrit, il peut s'avérer intéressant de jeter un coup d'œil sur ses travaux d'étudiant. On connaît deux textes de lui : le premier s'intitule *Étude sur la coercition* ; l'autre, *Nature et sources du socialisme*, est daté du premier mai 1942.

L'*Étude* est intéressante sur plus d'un point. Elle est le fruit d'un stage de recherche de deux ans, effectué auprès de la police de la route de la Sûreté provinciale. L'auteur semble avoir été particulièrement bouleversé par ce qu'il a vu et côtoyé :

« Cette enquête m'apprit [...] que la corruption et l'injustice ne se pratiquaient pas sous forme d'exception et en cachette, mais suivant un système bien établi et au grand jour. Je fus en mesure de constater le degré de moralité de nos fonctionnaires et le peu de soucis qu'ils ont du bien commun. J'ai suivi particulièrement les ravages que le patronage politique, ce ténia de nos démocraties, peut produire sur un organisme du gouvernement <sup>37</sup>. »

---

<sup>36</sup> Cf. l'article de Louis-Laurent Hardy, *Le Carabin*, II, 5, 29 novembre 1942.

<sup>37</sup> Jean Marchand, *Étude sur la coercition*, Université Laval, sans date, 31 pages, p. 2.

Sur ce constat vient se greffer une prise de position significative :

« La gangrène dont souffrent nos corps publics me jeta dans une grande consternation et me fit comprendre le besoin urgent de “médecins sociaux”<sup>38</sup>. »

Marchand avait à cette occasion été à même de constater à quel point les malversations et les détournements de fonds constituaient la base objective de l'augmentation des coûts de ce service public. Il conclut :

« Tant que le fonctionnarisme sera le refuge des incompetents et des gens plus ou moins honnêtes, nos administrations souffriront du même mal. Je crois que le plus grand tort qu'aura fait la démocratie chez nous sera d'avoir élargi les consciences<sup>39</sup>. »

Ensuite, le problème débouche sur un plan plus proprement politique :

« Je ne surprendrai personne en affirmant que l'influence politique joue le principal rôle dans la nomination des agents de la route. Cette intervention est générale dans tous les ministères du gouvernement ; toutefois, elle prend ici une gravité particulière. [...] Il arrive ce phénomène bizarre, facilement constatable dans les campagnes, que seuls obéissent à la loi ceux qui ont eu le malheur de perdre leurs élections. Les autres s'en moquent<sup>40</sup>. »

Parce que la concussion a atteint un tel niveau que le contrevenant peut à tout moment invoquer ses connexions politiques pour se faire blanchir de n'importe quelle infraction, parce que le patronage entraîne une transformation complète des effectifs à chaque changement de régime, la force constabulaire est complètement pourrie.

---

<sup>38</sup> *Idem.*

<sup>39</sup> *Idem*, p. 16.

<sup>40</sup> *Idem*, p. 17.

« Je n'ignorais pas l'existence de ces manœuvres malhonnêtes, mais ce qui m'étonna et me dégoûta fut de constater leur érection en doctrine, en principe d'action, et la crânerie qu'on met dans leur application. [...] Peu après le grand dérangement de 1939, on traita d'une façon réellement dégoûtante certains vieux employés qui fondèrent le service <sup>41</sup>. »

Les recommandations de l'étudiant face à cet état de choses vont depuis la réorganisation du corps de police, en passant par la centralisation de diverses branches de la Sûreté qui possèdent trop d'autonomie, jusqu'au redressement moral des employés.

Il est pourtant un aspect dans tout ce régime de malversations sur lequel Jean Marchand revient régulièrement : il impute les tares du système à la démocratie, sans autre précision, et c'est elle qu'il charge de l'entière responsabilité du patronage, un peu comme si le terme de démocratie ne pouvait s'accommoder d'autre chose que de politicaille et de mesquinerie bureaucratique.

Le second texte, quant à lui, est une thèse présentée pour l'obtention du titre de bachelier. *Nature et sources du socialisme* est un court texte qui traite essentiellement de quelques grands courants socialistes - Fourier, Saint-Simon, Proudhon et Owen - pour s'attarder quelque peu sur Marx et le sort du marxisme <sup>42</sup>.

Le prétexte de l'analyse mérite d'être relevé : c'est « après avoir commencé une étude sur les relations de la coopération et du socialisme » et devant « la pauvreté de [s]es connaissances historiques » sur ce dernier thème que l'auteur entreprend de « combler cette lacune ». Pourtant, les documents indispensables lui faisant défaut, qui lui auraient permis d'étudier les principaux théoriciens du socialisme, il a choisi de se rabattre sur cinq auteurs seulement.

---

<sup>41</sup> Idem, pp. 20-21.

<sup>42</sup> Cf. Jean Marchand, *Nature et sources du socialisme*, Québec, 1er mai 1942, 44 p. Malheureusement, la version en dépôt aux Archives et livres rares de la bibliothèque de l'université Laval est amputée d'une section 5 consacrée à Marx et d'un chapitre « d » : « Le sort du marxisme ».

Après avoir fait le tour de certaines doctrines égalitaristes classiques chez Thomas More, Campanella, Morelly ou Mably, entre autres, l'auteur conclut qu'« il ne semble donc pas juste de parler de socialisme avant le XIXe siècle <sup>43</sup> » et il précise :

« Ce n'est qu'aux époques récentes de notre histoire où la grande lutte des éléments sociaux née de l'industrialisation systématique grandissante a déterminé la constitution d'un prolétariat, d'une classe ouvrière, où l'instinct, le sens de la solidarité se créent peu à peu dans une masse de plus en plus vaste et profonde, que l'idée d'association cesse d'être une notion purement morale, se précise et prend un caractère sans cesse plus concret et positif d'institution nécessaire et permanente. L'association prend conscience d'elle-même, se systématise, se donne un objet, des règles, des formes juridiques, participe d'un mouvement ou rythme sans cesse amplifié et dont les ondes soulèvent une masse de population constamment plus considérable <sup>44</sup>. »

S'il semble être ici question de syndicalisme plutôt que de socialisme, l'auteur revient plus avant sur son sujet dans une section intitulée justement « Qu'est-ce que le socialisme ? » Il établit alors une distinction entre le « socialisme objectif » et le « socialisme théorique issu des cerveaux des sociologues » ; la première forme de socialisme « fut un cri de douleur lancé par les travailleurs qui subissent l'exploitation des capitalistes industriels <sup>45</sup> ». L'auteur poursuit :

« Ce que nous retenons de cette brève analyse est le sentiment de haine, d'opposition, à l'origine du socialisme. Ce caractère imprégnera profondément toute son histoire et sera grandement exploité par les agitateurs <sup>46</sup>. »

À moins de les interpréter à la lumière de ce qui va advenir de leur rédacteur, on ne peut pas tirer grand-chose de ces textes si ce n'est

---

<sup>43</sup> *Idem*, p. 8.

<sup>44</sup> *Idem*.

<sup>45</sup> *Idem*, p. 10.

<sup>46</sup> *Idem*.

l'expression d'un dégoût face à la magouille politique et bureaucratique, et celle, mal définie, de la légitimité de la fierté ouvrière.

L'autre question importante au cours de ces années de guerre est le tiraillement entre l'appui quasiment atavique apporté par les Canadiens français à la doctrine corporatiste et celui qui est sollicité par le général de Gaulle dans son « Appel » à la France libre, le 18 juin 1940.

On a donc d'un côté un attachement particulier pour le maréchal Pétain <sup>47</sup>, doublé d'un certain crédit accordé au *Duce*, voire même à Codreanu, le leader roumain des Faisceaux - avec moins de sympathie ouverte pour Hitler cependant - tandis que, de l'autre, les gaullistes cherchent à faire valoir leurs thèses. C'est afin de contrer cette adhésion trop unanime des Canadiens français à l'endroit de Pétain que de Gaulle dépêche au Québec l'amiral d'Argenlieu, en 1942.

La guerre et surtout le plébiscite favorisent ainsi un renouvellement du ferment nationaliste à Québec. Paul Bouchard se pose comme le représentant de cette tendance ; en janvier 1936, il fonde *La Nation*, journal indépendantiste qui a pour devise : « Pour un État libre français en Amérique » ; ses troupes formaient les Faisceaux républicains.

Ayant déjà pris quelque distance à l'endroit du nationalisme du chanoine Lionel Groulx, Bouchard se présentait comme indépendant, c'est-à-dire à la fois critique à l'endroit de la domination que l'Angleterre exerçait toujours sur les affaires canadiennes, et laïc.

---

<sup>47</sup> Attachement qui s'exprime, par exemple, dans un pamphlet de l'École sociale populaire de Montréal publié en 1941 et intitulé : *La Reconstruction de la France. L'oeuvre du maréchal Pétain jugée par les catholiques français. Il s'agissait de la reproduction d'une plaquette publiée à Vichy en août 1940 par Paul Beaudoin et reproduite dans *Le Devoir* du 23 novembre de la même année.*

Si Jean Marchand n'est pas particulièrement impliqué comme étudiant, il l'est en tant que militant ; il se joint au groupe des Faisceaux séparatistes de Bouchard et participe à un projet bizarre où il est question de voler des armes à la Citadelle de Québec. Selon Gérard Pelletier en tout cas, l'affaire fera long feu dans la mesure où, faute de stratégie précise, Marchand laissera tomber Bouchard et ses Faisceaux <sup>48</sup>.

Plus tard, lors d'élections partielles tenues en février 1942 dans la ville de Québec, Paul Bouchard sera un candidat nationaliste, appuyé en sous-main, prétend-on, par l'Union nationale, contre Louis Saint-Laurent. Il s'exile par la suite au Mexique pour la durée de la guerre et ne rentrera qu'en 1945, à la fin des hostilités, pour être nommé fonctionnaire par Duplessis. Il deviendra rédacteur du journal *Le Temps* de l'Union nationale et rédigera par la suite plusieurs ouvrages pour ce même parti, notamment *Administration de la province de Québec*.

### *Le contexte syndical*

[Retour à la table des matières](#)

Entre-temps, les années de guerre taxent considérablement les populations civiles ; ce sont aussi des années qui marquent l'intervention à un niveau jamais égalé de l'État dans l'économie. Entre 1939 et 1945, le gouvernement fédéral aura adopté quelque 6414 arrêtés en conseil en vertu de la Loi des mesures de guerre, s'immisçant dans tous les recoins de la vie économique : il régira aussi bien les taux de rémunération et le versement des primes que la mobilité de la main-d'œuvre. Cette stratégie à l'avantage de contourner le Parlement et l'un de ses résultats les plus marquants sera l'accroissement du nombre de fonctionnaires fédéraux, qui passeront de 46 000 à 116 000 en six

---

<sup>48</sup> Gérard Pelletier, *op. cit.*, p. 29.

ans <sup>49</sup>. Mais déjà, on prépare l'après-guerre ; c'est en 1942 que sont diffusés le rapport Beveridge en Angleterre et le rapport Marsh au Canada, qui font les belles heures des interventions des intellectuels et des clercs dans tous les journaux du Québec. Ces rapports proposent tous deux une reconversion de l'étatisme : l'implication des gouvernements dans l'économie de guerre ne devrait pas faire place à un désengagement pur et simple, mais plutôt se redéployer dans la production de services sociaux comme la santé et l'éducation ; ils proposent donc ni plus ni moins que le passage du *Warfare State* au *Welfare State*.

Mais il n'y a pas que le fédéral qui soit en cause, puisque l'ensemble du mouvement syndical est compromis dans l'effort de guerre. En effet, dès septembre 38, les syndicats avaient assuré le gouvernement de leur collaboration afin de prévenir l'irruption de conflits de travail pendant la durée des hostilités ; ainsi, la grève était interdite entre autres pour des questions salariales, mais pas pour des motifs de reconnaissance syndicale.

Cette socialisation du travail permet au mouvement syndical catholique d'accroître ses effectifs, ainsi qu'en témoigne le tableau de la page suivante qui confronte l'évolution de l'augmentation des membres et les mouvements syndicaux de 1921 à 1951.

Une des raisons de cette croissance tient essentiellement à l'égalité des chances de toutes les associations ouvrières face à l'enjeu économique et, en particulier, à la rémunération. En effet, par le passé, les syndicats catholiques étaient désavantagés à ce chapitre par rapport aux unions internationales, leur faible puissance d'une part, leur concentration dans les secteurs plus traditionnels d'autre part les ayant forcés à négocier des salaires beaucoup plus bas que ceux que pou-

---

<sup>49</sup> Robert Bothwell, Ian Drummond, John English, *Canada since 1945. Power, Politics and Provincialism*, University of Toronto Press, 1981, p. 71.

vaient aller chercher les unions internationales qui regroupaient les gens de métiers et qui négociaient avec de puissants monopoles.

### **Croissance des effectifs de la CTCC**

1921 : 26 000 membres, 4 conseils centraux, aucune fédération, 80 syndicats dans 21 villes ;

1936 : 43 000 membres, 9 conseils centraux, 8 fédérations, 7 conseils de métiers, 137 syndicats dans 36 villes ;

1946 : 65 000 membres, 13 conseils syndicaux centraux, 14 fédérations, 270 syndicats dans 70 villes ;

1951 : 91 000 membres, 15 conseils centraux, 16 fédérations, 395 syndicats dans 82 villes.

Source : A. Charpentier, *Montée triomphante de la CTCC*, Montréal, 1951, p. 53.

Une fois que le salaire fut soustrait à la négociation entre patrons et syndicats ouvriers et que cette négociation fut transférée en période de guerre à un organisme fédéral, le Conseil national du travail - auprès duquel la CTCC avait un représentant -, il y eut d'abord un rajustement à la hausse des rémunérations ; cela se fit presque automatiquement dans les secteurs jusque-là défavorisés. Il y eut ensuite un envenimement des affrontements intersyndicaux en faveur de la reconnaissance syndicale. Ainsi, durant ces années de guerre, la question de la démocratie syndicale au niveau de la représentativité de l'union devint l'enjeu principal.

C'est pourquoi le conflit auquel est mêlé Jean Marchand, dès son entrée en fonction à la Fédération de la pulpe et du papier, sera d'une si grande importance.

Les syndicats catholiques se trouveront une légitimité sociale nouvelle, puisqu'ils sont désormais en mesure de contrer l'attrance économique ou salariale exercée par les syndicats « neutres » sur une classe ouvrière francophone et catholique.

Il y a plusieurs raisons à cela mais celle que l'on peut retenir, pour le moment, est la suivante : historiquement, les syndicats catholiques avaient pu se développer grâce à l'existence d'un patronat français et catholique plus ou moins important et à la pression du clergé. Cette pression du clergé ne consistait pas seulement à proposer aux patrons catholiques de favoriser des syndicats catholiques, elle se manifestait directement par l'entremise des œuvres économiques de l'Église ; ainsi les fabriques, les couvents, les monastères et en général toutes les communautés religieuses exigeaient autant que possible que le travail fût effectué par des ouvriers affiliés à des syndicats catholiques. Or, aussi importants qu'aient été ces moyens de pression depuis le début du siècle, il n'en restait pas moins qu'un déplacement vers des entreprises non francophones et non catholiques, c'est-à-dire du côté du capital anglo-canadien et surtout américain, s'imposait si les centrales catholiques et le clergé catholique ne voulaient pas voir leur influence sociale baisser de façon dramatique, et la province s'industrialiser sous la pression du capital américain.

« Les catholiques ont le devoir d'encourager les organisations professionnelles qui prennent pour guide de leur action la doctrine sociale de l'Église [...]. Voilà pourquoi, nos très chers frères, à plusieurs reprises déjà [...] nous avons fortement recommandé la CTCC et nous avons rappelé le devoir de tous, à quelque classe sociale qu'ils appartiennent, de soutenir et de favoriser les syndicats qui lui sont affiliés <sup>50</sup>. »

Il s'ensuit que la guerre inaugure une ère nouvelle pour les syndicats catholiques ; elle précipite en effet les uns contre les autres les

---

<sup>50</sup> Lettre pastorale collective sur le problème ouvrier, no 104, (19417). Cité en « Avant-propos » in Alfred Charpentier, *Montée triomphante de la CTCC*, Montréal, 1951, pp. 7-8.

unions internationales et les syndicats catholiques dans une confrontation d'un nouvel ordre.

Après Beauharnois en 1940, où une grève avait déjà été menée sur cette question précise, c'est au Saguenay-Lac Saint-Jean que la lutte se poursuivra.

C'est donc un euphémisme qu'Alfred Charpentier exprime quand il écrit que, de 1935 à 1951, la CTCC entre dans « une période d'expansion et de maturité, accompagnée d'adversités nombreuses <sup>51</sup> », puisque c'est une véritable métamorphose que la Centrale connaît à cette occasion.

Sur le plan idéologique, la CTCC souscrit toujours, à l'époque, au corporatisme et au cléricisme, tout en intervenant, sur le plan politique, à la fois en faveur du nationalisme et du fédéralisme :

« [...] notre mouvement [s'est rangé] en arrière de l'autonomie provinciale dans le domaine social [...] et a] opté définitivement pour le fédéralisme politique et social et non la dictature centralisée <sup>52</sup>. »

Cet accommodement durera jusqu'au départ de Marchand en 1965, avec toutes les contradictions que suscitera l'arrivée massive de nouveaux adhérents d'une part, et l'obligation dans laquelle se trouveront ses leaders de composer avec des pressions politiques contradictoires d'autre part.

Gérard Picard, qui sera président de la Centrale en 1946, écrit que « le corporatisme est donc bien conforme à la doctrine sociale de l'Église <sup>53</sup> ».

---

<sup>51</sup> Cf. *Montée triomphante de la CTCC*, Montréal, 1951, p. 13.

<sup>52</sup> A. Charpentier, *idem*, p. 115.

<sup>53</sup> G. Picard, « Association professionnelle et corporation », in *Action nationale*, vol. XI, 1938, p. 387. Cité par C. Archibald, *Un Québec corporatiste ?*, Hull, Éditions Asticou, 1984, p. 58.

C'est dire que les dimensions corporatiste et confessionnelle sont très présentes à la CTCC ; et c'est sur cette toile de fond que se joue le premier conflit dans lequel Jean Marchand est impliqué. En d'autres termes, le corporatisme est toujours omniprésent de sorte que si l'industrialisation peut apparaître comme inéluctable depuis l'École des sciences sociales, ses conséquences n'ont pas vraiment atteint le syndicalisme catholique. Voici ce que prévoyait l'encyclique *Divini Redemptoris*, en matière économique :

« Et si l'on considère l'ensemble de la vie économique, ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et inter-professionnelles [...] ce qu'on appelait la Corporation [...] que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entraide mutuelle de la justice et de la charité <sup>54</sup>. »

C'est ce genre d'approche qui continuera d'inspirer la centrale catholique tout au long des années quarante.

La promotion du printemps 1942, la deuxième dans les annales de l'École des sciences sociales, ne comprend que huit étudiants : l'archiduc Rodolphe d'Autriche et Élisabeth d'Autriche, sa sœur, Alphonse Devaux, Charles-Édouard Garneau, Anna Baté, Arthur Tremblay, Louis-Laurent Hardy et Jean Marchand.

Pendant que ses collègues d'université sont mobilisés pour aller travailler dans les fermes de la Saskatchewan où subsiste une importante pénurie de main-d'œuvre - même l'archiduc s'y rendra ! -, Jean Marchand doit se chercher du travail.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que Jean Marchand n'adhère pas au syndicalisme par conviction.

---

<sup>54</sup> Cf. L'encyclique *Divini Redemptoris* de Pie XII. Cité par C. Archibald, *op. cit.*, p. 58.

Une fois ses études à l'École des sciences sociales terminées, il est d'abord question qu'il travaille avec les Pêcheurs unis.

Ce n'est qu'à la suite d'une première déconvenue qu'il est embauché, à l'été 42, comme organisateur syndical par Philippe Lessard, président de la Fédération de la pulpe et du papier, à l'instigation d'ailleurs du père Lévesque.

Si, en temps de guerre, tous les finissants sont en principe appelés sous les drapeaux et si même les employeurs ont ordre de n'engager personne en âge de servir, Jean Marchand est réformé en raison des séquelles laissées par un accident de ski survenu sur les Plaines d'Abraham quelques hivers plus tôt et qui le laisse infirme à vie.

En effet, à la suite d'un « arrêté en conseil en date du 27 juin 1941, aucune personne du sexe masculin, âgée de 18 à 45 ans, ne peut trouver un emploi dans le service civil [sic], à moins qu'elle ne puisse présenter un certificat médical des autorités militaires, établissant qu'elle est inapte au service militaire <sup>55</sup> » .

Dès ses débuts de militant syndical, Marchand est mêlé à l'une des plus importantes grèves de toute la guerre, un conflit à trois en quelque sorte où, à l'affrontement entre les syndicats catholiques et la Price Brothers vient s'ajouter une profonde rivalité intersyndicale entre la CTCC et les unions internationales.

Dans sa *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, Louis-Laurent Hardy relève que « la lutte confessionnelle est un des faits saillants de ces années [...]. À la suite d'une attaque concertée des unions internationales et devant l'opposition de certains employeurs,

---

<sup>55</sup> Cf. André Laurendeau, *La Crise de la conscription*, 1942, Éditions du Jour, 1962, p. 128, où l'auteur reprend ici un extrait du discours prononcé à la Chambre des communes par Maxime Raymond.

la CTCC fut amenée, en 1941-1942, à modifier son attitude en matière de confessionnalité <sup>56</sup> ».

Puis, citant le R. P. J. Cousineau, Hardy poursuit :

« Un certain Robert Haddow, reconnu depuis comme communiste [...] avait pris la tête de ce mouvement dangereux et puissant et voulait effacer de notre province le syndicalisme catholique. La réaction fut alors profonde : on était au temps du plébiscite sur la conscription. Elle se manifesta surtout au Lac Saint-Jean et à Sorel <sup>57</sup>. »

Le plébiscite en question avait été tenu le 27 avril 1942 et avait profondément mécontenté les Canadiens français à qui le premier ministre Mackenzie King et surtout son lieutenant québécois, Ernest Lapointe, avaient promis de ne jamais les forcer à servir la cause de l'Empire. Celui-ci avait été tenu, en fait, pour les dégager d'une promesse électorale qui avait permis de reporter les Libéraux fédéraux au pouvoir en 1939. Le résultat du scrutin confirme la polarisation des communautés francophones et anglophones au Canada.

À ce moment-là, deux conflits distincts et pourtant reliés se déroulent en même temps au Saguenay-Lac Saint-Jean : l'un oppose l'Aluminium Co. of Canada, l'autre, la Price Brothers au Syndicat catholique national.

Dans le premier cas, les unions internationales veulent contester la légitimité de la représentation du syndicat catholique dans l'usine, tandis que dans le second cas, le syndicat catholique entend profiter d'un renouvellement de contrat pour se substituer à l'union internationale.

Le premier affrontement ne débouchera pas sur la grève ; déjà, avant même qu'elle n'éclate, aussi bien le conseil municipal de Chicoutimi que la Société Saint-Jean-Baptiste appuient le Syndicat catho-

---

<sup>56</sup> Montréal, l'Hexagone, 1958, p. 87.

<sup>57</sup> *Idem.*

lique national dans sa revendication, de sorte que la percée qu'entendent faire les unions internationales avorte complètement <sup>58</sup>.

Ainsi, quand surgira le conflit à la Price, les édiles municipaux et les élites locales seront déjà sensibilisés, voire même mobilisés, face à l'affrontement entre unions internationales et syndicat catholique. Pourtant, si dans un cas il s'agit de conserver des acquis, dans l'autre il est plutôt question de démocratie syndicale. Il y a donc maraudage et débat sur la légitimité syndicale. Derrière la question de la majorité, c'est tout le problème du monopole syndical qui se pose alors.

Le clergé n'est pas absent de la lutte : *Le Progrès du Saguenay* du 4 mars reproduit une lettre de Mgr Melançon adressée aux ouvriers : « Nous avons tenu, chers ouvriers, à vous rappeler votre devoir, comme catholiques, dans la lutte qui se livre actuellement parmi vous <sup>59</sup>. » La même livraison du journal reproduit un communiqué intitulé « Après Beauharnois... Price ? <sup>60</sup> » où Jean Marchand établit un parallèle entre la lutte qu'avaient menée les travailleurs à Beauharnois en décembre 1940 pour la reconnaissance des syndicats catholiques et celle qui allait se livrer à la Price.

Dans les semaines qui suivent, ce journal fera une large place à la revendication des ouvriers de la Price Brothers ; au cours de ces semaines en effet le conflit s'étend rapidement. En avril, ce sont les usines de Riverbend, de Kénogami et de Jonquière ; au début du mois de juin, c'est au tour de l'usine de la Lake Saint John à Dolbeau, où 365 ouvriers seront impliqués. « Cette interruption des activités aux grandes papeteries de la Price Bros. affecte environ 1200 ou 1300 travailleurs <sup>61</sup>. »

---

<sup>58</sup> Cf. *Le Progrès du Saguenay*, 7 janvier 1943, p. 1.

<sup>59</sup> *Idem*, p. 1.

<sup>60</sup> *Idem*, p. 7.

<sup>61</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 8 avril 1943, p. 1.

La dimension politique et nationale du conflit apparaît alors clairement :

« Dans cette grève, il ne s'agit pas de réclamation d'un salaire plus élevé ou d'autres demandes d'ordre matériel. C'est une grève de principe... Des ouvriers canadiens-français et catholiques réclament le droit d'être représentés auprès de la compagnie Price Bros. par une union canadienne-française et catholique et non par une union neutre et américaine, comme l'exigent les employeurs <sup>62</sup>. »

Comme cela s'était produit dans le cas de l'affrontement larvé entre l'Aluminium Co. of Canada et les syndicats nationaux, le conflit suscite une remarquable solidarité régionale. Une « grande souscription populaire pour subvenir aux besoins des familles [d']ouvriers remporte le plus grand succès » à la mi-avril <sup>63</sup>.

Parce qu'il ne saurait être question de tolérer un arrêt de travail en pleine guerre, le gouvernement provincial intervient alors et adopte l'arrêté en conseil no 1012 prévoyant la nomination d'un conseil d'arbitrage pour le cas où il n'y aurait pas de solution négociée en vue <sup>64</sup>.

Parce que cette mesure ne suffit pas, c'est avec la promesse de la mise sur pied d'une commission d'enquête que le travail reprend finalement.

Le 27 avril, les juges Alfred Prévost et Garon Pratt de Québec ainsi que le juge McDougall de Montréal sont nommés commissaires <sup>65</sup>. La Commission Prévost fera enquête aux usines Price au printemps, ainsi qu'à l'usine de la Lake Saint John à l'été.

---

<sup>62</sup> *Idem.*

<sup>63</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 15 avril 1943, p. 1.

<sup>64</sup> *Idem*, 22 avril, p. 3.

<sup>65</sup> Les conditions de réouverture des moulins prévoient également le réembauchage de tous les ouvriers congédiés depuis le 1er janvier 1943 et la non-discrimination à l'endroit des grévistes. *Cf. Le Progrès...*, 28 avril 1943, p. 1.

Parmi ses recommandations, la Commission propose de laisser à l'ouvrier le libre choix de son union ou de son syndicat ; elle recommande également que les parties établissent des relations sur une base plus équitable ; elle s'oppose en outre à la discrimination exercée par des patrons contre certains ouvriers à cause de leur allégeance syndicale ; elle veut également obliger les patrons à négocier une convention collective si tel est le désir de plus de la moitié du personnel de l'entreprise ; enfin, elle propose d'instituer l'arbitrage obligatoire et prévoit la création d'un tribunal du travail <sup>66</sup>.

À plus long terme toutefois, les commissaires proposent ni plus ni moins que le gouvernement dote le Québec d'un véritable code du travail. Ils précisent que « c'est l'absence d'une législation adéquate qui a permis le conflit » et ajoutent que « le nombre de ces différends augmentera aussi longtemps que le législateur n'interviendra pas pour établir, par des règles justes et équitables, les conditions dans lesquelles ce genre de contrat pourra être formé, ainsi que pour procurer aux parties qui l'auront conclu le moyen d'en assurer l'exécution. Et le rapport Prévost de conclure par des propositions détaillées en matière de liberté syndicale, de contrats collectifs et de tribunaux du travail <sup>67</sup>. »

Le gouvernement donne suite à ces recommandations en déposant les lois 2 et 3 en janvier 1944, cette dernière créant la Commission des relations ouvrières.

« Néanmoins, le mois suivant, des porte-parole du Conseil du travail de Montréal, du Congrès canadien du travail et du Congrès des métiers et du travail viennent en délégation conjointe présenter un mémoire au cabinet provincial. Les projets de loi 2 et 3 [de continuer le mémoire] sont indiscutablement considérés par le mouvement ouvrier du Québec comme étant destinés à détruire les organisations ouvrières établies <sup>68</sup>. »

---

<sup>66</sup> *Le Progrès du Saguenay*, 23 septembre 1943, p. 3. Voir également *Le Travail et la vie syndicale*, vol. XIX, no 10, octobre 1943, p. 5.

<sup>67</sup> Cf. Roger Chartier, « Modification de la Loi des relations ouvrières », *Relations industrielles*, 15, 1er janvier 1960, pp. 102-114, à la p. 103.

<sup>68</sup> *Idem*, pp. 104-105.

Or, ce projet, tout contesté qu'il soit par les organisations syndicales, n'en est pas moins approuvé par le secrétaire général de la CTCC, Gérard Picard.

Le conflit syndical au Saguenay-Lac Saint-Jean aura dès lors été important à plus d'un titre : d'abord il aura contribué à affermir la place et l'importance de Jean Marchand à la CTCC, qui gravira rapidement les échelons de la Centrale, devenant directeur de la Fédération des cercles d'études en septembre 1946 ; il représentera ainsi la Fédération <sup>69</sup> au bureau confédéral, puis deviendra président du Comité de recherches et d'études - dont Alfred Charpentier est devenu le directeur depuis sa défaite aux mains de Gérard Picard à l'élection à la présidence de 1946.

Cette présidence de comité lui permet d'avoir la main haute sur le journal *Le Travail*, dont le tirage fera d'ailleurs un bond de 11 000 à 17 000 exemplaires entre janvier et août 1947 <sup>70</sup>.

Ensuite et surtout, cet affrontement révèle un style nouveau dans les grèves que mène la Centrale, et chez Jean Marchand, un style plus agressif où l'ouverture sur la dimension sociale de la confrontation revêt une plus grande importance par rapport aux enjeux strictement économiques ; enfin, cette grève révèle d'ores et déjà à quel point le syndicalisme catholique est un enjeu qui dépasse le cadre des syndiqués et trouve ses appuis non seulement dans l'Église, mais également auprès de certains pouvoirs municipaux.

Il importe de souligner à cet égard que ce sera une des stratégies de Duplessis que de chercher désormais à isoler le mouvement syndical de ses alliés et de briser les sympathies qui pouvaient lier certaines

---

<sup>69</sup> *Procès-verbal du 26e congrès de la CTCC, Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 septembre 1946, p. 277.*

<sup>70</sup> *Procès-verbal du 27e congrès, Hull, 19 au 23 septembre 1948, pp. 110-116.*

factions du clergé aux grévistes. Sous cet angle-là, la grève de Thetford en 1949 marque bien la fin de l'implication de l'Église aux côtés des syndicats et la forcera ainsi à adopter une position de repli qui mènera la centrale catholique à une laïcisation complète du mouvement en 1961.

### *Le syndicaliste*

[Retour à la table des matières](#)

Jean-Marie Nadeau a écrit, en 1944, au sujet de la Deuxième Guerre, qu'elle aura constitué une véritable « révolution industrielle » pour le Canada, et par conséquent pour le Québec <sup>71</sup>. Est-ce par hasard que Gérard Pelletier reprend la formule dans ses *Souvenirs* ?

« Il faudrait une longue étude pour expliquer tous les facteurs qui firent de nous une génération nouvelle au sens fort, c'est-à-dire nettement coupée de la précédente. Nous étions issus d'une révolution industrielle majeure qui, entre 1939 et 1945, avait radicalement transformé la société québécoise. Mais les puissants du jour n'en savaient rien encore et nous-mêmes n'en étions conscients qu'à demi. C'est notre insertion dans la vie adulte qui allait nous éveiller tout à fait <sup>72</sup>. »

Il peut être utile de s'arrêter à l'expression *révolution industrielle*. C'est sur une analyse semblable à celle de Nadeau que s'appuient non seulement Pelletier, mais également Trudeau et Marchand.

La Deuxième Guerre mondiale aura deux conséquences fondamentales pour l'économie et la société canadiennes : on assiste en premier lieu à une industrialisation accélérée et également à une intervention soutenue et importante de l'État dans l'économie.

---

<sup>71</sup> Cf. *Horizons d'après-guerre. Essais de politique économique canadienne*, L. Parizeau et Cie, 1944, p. 144.

<sup>72</sup> *Op. cit.*, p. 58.

Le Canada, au moment de son entrée en guerre, est un pays à vocation agricole et minière alors qu'à la fin des hostilités ce sera déjà une puissance industrielle de première importance. Au même moment, l'arrivée massive des femmes sur le marché du travail bouleverse les cadres sociaux traditionnels et la structure socio-professionnelle.

De surcroît, le mouvement syndical est fort compromis dans cet étatisme de guerre ; la CTCC, par exemple, siège sur pas moins de dix organismes fédéraux, alors qu'au même moment, en 1942, elle n'est représentée qu'auprès de deux organismes provinciaux <sup>73</sup>.

Aussi, une des façons de voir le travail qui sera mené par les militants syndicaux dans l'après-guerre - et ce sera la perception notamment de Trudeau -, c'est de l'envisager comme une volonté de faire émerger le syndicalisme à l'âge industriel en le débarrassant des éléments corporatistes et nationalistes qui le contaminaient jusque-là, bref de le faire sortir de la « mystique syndicale », comme l'appelait encore Alfred Charpentier <sup>74</sup>. Aussi, un analyste a-t-il pu écrire :

« Pendant cette période, dite de maturation [il s'agit des années 1940-1960], la définition de soi de la CTCC est l'objet d'une mutation assez profonde. Les années 40 à 50 nous apparaissent comme une phase de gestation et de transition alors que la redéfinition de soi se précise et se concrétise graduellement pendant les années 50. La CTCC se définit alors premièrement comme un mouvement syndical et secondairement comme un mouvement socio-national. Les préoccupations d'ordre économique ou syndical l'emportent sur les préoccupations socio-culturelles. C'est le patronat et non plus l'industrialisation qui est identifié comme adversaire principal <sup>75</sup>. »

---

<sup>73</sup> Cf. *Le Travail et la vie syndicale*, vol. XVIII, no 9, septembre 1942.

<sup>74</sup> Le thème de la « mystique syndicale » est un des sujets qui doivent être abordés aux journées d'études prévues pour les 22 et 23 janvier 1944 à Sherbrooke. Cf. *Le Travail*, vol. XIX, no 12, décembre 1943.

<sup>75</sup> Louis-Marie Tremblay, *Le syndicalisme québécois. Idéologies de la CSN et de la FTQ, 1940-1970*, PUM, 1972, p. 36.

C'est peut-être bien là que réside, tout compte fait, le sens profond du travail militant qu'entreprendra le tandem Picard-Marchand.

Gérard Picard sera élu à la présidence de la CTCC contre l'ancien président Alfred Charpentier à l'occasion du congrès tenu à Québec à l'automne 1946 ; c'est André Roy qui le remplacera au poste de secrétaire général <sup>76</sup>. Ce n'est qu'après la grève de Louiseville, en octobre et novembre 1947, que Jean Marchand sera promu organisateur en chef de la CTCC en février 1948. Puis à l'été, il est nommé secrétaire général, en remplacement d'André Roy, démissionnaire, qui est nommé rédacteur à *l'Action catholique*.

Ces nouvelles responsabilités valent à Jean Marchand de conserver la main haute sur le journal puisque le secrétaire général est également le directeur du journal *Le Travail* ; à ce titre, il est responsable de la page éditoriale.

« Il importe que cette page reflète la politique générale du mouvement et le secrétaire général, de par sa fonction, est tout désigné pour accomplir ce travail <sup>77</sup>. »

Deux mois plus tard, en septembre, lors de la tenue du 27<sup>e</sup> congrès de la CTCC à Hull sous le thème « Vers une plus grande justice sous la bannière de la charité », Jean Marchand est élu, par acclamation, secrétaire général. Dans une brève apologie rédigée pour le journal *Le Travail*, on peut lire : « Tous ont reconnu en lui le camarade dévoué, le chef désintéressé à qui la classe ouvrière doit déjà tant de ses victoires <sup>78</sup>. »

Cette nomination vient couronner une expansion impressionnante de la CTCC, qui est passée de 55 000 à 80 000 adhérents entre 1945 et

---

<sup>76</sup> *Le Travail*, vol. XXII, no 10, octobre 1946, p. 1. Voir également le *Procès-verbal du 25<sup>e</sup> congrès*, Québec, du 15 au 19 septembre 1946, p. 271.

<sup>77</sup> Cf. *Procès-verbal du 27<sup>e</sup> congrès*, Hull, du 19 au 23 septembre 1948, p. 75.

<sup>78</sup> *Le Travail*, vol. XXIV, no 9, p. 16.

1948. Or, cette vaste offensive enclenche tout un processus de dénonciation des aspects les plus négatifs de la condition ouvrière et accule progressivement le gouvernement provincial à se faire le défenseur inconditionnel du pouvoir des compagnies privées, des monopoles américains et anglo-canadiens.

Ainsi, dans un numéro spécial diffusé en mai 1948, sous le thème « La liberté contre l'oppression », le journal *Le Travail* monte un dossier contre les « forces antisyndicales en Mauricie » - où se trouve le comté du premier ministre Duplessis - et stigmatise particulièrement les conditions de travail à la Wabasso Cotton où « de jeunes travailleuses de moins de seize ans » sont embauchées par la compagnie. Le même journal reproduit « une formule de contrôle de la famille d'un ouvrier par la Wabasso <sup>79</sup> ».

Cet élément illustre à quel point la CTCC dénonce alors sans rémission les pratiques patronales les plus « révoltantes ». Est-ce bien étonnant si, reprenant le pouvoir avec une majorité sans précédent de 82 députés sur 92, le 28 juillet 1948, Duplessis s'en prend immédiatement au mouvement syndical ? Comme l'écrira Trudeau plus tard, l'opposition dans les faits réside effectivement dans le mouvement syndical et non plus chez les quelque huit députés de l'opposition officielle. Et c'est d'ailleurs sur la toile de fond de l'exercice d'un pouvoir quasi absolu qu'il faut comprendre la tentative de coup de force législatif qui vise à mater le mouvement ouvrier en janvier 1949 ; on menace en effet d'adopter la loi 5 et, le mois suivant, de recourir à la force pour contrer le mouvement de grèves illégales dans l'amiante.

---

<sup>79</sup> *Le Travail*, numéro spécial, mai 1948, pp. 1, 2 et 4.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
I. L'engagement : de 1949 à 1960

## 3. Déchronologie : Pierre Elliott Trudeau

[Retour à la table des matières](#)

Pierre Trudeau est né à Outremont le 18 octobre 1919 ; second d'une famille de trois enfants, il a passé son enfance sur la rue Durocher. Son père, Charles-Émile, étant décédé en 1935, il revient à la mère d'élever seule sa fille et ses deux fils. Contrairement à Laura Cousineau, la mère de Jean Marchand, Grace Elliott ne connaît aucun ennui financier et les Trudeau passeront toute leur jeunesse et leur adolescence dans la maison que le père avait achetée en 1930, au 84 de l'avenue McCulloch.

Charles-Émile Trudeau était un homme d'affaires devenu financier à la suite de la vente de ses intérêts dans une entreprise de services automobiles à la compagnie Imperial Oil pour 1,4 millions à l'automne 1932 <sup>80</sup>.

---

<sup>80</sup> Ces détails et ceux qui suivent sont tirés des deux biographies suivantes : George Radwanski, *Trudeau*, New American Library, 1978 et Richard Gwyn, *The Northern Magus, Pierre Trudeau and Canadians*, Toronto, McClelland and Stewart, 1980. Ces deux ouvrages existent également en traduction française.

Du vivant du père, la famille passait ses étés au lac Tremblant, plus tard à Ocean park, puis à Old Orchard dans le Maine.

À douze ans, Pierre Trudeau entre au Collège Jean-de-Brébeuf dirigé par les Jésuites ; c'est là qu'il fera son cours classique. Durant son cours, Trudeau agit pendant un certain temps comme éditeur du journal des étudiants, et c'est à ce titre qu'il rencontrera pour la première fois Gérard Pelletier qui assume la fonction d'éditeur du journal de la Jeunesse étudiante catholique (la JEC). Il devient bachelier à vingt ans, en 1940, et s'inscrit à la faculté de droit de l'Université de Montréal, située à l'époque rue Saint-Denis, entre Sainte-Catherine et De Montigny - aujourd'hui, le boulevard Maisonneuve - d'où il sortira licencié en droit en 1943.

Contraint par la guerre à rester sur place, son statut d'étudiant l'ayant soustrait à la conscription (si ce n'est pour une courte période au sein du corps école des officiers canadiens et plus tard avec les Fusiliers Mont-Royal), en 1943-1944 Pierre Trudeau travaille dans un bureau d'avocats.

Deux choses doivent être notées concernant le cheminement de Pierre Trudeau jusqu'à son départ de Montréal en 1944 ; elles sont plus ou moins importantes, mais elles font aussi partie de la petite histoire, voire du folklore.

Si Trudeau ne s'implique pas dans la vie civile avant 1949 -à cet égard il est, et de loin, le moins précoce des trois -, il n'en intervient pas moins dans la bataille épique qui oppose Jean Drapeau, candidat du Bloc populaire, au candidat libéral, le nouveau ministre des Services armés dans le gouvernement King, le major général Léo Laflèche, à l'occasion d'élections partielles tenues en novembre 1942 dans le comté d'Outremont <sup>81</sup>. Drapeau et le Bloc sont battus à plate couture,

---

<sup>81</sup> Cf. André Laurendeau, *op. cit.*, p. 137. À noter que Laurendeau ne mentionne pas le nom de Trudeau dans son livre.

malgré les discours enflammés de Michel Chartrand et Marc Carrière, et un discours de Pierre Elliott Trudeau qui sera repris par *Le Devoir*. Revenant plus tard sur cet événement, lors d'entrevues notamment, Trudeau expliquera par sa jeunesse et l'influence des aînés cette furtive fréquentation d'un mouvement nationaliste. Quand on connaît la grande indépendance de cet homme et ses charges contre des personnalités en place, l'argument n'est pas convaincant <sup>82</sup>. Il semble en fait avoir davantage été mû à ce moment-là par ce qu'il ressentait comme une trahison de la part du tandem Mackenzie King-Lapointe face à une promesse qu'ils avaient faite naguère, ainsi que par un parti pris pacifiste et antimilitariste qui refera surface plus tard.

La question ne concerne pas que la seule attitude de Trudeau : la crise de la conscription est un événement aux conséquences sociales profondes. André Laurendeau écrira plus tard :

« Nous étions au plus creux, au plus noir d'une crise de confiance. Il n'y avait plus de communication véritable entre le pouvoir et nous. Les jeux auxquels on se livrait pour neutraliser notre suffrage, pour faire taire notre voix, nous semblaient méprisants et méprisables.

[...] Car nous nous sentions agis par une volonté étrangère. Quand un peuple se sent esclave, voudrait-on qu'il parte librement défendre la liberté des autres <sup>83</sup> ? »

Ainsi quand, en 1968, dans une entrevue accordée au *Toronto Star*, Trudeau prétend qu'il ne s'agissait là que d'une gaminerie de sa part visant à « agacer le gouvernement » - « *to bug the government* » - il fait bien peu de cas du drame qui se joue à l'époque entre les deux nations <sup>84</sup>.

L'autre élément concerne la discipline et s'appuie sur un paradoxe : Trudeau sera d'une grande exigence intellectuelle à son propre égard,

---

<sup>82</sup> Cf. Radwanski, *op. cit.*, p. 56.

<sup>83</sup> *Op. cit.*, pp. 114 et 151.

<sup>84</sup> Voir George Radwanski, *op. cit.*, p. 57.

mais n'entretient qu'un respect minimal à l'endroit de l'autorité établie. C'est ce paradoxe que l'on explique en général en faisant référence à sa fortune personnelle et, sous cet angle, la question est sans intérêt. Là où elle est significative, c'est quand elle est reprise par un ami comme Gérard Pelletier qui avoue n'avoir pas pris très au sérieux le personnage lors des quelques rencontres qu'ils ont eues ensemble avant de sceller leur amitié à Paris en 1946 <sup>85</sup>.

Il faut ajouter que d'après Pelletier <sup>86</sup>, les blagues de Trudeau sont plutôt « hénaurmes » \* ; il en évoque une : le recours à un revolver chargé à blanc à la suite d'un débat oratoire au Plateau et qui porte sur la galanterie, histoire d'effrayer le juge et l'assistance. L'autre est rapportée par Radwanski qui la tient des journalistes Stuebing, Marshall et Oakes : il s'agit d'une - ou de plusieurs ? - incursions en moto à la campagne où Trudeau, costumé en soldat allemand, prétendait s'être égaré et s'enquérir de son chemin auprès de résidents locaux ébahis <sup>87</sup>. Or, ces événements et le paradoxe qui les sous-tend sont significatifs, surtout parce que plusieurs des initiatives proposées par Trudeau plus tard ne seront tout simplement pas prises au sérieux. Ainsi, plus souvent qu'autrement, la pertinence ou la justesse de ses analyses ou de ses prises de position seront minimisées au profit de quelque jugement lapidaire sur son manque de sérieux ou sa superficialité. Cette attitude contribue alors à isoler l'homme de la vie publique, contrairement à ce qui se produit pour Marchand et Pelletier qui sont impliqués jusqu'au cou et dont la crédibilité n'est à aucun moment, fût-ce par leurs adversaires, remise en doute.

---

<sup>85</sup> Gérard Pelletier, op. cit., pp. 34-37.

<sup>86</sup> *Idem*, p. 36.

\* [Comprendre : "Énorme". JMT]

<sup>87</sup> Cf. *Trudeau, l'homme de demain !*, Éditions HMH, 1969. Cet ouvrage qui contient toutes les anecdotes sur Trudeau reprises plus tard par Radwanski et Gwyn, n'est cité ni par l'un ni par l'autre de ces deux derniers auteurs. Ici, la référence chez Radwanski est à la page 54.

Comme nous l'avons fait pour Jean Marchand et comme nous le ferons tout à l'heure pour Gérard Pelletier, il peut s'avérer intéressant de citer un texte de jeunesse de Trudeau, surtout parce que dans son cas, les préoccupations s'avèrent passablement différentes de celles des deux autres. Tandis que Marchand est préoccupé par le socialisme, et Pelletier par l'engagement catholique, Trudeau signe un court essai intitulé « L'ascétisme en canot » et publié dans les pages de la revue *JEC* (jeunesse étudiante catholique), dans sa livraison de juin 1944. Il s'agit d'une réflexion écrite qui fait suite à un voyage de mille milles en canot de Montréal à la baie d'Hudson en compagnie de Guy Viau :

« Je ne saurais donner à ceux qui ne l'ont pas reçu le goût de l'aventure. (Et qui donc nous prouvera jamais la nécessité de la bohème ?) Mais le fait reste que des gens s'arrachent par escousses à leur existence confortable et, donnant la vigueur physique en exemple à leur cerveau, s'appliquent à la connaissance de sensations et de lieux insoupçonnés.

[...] Mais l'essentiel est la résolution au départ d'atteindre le point de saturation : le voyage doit idéalement se terminer seulement quand les coéquipiers n'en tirent plus de perfectionnement humain <sup>88</sup>. »

Et la contribution de Trudeau se termine sur un paragraphe quelque peu sibyllin qui peut vraisemblablement expliquer son engagement aux cotés du Bloc :

« Et je connais un homme à qui l'école n'a jamais su enseigner le nationalisme, mais qui contracta cette vertu lorsqu'il eut ressenti dans sa chair l'immensité de son pays, et qu'il eut éprouvé par sa peau combien furent grands les créateurs de sa patrie <sup>89</sup>. »

---

<sup>88</sup> Cf. Pierre Elliott Trudeau, « L'ascétisme en canot », *JEC*, 10e année, no 6, juin 1944, p. 5. Ce texte fut repris beaucoup plus tard en anglais sous le titre « Exhaustion and Fulfilment : The Ascetic in a Canoe », B. Spears, ed., *Wilderness Canada*, Clarke Irwin & Co. Ltd., 1970, pp. 3-5, avec l'indication erronée que le texte avait paru dans la livraison de novembre 1944 de *JEC*.

<sup>89</sup> *Idem*.

Ajoutons immédiatement toutefois que cette fugitive fréquentation avec le nationalisme vécu par les tripes se trouvera bientôt effacée au profit de l'internationalisme.

Quoi qu'il en soit, en 1944, la fin des hostilités étant en vue et les échanges d'étudiants redevenant possibles, Trudeau entreprend des études à Harvard d'où il sortira deux années plus tard avec une maîtrise en économie politique. De là, il se rendra à Paris où il étudie à l'École de sciences politiques et à la faculté de droit de la Sorbonne. C'est durant ce séjour qu'il rencontre Gérard Pelletier à quelques reprises ; celui-ci rapporte dans ses *Souvenirs* :

« Le dialogue entre nous ne s'enclenchera vraiment qu'à Paris, en 1946... Il est à Paris, inscrit en sciences po. Je suis à Genève (...) comme secrétaire itinérant du Fonds mondial de secours aux étudiants, je me balade à travers toute l'Europe, de Dublin à Vienne et de Naples à Bruxelles ou à Prague, en passant par Paris le plus souvent possible. Et j'y croise Pierre Trudeau... Si je disais que nous parlions politique, l'affirmation serait à la fois vraie et fausse. [...] Nous avons l'impression que se façonnait sous nos yeux le monde où nous, allions vivre nos vies... La politique était alors pour nous un « projet d'univers », comme on dit aujourd'hui « projet de société <sup>90</sup>. »

Et Pelletier poursuit en précisant l'apport de Trudeau à son expérience militante :

« Ai-je besoin de dire que j'étais alors un analphabète politique ? Le bachelot des années 30 ne nous préparait guère aux affrontements des années 40, c'est le moins qu'on puisse dire (...) La politique canadienne ne m'avait jamais intéressé, sauf brièvement l'épisode de la conscription, à cause de mon admiration pour André Laurendeau. Or, je découvrais en Pierre Trudeau une culture politique dont je n'avais jamais soupçonné l'existence. Il connaissait des livres, des événements, des écoles de pensée, des courants historiques, des faits et des statistiques qui donnaient à nos entretiens un tour et un style entièrement nouveaux pour moi...

---

<sup>90</sup> Cf. G. Pelletier, *op. cit.*, pp. 37 et 39.

[Lui] seul avait déjà commencé à réfléchir sur l'évolution de la politique au Québec et au Canada <sup>91</sup>. »

S'il faut toujours en prendre et en laisser dans des mémoires, précisément parce qu'il est à peu près impossible d'éviter le piège de l'anachronisme, il est cependant un fait que Pelletier fait ressortir et qui est important à maints égards : celui de la valeur intellectuelle de Trudeau. Il n'est pas question ici d'élever Trudeau sur un piédestal ; il s'agit plus simplement de constater un fait et de lui accorder l'importance qu'il mérite, ni plus, ni moins. On pourra ainsi expliquer comment cette expérience a pu être utilisée à des fins essentiellement démagogiques ou réductrices. Or, si Trudeau n'est pas le seul de sa génération à disposer d'un bagage intellectuel important - qu'on se rappelle ceux qui ont fréquenté l'École du père Lévesque ou des intellectuels aguerris comme Paul-Gérin Lajoie ou Pierre Vadeboncœur -, il sera un des rares intellectuels à vivre sans attaches institutionnelles et à apporter parfois un discernement indéniable à son engagement et à ses prises de position.

Par contre, il arrivera aussi que, dans certaines de ses thèses ou de ses prises de position, Trudeau sera un piètre analyste, usant et abusant de méthodes de recherche pour le moins contestables, comme nous le verrons quand nous nous pencherons sur sa contribution à *La Grève de l'amiante*.

Cependant, malgré ses limites, le cadre d'ensemble de son fédéralisme, voire même de ses positions politiques, ne sera pas facilement défait par ses adversaires. Pire, bien peu d'intellectuels de sa génération appartenant aux institutions en place, que ce soit dans les universités ou au sein du clergé, sauront lui opposer des arguments théoriques forts, tandis que ceux qui se hasarderont à l'attaquer n'auront pas la formation intellectuelle pour le faire efficacement. Et même plus

---

<sup>91</sup> *Idem*, pp. 41 et 42.

tard, quand des universitaires de haut calibre, comme Gérard Bergeron, Marcel Rioux ou Denis Monière<sup>92</sup> se résoudront à l'attaquer, leur niveau d'analyse et de polémique sera insignifiant par rapport à celui de Trudeau. De fait, on peut avancer que les idées de Trudeau ont trop rarement été « scientifiquement » attaquées ou dépassées avant les années soixante, alors que surgiront des intellectuels comme Hubert Aquin, Jean-Marc Pottle, Jacques-Yvan Morin ou Jacques Dofny ; ainsi, l'ensemble de l'école nationaliste continuera d'approfondir ses propres thèses en ignorant, à toutes fins utiles, le développement et les approfondissements des thèses adverses. Toutefois, dans la mesure même où cette thèse fédéraliste prétend réconcilier l'expérience et la raison, la thèse nationaliste, dans sa version traditionnelle en tout cas, se trouvera de plus en plus contrainte au repli intellectuel sur une argumentation irrationnelle ou, si l'on préfère, sentimentale et psychologique. Sous cet angle, à la rationalité du fédéralisme de Trudeau s'oppose l'irrationalité de l'indépendantisme québécois et, par voie de conséquence, l'irrationalité de la destruction de la fédération canadienne.

Ces quelques indications valent d'être soulignées parce que ce soupçon d'irrationalité qui pèse sur le mouvement national québécois ne pourra être contré, du moins pas en retournant les armes contre l'adversaire ; en ce sens, l'indépendance ou le nationalisme ne sera pas posée comme une question qui mériterait d'être appuyée sur une argumentation scientifique ou technique de nature économique ou politique, mais plutôt comme une réaction viscérale contre un pouvoir « extérieur ». Si, en effet, des critiques judicieuses ont pu être formulées soit par le père Jacques Cousineau, soit par André Laurendeau contre *La Grève de l'amiante* (paru en 1956), les deux n'avaient pas en

---

<sup>92</sup> Même si ces trois polémiques échappent à la période sous analyse, mentionnons-les quand même pour mémoire : Gérard Bergeron, « Lettre à Pierre Elliott Trudeau », in *Du Duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti pris, 1971, pp. 613-624 ; Marcel Rioux, *Pour prendre publiquement congé de quelques salauds*, l'Hexagone, 1980 ; Denis Monière, *Les Enjeux du référendum*, Montréal, Québec/Amérique, 1980.

main d'autres arguments probants à faire valoir contre les thèses développées par Trudeau dans ses contributions à cet ouvrage.

C'est ainsi que l'on peut comprendre l'extraordinaire dialogue de sourds qui s'établit à l'époque entre Trudeau et sa problématique fédéraliste d'une part, et les nationalistes et leur parti pris anti-étatiste de l'autre.

Voilà donc ce que l'on peut extrapoler à partir des remarques de Pelletier. D'ailleurs, la formation de Trudeau ne s'arrête pas là, puisqu'il devait ensuite se rendre étudier à la *London School of Economics* en 1947-1948. Trudeau aura donc accumulé huit années d'études universitaires dans quatre villes différentes, les trois dernières formant à ce moment-là, et probablement encore aujourd'hui, les trois pôles du haut savoir dans le monde.

Pour couronner sa formation, Trudeau consacre ensuite l'année suivante à faire le tour du monde, de sorte que ce n'est qu'au printemps 1949 qu'il retourne à Montréal et que, de là, il est pris en charge par Gérard Pelletier qui le conduit à Thetford Mines où il le présente à Jean Marchand. Cela se serait passé le 22 avril, selon Richard Gwyn en tout cas <sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup> Cf. *The Northern Magus*, *op. cit.*, p. 41.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

I. L'engagement : de 1949 à 1960

## 4. Déchronologie : Gérard Pelletier

[Retour à la table des matières](#)

Gérard Pelletier est né à Victoriaville le 21 juin 1919, six mois après Marchand et quatre avant Trudeau. Son père, Achille Pelletier, chef de gare et autodidacte, meurt du cancer en 1928 alors que son fils n'a que neuf ans. Lui aussi, à l'instar des deux autres, sera élevé par sa mère et ses sœurs aînées.

Son apprentissage d'étudiant, Pelletier le fera en province, à Victoriaville, Nicolet puis Mont-Laurier où il passe le baccalauréat. Il ne se rendra à Montréal qu'en 1939, mais il est déjà passablement impliqué à l'époque dans la Jeunesse étudiante catholique (la JEC).

Le 5 novembre 1939, Simonne Monet-Chartrand écrit dans son journal personnel :

« Ce soir, réception-surprise à la maison, organisée par mes ami(e)s de la JEC et JECF avec le père Legault comme animateur de charades, histoires improvisées, récitations amusantes, chants, etc. L'atmosphère était à la fête, à la gaieté, à l'amitié. Étaient présents entre autres : Alexandrine Leduc, Suzanne Manny, Pauline Lamy, Daniel Johnson, Roger Varin, Tho-

mas Bertrand, Gérard Pelletier, Roger de Vaudreuil, Benoît Baril. Fait à remarquer, ces jeunes gens de l'Action catholique ne parlent à peu près pas de politique et ne s'en mêlent pas. Il n'y a aucun lien entre les groupements de jeunesse patriotique intéressés à la politique, à l'économie et les groupes d'action et de spiritualité laïques <sup>94</sup>. »

Et Pelletier, dans *Les Années d'impatience*, raconte les conditions dans lesquelles il étudiait à Montréal :

« Je perche dans une chambre minuscule et infestée de punaises, rue Saint-Hubert ; j'arrive de province ; je suis gringalet <sup>95</sup>. »

En fait, Pelletier qui milite dans la JEC depuis ses années de collège, devient secrétaire national du mouvement en 1940 et le demeurera jusqu'en 1943.

Dans une courte biographie consacrée à Pelletier dans les pages du magazine *Maclean*, à l'automne 1964, Adèle Lauzon rappelle que « c'est dans cette atmosphère trouble des collèges que vit Gérard Pelletier au moment où il commence de s'intéresser à la JEC. Les jécistes d'alors basaient leur action sur leur foi catholique, en essayant d'épurer celle-ci du caractère morbide de la religion et des vieilles idéologies ultra-conservatrices, intolérantes et xénophobes. Cette lutte pour une religion plus saine menée au sein des organisations de jeunesse mena progressivement Pelletier aux engagements fondamentaux qui ont toujours été les siens : christianisme éclairé, lutte contre le nationalisme (en ce qu'il représentait la haine de l'étranger, le repli d'une collectivité sur elle-même, l'idéalisation de l'agriculture aux dépens de la réalité de l'urbanisation), syndicalisme <sup>96</sup> », etc.

---

<sup>94</sup> Cf. Simonne Monet-Chartrand, *Ma Vie comme rivière. Récit autobiographique 1939-1949*, tome 2, les Éditions du Remue-Ménage, 1982.

<sup>95</sup> À la page 35.

<sup>96</sup> Cf. Adèle Lauzon, « Gérard Pelletier : des ennemis à la douzaine », le magazine *Maclean*, novembre 1964, p. 24 et suivantes.

Ainsi, Gérard Pelletier est un militant de la première heure et son implication dans le mouvement jéciste le conduira même à publier un ouvrage sur la JEC à la fin des années quarante.

Ici encore, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur cette contribution dans la mesure où elle permet de faire état de la nature de l'engagement religieux et social de Pelletier au milieu de la vingtaine.

La plaquette consacrée à la JEC est un petit ouvrage destiné aux militants étudiants <sup>97</sup>.

Le premier élément à relever pour notre propos concerne le problème de l'implication des étudiants chrétiens dans leur milieu. À cette fin, à l'instar de la jeunesse ouvrière, la jeunesse étudiante catholique est appelée à militer : « *Pouvons-nous, chrétiens, endurer sans fin notre milieu tel qu'il est ? Pouvons-nous dormir sur la détresse étudiante et nous croire la conscience nette ?* <sup>98</sup> »

Il importe donc de mettre sur pied une équipe de militants dans les écoles ; la brochure précise :

« *Dans notre école où la JEC s'organise, c'est une partie de ce programme que nous mettons en œuvre, une partie de l'offensive générale que nous assumons. Nous voulons, pour notre part, ranimer la vie chrétienne dans cette cellule du monde : il nous faut à nous aussi des armes efficaces : des militants pour la conquête, un mouvement bien organisé pour le travail d'influence* <sup>99</sup>. »

Mais pourquoi intervenir ou militer dans la société à ce moment-là ? Parce que l'entourage et l'atmosphère contemporains ont changé :

---

<sup>97</sup> Cf. *JEC d'aujourd'hui. Une étude sur le mouvement*, Centrale de la JEC, Montréal, s.d. (19457), 105 p. Le texte est « l'ouvrage d'une équipe de dirigeants et de dirigeantes... Gérard Pelletier a rédigé les neuf chapitres ... »

<sup>98</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>99</sup> *Idem*, p. 35.

« Aujourd'hui, la situation est renversée. Tout ce qui influe sur les hommes : cinéma, journaux, radio, mœurs, lois, exemples de types haut placés, mode, tout cela est païen. La société marche dans le sens du paganisme, des influences sociales de toutes sortes nous y poussent... *À toute influence sociale, il faut une résistance sociale, de groupe organisé* <sup>100</sup>. »

Le mouvement catholique s'appuie ainsi sur des chefs naturels, « le chef naturel [étant] un étudiant "comme les autres". mais doué d'une personnalité plus forte que celle des autres <sup>101</sup> ». C'est grâce au repérage des individus influents qu'on réussira à « noyauter le milieu ».

« Notre intention doit embrasser toute l'école, la masse entière des étudiants ou des étudiantes. Dès les premiers pas, le plan complet pour la conquête de toute l'école doit être dressé. Ce plan, c'est le noyautage. C'est la vie cellulaire du milieu qu'il faut assainir, orienter, christianiser en tout premier lieu. C'est en ranimant chaque cellule que nous ranimerons toute la masse. Et c'est par la conquête des chefs que nous pénétrerons dans les équipes naturelles, que nous en transformerons la vie <sup>102</sup>. »

À cette fin, l'organisation locale de la JEC repose sur la réunion des chefs (la « R.C. ») où les « conquérants » sont invités à effectuer en groupe un retour hebdomadaire sur l'efficacité de leur action dans leur milieu et éviter que le militantisme ne s'essouffle.

Ici, comme pour Jean Marchand et Pierre Trudeau, nous avons affaire à un jeune homme qui se sent appelé à intervenir. À la différence des deux autres toutefois, l'implication de Pelletier est plus profonde dans la mesure où elle est à la fois sociale (comme c'est le cas pour Marchand) et individuelle (comme c'est le cas pour Trudeau). Elle est plus ancienne aussi puisque Gérard Pelletier fera ses armes de journaliste à compter de 1941 comme responsable de l'hebdomadaire JEC,

---

<sup>100</sup> *Idem*, pp. 40 et 42.

<sup>101</sup> *Idem*, p. 47.

<sup>102</sup> *Idem*, pp. 49 et 52.

qui a pour devise « Au service de la Cité étudiante ». Il partage cette responsabilité avec Patricia Ling en 1942, avec Eloi de Grandmont en 1943, puis avec Guy Cormier et Réginald Boisvert en 1944.

En 1945, à titre de représentant de l'Action catholique canadienne, il voyage en Amérique du Sud, puis la même année, en tant que secrétaire itinérant du Fonds mondial de secours aux étudiants victimes de la guerre, il séjourne une vingtaine de mois en Europe, de 1945 à 1947.

Comme Trudeau, Pelletier est fortement tenté de prolonger son séjour en Europe, car seul ce genre d'escapade permet d'aérer quelque peu des cerveaux étouffés par l'atmosphère intellectuelle qui règne au Québec à ce moment-là. Et même la profonde brèche faite dans les esprits par la Deuxième Guerre mondiale, alors que les maisons d'édition et les revues intellectuelles d'ici, qu'il s'agisse des Éditions Valiquette ou de la *Nouvelle Relève*, ont profité de l'occupation nazie en France pour s'ouvrir à de prestigieux écrivains en exil comme Bernanos, Maritain ou Saint-Exupéry, rien n'a encore pu ébranler les fondements de l'idéologie canadienne-française.

« Jean Le Moyne expliquera plus tard dans un article de *Cité libre* que nous étions en Amérique comme l'Américain Henry James, des « provinciaux sans métropole ». Nous rêvions d'une culture dont l'épicentre ne se trouvait ni à Québec, ni à Montréal, mais sur un autre continent. Nos lectures, qu'il s'agisse de littérature, de politique, de sociologie ou d'histoire (sauf celle du Canada), nous transportaient inévitablement en Europe. Nos maîtres à penser, à voir et à sentir, s'appelaient Claudel, Péguy, Tocqueville, Malraux, Braque ou Picasso <sup>103</sup>. »

Cependant, même si, en 1947, il se fait offrir un poste à l'UNESCO, Pelletier choisit de travailler dans son pays et rentre au Canada <sup>104</sup>. « En collaboration avec sa femme Alec Leduc, il écrit des tex-

<sup>103</sup> Cf. G. Pelletier, *Les années...*, *op. cit.*, p. 38.

<sup>104</sup> Cf. Adèle Lauzon, *op. cit.*, p. 24.

tes pour les émissions *Radio-Parents* et *Affaires de famille* à Radio-Canada <sup>105</sup>. » Les époux cosignent également un recueil de nouvelles.

À la même époque, Gérard Pelletier entre au journal *Le Devoir* où il est affecté à la chronique des affaires syndicales ; c'est à ce titre qu'il couvre la grève d'Asbestos à l'hiver 1949.

### *La convergence*

[Retour à la table des matières](#)

La grève d'Asbestos est davantage un point tournant qu'un conflit ouvrier. Cette confrontation d'envergure affecte l'ensemble de la société québécoise, une confrontation qui va impliquer comme jamais auparavant sans doute le clergé et polariser les choix intellectuels. La société qui émerge de ce conflit sera quelque peu différente de celle qui y était entrée, ne serait-ce qu'au seul niveau politique, où l'antiduplessisme devient désormais le point de ralliement des alliances venues d'horizons les plus divers.

C'est d'ailleurs la dimension essentielle qu'on lui reconnaît, certains y voyant le catalyseur de la Révolution tranquille.

Malgré son importance pour l'avenir, il importe d'évaluer également cette grève en tant qu'aboutissement de quelque chose. En premier lieu, le conflit constitue un sommet dans l'affrontement entre syndicalisme catholique et monopole américain. Dans cette optique, c'est tout un raffermissement du pouvoir politique qui se produit à cette occasion ou, aux accommodements de naguère succède une confrontation d'une ampleur nouvelle.

---

<sup>105</sup> *Idem.*

Enfin, pour la CTCC, cette grève marque un véritable baptême du feu qui lui donnera beaucoup plus de crédibilité auprès des syndicats canadiens et des unions internationales elles-mêmes, pavant ainsi la voie à un tout nouvel enjeu, celui de la fusion du mouvement ouvrier dans une organisation syndicale unique représentant les intérêts de l'ensemble des travailleurs. Elle préparera également l'émergence d'une plate-forme politique ouvriériste, du moins sur le plan théorique, même si ce dernier projet ne devait jamais aboutir.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
I. L'engagement : de 1949 à 1960

## 5. L'antiduplessisme

### *L'antiduplessisme latent : de 1949 à 1952*

[Retour à la table des matières](#)

À moins d'enlever à l'expression une bonne part de sa validité historique, l'antiduplessisme ne naît pas avec le retour au pouvoir de l'Union nationale, le 8 août 1944.

Ici encore, comme cela se produit souventes fois dans l'histoire électorale du Québec, l'Union nationale bénéficie d'un fort ressentiment populaire à l'endroit des libéraux, ressentiment causé par la crise de la conscription et le plébiscite d'avril 1942. Elle remporte donc les élections avec 48 députés élus, tandis que les Libéraux en ont 37, le Bloc populaire quatre, le CCF un, et un indépendant, René Chaloult, qui est lié davantage au Bloc qu'à l'un ou l'autre des deux partis dominants <sup>106</sup>. C'est à cette occasion qu'est élu pour la première et dernière fois au Québec un candidat d'un parti social-démocrate ; il s'agit de David Côté.

---

<sup>106</sup> Cf. René Chaloult, *Mémoires politiques*, Éditions du Jour, 1969, p. 153.

La CTCC, quant à elle (même si, durant le mois qui précède les élections, elle fait place, dans les pages de son journal *Le Travail*, à la publicité émanant des trois principaux partis en lice), semble plus proche du Bloc populaire que des deux autres partis, ne serait-ce que parce que l'ancien président du Conseil central des syndicats nationaux de la région de Montréal, Philippe Girard, a quitté le mouvement en janvier 1943 pour en devenir l'organisateur en chef.

Au tout début du retour au pouvoir de l'Union nationale, comme le veut la tradition, la CTCC assure le nouveau gouvernement de sa collaboration.

Ce ne sera qu'au gré des conflits de travail que se cristallisera l'opposition au gouvernement unioniste. Après l'élection suivante, tenue le 28 juillet 1948, Duplessis obtient un pouvoir absolu en recueillant les votes des partisans du Bloc et en faisant élire 82 députés sur 92 (tandis que les Libéraux n'en obtiennent que huit). Cependant, les relations se détériorent rapidement entre le parti au pouvoir et certains segments de la société. On trouvera ensemble aux côtés du mouvement ouvrier non seulement des élites locales et une importante fraction du clergé, comme cela se produisait antérieurement dans les conflits, mais surtout des intellectuels, ce qui est relativement nouveau dans le paysage politique et social du Québec.

À cet égard, le conflit de l'amiante se distingue des affrontements antérieurs précisément parce que des intellectuels conviennent de s'impliquer. Or, par le passé, ce genre d'activité était réservée aux militants et aux intellectuels membres, par exemple, du parti communiste. Il y a donc là, de la part d'une nouvelle génération, un recours à une stratégie qui n'entrait pas jusqu'alors dans les mœurs politiques. Il suffit de rappeler, en dehors des contributions de Trudeau, les écrits de Fernand Dumont ou de Jean-Charles Falardeau dans *La Grève de l'amiante* ; il suffit de rappeler également le soutien que les étudiants des universités Laval et de Montréal apporteront aux grévistes.

Mais il y a aussi une autre façon d'expliquer cette nouvelle forme d'implication militante ; il faut voir que c'est dans la mesure même où le mouvement syndical n'est plus que le dernier bastion populaire dans une opposition complètement démunie, que des individus sont contraints de se replier et de faire front commun avec les syndicats afin de maintenir ou regagner une crédibilité sur l'échiquier politique.

En effet, une fois les nationalistes réduits au silence ou intégrés au pouvoir, une fois les fédéralistes contraints d'opérer au seul niveau du gouvernement central, le champ politique n'est plus occupé que par le mouvement syndical. C'est pourquoi les plates-formes religieuses, littéraires et politiques qui resteront ou qui surgiront dans ce paysage politique autocratique donneront d'une manière ou d'une autre une grande importance au sort du syndicalisme dans la société ; ce sera le cas, par exemple, pour l'hebdomadaire *L'Autorité du peuple* auquel collaborent Jean-Louis Gagnon, Wilfrid Lemoyne et Michel Roy.

D'ailleurs, la lutte contre le duplessisme sera menée sur deux fronts à la fois : provincial et municipal. Ainsi, c'est dans la mesure même où le pouvoir de l'Union nationale s'appuie sur la dévalorisation du vote urbain que l'enjeu autour des élections municipales à Montréal, en particulier, sera plus important.

« On justifiait la carte électorale, où le vote d'un habitant annulait le vote de cinq ou dix ouvriers, en alléguant que le jugement d'un habitant, d'un rural, était bien supérieur à celui d'un urbain <sup>107</sup>. »

Les intellectuels antiduplessistes sont donc conduits à s'opposer au régime municipal défendu par des hommes de paille de Duplessis et à appuyer la Ligue d'action civique et Jean Drapeau.

On peut d'ailleurs se faire une idée de l'atmosphère qui règne au Québec à l'aube des années cinquante en rappelant les bizarres accoin-

---

<sup>107</sup> Cf. Thérèse Dumesnil, *Pierre Dansereau : l'écologiste aux pieds nus*, Nouvelle Optique, 1981, p. 69.

tances de certains membres de la hiérarchie catholique avec Duplessis. Il suffit de citer un cas, celui de Mgr Joseph-Aldée Desmarais, évêque d'Amos, qui entreprend une campagne de souscription pour faire construire le Séminaire d'Amos :

« À maintes reprises, Mgr Desmarais, pour qui « Duplessis est, après Dieu, l'ancre du salut », lui écrit des “billets doux”. Ainsi, le 2 janvier 1950 : « Ma première lettre de l'année, c'est pour vous, pour vous offrir mes hommages et vous faire mes souhaits <sup>108</sup>. »

Et plus tard, quand il aura obtenu sa subvention, Monseigneur écrit au pape.

« Que Votre Sainteté me permette de solliciter une nouvelle bénédiction pour l'œuvre de notre Petit Séminaire et pour ses généreux bienfaiteurs, au nombre desquels l'honorable premier ministre du Québec a bien voulu s'assurer le premier rang <sup>109</sup>. »

Vue sous cet angle, la grande noirceur qu'est censé avoir instituée le premier ministre Duplessis n'est rien d'autre que l'établissement et l'universalisation d'un régime de favoritisme qui vise à généraliser le paternalisme dans tous les secteurs de la société. Cette stratégie conduit le « chef » à éliminer toutes les formes de démocratie en effritant non seulement le plus possible les pouvoirs dont dispose encore le mouvement ouvrier, mais en intervenant également pour encadrer, voire suspendre l'exercice des libertés civiles. Il s'ensuit donc que Duplessis définit lui-même la nature des conflits qui surgiront sous son long règne, en obligeant ses opposants à défendre la démocratie.

Il est capital d'insister sur cet élément pour dissiper au moins une ambiguïté véhiculée par l'argumentation de Roch Denis <sup>110</sup>, et en ver-

---

<sup>108</sup> Cf. Marcel Huguet, *Réal Caouette*, Éditions de l'Homme, 1981, p. 30.

<sup>109</sup> Cf. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps*, tome 2, 1944 à 1959, Fides, 1973, pp. 327-328. Cité également par Marcel Huguet, *op. cit.*

<sup>110</sup> Cf. *Luttes de classes et question nationale au Québec, 1948-1968*, PSI, 1979, par exemple, p. 212 et suivantes. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

tu de laquelle les intellectuels qui s'impliquent à l'époque dans la lutte antiduplessiste ont à faire le choix entre la démocratie et le socialisme. Or, ce n'est pas le cas, d'abord parce que des options politiques s'opposent rarement de manière aussi absolue autour de concepts mutuellement exclusifs, et ensuite parce que le socialisme qui est à l'ordre du jour durant ces années est affecté d'une faiblesse congénitale : son côté centralisateur et son infériorisation des Canadiens français.

Mais il est un autre aspect de cet enjeu qui mérite d'être relevé : l'opposition entre démocratie et corporatisme. En effet, l'idéologie corporatiste vise l'instauration d'un ordre organique dans une société fortement hiérarchisée. Sous cet angle, les mesures prises par Duplessis s'inscrivent sur un fond théorique et stratégique particulier et visent à la fois à consolider un pouvoir autocratique et à instaurer une espèce d'ordre théocratique. C'est donc faire un mauvais grief au duplessisme que de ne voir dans ses stratégies qu'une série de maladresses et de provocations ; il ne s'agit nullement de cela, du moins de prime abord. En d'autres mots, Duplessis ne provoque pas pour provoquer, il édicte pour hiérarchiser et imposer un « ordre nouveau » dans lequel ni la classe ouvrière, ni le clergé militant, ni la démocratie n'ont de place. Sous cet angle, le prolongement politique du duplessisme est dans l'Alliance laurentienne, comme nous le verrons en deuxième partie.

Toutefois, en voulant ainsi prêcher le corporatisme à petites doses, Duplessis s'aliénera progressivement les démocrates et, finalement, même les démocrates nationalistes ; ceux-ci voudront tirer le nationalisme de cette funeste fréquentation avec l'autoritarisme et la théocratie. Entre-temps toutefois, pour plusieurs, un certain fédéralisme mythique apparaîtra comme le seul rempart contre les excès du nationalisme ; ce sera le cas en particulier pour Trudeau, Marchand et Pelletier.

Si donc le duplessisme brouille momentanément les règles de l'échiquier politique, ce sont essentiellement les antiduplessistes qui en souffriront dans la mesure où ils seront contraints d'aménager ou de

nouer des alliances impossibles. En effet, une alliance entre fédéralistes et nationalistes autour de l'enjeu démocratique constitue une union pour le moins fragile, surtout si on considère que le terme *démocratie* n'a pas le même sens pour les uns et pour les autres. Pour les premiers, la démocratie a un contenu essentiellement individuel, tandis que pour les seconds, la démocratie a un contenu national. Ce n'est dès lors pas par hasard si une fois Duplessis disparu, les antiduplessistes se repolarisent presque aussitôt autour de la question nationale : ni Pierre Trudeau, ni Marcel Rioux ne se félicitent du train de mesures appliqué par le gouvernement Lesage à compter de juin 60, l'un parce qu'il ne voit là qu'une reconversion du vieil autonomisme, l'autre parce qu'il sent sous l'étatisme provincial le piège fédéraliste <sup>111</sup>.

Dans les pages qui suivent, nous tenterons de mettre à jour le mécanisme des alliances en étudiant quelques mouvements antiduplessistes.

Ainsi, le point de départ relevé plus tôt, à savoir les élections provinciales de 1948, est important à plus d'un titre ; car dans l'année qui suivra, le mouvement syndical sera sans cesse traqué, comme lors de la grève de l'amiante.

À l'automne 1949, dans le rapport moral qu'il présente au 28<sup>e</sup> congrès de la CTCC à Montréal, le président Gérard Picard rappelle les quatre événements majeurs qui marquent l'année écoulée. Il y a d'abord la grève du meuble, ensuite les lois 5 et 60 et enfin, la grève de l'amiante <sup>112</sup>.

La grève dans le meuble voit les ouvriers affronter des patrons canadiens-français et non plus des multinationales étrangères ; pourtant,

---

<sup>111</sup> Cf. Émile Boudreau, Jacques Dofny, Roland Martel, Marcel Rioux, « Matériaux pour la théorie et la pratique d'un socialisme québécois », in *Socialisme* 64, printemps 1964, no 1, pp. 5-23.

<sup>112</sup> Cf. *Rapport du président général*, in *Procès-verbal du 28<sup>e</sup> congrès*, Montréal, du 18 au 22 septembre 1949, p. 34 et suivantes.

il n'y a ici ni nationalisme, ni charité, mais bien une opposition tout ce qu'il y a de plus classique entre des classes.

Quelque temps après, le dépôt de la loi 5 devait prétendument satisfaire une revendication plusieurs fois exprimée par le mouvement syndical afin qu'il y ait un code du travail. La législation proposée s'avère si ouvertement anti-ouvrière qu'un cartel intersyndical est formé pour en exiger le retrait. Et même la stratégie utilisée par Duplessis, qui est de fustiger le communisme syndical, ne fonctionne pas, précisément parce que les syndicats ont éliminé les socialistes de leurs rangs, si bien que la manœuvre ne dupe personne. Ceci se passe en janvier 1949. Peu de temps après, la grève de l'amiante est déclenchée, grève illégale de surcroît puisque le contrat de travail a été négocié l'année précédente ; mais c'est là une grève à toutes fins utiles provoquée par une décision univoque du tribunal d'arbitrage mis sur pied à ce moment-là pour régler les différends entre patrons et ouvriers.

C'est pendant cette grève que le gouvernement dépose la loi 60 ; cette loi concernant les corporations municipales et scolaires et leurs employés est adoptée le 4 mars 1949. De nouveau, à cette occasion, un cartel syndical est formé ; il organise une « assemblée monstre au manège militaire de la rue Craig pour protester contre cette loi, qui lésait les droits de quelques 35 000 employés municipaux et scolaires de la province <sup>113</sup> ».

La situation apparaît d'autant plus intolérable que la CTCC elle-même favorise l'interdiction des grèves dans les services publics ; mais ce qui est en cause ici, c'est simplement les modalités d'exercice des recours à l'occasion des griefs. Or, la loi redonne les pleins pouvoirs aux commissaires municipaux et scolaires, de telle sorte que les associations syndicales sont à toutes fins pratiques rendues inopérantes et inutiles. À l'époque, corporations municipales et corporations scolaires sont des institutions contrôlées par les seuls propriétaires

---

<sup>113</sup> Cf. *Le Travail*, XXV, 3 mars 1949, pp. 6-7.

fonciers de sorte que la mesure proposée, en institutionnalisant le favoritisme, marginalise à peu près complètement le rôle du syndicat.

Cette quadruple offensive force la CTCC à réagir. Ce qu'elle fait dès ce même congrès de l'automne 1949 en mettant sur pied un comité d'action civique qui n'a de menaçant que son titre officiel : Comité central d'action civique, et dont les membres sont nommés par le bureau confédéral. Ce comité n'est ni un parti, ni un organisme qui s'affilierait éventuellement à un parti, mais tout simplement un comité de défense « des intérêts économiques, sociaux et moraux des membres <sup>114</sup> ».

Les objectifs du Comité sont les suivants :

- « A. Voir à ce que les réformes économique-sociales préconisées par la CTCC s'expriment dans la législation et son application.
- B. Faire l'éducation civique de nos membres et de la classe ouvrière.
- C. Orienter l'opinion publique vers une collaboration des classes qui respecte les exigences de la doctrine sociale de l'Église <sup>115</sup>. »

Les moyens d'action que ce comité devra faire valoir s'articulent autour de cinq éléments, à savoir :

- « A. Faire connaître au public le programme de réformes économique-sociales décidé par la CTCC.
- B. S'informer des attitudes que les hommes publics ont prises sur des problèmes intéressant les ouvriers et leurs organisations syndicales et communiquer ces renseignements aux membres et au public en temps opportun.
- C. Établir des relations suivies avec les législateurs par l'intermédiaire de représentants.

---

<sup>114</sup> Cf. *Le Travail*, XXV, no 10, octobre 1949, p. 10.

<sup>115</sup> Cf. *Procès-verbal du 28e congrès*, op. cit., p. 97.

- D. Faire l'éducation des ouvriers de façon à ce qu'ils se servent de leur droit de suffrage et qu'ils s'en servent conformément à leurs intérêts et au bien commun.
- E. Faire connaître les bonnes et mauvaises applications de la législation <sup>116</sup>. »

Entre la formation d'un comité d'action politique ou le simple élargissement des responsabilités du service de l'éducation de la CTCC, qui constituent les alternatives proposées par le président Picard dans son *Rapport*, il semble bien que le congrès ait opté pour la voie du compromis. En effet, la proposition de formation d'un comité d'action politique avancée par Fernand Jolicoeur est battue et c'est celle de Jean Marchand, préconisant la mise sur pied d'un comité d'action civique, qui est retenue <sup>117</sup>.

Une autre réaction se fait également sentir : c'est la décision de transformer le journal du mouvement, *Le Travail*, de mensuel qu'il est en hebdomadaire avec, à sa tête, Gérard Pelletier, jusque-là collaborateur spécialisé en questions syndicales au *Devoir*. La transformation se fait en mai 1950 et la première livraison hebdomadaire paraît le 20 juillet.

Entre-temps, au mois de juin, est lancé le premier numéro de la revue *Cité libre*, à partir d'une plate-forme on ne peut plus modeste :

« Nous sommes là, des centaines, depuis quelques années, à souffrir d'un certain silence ; et c'est pourquoi *Cité libre* vient au jour.

[...] Nous sommes tous là, ceux d'une génération dont le tour est venu de s'exprimer. Nous avons quelque chose à dire <sup>118</sup>. »

Le titre de la revue reprend la notion de « cité » développée par saint Augustin dans *La Cité de Dieu*, notion que l'on retrouve utilisée

---

<sup>116</sup> *Idem.*

<sup>117</sup> *Procès-verbal du 28e congrès, op. cit.*, pp. 95-96.

<sup>118</sup> Cf. « Règle du jeu », *Cité libre*, 1, 1er juin 1950, p. 1.

fréquemment à l'époque dans les textes et les cours de la JEC. Par ailleurs, l'expression « cité libre » avait circulé auparavant, en 1938 puis en 1946, puisque c'était le titre de la traduction française de l'ouvrage *The Good Society* de Walter Lippmann, l'influent commentateur politique du *New York Herald Tribune*. André Maurois avait écrit, dans sa préface à l'édition française : « W. Lippmann publie aujourd'hui la *Cité libre* qui est une défense et illustration du capitalisme libéral. » Et il ajoutait, immédiatement après, que dans un contexte où prédomine l'interventionnisme étatique, « la thèse est neuve et hardie ». En fait, la revue se veut un point de ralliement pour ceux qui ont quelque chose à écrire, pour autant qu'ils partagent l'impatience qui anime les gens de trente ans pour qui le tour est venu de prendre fait et plume. Il est un texte pourtant, dans ce premier numéro de 48 pages, qui permet de cerner un peu mieux la position des rédacteurs de *Cité libre*. Dans « Domiciles de la peur sociale », Réginald Boisvert écrit, à propos d'une « petite revue » rivale, *La Rencontre des classes* :

« On ne gagnera rien à vouloir réconcilier les classes comme si elles étaient des sœurs brouillées et ennemies. En vérité, les classes ne sont pas sœurs. Elles ne l'ont jamais été. Elles sont nées ennemies <sup>119</sup>. »

S'il ne s'agit pas pour autant, d'après Boisvert, de rallier le camp des marxistes, il faut poursuivre dans l'optique tracée par le mouvement « Économie et humanisme ». Cependant, dans la mesure où la société canadienne-française est désormais coincée entre le capitalisme américain et le communisme russe, il n'y a plus de place pour une idéologie nationaliste fondée sur le conservatisme et le repli.

« Il existe heureusement chez nous une zone de réalisme, où l'on apprend à se méfier des slogans et à exiger des raisons.

[...] *Cité libre* veut être, pour les artisans de la restauration sociale, un lieu de communion et de réflexion [...]. Il faut désormais prendre le risque de

---

<sup>119</sup> In *Cité libre*, op. cit., p. 13.

la liberté, tracer quotidiennement, au sein du progrès social, les avenues de la liberté <sup>120</sup>. »

Il faut voir sur quelle toile de fond se joue alors le combat « titanesque » entre le capitalisme et le communisme ; c'est en ce même mois de juin qu'éclate la guerre de Corée où, pour la première fois depuis la révolution russe de 1917, devaient s'affronter à l'échelle mondiale les armées des deux camps capitaliste et socialiste.

L'année suivante, en 1951, est rendu public un rapport originellement diffusé en décembre 1949 sous l'égide d'un ou de plusieurs individus qui s'abritent derrière le pseudonyme « Custos », c'est-à-dire *gardien, surveillant* ou *défenseur* en latin. Le rapport Custos comme il sera appelé dorénavant porte le titre suivant : « Recueil de documents sur la grève de l'amiante (1949) organisée par la Confédération des travailleurs catholiques du Canada. - À l'attention exclusive de MM. les membres du clergé <sup>121</sup> ». L'interprétation particulièrement biaisée des origines et du déroulement du conflit qui venait tout juste de se régler avait déjà conduit la centrale, lors de son congrès de l'automne 1949, à adopter une résolution en faveur de la rédaction d'une version syndicale de ce qu'elle considérait comme « le plus grand conflit industriel du Québec <sup>122</sup> ». Devaient participer à l'élaboration de cette version les acteurs mêmes du conflit, comme Rodolphe Hamel, président de la Fédération de l'industrie minière et René Rocque, organisateur à la CTCC qui était à ce moment-là encore en prison à la suite de son implication dans le conflit.

<sup>120</sup> *Idem*, pp. 17 et 19.

<sup>121</sup> Le recueil compte 150 pages 8 1/2" x 14" . Par ailleurs, une étude comparative des textes entreprise à l'époque aurait démontré que l'auteur du recueil était le R.P. Émile Bouvier, s.j. ; voir « Custos et le R.P. Bouvier, un même homme ? », par Gérard Picard, *Le Travail*, XXVII, no 10, 16 mars 1951, pp. 2-3. Les auteurs de *La Grève de l'amiante* ne trouvent pas cette preuve concluante.

<sup>122</sup> Titre d'une manchette parue dans *Le Travail*, XXV, no 7, juillet 1949, p. 4, à la fin de la grève.

Cette solution ne fut pas retenue ; c'est une équipe d'intellectuels et de militants regroupés sous la direction de Pierre Elliott Trudeau qui publie *La Grève de l'amiante* aux Éditions Cité Libre en 1956, sept ans après le règlement du conflit.

Et puis, en 1952, ce sont les élections provinciales où, pour la première fois de son histoire, la CTCC prend officiellement le parti d'appuyer certains candidats libéraux contre les Unionistes, ce qui n'empêchera pas bien sûr Duplessis de faire des ravages électoraux.

Ajoutons immédiatement toutefois que cet appui de la centrale ouvrière catholique s'exprime essentiellement dans un mot d'ordre partisan : « Aux prochaines élections, nous appuierons nos amis et combattons nos adversaires », titre à la une l'hebdomadaire *Le Travail*, le 4 avril 1952. Puis le journal met les choses au point : il n'est pas question de lancer le mouvement dans la création d'un « parti du travail », non plus que de soutenir des « candidats officiels » ; il s'agit tout au plus d'identifier certains candidats particulièrement anti-ouvriers et de tâcher de persuader les électeurs de ne pas les élire.

Une résolution du bureau confédéral rapportée dans cette même livraison précise :

« A. La CTCC comme telle n'appuiera aucun candidat, ni aucun parti politique.

[...]

C. Le comité d'action politique pourra se servir du journal *Le Travail* ou de tout autre moyen publicitaire à sa disposition pour indiquer aux électeurs les candidats qui pourraient être particulièrement hostiles aux travailleurs et au syndicalisme ouvrier.

[...]

F. Le comité d'action publiera des informations sur la répartition des comités pour démontrer que certaines régions et particulièrement les centres urbains sont sous-représentés à l'Assemblée législative. Par exemple, un

comté de Montréal compte 68 000 électeurs à comparer aux 6000 électeurs que nous trouvons dans un comté rural <sup>123</sup>. »

En fait, l'organe de la centrale considère que sa stratégie a porté fruit dans la mesure où elle réussit à faire battre trois des quatre « candidats désignés comme ennemis de la classe ouvrière <sup>124</sup> ».

Pour illustrer dans quels paradoxes on baigne, il suffit d'indiquer que malgré la présence dans les pages du journal de deux ou trois analyses stigmatisant l'antiouvriérisme de Duplessis - et cela est d'autant moins difficile à faire que nous sommes en plein dans la longue et sanglante grève de Louiseville -, *Le Travail* ouvre quand même de pleines pages à la publicité concurrente du Parti libéral et à celle de l'Union nationale.

Or, c'est la CTCC elle-même qui fera les frais de ces accommodements dans la mesure justement où le conflit de Louiseville s'envenime sérieusement au lendemain de cette élection. L'affrontement culmine d'ailleurs le 11 décembre suivant alors que la police ouvre le feu sur les grévistes.

Mais comme si le mépris n'avait pas de limites, en janvier 1953, Duplessis dépose à l'Assemblée la loi 34 sur la réforme des procédures électorales provinciales ; celle-ci prévoit, à l'article 49, une procédure particulièrement partisane de nomination des recenseurs d'élections. André Laurendeau parlera d'ailleurs à ce sujet de « saleté ».

---

<sup>123</sup> Cf. *Le Travail*, XXVIII, no 14, 4 avril 1952.

<sup>124</sup> Cf. *Le Travail*, 18 juillet, à la une.

### *Les ravages sociaux du duplessisme*

[Retour à la table des matières](#)

Quand on aborde l'époque de Duplessis, on s'attarde en général à ses relations houleuses avec la classe ouvrière et l'on relève à quel point l'objectif de sauver le mouvement syndical de la débâcle équivalait à sauver la démocratie.

S'il ne s'en était tenu qu'à cela, la situation aurait pu paraître tolérable, mais ce n'est pas le cas, et il faut porter au mérite de Gérard Pelletier d'avoir dénoncé à l'aube des années cinquante une situation d'une inimaginable barbarie, celle des « enfants tristes », c'est-à-dire des enfants logés dans les crèches et les orphelinats. Pelletier va même, à un moment donné, soulever le voile sur un véritable « marché noir des enfants » que certaines autorités d'institutions hospitalières privées entretiennent avec des Américains. Les lecteurs de *l'Homme qui rit* (1869) de Victor Hugo où l'auteur raconte l'horrible pratique des « comprachicos » - les acheteurs d'enfants dans l'Europe du dix-septième siècle (1<sup>re</sup> partie, chap. II) - auront la désagréable impression que la fiction historique hugolienne s'incarnait dans la très catholique province avec 300 ans de décalage.

Au départ, le scandale est lancé par « une journaliste torontoise » qui avait publié en 1949 dans un quotidien de la ville-reine quelques articles dévastateurs sur la protection de l'enfance au Québec <sup>125</sup>.

La première réaction est simple : elle consiste à fustiger « l'étrangère » pour sa dénonciation, sans même s'attarder au bien-fondé ou à la fausseté des faits relevés.

---

<sup>125</sup> Cf. Gérard Pelletier, *Les années...*, *op. cit.*, p. 258.

C'est alors que Gérard Pelletier, « chargé de questions sociales et d'une page jeunesse » au *Devoir*, entreprend avec le psychologue Claude Mailhot, de faire enquête sur les institutions en cause.

*L'Histoire des enfants tristes* est une dénonciation du sort réservé, à l'époque, aux 12 000 enfants qui sont enfermés dans les crèches et les orphelinats du Québec. Pelletier ouvre ainsi son enquête :

« Pour ma part, je suis entré tout de go dans une demi-douzaine de crèches et d'orphelinats. J'ai pris contact avec les enfants. Je les ai suivis à travers leurs maisons ; je les ai écoutés quand ils avaient l'âge de parler. Je suis entré dans leurs classes, dans leurs dortoirs ; j'ai fureté à travers les maisons froides et les visages tristes.

En quelques jours, j'avais acquis la conviction de toucher là l'un des problèmes les plus tragiques de notre société et l'un des moins connus <sup>126</sup>. »

Il y a deux raisons qui peuvent expliquer le drame d'enfants qui passent leur jeunesse enfermés ensemble, de sorte que les déficients ne sont pas plus protégés ou encadrés que les enfants normaux. La première, c'est bien sûr la situation sociale qui est faite à la fille-mère, cette « pécheresse » qui doit cacher sa faute et par conséquent le « fruit de ses entrailles ».

En dehors du recours sacrilège à l'avortement qui est à toutes fins pratiques impossible, sauf dans les classes aisées où l'on peut toujours se payer le luxe d'un séjour à l'étranger, la seule issue pour la mère c'est l'accouchement dans des maternités réservées à cette fin, parce qu'il ne convient pas que la fille-mère côtoie la mère légitime.

L'autre cause est liée à la situation des veuves ou des épouses séparées en milieu populaire, mais surtout sous-prolétaire, que le dénué-

---

<sup>126</sup> Cf. Gérard Pelletier, *Histoire des enfants tristes. Un reportage sur l'enfance sans soutien dans la province de Québec*, L'Action nationale, s. d. (1950 ?). il s'agit en fait de la reprise sous forme de brochure des 24 articles publiés sur le sujet.

ment force littéralement à se défaire de leurs enfants dans la mesure où les institutions charitables pourvoient mieux malgré tout à leur survie qu'elles ne sauraient le faire elles-mêmes.

Pelletier fournit les chiffres suivants à ce sujet :

« Le maximum payable au Québec pour une mère et un seul enfant est de 30\$ [par mois] dans les localités de moins de 5000 âmes et 35\$ dans les localités plus importantes. Puis, selon le nombre des enfants, qui restent à charge, l'échelle s'établit comme suit : mère et 2 enfants : 36\$ par mois ; 3 enfants : 37\$ par mois... mère et 10 enfants : 52\$ par mois. De plus, au cas où cette fortune due à la générosité de la province risquerait de trop enrichir la mère nécessiteuse, il lui est interdit de se procurer par son propre travail, plus de 254 par mois. Si elle en gagne 26\$ ou 30\$, elle perd sa pension <sup>127</sup>. »

Et Pelletier poursuit son étude en concluant :

« Les chiffres sont donc très clairs : pour éduquer, loger, nourrir et habiller une famille de dix enfants, la maman québécoise en soutien n'a pas le droit de toucher plus de 77\$ par mois, soit 19,25\$ par semaine. Et cela, si la maman trouve le temps de travailler (on sait que dix enfants laissent beaucoup de loisirs). Si par hasard la maman ne pouvait pas travailler, la province lui offrirait un dédommagement royal de 5\$ par mois. Ce qui porterait l'allocation totale à 57\$ par mois. N'importe quel imbécile peut vous dire que ces taux maximums ne couvriront même pas les factures d'épicerie <sup>128</sup>. »

Mais comme si cette gestion publique de la misère ne devait pas suffire, le gouvernement de l'Union nationale révisa ces taux à la baisse lorsque le programme fédéral d'allocations familiales entra en vigueur.

« Quand le gouvernement fédéral a voté les allocations, la mère recevrait 5\$ par mois pour chaque enfant, au titre de mère nécessiteuse. Mais naturellement, le gouvernement a raisonné que la présence fédérale en plus fournirait à la mère un revenu exagéré ; c'est pourquoi il a réduit l'allocation

---

<sup>127</sup> *Idem*, p. 23.

<sup>128</sup> *Idem*, pp. 23-24.

tion par enfant à 1\$ et reporte sur la pension de la mère elle-même (taux fixe) les sommes ainsi “ménagées” <sup>129</sup>. »

En Ontario, le taux est trois fois plus élevé qu'au Québec, d'où un sous-titre de l'auteur : « Trois enfants ontariens valent seize petits québécois. » Et ce n'est même pas une question de richesse provinciale puisque Pelletier établit sa comparaison également avec les chiffres de la Saskatchewan dont le budget provincial est la moitié de celui du Québec.

Et il conclut :

« Il est donc facile de comprendre que tous nos orphelinats soient remplis à craquer. Car si la maman garde avec elle son deuxième, troisième ou dixième enfant, l'État ne lui viendra en aide que misérablement à raison d'un dollar, de deux dollars ou de trois dollars par mois. Si au contraire elle se sépare de son enfant et le confie à une institution, le gouvernement dépensera pour cet enfant 21\$ par mois s'il est placé dans un orphelinat ordinaire, 27\$ par mois s'il est placé dans un orphelinat spécialisé <sup>130</sup>. »

Mais quoi qu'il en soit des causes, le sort des enfants tristes n'est pas allégé pour autant. D'abord, il y a une funeste discrimination qui est établie au point de départ entre les légitimes et les illégitimes qui portent inscrite au certificat de baptême, la mention « né de parents inconnus », mention qui les suivra toute leur vie. Cet usage sera par la suite aboli dans les hôpitaux de Montréal.

À la discrimination parentale s'ajoute le problème de l'adoption. Les enfants adoptés étant intégrés, les non adoptés ou les non adoptables sont laissés dans le réseau des crèches jusqu'à l'âge de six ans, d'où ils sont ensuite transférés dans des orphelinats. Gérard Pelletier nous donne une idée des conditions de vie des bébés :

---

<sup>129</sup> *Idem.*

<sup>130</sup> *Idem.*

« La garde-malade dispos[e], pour sept bains complets de nourrissons, d'une période de 90 minutes environ, soit moins de 13 minutes par bébé. Avec une aussi faible marge de loisir, la taylorisation s'impose si l'on veut obtenir des résultats.

Et comme toute la journée se déroule sous le signe de la précipitation, toutes les opérations diverses devront être taylorisées <sup>131</sup>. »

En définitive, les conditions d'existence sont telles que c'est à se demander s'il est un seul enfant qui puisse sortir le moins sain du système :

« J'ai visité moi aussi plusieurs crèches. J'ai entendu les plaintes continuelles et décuplées par le nombre de gosiers en action. On les saisit à mille pieds de la maison, en été, quand les fenêtres sont ouvertes. Et je songeais à Ti-Coq, continuellement baigné dans cette mer de cris, ce flot de pleurs qui ne cesse pas une seconde de pousser ses vagues contre les murs blancs <sup>132</sup>. »

Néanmoins, malgré cette extraordinaire dénonciation, la situation ne devait pas changer pour autant puisque, à peine quatre années plus tard, dans les pages du journal *L'Autorité du peuple*, en janvier 1954, Michel Roy devait revenir à la charge avec une série d'articles sur les conditions de vie dans les crèches et les orphelinats <sup>133</sup>.

Et comme si cela n'était pas suffisant, la situation du logement ouvrier urbain continue de se détériorer, à Montréal et à Québec notamment :

« En 1950, le président du « Comité d'habitations de Montréal » évalue à soixante cinq milles le nombre de logis qui manquent pour répondre aux besoins immédiats.

---

<sup>131</sup> *Idem*, pp. 32-33.

<sup>132</sup> *Idem*, p. 35. Pelletier réfère à la pièce de Gratien Gélinas, *Ti-Coq*, qui venait d'être montée et connaissait un succès retentissant.

<sup>133</sup> Voir Michel Roy, « Le scandale des crèches », *L'Autorité du peuple*, 39<sup>e</sup> année, no 25, 9 janvier 1954.

Plus de quarante mille familles vivent en chambre... Toutes les études soulignent l'état d'insalubrité, de saleté et d'encombrement de quartiers entiers de Montréal. Les conséquences sur la santé physique et l'équilibre psychique, les taux de criminalité et de délinquance ont été à plusieurs reprises établies. L'insuffisance des politiques et l'urgence d'une intervention massive et adaptée aux besoins québécois sont aussi constamment réaffirmées <sup>134</sup>. »

Par suite de cette prise de conscience d'une détérioration des conditions de vie en milieu urbain (qui dure et perdure au moins depuis les années trente), l'enjeu des élections sur la scène municipale gagnera en importance et ce, d'autant plus que la réforme au niveau provincial est à toutes fins utiles bloquée.

À cet égard, les élections municipales qui seront tenues à Montréal à l'automne 1954 sont particulièrement significatives.

Jacques Hébert se lance dans la mêlée en fondant un nouvel hebdo, *Vrai*, dont le premier numéro paraît en octobre. Cette livraison fait une large part à la situation des 200 000 Montréalais mal logés et critique sévèrement le rapport Dozois-Asselin sur la création d'un projet d'habitation à loyer modique au centre-ville.

Montréal devient désormais un enjeu essentiel, aussi bien au niveau provincial qu'au niveau canadien, dans la mesure où c'est en cette année que Toronto se substitue à elle comme métropole et qu'on

---

<sup>134</sup> Cf. Jean-Louis Roy, *La Marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1960)*, Montréal, Leméac, 1976, pp. 52-53. L'auteur ajoute, à propos de la ville de Québec : « Dans la ville de Québec, la situation est aussi déplorable... Caves, greniers, hangars, magasins désaffectés, tous ces « réduits » condamnés par le département de la Santé de la ville sont toujours habités. » (p. 53).

D'ailleurs une enquête publiée en 1948 avait révélé que la situation était la même dans vingt-cinq centres urbains du Québec. Cf. *Mémoire de la Commission nationale de l'habitation*, École sociale populaire, mars 1948, cité également par Jean-Louis Roy, *idem*, pp. 58-59.

appréhende que la canalisation du Saint-Laurent ne fera qu'aggraver les choses.

Est-il dès lors étonnant que certains individus et groupes aient senti le besoin de s'unir pour libérer la ville de la pègre, de l'immobilisme civique et de l'irrationalité économique ? C'est ainsi qu'après la mise sur pied d'un Comité de moralité publique (avec, entre autres, Pax Plante et J.Z. Léon Patenaude) en 1950, est fondé l'année suivante un organisme d'assainissement politique, appelé Ligue d'action civique et qui brigue une première fois les suffrages sur la scène municipale à l'élection de 1954. L'équipe Pierre DesMarais-Jean Drapeau est alors portée au pouvoir pour trois ans <sup>135</sup>.

L'instrument de diffusion et de propagande qu'est *Vrai* s'avère si efficace que la Ligue d'action civique se porte acquéreur de l'hebdomadaire en 1956 <sup>136</sup>.

Mais le journal *Vrai* disparaît en 1959, emporté semble-t-il dans les tractations qui conduiront Jean Drapeau à enterrer la Ligue d'action civique (à la suite de la défaite subie aux mains de Sarto Fournier lors de l'élection suivante, en 1957) et à lui substituer ce qui deviendra le Parti civique de Montréal.

Ces quelques événements valaient d'être évoqués surtout à cause de l'importance que prend la question urbaine et la politique municipale pour la CTCC. Mais ils méritaient surtout d'être évoqués à cause du rôle que jouera Jean Drapeau face à l'Union des forces démocratiques.

---

<sup>135</sup> Voir, J.-Z. Léon Patenaude, *Le vrai visage de Jean Drapeau*, Éditions du Jour, 1962, p. 50.

<sup>136</sup> *Idem*, p. 62.

## *L'antiduplessisme explicite : de 1952 à 1956*

[Retour à la table des matières](#)

Dans une première phase que, pour les besoins de la cause, nous avons appelée *latente*, l'antiduplessisme se cherche des voies d'expression ; il ne s'est pas encore cristallisé autour de quelques enjeux clés.

À l'été 1952, dans la préface française qu'il rédige pour le numéro spécial de la revue *Esprit* consacré au Canada français, Henri-Irenée Marrou fait l'analyse suivante :

« En réaction contre Maurras et l'Action française, dont l'emprise fut si forte au Canada et demeure hélas, toujours sensible, la présente génération a vu mûrir toute une jeunesse résolue pour qui notre revue a été un signe de ralliement, je dirais plus, un catalyseur ; le groupe qui a rédigé ce numéro, et qui s'exprime là-bas par la courageuse revue *Cité libre*, constitue une véritable équipe canadienne d'*Esprit*... Équipe peu nombreuse mais de qualité ; ce sont mes amis, je ne puis les louer ; je dirai simplement que ces jeunes hommes ne sont pas des « intellectuels » au sens péjoratif, désincarné, que nous entendons souvent donner au mot ; la plupart sont engagés dans les rangs de la classe ouvrière et travaillent comme journalistes ou avocats, au service des puissantes organisations syndicales sur lesquelles paraît bien reposer l'avenir du Canada <sup>137</sup>. »

Marrou établit plus loin une distinction entre catholiques de droite et catholiques de gauche, qui ne sera pas sans soulever une intéressante et importante polémique entretenue sur place par la publication de quelques brochures, dont *L'Infiltration gauchiste* au Canada français puis *La Tactique des gauchistes démasquée*, rédigées par Robert Rumilly et publiées toutes deux à compte d'auteur en 1956 et 1957 respectivement.

---

<sup>137</sup> Cf. « Le Canada français. Préface française », *Esprit*, nos 193-194, août-septembre 1952, p. 170.

Soulignons que Rumilly, bien que d'extrême droite, était moins l'initiateur que la victime du ton acerbe du débat. En effet, l'auteur des pamphlets se contente de dénoncer et de stigmatiser la distinction entre droite et gauche dans le milieu en faisant valoir, entre autres choses, que le contexte national canadien-français n'a rien à voir avec cette distinction ou avec cette philosophie de fragmentation, une telle polarisation ayant déjà eu des effets néfastes ailleurs. À la limite, ce qui ressort à cette occasion, c'est la faiblesse des réparties de ses adversaires parmi lesquels il faut compter surtout celle de Gérard Filion du *Devoir*.

Mais le bât ne blessait pas que les réformateurs et les catholiques de droite : quelques mois auparavant, Pierre Elliott Trudeau avait eu droit à de virulents commentaires de la part du père Braün, de J.-B. Desrosiers et de L.-P. Roy dans les pages de *Nos Cours* et de *l'Action catholique* à la suite du reportage qu'il avait publié dans *Le Devoir* ; celui-ci portait sur une réunion d'économistes tenue à Moscou où Trudeau, selon ses adversaires, n'avait pas peint sous des couleurs suffisamment noires l'existence et les conditions de vie en URSS.

Ces deux anecdotes permettent à tout le moins d'illustrer, à l'aube des années cinquante, l'émergence d'une problématique nouvelle et une coupure dans le champ intellectuel, social et politique au Québec.

La polarisation se prépare de manière souterraine tout au long de l'après-guerre ; elle ne surgit véritablement comme phénomène qu'avec le lancement de *Cité libre*, la transformation du journal *Le Travail* qui atteint un tirage de plus de 40 000 exemplaires en 1953, et la diffusion d'hebdomadaires comme *L'Autorité du peuple* et *Vrai*.

Dorénavant, à la société prétendument monolithique de naguère se substituera une société divisée en deux vastes courants : la droite et la gauche.

Ce qui caractérise ce nouveau règne de Duplessis et le démarque du précédent, c'est qu'il y a maintenant une faille dans le pouvoir politique quasi absolu. Ce n'est pas l'importance de cette transformation qui est en cause, mais son origine. Désormais, la polarisation de l'électorat et, par conséquent, celle des forces sociales, passent par la distinction entre la ville et la campagne, entre la société civile et la société corporatiste, entre la démocratie et l'antidémocratie, entre le mouvement ouvrier catholique et les classes au pouvoir.

« À l'élection de juillet, l'Union nationale remporta une victoire presque exclusivement rurale : des 67 comtés ruraux ou mixtes, elle en gagna 58, et des 24 comtés exclusivement urbains, elle en décrocha seulement 10. Il faut noter néanmoins que le parti recueillit 50,8 % du scrutin total, contre 51 % en 1948 [...]. Autrement dit, si l'Union nationale a perdu beaucoup de votes ouvriers, elle a dû aussi attirer beaucoup d'électeurs nouveaux des autres classes <sup>138</sup>. »

C'est dire que la politique antiouvrière de Duplessis était encore fondamentalement rentable, sur le plan électoral en tout cas. Mais, pour aller encore plus loin, il semble également y avoir une antinomie sur le plan idéologique entre nationalisme et ouvriérisme ou, si l'on préfère, entre nationalisme conservateur et syndicalisme. Les deux premières années de publication de *Cité libre* n'apportent ni approfondissement, ni réaménagement théoriques profonds. Ce n'est qu'avec le sixième numéro paru en décembre 1952 et consacré entièrement à l'analyse des élections provinciales tenues le 16 juillet précédent, que le ton change.

Pour Pierre Elliott Trudeau en particulier, le jeu de l'alternance politique, de « bleu » à « rouge » et vice versa, ne peut plus durer :

« Ma réponse, et mes conclusions découleront des interprétations que j'ai données à notre histoire politique. Il s'agira principalement de déterminer

---

<sup>138</sup> Cf. Pierre Elliott Trudeau, « Réflexions sur la politique au Canada français », *Cité libre*, II, 3 décembre 1952, pp. 52-70, à la p. 66.

quelles forces sociales ont un intérêt puissant à démocratiser nos conceptions politiques et à assainir nos institutions démocratiques <sup>139</sup>. »

Toutefois, pour l'auteur, ces forces ne peuvent surgir ni de la finance, ni des « éléments ruraux », non plus que de l'Église ou de la bourgeoisie, de sorte que « le changement, s'il doit venir, viendra de la classe ouvrière <sup>140</sup> ».

Pourtant - faut-il le souligner ? -, ce n'est nullement la révolution qui est prônée sinon l'implantation d'une pratique démocratique saine dans une société essentiellement « immorale ».

« La classe ouvrière prend graduellement conscience d'un bien commun débordant les frontières du Québec <sup>141</sup>. »

D'ailleurs, le même genre de constat devait être développé l'année suivante, au lendemain de la tenue, le 10 août 1953, d'un scrutin qui devait reporter les libéraux fédéraux de Louis Saint-Laurent au pouvoir. En effet, dans un long article non signé paru en première page du journal *Le Travail*, l'auteur écrit :

« Nous ne pouvons donc pas être très fiers du vote ouvrier dans cette élection... Le vote du 10 août démontre une fois de plus l'urgence de l'orientation politique intensive <sup>142</sup>. »

Pourtant, si l'auteur souligne que le parti CCF est « infiniment plus tentateur » pour les ouvriers, il n'en reste pas moins que la recommandation lancée par la centrale avant les élections est on ne peut moins compromettante ; on suggère tout simplement aux ouvriers de voter « selon leur conscience », sans nulle autre précision.

---

<sup>139</sup> *Idem*, aux pages 63-64.

<sup>140</sup> *Idem*, p. 65.

<sup>141</sup> *Idem*.

<sup>142</sup> Cf. « Du même au pareil », *Le Travail*, XXIX, no 30, 14 août 1953.

Mais deux événements viennent secouer une certaine quiétude ; celle-ci s'était installée à demeure avec la prospérité de l'économie canadienne au début des années cinquante.

Le premier, c'est la cessation, en juin 1953, des hostilités en Corée, qui vide les carnets de commande des usines, et le second, c'est la reprise de l'inflation.

Ces événements feront augmenter rapidement le chômage au Québec (le nombre de chômeurs passe de 137 000 en 1953 à 188 000 en 1954 et à 201 000 en 1955) et s'effriter le pouvoir d'achat des salariés.

La première conséquence, c'est que la CTCC aura de très longues et de très dures grèves à soutenir, surtout en 1955 et 1956, aussi bien dans le textile que dans le papier, aussi bien chez Dupont qu'à Shawinigan Falls.

Le conflit dans les papeteries prend une telle dimension que le journal *Le Travail* s'adjoint une section spéciale, une « Édition de la Mauricie » durant l'été 1955 et jusqu'en octobre, section dont le rédacteur est Jacques Hébert.

On assistera alors, tout au long de ces années et jusqu'à la fondation du Rassemblement, à la fin de l'été 1956, à la définition des grands enjeux de l'antiduplisme, qui permettront de jeter les bases d'un nouveau fédéralisme. À part la démocratie, l'autre enjeu important pour les antiduplismes, c'est bien sûr la pensée nationaliste.

L'antinationalisme n'a pas bonne presse au Québec et il n'est pas facile d'en discerner les traces. Il y a le cas assez unique de Jean-Charles Harvey dont l'antinationalisme aurait pu influencer Trudeau, mais ses positions antiétatistes étaient anachroniques. Avant *Cité libre*, une des rares contributions à la critique du nationalisme paraît en janvier 1947 dans *La Nouvelle relève* ; elle est signée par un auteur qui collaborera par la suite une ou deux fois à *Cité libre*. Dans un arti-

cle publié en deux tranches et intitulé « Les ambiguïtés nationales ». Aurèle Kolnaï soumet le nationalisme à une critique sévère : « Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que tout nationalisme renferme, à l'état de germe au moins, un impérialisme inavoué <sup>143</sup>. » Pour Kolnaï, en effet, « le principe de la nation-État comme forme politique universelle, le postulat de l'autodétermination ethnique, la haine de tout empire comme tel et de toute hétérogénéité nationale au sein d'une communauté souveraine ne constitue, précisément, qu'une spécification de la manie, stigmaté du primitivisme moderne, de vouloir exclure le contingent du tissu de la vie et ordonner les cadres de notre existence par les moyens de grossière simplification intellectuelle mis à la disposition d'une toute-puissance humaine naïvement usurpée <sup>144</sup> ».

L'auteur précise ensuite sa pensée :

« Le nationalisme “impérialiste” - le nationalisme “d'en haut” qui anime souvent les nationalités dominantes - et le nationalisme “séparatiste” - le nationalisme “d'en bas” qui agite souvent les “minorités” - traduisent le même état d'esprit : l'infatuation pour une identité entre la masse compacte multipliant un type humain homogène et la personnalité collective de l'État ; la recherche de ce qu'exprime la formule “être entre nous” ; l'aversion pour l'altérité linguistique et culturelle comme telle ; la haine de tout contact intime avec une empreinte humaine étrangère <sup>145</sup>. »

Il valait la peine de citer ces extraits au long dans la mesure où cette philosophie antinationaliste correspond en bien des points à la tangente prise aussi bien par Trudeau que par d'anciens élèves de l'École des sciences sociales - comme Jean Marchand et surtout Maurice Lamontagne sur lequel nous reviendrons plus loin -, et où elle correspond aussi à la démarche de plusieurs anciens « jécistes » comme Gérard Pelletier, Jeanne Sauvé ou Marc Lalonde.

<sup>143</sup> Cf. Aurèle Kolnaï, « Les ambiguïtés nationales », *La Nouvelle Relève*, V, 6 janvier 1947, pp. 533-546, à la p. 533.

<sup>144</sup> *Idem*, pp. 536-537.

<sup>145</sup> *Idem*, pp. 539-540.

C'est en particulier cette approche, ou une approche de même nature <sup>146</sup>, qui permet de saisir quel contenu ces intellectuels antinationalistes injectent dans le fédéralisme. En d'autres mots et contrairement à ce qu'avance, par exemple, Michel Brunet, l'opposition au Canada ne s'épuise pas dans une confrontation entre deux nationalismes, un nationalisme *canadian* et un nationalisme québécois - ou canadien-français, pour ne pas être anachronique - car il peut être dépassé ou surmonté dans un fédéralisme multi-ethnique.

On trouvera une première synthèse de ces idées dans le mémoire de la Fédération des unions industrielles du Québec, déposé devant la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels de la province de Québec (dirigée par le juge Thomas Tremblay). Si ce mémoire est le fruit de la collaboration entre Eugène Forsey, Frank Scott, Don Armstrong, Pierre Elliott Trudeau et l'exécutif de la FUIQ, c'est-à-dire R.J. Lamoureux, président, Roméo Mathieu, secrétaire et Philippe Vaillancourt, directeur d'organisation, il n'en reste pas moins que son maître d'œuvre fut Trudeau, comme ce dernier le rappelle « sans que [s]a modestie en soit autrement blessée » dans la préface à la deuxième édition <sup>147</sup>.

La Commission Tremblay avait été mise sur pied par Duplessis à l'hiver 1953 à la suite de l'imbroglio constitutionnel qui avait succédé aux ententes, ou mieux, aux mésententes fiscales entre le fédéral et le Québec ; cet imbroglio devait d'ailleurs pousser ce dernier à adopter

---

<sup>146</sup> Cette réserve s'impose ici dans la mesure où Aurèle Kolnaï, en tant que critique du communisme et du libéralisme, était porté à jeter un regard passablement cynique sur la plupart des institutions occidentales modernes, dont le fédéralisme. Voir, par exemple, de cet auteur, « Priviledge and Liberty », *Laval théologique et philosophique*, V, 1, 1949, pp. 66-110.

<sup>147</sup> Cf. *Mémoire de la Fédération des unions industrielles du Québec*, 2e édition, Montréal, le 10 mars 1954, p. 4. [N.B. Cette date est celle de la première édition ; en fait la deuxième a été diffusée après le premier février 1955].

une Loi de l'impôt provincial sur le revenu en janvier 1954 et ce, sans même attendre le dépôt du rapport de la Commission <sup>148</sup>.

Cependant, l'approche du problème évoqué dans le mémoire de la FUIQ se veut on ne peut plus pragmatique. Partant du fait que « les juridictions fédérales et provinciales en matière d'impôt direct sont concurrentes et [que], conséquemment, elles ne peuvent être exercées équitablement que dans un esprit de coopération », la solution consiste à « propose[r] des ententes temporaires qui ne nécessitent aucun amendement constitutionnel et qui pourront être examinées périodiquement à la lumière des connaissances économiques et des nécessités politiques toujours changeantes <sup>149</sup> ».

Et, faisant le lien avec ce que nous venons de voir concernant la classe ouvrière et la démocratie, le mémoire précise :

« Or il est étrange de songer qu'il existe une Organisation internationale du travail, pour assurer la coordination des législations des divers pays, mais que rien de tel n'existe pour institutionnaliser la coopération interprovinciale.

[... ] La Fédération des unions industrielles recommande donc que le gouvernement de la province de Québec entreprenne au plus tôt des démarches dans le sens susdit avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

[...] Entre les travailleurs du Canada, il existe une solidarité qui transcende les provinces ; et si celles-ci s'avéraient incapables de veiller à ce que l'industrialisation procède sans injustice pour le travailleur, celui-ci se verrait obligé de recourir au gouvernement fédéral et de demander un code national du travail par voie d'amendement constitutionnel <sup>150</sup>. »

---

<sup>148</sup> Ce qui lui est reproché par la CTCC dans son *Mémoire* à la commission Tremblay, texte ronéotypé, s.d., p.11.

<sup>149</sup> Cf. *Mémoire de la FUIQ*, op. cit., p. 5.

<sup>150</sup> *Idem*, p. 24. [N.B. p. 26 dans la première édition].

C'est justement autour d'une telle menace que se fonde la critique syndicaliste du duplessisme. L'argument sera repris parallèlement par le président de la CTCC, Gérard Picard.

Nous avons parlé de synthèse pour qualifier le mémoire de la FUIQ et ce, même si la véritable systématisation du *nouveau fédéralisme* lui est postérieure de quelques semaines, de quelques mois tout au plus ; cette systématisation, on la trouve dans l'ouvrage de Maurice Lamontagne, *Le Fédéralisme canadien*, publié en 1954.

Trudeau sera un des rares à se porter à la défense de l'ouvrage en question ; l'ensemble de la presse écrite, depuis *Notre Temps* jusqu'au *Devoir*, se fait particulièrement critique à l'endroit des thèses soutenues par Lamontagne <sup>151</sup>.

Les problématiques qui sous-tendent de part et d'autre les arguments prendront une grande importance dans le contexte de l'époque ; on aura même l'impression qu'une bonne part des travaux théoriques de la commission présidée par le juge Thomas Tremblay ne visent qu'à démentir les thèses de Maurice Lamontagne <sup>152</sup>.

Il faut ajouter, à la décharge des commissaires et à celle de commanditaires, dont François-Albert Angers, économiste à l'École des hautes études commerciales de Montréal, que Lamontagne reprenait et

---

<sup>151</sup> Cf. « De libro, tributo... et quibusdam aliis », *Cité libre*, no 10, octobre 1954, pp. 1-16. Le livre de Maurice Lamontagne a été publié par les Presses de l'université Laval.

<sup>152</sup> Voir, par exemple, pp. 271-273 du volume 2 du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels*, Québec, 1956. À remarquer que l'importance de l'ouvrage excède bien ces trois pages qui lui sont consacrées dans la mesure où les commissaires consacrent tout le chapitre suivant (ch. IX, vol. 2, p. 275 et suivantes) à critiquer deux des principales sources de Maurice Lamontagne, le Rapport Rowell-Sirois et les travaux de Keynes.

poursuivait l'argumentation du rapport Rowell-Sirois de 1940 <sup>153</sup> ; il proposait d'aménager le fédéralisme en fonction des nouvelles normes étatiques de stabilité économique inspirées par l'économiste anglais John Maynard Keynes. Sous cette forme, le différend théorique entre nationalistes et fédéralistes n'avait rien de nouveau, loin de là. Mais ce qui rend la problématique développée par Lamontagne plus intéressante, c'est qu'elle tente d'invalider la stratégie du repli des Canadiens français en affirmant que même l'indépendance devrait s'accommoder d'une ouverture quelconque sur le capitalisme nord-américain. Il conclut d'ailleurs :

« Dans ces conditions, l'apport du séparatisme semble surtout négatif... Le séparatisme peut être l'aspiration normale d'un nationalisme frustré et désireux de se consolider en se créant une vie et des cadres politiques à lui... Mais il enfermerait la culture canadienne-française dans un vase clos où elle finirait par étouffer.

[...] En somme, le dilemme qui se pose à la province de Québec n'appelle qu'une solution : *une intégration lucide au nouveau fédéralisme canadien* <sup>154</sup>. »

Ce que Trudeau loue dans la thèse de Lamontagne, c'est qu'elle propose une approche économique au fédéralisme. En d'autres termes, le fédéralisme est raisonnable ou rationnel parce qu'il permet d'appliquer des mesures correspondant aux découvertes les plus avancées de la science économique, alors que l'irrédentisme nationaliste replié sur un espace économique réduit fait fi de toutes les percées de la science économique depuis Keynes <sup>155</sup>. Une union fédérale qui englobe une ou plusieurs ethnies s'avère dès lors plus rationnelle, d'abord parce qu'elle permet d'effectuer des économies d'échelle, c'est-à-dire de produire en plus grande quantité dans un espace plus vaste, ensuite parce

<sup>153</sup> Il s'agit du *Rapport de la Commission royale d'enquête sur les relations entre le dominion et les provinces*, 3 volumes et annexes, Ottawa, 1940.

<sup>154</sup> Cf. Maurice Lamontagne, *Le Fédéralisme canadien. Évolution et problèmes*, PUL, 1954, pp. 294-295.

<sup>155</sup> Trudeau renvoie d'ailleurs explicitement au grand économiste anglais en note ; cf. « De libro ... », *Cité libre, op. cit.*, p. 16, note.

que l'État central est en mesure, sur une telle base économique élargie, de passer d'une fonction passive à une fonction active et d'assumer les responsabilités propres à un véritable État social, c'est-à-dire à un État de bien-être, le *Welfare State* <sup>156</sup>.

Nous sommes ainsi en mesure de faire le lien entre l'approche développée par Maurice Lamontagne et celle proposée par Trudeau dans le mémoire de la FUIQ : dans la mesure où l'industrialisation permet seule d'accroître le niveau de vie des ouvriers et des travailleurs, la première stratégie à appliquer doit être essentiellement - même froidement - économique et viser la croissance à tout prix, à n'importe quel prix même, étant entendu que l'État central peut désormais être mis à contribution pour infléchir, temporiser et alléger à tout le moins les inégalités de consommation, grâce à la mise sur pied d'une panoplie de politiques sociales et de programmes sociaux.

D'ailleurs, pour confirmer le lien qui a été établi en début de section entre le nationalisme et l'antisindicalisme, on peut rappeler que c'est au début de 1954 que le gouvernement fait adopter ses lois 19 et 20. Ce faisant, il se trouvait à confirmer avant le fait et à alimenter les craintes qu'allaient formuler Trudeau ou Lamontagne à l'effet qu'industrialisation, étatismes et démocratie n'avaient plus de place ailleurs que dans le cadre large du fédéralisme canadien.

La loi 19 prévoyait d'amender la Loi des relations ouvrières et permettait aux commissaires de « décertifier » les syndicats qui auraient toléré la présence de « communistes » parmi leurs officiers et organisateurs. La loi 20, quant à elle, amendait la Loi des différends entre les services publics et leurs salariés, et prévoyait une semblable « décertification » pour tout syndicat qui déclencherait une grève dans les services publics. Et, comme si ces deux mesures n'étaient pas suffisamment arbitraires, les deux lois étaient rendues rétroactives au mois de janvier 1944. Cette mesure permettait à la Commission des

---

<sup>156</sup> *Idem.*

relations ouvrières de « re-décertifier » l'Alliance des professeurs de Montréal qui avait déclaré une courte grève illégale de six jours en janvier 1949 et à l'endroit de laquelle une première mesure de « décertification » prononcée par la Commission des relations ouvrières, à ce moment-là sous l'empire de la loi 60, avait été cassée par la Cour suprême du Canada en 1953. L'Alliance ne recouvrera son accréditation qu'en décembre 1959 <sup>157</sup>. La réaction syndicale face à ce nouvel affront ne se fait pas attendre : « À Drummondville, Gérard Picard, président de la CTCC, déclarait que l'hostilité concentrée dont les travailleurs québécois étaient victimes, allait les conduire à une action politique de plus en plus affirmée. »

Cette dimension de l'antiduplessisme qui porte les intellectuels à jeter un regard sympathique du côté du fédéralisme et d'y voir l'expression achevée de la science sociale et économique de l'époque n'occupe pas la totalité du champ d'opposition au régime. En effet, l'antiduplessisme s'ouvre également sur une autre dimension qui ne figure pas encore parmi les préoccupations de Trudeau et de Lamontagne : il s'ouvre sur la revitalisation de la démocratie.

Or, l'enjeu de la démocratie sera paradoxalement porté et développé par des clercs. Deux causes expliquent ce phénomène : la première, c'est le sort qui a été fait par Duplessis à Mgr Charbonneau qui est soudainement démis de ses fonctions d'archevêque de Montréal le 2 janvier 1950 ; ce coup de théâtre fait suite à des manœuvres en haut lieu visant à alerter le Vatican face à l'implication de Mgr Charbonneau en faveur des grévistes de l'amiante <sup>158</sup>.

---

<sup>157</sup> Sur les lois 19 et 20, on pourra consulter : Herbert F. Quinn, *The Union Nationale. A Study in Quebec Nationalism*, University of Toronto Press, 1963, p. 94, ainsi que *Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)*, Montréal, CSN-CEQ, 1979, p. 123.

<sup>158</sup> Voir Renaude Lapointe, *L'histoire bouleversante de Mgr Charbonneau*, Montréal, Éditions du jour, 1962.

En fait, (aurait été précisément la fonction du « rapport Custos », que nous avons déjà mentionné, de montrer que l'ouverture manifestée par une fraction du clergé à l'endroit du syndicalisme catholique risquait de miner les bases du « seul gouvernement catholique en Amérique ». En d'autres termes, l'État corporatiste catholique ne peut, par définition, tolérer d'opposition ; si celle-ci se manifeste ou éclate, elle ne peut être le fait que d'éléments extérieurs, en l'occurrence de « communistes », de sorte que ceux qui soutiennent ces contestations font le jeu de Moscou.

Nous revenons de nouveau, mais à un niveau plus explicite si l'on veut, à ce que nous avons souligné antérieurement, à savoir que l'attaque systématique contre le mouvement syndical *catholique* et le recours quasi paranoïaque à l'anticommunisme ne sont pas de simples mesquineries ou des maladroites, mais s'inscrivent au contraire dans une terrifiante et inéluctable logique.

Si, en effet, le gouvernement Duplessis est un gouvernement catholique, comment, pourquoi et en vertu de quoi un syndicat catholique peut-il s'opposer à ce pouvoir, sinon par errement doctrinal ou par manipulation extérieure ? La preuve même de l'existence d'une telle manipulation se trouve en quelque sorte confirmée dans la résistance que les syndicats opposent aux lois anticommunistes de Duplessis. Les « vrais » catholiques ne s'y trompent pas...

C'est pourquoi fort peu de catholiques s'offusquent lorsque, à l'aube du jour même de la tenue des élections du 10 août 1956, le texte de la prière lue à l'émission *Élévations matutinales*, sur les ondes de Radio-Canada, proclame :

« C'est donc une erreur absolue... de prétendre que l'autorité n'appartient pas en propre à ceux qui l'exercent, mais qu'ils n'ont qu'un simple mandat toujours révocable par le peuple <sup>159</sup>. »

---

<sup>159</sup> Cité en exergue d'un texte de Pierre Trudeau sur les élections publié dans *Vrai* en 1958 et repris dans *Les Cheminements de la politique*, Éditions du

Mais, pas plus que la société, le clergé n'est monolithique, de sorte que le limogeage de Mgr Charbonneau, s'il vise à mettre le clergé au pas, le compromet désormais en bloc dans la politique provinciale. En d'autres termes, en forçant ainsi la main au Vatican, Duplessis place l'Église du Québec sous sa coupe. Mais la fusion de l'État et de l'Église force cette dernière à adopter une position bien précaire et pousse certains de ses membres à contester cette nouvelle hégémonie du pouvoir civil sur le pouvoir religieux.

La seconde cause qui peut expliquer l'implication du clergé dans la défense de la démocratie, c'est l'isolement même dans lequel le gouvernement pousse le mouvement syndical catholique, isolement qui risque de conduire à une convergence des questions sociales autour d'une plate-forme anticatholique. Autrement dit, c'est l'isolement même dans lequel le pouvoir politique pousse le syndicalisme catholique qui risque d'envenimer la confrontation de deux classes antagoniques. La théorie et la pratique de la lutte des classes seraient alors la preuve concrète de l'absurdité d'un État catholique et d'une Église soumise.

La situation se complique et se détériore du fait que si certains clercs militent comme aumôniers dans les syndicats, d'autres, et en plus grand nombre, sont directeurs de collèges, d'hôpitaux ou d'universités. Si donc le mouvement de laïcisation au niveau syndical se poursuit, ce sera bientôt tout le clergé et ses institutions charitables et sociales qui devront soutenir avec les autres dirigeants le pouvoir politique <sup>160</sup>.

---

Jour, 1970, p. 59. L'auteur commet toutefois une erreur ici en situant les élections au 20 juin.

<sup>160</sup> Ceci apparaît de manière tout à fait nette dans les difficiles rapports que nouent les infirmières syndiquées avec leur « patron », en particulier les sœurs de la Providence.

On craint énormément que le seul « gouvernement catholique d'Amérique » n'ébauche une véritable lutte de classes où l'Église et l'État seraient tout à coup dans le même camp.

C'est alors qu'à la fin juillet 1954, les abbés Gérard Dion, Louis O'Neill et Léo Forest rendent public un long dossier sur les lois 19 et 20, dossier qui est en partie repris dans les numéros du journal *Le Travail* de cet été-là.

Les abbés centrent toute leur analyse sur les « principes chrétiens de la démocratie » qui sont au nombre de deux : *premièrement*, « en démocratie, l'arbitraire n'a pas de place. Tous sont soumis à la loi » ; *deuxièmement*, « les gouvernants n'ont pas le droit ni de faire des lois, ni d'administrer la chose publique à leur guise <sup>161</sup> » .

Faute d'admettre ces principes, on risque d'assister dans la société à « un fatal détachement des lois de la moralité » ; par conséquent, au Québec, il devient « fatal que les seuls ouvriers défendent le droit <sup>162</sup> ».

Il importe alors de dissocier la vertu et le mouvement ouvrier d'une part, le vice et les classes possédantes d'autre part. C'est ainsi que la démocratie, le sens civique et l'importance politique du peuple doivent être revalorisés.

Mais il faut ajouter tout de suite que ce genre d'intervention demeure isolé et que sa diffusion dans des publications religieuses ne lui sera guère profitable. Il s'ensuit que c'est le mouvement syndical qui défendra désormais l'idéal démocratique, comme le fera Gérard Picard dans son rapport moral présenté cet automne-là.

---

<sup>161</sup> Cf. *Le Travail*, XXX, no 28, 30 juillet 1954, pp. 4-5.

<sup>162</sup> *Idem*.

L'autre prolongement de cette prise de position, nous le retrouvons un peu plus loin dans les mesures d'assainissement des mœurs proposées par certains candidats municipaux.

Deux années plus tard, au lendemain des élections provinciales tenues en août 1956, les abbés Dion et O'Neill reviennent sur la question de démocratie dans un autre texte « à l'usage du clergé » qui sera repris, entre autres, dans *Le Travail* :

« Le déferlement de bêtise et d'immoralité dont le Québec vient d'être témoin ne peut laisser indifférent aucun catholique lucide.

[...] À considérer les mœurs électorales dans notre province, chaque élection est une occasion pour tuer l'aspect démocratique et infuser davantage dans notre population un esprit socialiste <sup>163</sup>. »

Et les abbés d'ajouter que la première conséquence de cette attitude sera de susciter « la démoralisation et la déchristianisation ». Pour eux, la solution réside dans la création d'une ligue de moralité publique. Quinze jours plus tard, le Rassemblement était lancé à la suite de deux réunions préliminaires tenues les 14 avril et 23 juin.

### *La formation d'une intelligentsia*

[Retour à la table des matières](#)

Dans *Le vrai visage de Duplessis*, Pierre Laporte, qui a été pendant quinze ans courriériste parlementaire à Québec pour *Le Devoir*, rappelle quelques-uns des traits de Duplessis, cet homme politique qui a dominé la scène québécoise tout au long de la deuxième moitié des années quarante et jusqu'à la fin des années cinquante.

---

<sup>163</sup> Cité par *Le Travail*, XXXII, no 27, 17 août 1956, pp. 4 et 5.

Une des caractéristiques de Duplessis, c'est bien son anti-intellectualisme ; Laporte précise à cet égard :

« Si on analyse sa phrase, ses idées, son vocabulaire, sa grammaire, il était certainement un des plus mauvais orateurs du Canada français. Il commençait des phrases qu'il ne finissait pas, répétait continuellement les mêmes choses, manquait remarquablement de vocabulaire, massacrait la syntaxe. Mais puisque l'art oratoire, c'est principalement la faculté de convaincre, on peut dire que Maurice Duplessis était un bon orateur <sup>164</sup>. »

Plus spécifiquement, en bon démagogue, Duplessis se méfiait comme de la peste des intellectuels.

« Être un intellectuel, un littéraire ou d'une façon générale, un spécialiste, c'était à ses yeux être un rêveur, quelqu'un qui plane entre ciel et terre, qui manie cette chose dangereuse qui s'appelle des idées <sup>165</sup>. »

Le résultat de cette attitude était que Duplessis entretenait des relations privilégiées avec certains journaux : la *Gazette*, le *Montreal Star* et, bien sûr, les journaux déjà acquis à sa cause comme *l'Action* ou appartenant à l'Union nationale, comme *Montréal-Matin* ou *Notre Temps* ; tous les autres étaient, sinon carrément attaqués ou vilipendés, du moins suspects à ses yeux.

C'est ce qui explique la hargne du premier ministre de l'époque vis-à-vis des intellectuels qu'il ne pouvait pas asservir, comme Paul Gérin-Lajoie, Marcel Rioux ou Pierre Trudeau, tous trois interdits d'enseignement à l'Université de Montréal tout au long des années cinquante ; le premier pour avoir préparé à Oxford et publié une thèse sur le fédéralisme canadien intitulée *Constitutional Amendment in Canada* <sup>166</sup> avec laquelle les constitutionnalistes autonomistes n'étaient pas d'accord ; le second, « à cause de l'affirmation de ses positions agnos-

---

<sup>164</sup> Cf. Pierre Laporte, *Le Vrai visage de Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, p. 15.

<sup>165</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>166</sup> University of Toronto Press, 1950.

tiques et socialistes », est contraint de travailler avec son beau-père Marius Barbeau au Musée national du Canada <sup>167</sup> ; le troisième enfin, membre fondateur de *Cité libre* et avocat syndical de la FUIQ, ne peut enseigner à la faculté de droit.

Cette attitude anti-intellectuelle contraint en quelque sorte les intellectuels à s'organiser et à se rallier à des prises de position politiques et littéraires diverses. Sous cet angle, les « années noires » sont loin d'être des années vides.

Un hebdomadaire comme *L'Autorité du peuple* suivra une trajectoire antiduplessiste. Cette publication représente bien cette coalition de littérateurs et de journalistes et stigmatise l'anti-intellectualisme des autorités en place.

On trouvera également une reprise de ce type d'approche dans l'hebdomadaire *Vrai* fondé par Jacques Hébert à l'automne 1954 et dont il sera question plus loin.

Toutefois, en ce qui concerne plus spécifiquement deux des membres de notre trio, il convient d'évoquer le lancement des *Écrits du Canada français* à l'été 1954. Le comité de rédaction des *Écrits* regroupe en effet Robert Elie, Jean-Louis Gagnon, Gilles Marcotte, Gérard Pelletier, Paul Toupin et Pierre Elliott Trudeau. Claude Hurtubise se joindra peu après au groupe comme administrateur, puis Marcel Dubé remplacera Paul Toupin à compter du numéro cinq.

Dans la présentation de la revue, signée par vingt-huit personnes, on peut lire ce qui suit :

---

<sup>167</sup> Selon Jules Duchastel, son biographe, in *Marcel Rioux. Entre l'utopie et la raison*, Nouvelle Optique, 1981, pp. 52 et 86, qui omet toutefois d'indiquer où cette « affirmation » se serait exprimée, avant les années 1955-1956 en tout cas. En effet, Rioux, dans ses contributions à *Cité libre*, suit tout à fait la ligne antinationnaliste des rédacteurs, encore qu'il ne fasse pas partie du comité de rédaction et qu'il réside à Ottawa depuis 1948.

« Fondés par un groupe d'écrivains qui n'ont d'autre objet que de servir la littérature d'expression française en Amérique, les *Écrits du Canada français* seront une collection d'œuvres libres. Non pas qu'individuellement, chacun des collaborateurs répugne à tout engagement, mais bien parce que leur rencontre au sein d'une entreprise commune doit permettre, au contraire, le dégagement des tendances et des formes les plus actuelles de notre production littéraire <sup>168</sup>. »

Même si ni Gérard Pelletier ni Trudeau n'ont publié dans les *Écrits*, il n'en reste pas moins que leur présence ininterrompue sur le comité de rédaction depuis le premier jusqu'au dix-neuvième numéro, paru en mars 1965, est révélatrice. Ils ne seront remplacés par Gilles Hénault et Jean Simard qu'après leur élection en novembre 1965. Si les *Écrits* ne publient qu'un numéro par année jusqu'en 1959, par la suite le rythme s'accélère et l'on passe alors à deux, parfois trois livraisons par année entre 1960 et 1965. Mais ce n'est pas cet aspect de la production qui est intéressant, sinon la qualité des textes que les *Écrits* diffusent et, à ce sujet, comme ils le font valoir eux-mêmes en 1965, « Les *Écrits du Canada français* présente un véritable panorama de la littérature canadienne-française » avec dix-sept pièces de théâtre, trois romans, quarante nouvelles et récits, quatorze poèmes, seize essais, etc.

Cette implication valait donc d'être relevée car elle illustre on ne peut mieux à quel point les idées que véhiculent Pelletier et Trudeau s'inscrivent dans un courant intellectuel large et vaste. Il ne s'agit pas ici de prétendre qu'il y avait chez tous ces individus une quelconque unanimité, mais plutôt de faire valoir qu'à l'isolement du petit groupe responsable de la fondation et du lancement de *Cité libre* au printemps 1950 succède, quinze ans plus tard, une véritable intelligentsia. Sous cet angle, l'antiduplessisme est l'occasion d'un mûrissement et d'une convergence d'intellectuels sans précédent dans l'histoire d'ici. Et s'il n'est pas question de prétendre que Trudeau et Pelletier en sont les

---

<sup>168</sup> Cf. « Présentation », in *Écrits du Canada français*, no 1, 1954, p. 7.

responsables, il est par contre essentiel d'indiquer qu'ils se situent tous deux en plein cœur d'un processus socioculturel fondamental.

Nous ne sommes pas en mesure de relater dans ces pages l'histoire de cette intelligentsia, mais il suffit pour s'en faire une idée de relever quelques noms de collaborateurs des *Écrits*. Ainsi, tour à tour, seront publiés entre autres les textes de Anne Hébert, Yves Thériault, André Laurendeau, Frank Scott, Robert Élie, Claude Gauvreau, Claude Jamin et Minou Pétrovski, ainsi que des essais de Léon Dion, Adèle Lauzon, Michel Brunet, Marcel Rioux, Guy Frégault et Maurice Tremblay.

Dès 1954, le journal *L'Autorité du peuple* fait un éloge succinct de Pelletier et Trudeau sous une rubrique intitulée « Ceux qu'on aime ». Le même journal fait d'ailleurs une large place aux discours prononcés lors du premier congrès de l'Institut canadien des affaires publiques (ICAP) et souligne particulièrement la contribution de trois participants qui interviennent sur le thème de la démocratie ; ce sont Pierre Elliott Trudeau, qui développe ses premières réflexions sous un titre qui sera plusieurs fois repris par la suite : « Obstacles à la démocratie » ; Gérard Pelletier : « La démocratie canadienne : un malade qui s'ignore » et Jean Marchand : « Apport du syndicalisme à la démocratie <sup>169</sup> ».

Il faut aussi souligner les rôles joués par le quotidien *Le Devoir* et par la société Radio-Canada qui constituent tous deux des tribunes privilégiées par cette génération.

---

<sup>169</sup> Cf. *L'Autorité du peuple*, 40e année, no 10, 9 octobre 1954, pp. 2, 3 et 4 respectivement.

## *Le Rassemblement et l'UFD : 1956-1959*

[Retour à la table des matières](#)

C'est au tout début de l'été 1956 que paraît finalement l'ouvrage collectif *La Grève de l'amiante*, sept ans après le conflit ouvrier.

Deux aspects doivent être relevés ici : la mise en perspective conjoncturelle opérée par Pierre Trudeau qui resitue la grève dans le contexte précédant la création du Rassemblement ; le deuxième aspect, c'est la mise en perspective historique de l'évolution du Canada français, évolution qui a été déviée par l'idéologie clérico-nationaliste et qu'il importe désormais d'intégrer au fédéralisme canadien.

À ces deux dimensions correspondent les deux textes de Trudeau : l'épilogue explique la nature, le sens et la portée de l'engagement dans le Rassemblement à partir des leçons tirées par ceux qui se sont compromis dans la grève de l'amiante ; quant à « La Province de Québec au moment de la grève », ce texte constitue une vaste fresque de cent ans d'histoire du Canada français.

Nous avons déjà cité et situé l'épilogue quand il était question de la grève elle-même. Nous nous attarderons maintenant sur ce long texte qui ouvre le recueil. C'est d'ailleurs celui qui a été le plus commenté et critiqué de tout l'ouvrage, d'abord parce que sa prétention est immense, ensuite parce que la thèse est rien moins qu'hérétique.

Trudeau prétend récrire ou du moins, réinterpréter l'histoire ; il aborde donc un sujet fort vaste en très peu d'espace : cent pages, c'est trop peu. Pour contourner cette difficulté, l'auteur multiplie les références et accumule les méthodes les plus bizarres dont celle, curieuse, qui consiste à étudier la place accordée à certaines idées dans une pu-

blication religieuse en comptant le nombre de fois que certains mots clés reviennent dans l'index.

Cette démarche se retournera contre son utilisateur et Jacques Cousineau, s.j., entre autres, ne manquera pas de relever l'amateurisme de la méthode dans ses commentaires publiés dans la revue *Relations* et repris en fascicule par la suite <sup>170</sup>.

Que dit Trudeau ? Essentiellement que la grève d'Asbestos marque l'irruption d'une conscience absolument nouvelle dans un contexte idéologique par ailleurs complètement dépassé par les événements.

Cousineau critique cette « interprétation controuvée » de la grève :

« Aussi faut-il observer une lacune capitale dans l'exposé de Trudeau - [...] - sur les conditions d'exercice de la grève "dans le contexte social actuel" : aucune mention de la nécessité, reconnue par les praticiens syndicaux, les historiens sociaux et les économistes du travail, de l'appui de l'opinion publique pour réussir une grève d'envergure. Or, cette vérité, Trudeau se devait de l'omettre, parce que l'admission en aurait détruit sa thèse essentielle : pour lui, c'est dans un vide quasi absolu que le phénomène s'était produit ; il était, dès lors, sans généalogie et sans dépendance, sauf peut-être, dans l'avenir, sur le plan politique <sup>171</sup>. »

À la vérité, la notion même d'« opinion publique » utilisée par le père Cousineau noie le poisson ; ce dont il est vraiment question ici, c'est de l'appui des nationalistes d'abord - après tout, le *Devoir* dépêche Gérard Pelletier sur les lieux pour la durée de la grève -, et de l'appui du clergé ensuite ; et Cousineau cite les mots de Mgr Charbonneau à l'effet qu'il y avait à ce moment-là « conspiration pour écraser la classe ouvrière ».

---

<sup>170</sup> Cf. Jacques Cousineau, *Réflexions en marge de « La grève de l'amiante »*. Contribution critique à une recherche, L'Institut social populaire, no 4, septembre 1958. En plus de quatre articles diffusés au départ par *Relations*, à l'automne 1956 et à l'hiver 1957, la brochure contient en épilogue la liste des articles et comptes rendus auxquels l'ouvrage dirigé par Trudeau a donné lieu.

<sup>171</sup> *Idem*, p. 18.

La conclusion du père Cousineau sur cette question vaut d'être relevée parce qu'elle rejoint la question soulevée en début d'ouvrage, à savoir le problème du sens d'une histoire figée par l'interprétation de ceux qui la font ou de ceux qui s'approprient à la faire :

« Je conclus. L'interprétation du sens profond de la grève de l'amiante donnée par Trudeau-Boisvert constitue une tentative d'en dérober le mérite et la gloire au syndicalisme qui l'a faite, de la déraciner du milieu social et culturel qui lui a créé une atmosphère propice et de la soustraire aux influences qui l'ont soutenue et conduite à son achèvement. Dès lors, cette grève est devenue un *mythe*, sans attache avec notre passé social qu'il répudie et sans effet sur notre milieu actuel, tant nationaliste que d'Église... [aboutissant] à une grande unité syndicale et enfin, par elle, sans doute à un quelconque Rassemblement <sup>172</sup>. »

Non seulement les nationalistes et les clercs sont-ils répudiés mais le travail de certains sur le dossier de la silicose « qui a ébranlé les assises même de l'alliance politico-financière <sup>173</sup> » est ignoré. Pour Trudeau, la grève marque une répudiation de toutes ses élites par une classe ouvrière qui atteint désormais à une conscience claire de ses intérêts propres. Pour le père Cousineau cependant, la grève se situe dans le prolongement d'un contexte social dans lequel tous les intervenants ont autant d'importance que les grévistes.

Cette polarisation des interprétations atteint alors son point limite : d'un côté, Trudeau est contraint d'escamoter l'histoire pour faire valoir ses engagements ; de l'autre, Cousineau en réaffirme la portée mais sans plus, car sa position de clerc l'empêche de faire ressortir la division que la grève enclenche au sein même du clergé entre la fraction compromise avec le pouvoir politique et celle qui est plutôt du côté des ouvriers, de la démocratie et de l'assainissement moral.

---

<sup>172</sup> *Idem*, p. 20.

<sup>173</sup> *Idem*.

C'est ainsi faute d'alternative que le Rassemblement apparaît un moment comme une issue. Parce que ce n'est pas le CCF qui peut rallier les antiduplessistes, non plus que le fugitif *Manifeste de Joliette* de 1955 ; cette prise de conscience ouvriériste ne saura pas déboucher sur autre chose que sur une Ligue d'action socialiste qui regroupe en tout et pour tout trois membres. La LAS disparaît alors très tôt de la carte politique.

Pourtant, en anticipant, on peut dire que c'est le paradoxe même sur lequel est bâti le Rassemblement qui le condamne, ce qui ne laisse plus que le Parti libéral provincial sur l'échiquier politique.

C'est le 8 septembre 1956 qu'est fondé, à l'instigation de l'équipe de *Cité libre*, le Rassemblement, un regroupement de « citoyens désireux de construire dans cette Province une société vraiment démocratique <sup>174</sup> ». Au départ, le Rassemblement est un « mouvement d'éducation et d'action démocratique dont le but est de créer un nouveau climat politique <sup>175</sup> ». Font partie du groupe, entre autres, Pierre Dansereau, doyen de la faculté des sciences de l'Université de Montréal, Pierre Elliott Trudeau, avocat et économiste, Jean-Paul Lefebvre, directeur adjoint de l'éducation à la CTCC, Jacques Hébert, directeur de l'hebdomadaire *Vrai*, André Laurendeau, rédacteur en chef adjoint au *Devoir*, Gérard Pelletier, directeur du journal *Le Travail* de la CTCC, Jacques V. Morin, secrétaire de la Fédération des unions industrielles du Québec (la FUIQ), ainsi que Jean Marchand et Arthur Tremblay. La première année, ce sont respectivement Pierre Dansereau, Pierre Trudeau et Jean-Paul Lefebvre qui assument les responsabilités de président, de vice-président et de secrétaire ; par la suite et après la démission du premier président, c'est René Tremblay qui le remplace. Pierre Trudeau sera le troisième et dernier président <sup>176</sup>.

---

<sup>174</sup> Cf. Rassemblement, « Extraits de la Constitution », in Roch Denis, *op. cit.*, p. 189.

<sup>175</sup> Cf. *Le Travail*, XXXII, no 31, 14 septembre 1956, p. 1.

<sup>176</sup> Cf. Thérèse Dumesnil, *op. cit.*, p. 73.

Dans un texte intitulé « Pourquoi j'adhère au Rassemblement », Jean Marchand écrit :

« Pour les syndiqués, le Rassemblement représente l'occasion si longtemps attendue d'établir des liens efficaces avec les cultivateurs, les intellectuels, les professionnels, en vue de trouver des solutions aux problèmes politiques du Québec. Le Rassemblement n'est pas un parti politique. Il permettra donc une coopération étroite entre tous les éléments du monde du travail et de la société. Les travailleurs auraient tort de ne pas saisir cette occasion de prendre leur place dans la vie politique <sup>177</sup>. »

Vient bientôt s'ajouter à cet aval d'un dirigeant de la CTCC l'appui officiel de la FUIQ en novembre 1956 <sup>178</sup>.

« Pourtant, après un succès rapide d'adhésions dans les mois qui suivirent sa fondation, le Rassemblement ne fit jamais de véritables percées <sup>179</sup> »

De fait, d'après Gérard Bergeron, le nombre d'adhérents culmine à 511 en avril 1957 <sup>180</sup> pour décliner rapidement par la suite.

Même s'il était lancé peu de temps après le *Manifeste de Joliette*, ce « premier cahier des revendications ouvrières et démocratiques <sup>181</sup> », adopté en 1955 au congrès de la FUIQ, le Rassemblement se définit néanmoins comme « un mouvement et non comme une formation politique », à tel point que ses membres refusaient « d'accepter dans [leurs] rangs quiconque était affilié à un parti politique <sup>182</sup> ».

Le premier président, Pierre Dansereau, précise d'ailleurs à cet égard :

---

<sup>177</sup> Cf. Roch Denis, *op. cit.*, p. 189.

<sup>178</sup> *Idem*, p. 190.

<sup>179</sup> *Idem*.

<sup>180</sup> Cf. Gérard Bergeron, *op. cit.*, pp. 139-140.

<sup>181</sup> Cf. Roch Denis, *op. cit.*, p. 164.

<sup>182</sup> Cf. Thérèse Dumesnil, *op. cit.*, p. 71.

« J'étais personnellement opposé à cette exclusion. J'aurais voulu que Jean-Louis Gagnon, Maurice Lamontagne, Maurice Sauvé, fassent partie du Rassemblement. Mais mes camarades Trudeau, Pelletier, Hébert et d'autres n'en voulaient rien savoir. D'autre part, nous admettions des membres du NPD, parce que le NPD était un parti démocratique. Thérèse Casgrain, par exemple, a travaillé avec nous <sup>183</sup>. »

Toutefois, cette ouverture - cette « capillarité » comme dit Pierre Dansereau - face au Parti social-démocrate, qui s'appelle encore le CCF à l'époque, repose davantage sur un réseau d'acointances entre intellectuels que sur le besoin de la création d'un front commun politique. C'est tellement vrai d'ailleurs que même la présence des syndicalistes posera problème pour certains dans la mesure où ils formeront bloc, alors que les autres membres auront des positions individuelles.

« Il me rappelle d'assemblées - précise Pierre Danserea - que j'ai présidées où j'ai eu énormément de mal, parce que les artistes, les universitaires, les enseignants, les ménagères, ces gens-là parlaient chacun pour soi, alors que les syndiqués faisaient bloc. Moi qui suis si peu doctrinaire, j'avais du mal à accepter qu'une discipline aussi cohérente s'impose dans un mouvement pluraliste. C'était la première chose que nous proclamions, notre pluralisme, et que nous allions de la droite à la gauche et retour. Alors, les syndicalistes, Marcel Pépin, en tête, ont pris de plus en plus d'ascendant. À ce moment-là, j'ai quitté la présidence <sup>184</sup>. »

Le plus sévère à l'endroit du Rassemblement, c'est encore Gérard Bergeron. Écrivant dans *Le Devoir* au début de 1957, peu de temps après la tenue du premier congrès, le politicologue affirme : « Ou le Rassemblement devient un centre d'agglutination de diverses forces sociales, ou il sombre dans l'insignifiance politique <sup>185</sup>. »

Puis, l'auteur aligne une série de cinq points concernant ce regroupement, points qui ne sont pas étrangers à notre propos :

---

<sup>183</sup> *Idem*, pp. 71-72.

<sup>184</sup> *Idem*, p. 73.

<sup>185</sup> Cf. Gérard Bergeron, *op. cit.*, p. 128.

- « 1. Le Rassemblement *fait nettement dominer l'“action”* sur l'éducation...
2. Le Rassemblement *veut - déboucher sur le plan de l'“action” vertigineuse...*
3. Le Rassemblement se *définit principalement à l'intérieur des cadres et des questions de la politique provinciale...*
4. Parmi les délégués, *l'élément syndicaliste est nettement prépondérant...*
5. Au point de vue démographique, le Rassemblement est un *mouvement de jeunes* <sup>186</sup>. »

L'ambiguïté du Rassemblement apparaîtra au grand jour à ce premier congrès où les propositions à l'effet d'ouvrir ou de fermer la porte aux détenteurs en règle de cartes de partis seront battues, et où on se rabattra sur la proposition de l'exécutif dite de « porte entrouverte » qui ne donnait accès au mouvement qu'aux seuls membres de l'aile provinciale du CCF, le PSD <sup>187</sup>. Sur quoi Bergeron conclut :

« La première signification du Rassemblement, c'est d'abord un fait d'apatridie. Il “rassemble” un groupe d'exilés, à la recherche d'une patrie politique <sup>188</sup>. »

Ce groupe comprend trois types de personnes : les membres du PSD, « quelques personnes qui n'ont jamais été actives dans les rangs libéraux [et qui] croient que seule une rénovation, difficile mais possible du Parti libéral puisse changer quelque chose à quoi que ce soit » ; enfin, les derniers attendent « quelque chose d'indéterminé encore et dont le Rassemblement pourrait être le germe <sup>189</sup> ».

On ne peut masquer ces curieux louvoiements des antiduplessistes qui semblent enfermés dans une double incapacité politique : l'incapacité de rallier tous les opposants au régime afin de discerner les vrais démocrates, l'incapacité de proposer une alternative valable aux solu-

---

<sup>186</sup> *Idem*, pp. 129-130.

<sup>187</sup> *Idem*, p. 132.

<sup>188</sup> *Idem*, p. 134.

<sup>189</sup> *Idem*.

tions politiques de l'époque ; c'est peut-être qu'il n'y a plus de place sur l'échiquier politique, entre le Parti communiste, le CCF/PSD, les Libéraux, les Conservateurs, les Créditistes et les groupuscules séparatistes.

Le Rassemblement ne suscitera aucun changement et ne laissera aucune trace dans le paysage politique québécois. C'est à se demander si l'on en parlerait encore n'eût été du rôle qu'a joué Trudeau par la suite. Encore que son échec favorisera des options politiques existantes. Quoi qu'il en soit, Trudeau reviendra à la charge deux années plus tard avec une nouvelle formule, l'Union des forces démocratiques. Gérard Pelletier écrit à ce sujet :

« [Trudeau] se rendait compte que le Rassemblement ne répondait plus aux exigences de la situation québécoise. Il fallait désormais se brancher en prise directe sur les forces électorales qui pouvaient désarçonner le régime Duplessis [...]. Le Rassemblement avait voulu engager des *individus* dans la promotion des valeurs démocratiques ; il fallait désormais regrouper les *partis* d'opposition dans une sorte de comité de salut public et sur un programme minimum : épargner au Québec la reconduction de l'Union nationale pour un nouveau mandat <sup>190</sup>. »

En effet, comme le relève J.-Z. Léon Patenaude, « à la fin de 1958, l'état de la démocratie dans le Québec était pitoyable <sup>191</sup> ». Non seulement faut-il compter maintenant avec un nouveau gouvernement au niveau fédéral, où Diefenbaker et les Progressistes Conservateurs règnent désormais en maîtres absolus depuis leur réélection de 1958 (qui confirme une première victoire remportée en 1957), mais aussi avec une coalition municipale montréalaise ; en effet, le nouveau maire, Sarto Fournier, élu lui aussi en 1957, avait été mis en selle par l'Union nationale.

C'est donc sur la scène municipale que circule l'idée d'une coalition antiduplessiste. C'est d'abord dans les pages du journal *Vrai* que Tru-

---

<sup>190</sup> Cf. Gérard Pelletier, *op. cit.*, pp. 221-222.

<sup>191</sup> Cf. J.-Z. Léon Patenaude, *op. cit.*, p. 81.

deau va développer, dans une série de quelque vingt articles, la philosophie du démocratisme.

Réunis en 1970 par son éditeur et ami Jacques Hébert sous le titre *Les Cheminements de la politique*, ces textes de Trudeau sont d'une rare clairvoyance théorique et politique ; de surcroît, ils soulèvent dès leur parution des réactions inappropriées de la part des milieux traditionalistes qui ne sont visiblement pas informés sur ces questions. La seule réponse de même calibre viendrait du *Libre examen de la démocratie* de Victor Barbeau, publié en 1960, pour autant qu'on considère que c'en soit une et non pas un plaidoyer en faveur de l'autoritarisme.

Il semble toutefois que la cause première de l'intervention de Trudeau ne soit pas directement politique, mais qu'elle soit plutôt liée au scandale que venait de faire éclater Jacques Hébert sur l'« assassinat » de Wilbur Coffin, un garde forestier qui avait été reconnu coupable du meurtre de trois chasseurs américains en Gaspésie et dont le procès, la condamnation et la pendaison avaient été menés de manière expéditive.

Le premier article de Trudeau s'ouvre sur un titre provocateur : « Faut-il assassiner le tyran ? » et il pose le problème en ces termes :

« C'est donc un devoir pour les citoyens d'interroger leur conscience sur la qualité de l'ordre social qui les lie et de l'autorité politique qu'ils acceptent. Si cet ordre est pourri et si cette autorité est perverse, c'est un devoir pour les citoyens d'obéir à leur conscience plutôt qu'à l'autorité. Et si le seul moyen sûr de rétablir un ordre juste, c'est de faire la révolution *contre l'autorité tyrannique et illégale*, eh bien ! il faut le faire <sup>192</sup>. »

Or, ce même hiver, les étudiants de l'Université de Montréal commencent à manifester leur mécontentement face à la situation difficile dans laquelle se trouvent les universités, réclamant la démocratisation du système d'éducation et la gratuite scolaire.

---

<sup>192</sup> Cf. *Les cheminements de la politique*, Éditions du Jour, 1970, p. 40.

Les contributions de Trudeau se situent alors sur un fond de scène quelque peu mouvementé et les réactions viendront aussi bien de la revue des jésuites, *Relations*, que d'André Dagenais dans les pages du journal *Le Salaberry* ; ce dernier écrit que Trudeau entend « dé-trône[r] Duplessis, Législateur des cités, pour adorer le consentement populaire <sup>193</sup> » .

Et l'idée de Trudeau d'appuyer la grève étudiante d'un jour en mars 1958, fera monter l'hystérie d'un cran.

Mais il y a un lien à établir entre ces enjeux, le Rassemblement et la proposition à venir sur le regroupement des forces démocratiques. Trudeau précise dans *Vrai* :

« Au terme de cette première série d'articles qui a pris comme schéma la Déclaration de principes du Rassemblement, la démocratie nous apparaît comme l'aboutissement logique d'une politique qui veut empêcher la tyrannie, éviter la violence, rendre justice à tous, favoriser l'épanouissement des personnalités et mettre à profit la liberté créatrice de chaque citoyen <sup>194</sup>. »

Comme le relève la citation de Gérard Pelletier consignée un peu plus haut, ces idées feront leur chemin et seront reprises avec un autre objectif, celui de réunir des partis et non plus seulement des personnes.

Le texte en question paraît dans la livraison d'octobre de *Cité libre* qui publie un *manifeste démocratique* sous la signature de Pierre Elliott Trudeau :

« *Démocratie d'abord*, voilà qui devrait être le cri de ralliement de toutes les forces réformistes dans la Province. Que les uns militent dans les chambres de commerce et les autres dans les syndicats, que certains

---

<sup>193</sup> Cité par J. Hébert, in *Les cheminements...*, *op. cit.*, p. 78.

<sup>194</sup> *Idem*, p. 139.

croient encore à la gloire de la libre entreprise alors que d'autres répandent les théories socialistes, il n'y a pas de mal à cela - à condition qu'ils s'entendent tous pour réaliser d'abord la démocratie : ce sera ensuite au peuple souverain d'opter librement pour les tendances qu'il préfère <sup>195</sup>. »

C'est dans de telles circonstances que « des représentants de la plupart des groupes sociaux, politiques, économiques, qui s'opposaient au régime Duplessis, signèrent en décembre 1958, un manifeste dit *Manifeste de l'Union des forces démocratiques*. Le Manifeste fut signé par des personnalités recrutées dans les milieux syndicaux, dans le Parti Social Démocratique [*sic*], dans le Parti libéral, à la Ligue d'action civique, etc. On y retrouvait les signatures de Pierre Elliott Trudeau, Gérard Pelletier, Jean Marchand, Jean-Louis Gagnon, Jacques Hébert, Hector Langevin, Roger Craig. Ces trois derniers signataires étaient des membres actifs de la Ligue d'action civique. Le but du manifeste de l'union des forces démocratiques était de grouper contre M. Duplessis toutes les forces d'opposition <sup>196</sup>. »

Dans *Le vrai visage de Jean Drapeau*, J.-Z. Léon Patenaude attribue à la Ligue d'action civique une bonne part du soutien apporté au Manifeste et à l'Union des forces démocratiques elle-même. Or, depuis sa défaite de 1957, après un premier séjour au pouvoir de trois ans, défaite causée en partie par le retrait du soutien syndical, « Jean Drapeau était devenu le point de mire de beaucoup d'antiduplessistes <sup>197</sup> ». C'est donc sur l'attitude de Drapeau face à la démocratie et à l'Union des forces démocratiques que reposait en partie la légitimité de la lutte antiduplessiste au niveau municipal. L'« ex-futur » maire de Montréal n'avait-il pas déclaré l'année précédente :

---

<sup>195</sup> Cf. Pierre E. Trudeau, « Un manifeste démocratique », *Cité libre*, no 22, octobre 1958, p. 21.

<sup>196</sup> Cf. J.-Z. Léon Patenaude, *op. cit.*, p. 82.

<sup>197</sup> *Idem.*

« Nous ne lançons pas la campagne d'un nouveau parti politique, mais nous appelons tous les éléments jeunes et sains du Québec à se regrouper en vue d'une œuvre urgente d'éducation populaire <sup>198</sup>. »

Cette prise de position rejoignait tout à fait les préoccupations des démocrates signataires du Manifeste. Pourtant, lors d'une conférence organisée sous l'égide de la Ligue d'action civique sur la question de l'Union des forces démocratiques au théâtre Saint-Denis, le 13 janvier 1959, Jean Drapeau devait « rejet[er] l'alliance démocratique pour se choisir [*sic*] <sup>199</sup> ». Il y disait notamment ceci :

« Une idée a été lancée dans divers milieux, idée qui a suscité force commentaires, a séduit certaines personnes et a retenu l'attention d'un grand nombre d'autres. D'aucuns veulent même déjà y voir la promesse d'une défaite de l'Union nationale lors de la prochaine élection... cette réaction témoigne d'un manque d'information et de sens politique et d'une dangereuse puérilité <sup>200</sup>. »

Ce que Drapeau condamne, en définitive, c'est le lien qu'on entend établir entre la démocratie, le régime duplessiste et le système politique ; il propose au contraire de revenir aux enjeux et de maintenir isolés les niveaux de gouvernements et d'administrations :

« Mouvement politique actif sur le plan municipal, l'Action civique n'a pas à se prononcer ce soir sur une question intéressant l'action politique directe sur le plan provincial <sup>201</sup>. »

À peine née, l'Union des forces démocratiques connaît un enterrement de première classe : alors qu'on attendait de Drapeau le coup d'envoi, c'est au rejet que l'on assiste.

Nous n'allons pas expliquer ici cette attitude ; notons au moins qu'il est assez puéril de penser que Jean Drapeau pouvait, en quelque ma-

---

<sup>198</sup> *Idem*, p. 83.

<sup>199</sup> *Idem*.

<sup>200</sup> Jean Drapeau, cité par J.-Z. Léon Patenaude, *op. cit.*, p. 85.

<sup>201</sup> Jean Drapeau, *idem*, p. 87.

nière, être impliqué dans un mouvement qui, de près ou de loin, faisait appel aux forces syndicales.

Si l'équipe DesMarais-Drapeau, qui devait régner sur Montréal entre 1954 et 1957, bénéficia au point de départ de l'appui d'un cartel intersyndical, les syndiqués, le Conseil central des syndicats nationaux de Montréal et la CTCC elle-même durent très tôt se raviser. Non seulement cette administration « progressiste » procède-t-elle, en décembre 1956, à des congédiements d'ouvriers avant Noël, mais ses relations avec les fonctionnaires municipaux se « gâtent <sup>202</sup> ».

Il s'ensuit un refroidissement tel qu'au moment de la tenue des élections suivantes, à l'automne 1957, le Conseil central refuse carrément d'appuyer qui que ce soit, avec le résultat que l'équipe DesMarais-Drapeau est battue par Sarto Fournier. Drapeau s'en tient donc à la scène municipale et l'Union des forces démocratiques est enterrée. Il ne reste plus alors qu'à se tourner du côté des Libéraux. Mais quelques éléments supplémentaires doivent être fournis si l'on entend expliquer la faveur grandissante des Libéraux provinciaux au terme du règne unioniste.

On peut au moins retenir deux faits : le premier, c'est la reconversion tactique des Libéraux provinciaux eux-mêmes ; le second, c'est le rapprochement que le mouvement syndical opère avec certaines idées libérales et interventionnistes.

Il faut rappeler ici que le Parti libéral provincial, manquant de crédibilité, doit s'en remettre à un élargissement de sa stratégie avec la création de la Fédération libérale du Québec qui doit lui permettre de prendre les coudées franches par rapport au parti libéral canadien. Par ailleurs, pour bien marquer l'importance des nouvelles formes d'alliances politiques, il reste à souligner que la CTCC participe déjà depuis 1957 à certains groupes de pression qui opèrent non seulement au

---

<sup>202</sup> Cf. *Le Travail*, XXXIII, no 2, 18 janvier 1957, à la une.

Canada, comme la *Private Planning Association of Canada*, mais également à la grandeur de l'Amérique du Nord, comme le *Canadian American Committee*. La centrale siège au sein de ces organismes aux côtés de présidents d'importants monopoles.

### *Transition*

[Retour à la table des matières](#)

Il sera ici question de deux réalités : d'abord de l'évolution du mouvement syndical, ensuite de la reconversion de la centrale catholique aux vertus du libéralisme. Il n'est pas facile d'expliquer un tel réaménagement, car à l'issue des années cinquante, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la fusion du mouvement ouvrier syndiqué dans une seule grande centrale canadienne.

En effet, à cause de l'attitude antisyndicale de Duplessis, les syndiqués sont objectivement contraints à la solidarité au-delà des divergences entre centrales ; ils parlent de plus en plus d'une affiliation massive au Congrès du travail du Canada. Le rapprochement qu'on tente d'opérer à ce niveau avec le Parti social-démocrate n'est pas pour déplaire aux syndicalistes qui veulent en finir avec les vieux partis.

Que se passe-t-il donc pour qu'en l'espace de quelques mois à peine, cette vaste stratégie mise de l'avant durant des années bascule soudainement et isole de nouveau la centrale catholique dans un espace social et syndical hostile ? L'explication tient dans un seul événement : la grève des réalisateurs de Radio-Canada à l'hiver 1959.

Entre la Deuxième Guerre et le début des années soixante, l'augmentation des adhésions « ne changera pas grand-chose à la composi-

tion interne » des effectifs de la CTCC <sup>203</sup>. En effet, si on les considère sur la stricte base du pourcentage, la répartition des effectifs des fédérations par secteurs économiques connaît une étonnante stabilité qui n'est rompue qu'après le début de la nouvelle décennie, c'est-à-dire entre 1960 et 1966.

La CTCC est donc essentiellement une centrale industrielle jusqu'à l'orée des années soixante, mais une centrale dont le nombre d'adhérents stagne. En effet, si le nombre de membres, comme nous l'avons vu, a grimpé rapidement de 1946 à 1951, passant de 65 000 à 91 000 membres, il change peu dans les dix années suivantes ; il décroît légèrement à 94 000 en 1960 après avoir atteint un sommet de 100 000 membres en 1953 <sup>204</sup> et ce, bien que la main-d'œuvre canadienne augmente de façon accélérée, passant de 5,3 à 6,5 millions de travailleurs, tandis que la main-d'œuvre salariée québécoise augmente pour sa part de 1,1 à 1,5 millions de travailleurs dans les années cinquante.

La situation semble se présenter de la même façon pour les autres centrales. Le mouvement de fusion enclenché aux États-Unis entre *l'American Federation of Labor* et le *Congress of Industrial Organization* aboutit à la formation de l'AFL-CIO en décembre 1955 et conduit, au Canada, à la création du CTC dans l'année qui suit et, au Québec, à la création de la FTQ en février 1957. Entre 1949 et 1956, les adhérents de la FPTQ augmentent de 30 000 à 34 000, tandis que ceux de la FUIQ, entre la fondation de 1952 et la fusion de 1956, connaissent une augmentation saccadée : 38 500 en 1952, 28 000 en 1953, 34 000 en 1954 et 30 350 en 1955. Durant les quelques années qui suivent la fusion, la nouvelle FTQ connaît une certaine expansion : créée avec 92 000 membres en 1957, la nouvelle centrale re-

<sup>203</sup> Cf. Louis Le Borgne, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Éditions Saint-Martin, 1976, p. 49.

<sup>204</sup> Ces données sur la main-d'œuvre syndicale sont tirées de Hélène David, « L'état des rapports de classe au Québec de 1945 à 1967 », *Sociologie et sociétés*, vol. 7, no 2, novembre 1975, pp. 33-65 et en particulier le tableau 1, p. 63. [Texte téléchargeable dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

groupe 101 000 syndiqués en 1961, soit à peu près autant que la CTCC.

Dans un contexte de crise économique où le taux de chômage tend à croître de manière insidieuse (depuis la fin de la guerre de Corée) et où le taux de syndicalisation a tendance à se stabiliser autour de 28 p. 100 à 30 p. 100 de la main-d'œuvre, il n'est pas étonnant que la question du fusionnement du mouvement ouvrier dans une seule centrale ait pu faire surface.

Néanmoins, la fusion enclenchée sous l'égide des syndicalistes américains ne peut pas s'actualiser au Québec, précisément à cause de l'enjeu national et de raisons politiques. En effet, la FPTQ était compromise avec le duplessisme au point où l'alliance entre elle et la CTCC s'avérait peut-être irréalisable.

Mais pour le moment, les forces de la fusion l'emportent sur celles de la désunion, de sorte que le congrès de la CTCC de 1956 convient de faire de la centralisation de l'administration de la Centrale et de la question de son adhésion au Congrès du travail du Canada l'objet d'un congrès spécial, congrès qui aurait dû se tenir le 1er juin 1957.

Jean Marchand pilote les deux recommandations et revient à plusieurs reprises sur la nécessité de l'affiliation de la CTCC au CTC. Au fur et à mesure que les échéances approchent toutefois, l'enjeu polarise les délégués et les votes qui sont pris sur cette question divisent le mouvement syndical catholique en deux blocs d'égale importance. Même si les partisans de la fusion l'emportent, leur majorité est trop mince et les concessions qu'ils doivent faire pour emporter la majorité des voix sont telles que c'est le CTC lui-même qui risque de n'être plus en mesure d'accepter les conditions posées pour l'affiliation.

Mais deux événements viendront relancer le débat et démontrer hors de toute doute que la question ouvrière est associée à une forme de solidarité institutionnelle : la grève de l'Alcan et celle de Murdoch-

ville à l'été 1957. Cette dernière surtout, à cause de la brutalité policière (qui est cause de deux morts sur les lignes de piquetage), enclenche un vaste mouvement de solidarité. Et comme la grève fait irruption à la suite de la fusion FPTQ-FUIQ, où les patrons refusent de reconnaître la nouvelle association, il n'en faut pas plus pour relancer le débat.

Cette grève donnera lieu à une impressionnante marche sur Québec de 7 000 militants, le 7 septembre 1957. *Le Travail* titre : « Duplessis quitte l'Assemblée législative et laisse sa “gestapette” en place <sup>205</sup> ». Cette marche donne l'occasion à des chefs ouvriers, dont Jean Gérin-Lajoie, Huguette Plamondon, Jean Marchand, de dénoncer le régime.

Alors que la question de l'affiliation de la CTCC faisait encore problème à l'hiver, au printemps 1958 les pourparlers vont bon train <sup>206</sup> ; à tel point d'ailleurs qu'au congrès tenu en septembre, les délégués se prononcent à l'unanimité en faveur de l'affiliation <sup>207</sup>.

Un travail considérable est réalisé par la direction entre ces deux dates pour amener le congrès à appuyer de manière aussi massive l'affiliation. En fait, les quelques récalcitrants sont rapidement mis hors d'état de nuire, comme c'est le cas pour René Perron, le secrétaire de la Fédération des employés de corporations municipales et scolaires qui avait été expulsé du congrès précédent, celui de 1957, pour avoir dénoncé la fusion et les dirigeants de la CTCC <sup>208</sup>.

Comme pour confirmer l'efficacité de la stratégie syndicale et de la philosophie qui la sous-tend, c'est lors de ce congrès de 1958 que Gérard Picard démissionne et qu'il est remplacé par Roger Mathieu à la suite d'une élection à laquelle se présentait également René Gosselin.

---

<sup>205</sup> *Le Travail*, XXXIII, no 36, 13 septembre 1957, p. 3.

<sup>206</sup> Par exemple, Jean Marchand, « Ni isolement, ni fusion », *Le Travail*, XXXIV, no 24, 27 juin 1958, p. 3.

<sup>207</sup> Cf. *Le Travail*, XXXIV, no 34, 26 septembre 1958, à la une.

<sup>208</sup> Cf. *Le Travail*, XXXIV, no 34, 26 septembre 1958, à la une.

Jean Marchand est réélu secrétaire général par acclamation, tandis que Gérard Picard, un des plus solides défenseurs de la fusion et du déplacement de la centrale en faveur du PSD, passe à la présidence de la Fédération de la métallurgie.

En passant, l'idée même de fusion et d'affiliation est mise de l'avant dans un des rares livres portant sur l'histoire du mouvement ouvrier ; celui-ci fut publié à l'automne 1958 et son auteur est Louis-Laurent Hardy <sup>209</sup>.

Or, la grève des réalisateurs de Radio-Canada, à l'hiver 1959, va repolariser les oppositions syndicales et sociales autour de la question nationale (ce qui poussera la CTCC à défendre les Canadiens français contre un pouvoir autocratique et anglophone).

Cet arrêt de travail pose un problème relativement simple mais néanmoins passablement déconcertant. En premier lieu, l'on a affaire à une grève de cadres, événement tout à fait nouveau dans le paysage syndical ; en second lieu, la lutte se mène à l'intérieur d'une juridiction fédérale, là où traditionnellement, les esprits sont plus ouverts et davantage rompus aux accommodements syndicaux. La main-d'œuvre qui relève du fédéral ne bénéficie-t-elle pas d'un Code canadien du travail depuis plus de quinze ans ? Les fédéralistes ne trouvaient-ils pas dans le gouvernement central le remède à plusieurs maux de l'autonomisme antisyndical ? De nombreux fédéralistes francophones n'avaient-ils pas utilisé les ondes de Radio-Canada pour faire avancer la cause de l'antiduplisme ? Les artistes n'avaient-ils pas trouvé là un extraordinaire débouché, par exemple dans des séries télévisées comme *Le Survenant*, *La famille Plouffe*, des émissions radiophoniques comme *Chez Miville*, ou des téléthéâtres ? Bref, pour ceux qui y seront mêlés, la grève de Radio-Canada aura des répercussions sérieuses sur les engagements à venir ; et elle aura un effet durable sur le réaménagement du mouvement syndical lui-même.

---

<sup>209</sup> Cf. *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, l'Hexagone, 1958.

Cette grève ferme pour René Lévesque la porte du fédéralisme et celui-ci joint presque aussitôt les rangs du Parti libéral provincial ; certains groupes de syndiqués doivent en outre se réaligner, ne pouvant manifestement plus fonctionner dans des unités syndicales canadiennes qui gommant complètement toute spécificité ethnique ou linguistique, et qui vont même jusqu'à exercer de la discrimination à l'encontre des Canadiens français.

En réalité, la grève des réalisateurs de Radio-Canada reçoit un indéniable soutien auprès des auteurs, des artistes et des techniciens, plus souvent qu'autrement affiliés déjà au CTC ; mais elle n'obtient aucun appui de la part des syndiqués de langue anglaise qui continuent de faire fonctionner CBM et CBMT, et les postes locaux de radio et de télévision de langue anglaise <sup>210</sup> ; elle n'obtient non plus aucun appui de la part des instances canadiennes des unions locales ; à tel point d'ailleurs que le Conseil canadien des auteurs et artistes tente même d'exclure de ses rangs l'Union des artistes et la Société des auteurs. Ainsi, des instances syndicales supérieures se retrouvent tout à coup objectivement dans le camp des patrons.

Voilà pour l'aspect national de la question syndicale. Cet aspect amène un redéploiement de la centrale catholique derrière le pouvoir politique provincial et ce, tout simplement parce que, dans cette conjoncture, toute extension sociale des francophones sur la scène fédérale est momentanément bloquée.

Parce que la remontée du chômage et la baisse des effectifs enveniment les relations entre la CTCC et la FTQ, la question de l'affiliation au CTC disparaît de plus en plus de la scène syndicale ; à tel

---

<sup>210</sup> Cf. Jean-Louis Roux, « Radio-Canada, 1959 », in *En Grève !*, Éditions du Jour, 1963, p. 203.

point que *Le Monde ouvrier* attaque la centrale catholique en février 1960, l'accusant d'effectuer des « raids » auprès de ses membres <sup>211</sup>.

Le mois suivant, un vaste mouvement de désaffiliation de la CTCC est tenté à l'instigation de la Fédération des employés municipaux ; celle-ci quitte la centrale avec 2 000 syndiqués. Or, même si, à l'intérieur du mouvement, on fait grand cas de la fidélité des 5 500 syndiqués qui maintiennent leur affiliation, la situation ne se prête pas à la reprise des négociations avec qui que ce soit, mais bien à un réaménagement interne.

De surcroît, le seul redéploiement qui s'offre, c'est celui de l'ouverture de la centrale aux fonctionnaires ; cette initiative risque d'envenimer les campagnes de maraudage à venir.

Pour toutes ces raisons donc, la question de l'affiliation est laissée de côté de telle sorte qu'au congrès de 1960, la CTCC n'est plus préoccupée que par son changement de nom et par son nouveau statut d'« union nationale <sup>212</sup> » ; comme le CTC ne veut pas lui reconnaître ce statut, la question de l'unité du mouvement syndical canadien est tout simplement mise en rancart.

L'autre dimension de l'évolution de la centrale qui mérite d'être soulignée, c'est celle de ses alliances avec d'autres institutions ou corps intermédiaires opposés au régime duplessiste.

Ces alliances peuvent être de deux ordres : ou bien des militants et des cadres siègent ou sont appelés à siéger auprès d'organismes sociaux, ou bien la centrale noue des relations avec d'autres organismes sur des enjeux et des prises de position plus ou moins ponctuels.

---

<sup>211</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVI, no 3, 5 février 1960, p. 1.

<sup>212</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVI, 19 octobre 1960, p. 8.

On assiste ainsi à des extensions d'aires d'influence : Fernand Jolicœur, directeur de l'éducation à la CTCC, est choisi pour assumer la direction de la Société canadienne d'éducation des adultes en 1953, Gérard Picard siège au conseil d'administration de l'Imprimerie populaire qui contrôle *Le Devoir* - jusqu'à la grève d'avril 1955 à l'Imprimerie populaire qui le force à démissionner -, Gérard Pelletier chevauche la CTCC et Radio-Canada, tandis que Jean Marchand siège auprès d'organismes patronaux comme le *Canadian American Committee* à compter de 1957.

Dans le même ordre d'idées, la stratégie de l'alliance fait lentement son chemin à l'intérieur de la centrale. Par exemple, aux élections municipales tenues à l'automne 1954, un cartel intersyndical appuie la candidature de Jean Drapeau.

On trouve une première formulation de cette stratégie chez Gérard Pelletier ; c'est lors d'une rencontre organisée par le comité d'éducation du Conseil central de Montréal, en mars 1955, que le militant développe l'idée de collaborer avec la Ligue ouvrière catholique, l'Union catholique des cultivateurs, les Caisses populaires, la Chambre de commerce et la Société Saint-Jean Baptiste, organismes qui avaient envoyé des délégués à cette manifestation <sup>213</sup>.

Le même mois, Jean Marchand reprend l'idée en lui donnant une forme et une ampleur nouvelles ; c'est ainsi qu'il « propose la création d'un conseil économique et social qui regrouperait les représentants des gouvernements, des associations patronales et des organisations ouvrières pour étudier les solutions au problème du chômage et celui de l'orientation de la vie économique en général <sup>214</sup> ».

---

<sup>213</sup> Cf. « Collaboration possible des syndicats avec les autres groupes sociaux », par Gérard Pelletier, directeur du service des relations extérieures de la CTCC et du journal *Le Travail*, in *Le Travail*, XXXI, no 8, 4 mars 1955, p. 4.

<sup>214</sup> Cf. *Le Travail*, XXXI, no 36, 14 octobre 1955, p. 3.

Nous avons déjà évoqué la difficile conjoncture économique dans ces années qui suivent la fin du conflit en Corée. C'est cette conjoncture qui conduira le gouvernement libéral fédéral de Saint-Laurent, que l'on accuse d'incurie dans tous les milieux, à mettre sur pied une commission royale d'enquête sur les perspectives économiques du Canada, mieux connue sous le nom de Commission Gordon qui avait pour président Walter Gordon. Or, la suggestion de Marchand est entendue dans la mesure où l'on fait appel à des commissaires issus du mouvement ouvrier, et à Maurice Sauvé en particulier, qui passera ainsi de la Fédération nationale de la métallurgie au poste d'assistant secrétaire de la Commission <sup>215</sup>.

Gérard Pelletier devait à son tour revenir sur la question en ce même mois d'avril 1955, en l'ouvrant sur une dimension politique :

« Ce sera l'honneur ou l'échec du mouvement ouvrier, d'ici dix ans, de créer l'unité de toutes ces forces [population agricole, mouvement coopératif, intellectuels...] pour leur donner et se donner à lui-même une efficacité politique <sup>216</sup>. »

De même, Roland Parenteau, professeur à l'École des hautes études commerciales - qui siégera plus tard sur le Conseil d'orientation économique mis sur pied par les Libéraux provinciaux au lendemain de leur victoire de juin 1960 - suggère, à l'occasion d'un cours sur le chômage au Conseil central de Montréal, que « les gouvernements, les employeurs et les travailleurs syndiqués sont capables par leur action individuelle et conjointe de remédier au chômage <sup>217</sup> ».

En fait, c'est l'ouverture même du carnet des doléances de la centrale sur une panoplie de questions sociales qui ne sont justement pas défendues par d'autres intervenants sociaux qui légitime cette éventuelle participation à la vie politique.

---

<sup>215</sup> *Idem.*

<sup>216</sup> *Cf. Le Travail*, XXXI, no 14, 15 avril 1955, p. 1.

<sup>217</sup> *Cf. Le Travail*, XXXI, no 15, 20 mai 1955, p. 7.

En effet, dans ce désert social qu'est la société canadienne-française, seule - ou à peu près - la CTCC revendique coup sur coup l'instruction obligatoire, l'accroissement du financement universitaire, la salubrité des logements et l'assurance-maladie. C'est donc sur la lancée de ce genre d'implication civile que surgit la possibilité d'un engagement politique plus large. Cependant, si un mouvement politique autonome est impensable, c'est alors la collaboration qui s'impose (si on ne veut pas que ces revendications ne demeurent qu'un ramassis de vœux pieux).

Il y a là un début d'explication sur la place que ces syndicalistes prendront au Rassemblement, à l'Union des forces démocratiques et, à la suite de l'échec des deux formules, au sein du Parti libéral provincial de Jean Lesage.

Ce « tripartisme », comme Gérard Picard l'appellera dans son Rapport moral de septembre 1956, fait son chemin. Le président affirme en effet qu'« un dirigisme ordonné de caractère tripartite [est] nécessaire pour élaborer et appliquer les nouvelles législations <sup>218</sup> ».

Vers la fin de la décennie, les enjeux se font plus précis et, par suite de la forte remontée du chômage en 1958 et 1959, c'est l'idée de la planification qui devient prédominante. Ainsi, le congrès de 1958 de la CTCC se prononce non seulement « en faveur de la planification économique <sup>219</sup> » mais également « pour l'étatisation des services d'électricité <sup>220</sup> » ; la première de ces deux mesures constitue la base de l'engagement du Parti libéral provincial dans la bataille électorale qu'il mène au printemps 1960 et la seconde devient une prise de position capitale tout de suite après.

---

<sup>218</sup> Cf. *Le Travail*, XXXII, no 32, 21 septembre 1956, pp. 4-5.

<sup>219</sup> Cf. *Le Travail*, XXXIV, no 34, 26 septembre 1958, p. 6.

<sup>220</sup> Cf. *Le Travail*, XXXIV, no 40, 7 novembre 1958, p. 2.

On trouvera une confirmation de ceci dans ces fameuses indications à peine voilées que le journal *Le Travail* publie à l'intention de ses lecteurs à la veille de la tenue des élections de 1960. On y précise que « la CTCC n'appuie aucun parti » mais immédiatement après, la rédaction précise qu'il faut bien avoir à l'esprit trois éléments avant de voter : le programme, l'équipe et le candidat. Or, dans cette campagne électorale, l'Union nationale se targue de ne pas avoir de programme mais plutôt un homme, Antonio Barrette ; le Parti libéral arrive au contraire avec un programme et une équipe <sup>221</sup>.

Notons que c'est la première fois que de telles indications sont données aux électeurs ; cette façon de faire sera plusieurs fois reprise par Jean Marchand, surtout que le congrès de septembre 1959 « autorise le président ou le secrétaire général à faire des déclarations publiques d'ordre politique, [bien qu'elles soient] interdites à l'occasion des campagnes électorales, sauf s'il s'agit d'attaques contre eux <sup>222</sup> ».

---

<sup>221</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVI, no 12, 10 juin 1960.

<sup>222</sup> Cf. *Le Travail*, XXXV, no 19, 25 septembre 1959.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

## II

# Le passage à la politique : de 1960 à 1965

[Retour à la table des matières](#)

La deuxième partie que nous amorçons maintenant couvre les années qui vont de la prise du pouvoir par les Libéraux provinciaux, le 22 juin 1960, jusqu'à l'engagement commun de Marchand, Trudeau et Pelletier, le 10 septembre 1965.

Si nous avons choisi un événement complètement extérieur aux trois personnages en cause, soit les élections provinciales de 1960, pour marquer le début de cette seconde phase, c'est essentiellement parce qu'il bouleverse passablement les cadres sociaux et politiques traditionnels et force non seulement Marchand, Trudeau et Pelletier à se resituer dans le contexte historique, mais oblige l'ensemble des Canadiens et des Québécois à entamer une réévaluation importante.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 1. L'appui aux Libéraux provinciaux

[Retour à la table des matières](#)

Le 22 juin 1960, les Libéraux de Jean Lesage sont portés au pouvoir :

« Avec un vote inversé, mais à peu près correspondant à celui de 1956, l'Union nationale n'en obtient pas moins de 43 sièges pour 47% des suffrages en face des Libéraux qui, avec 51% du vote populaire, doivent se contenter de 51 sièges parlementaires <sup>223</sup>. »

Une étude comté par comté montrerait à quel point le vote est serré ; c'est dire combien la machine unioniste est encore puissante malgré le manque de crédibilité de son chef, Antonio Barrette, que la publicité essaie de vendre comme un « ouvrier » pour contrer l'influence sur l'électorat des mesures progressistes proposées par les Libéraux. Pour en donner quelques exemples, on peut relever les cas suivants :

---

<sup>223</sup> Gérard Bergeron, *Du duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti pris, 1971, p. 223. [En préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

« En Abitibi, l'avocat libéral Lucien Cliche défait l'unioniste Jacques Miquelon par 852 voix et Alcide Courcy, l'organisateur en chef des Libéraux, l'emporte par 666 voix... Bernard Pinard gagne Drummond par 101 voix... Claude Jourdain arrache Gaspé-Nord à l'Union nationale par 11 voix... Antoine Rivard, le solliciteur général pour Duplessis, est battu dans Montmagny... René Lévesque, contre qui on a mis le paquet et même un autre candidat du nom de René Lévesque pour mêler les cartes, passe de justesse avec une majorité de 129 votes... Dans Vaudreuil-Soulanges, Paul Gérin-Lajoie gagne le comté par une majorité de seulement 149 voix <sup>224</sup>. »

Aussi bien la CTCC, par son journal *Le Travail*, que *Cité libre*, contribuent à faire avancer l'idée de la validité et de la viabilité d'une coalition derrière le Parti libéral provincial pour en finir avec le duplessisme.

Ce serait exagéré pourtant de laisser croire que cette stratégie fait l'unanimité. Raoul Roy, en particulier, dans les pages de l'éphémère *Revue socialiste*, avait condamné ce qu'il entrevoyait comme une reprise de la stratégie menée par les libéraux dissidents de l'Action libérale nationale en 1936, stratégie qui avait précisément contribué à porter au pouvoir une première fois Maurice Duplessis et son Union nationale <sup>225</sup>.

Pourtant, dès le 2 juillet, le secrétaire général de la CTCC, Jean Marchand, lors du 25<sup>e</sup> congrès annuel de la Fédération nationale du textile tenu à Sherbrooke, annonce aux congressistes que la Centrale entend assurer au nouveau gouvernement sa « collaboration à l'application de son programme, dans la mesure où il coïncide avec le sien propre <sup>226</sup> ».

---

<sup>224</sup> Richard Daignault, *Lesage*, Montréal, Libre Expression, 1981, p. 104.

<sup>225</sup> Voir D. Brunelle, *La Désillusion tranquille*, Montréal, Hurtubise HMH, 1978, ch. 3. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>226</sup> Cf. Jules Lague, « La CTCC collaborera avec le nouveau gouvernement provincial - M. Jean Marchand », *La Presse*, 2 juillet 1960, p. 30.

À ce moment-là, il rapporte également que la question de la confessionnalité a fait l'objet d'un mémoire soumis à l'épiscopat, sur lequel on s'attend à une « solution satisfaisante <sup>227</sup> ».

Le 30 août, Jean Lesage nomme Jean Marchand au Conseil d'orientation économique du Québec en même temps que Cyril James, principal et vice-chancelier de l'université McGill <sup>228</sup>. Le COEQ, mis sur pied en 1943, était disparu l'année suivante lors du retour au pouvoir de l'Union nationale. Sa réinstallation faisait suite à une promesse électorale et elle était dictée par une conjoncture économique difficile et une intense recrudescence du chômage à l'hiver 1960. Le Conseil avait ainsi pour mission de faire des suggestions au gouvernement pour remédier à cette situation <sup>229</sup>. De fait, en décembre, le taux de chômage au Canada grimpera à 8,2 p. 100, après avoir oscillé autour de 3 p. 100 de 1947 à 1956, pour passer à 4,5 p. 100 en 1957, 7 p. 100 en 1958 et 6 p. 100 en 1959.

Toutefois, la remise sur pied du COEQ prend ses racines plus profondément dans l'idéologie antiduplessiste de l'époque ; plusieurs groupes se rallient alors autour de l'enjeu de la planification économique ; parmi eux, il faut compter les chambres de commerce et la CTCC. Ce n'est dès lors pas un effet du hasard si René Paré, président entre autres de la Société des artisans, une coopérative d'assurance, signe la présentation du pamphlet intitulé *Lesage s'engage : libéralisme québécois aujourd'hui*, publié en 1959 par les Éditions politiques du Québec. Paré mentionne, parmi les politiques qu'il retient de Lesage, « la planification du développement économique de la province » :

---

<sup>227</sup> *Idem.*

<sup>228</sup> *Le Devoir*, 31 août 1960, p. 1. Le Conseil est réorganisé le 19 août avec, à sa tête, Me René Paré ; cf. *La Presse*, 31 août 1960, p. 29.

<sup>229</sup> Sur le COEQ, son histoire et ses fonctions économiques, on pourra se reporter à D. Brunelle, *op. cit.*, ch. 2.

« C'est le devoir du gouvernement de cette province, de faire l'évaluation de ce que nous possédons en ressources naturelles, en possibilités financières et commerciales, en talents chez nos jeunes afin de développer tout cela de façon telle que le Québec en profite de façon permanente et, en conséquence, se développe dans le sens de ses traditions, de son esprit et de sa culture. Cela est possible, sans ostraciser personne et sans nuire à ceux qui, dans le même esprit, travaillent déjà ou voudront travailler de concert avec nous dans le développement économique de notre province <sup>230</sup>. »

Pourtant, la contribution la plus significative de Jean Marchand à cette époque, c'est sans contredit son discours au colloque libéral fédéral de Kingston, auquel les journaux accordent une large place.

Ce « colloque sur les problèmes nationaux » avait été conçu comme une « première démarche pour ranimer le Parti libéral du Canada en vue de produire des idées nouvelles pour le ralliement national qui devait se tenir à Ottawa quatre mois plus tard <sup>231</sup> ».

D'ailleurs, Pearson lui-même aurait beaucoup misé sur ce genre d'initiative qui visait à redorer l'image d'une formation politique dont la réputation autocratique était à modifier <sup>232</sup>.

À cette occasion, Marchand proclame entre autres choses que « nul nouveau parti politique ne sera nécessaire si les partis existants parviennent à donner à l'ouvrier ce qu'il désire <sup>233</sup> ».

Il s'oppose alors à William Mahoney, directeur national des « United Steelworkers of America », un adhérent au nouveau parti politique, le Nouveau Parti démocratique, mis sur pied en janvier 1960 sur les bases de l'ancienne CCF, la *Cooperative Commonwealth Federation*, dont le congrès de fondation devait se tenir à l'été 1961.

---

<sup>230</sup> Cf. *Lesage s'engage*, EPQ, 1959, pp. 11-12.

<sup>231</sup> Joseph Wearing, *The L-Shaped Party: The Liberal Party of Canada, 1958-1980*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Ltd., 1981, p. 19.

<sup>232</sup> *Idem.*

<sup>233</sup> Cf. *La Presse*, 10 septembre 1960, p. 29.

Jean Marchand se distingue également par ses prises de position en faveur de la planification étatique, reprenant en cela une des revendications de la centrale. Membre du COEQ, il prône l'adoption par le gouvernement central de cette même planification étatique<sup>234</sup>. En pratique, le Conseil économique du Canada ne verra le jour qu'avec le retour au pouvoir des Libéraux fédéraux, en 1963.

Un autre appui est fourni aux Libéraux dès l'automne 1960 par Pierre Elliott Trudeau, qui écrit dans les pages de *Cité libre*, à la fin d'un article consacré à l'analyse des élections provinciales du 22 juin :

« En conclusion, je crois que les hommes d'action doivent appuyer le Parti libéral québécois dans toutes ses entreprises réformistes. Je crois qu'ils doivent lui retirer cet appui s'il flanche dans ses entreprises ou s'il trahit le jeu démocratique. Pour ce qui est de la façon dont doit se donner cet appui ou s'exercer ce retrait, on peut envisager deux possibilités : soit que ces hommes d'action adhèrent à la Fédération libérale provinciale et qu'ils y soient connus comme la faction de gauche par opposition aux factions de droite (la caisse, les vieilles barbes, etc.) ; soit qu'ils se groupent dans quelque mouvement para-libéral. Mais dans un cas comme dans l'autre, la gauche québécoise restera sans influence électorale utile si elle ne trouve pas quelque moyen d'agir de concert. Peut-être devra-t-elle se résigner à ouvrir des consultations au moyen de quelque rassemblement, ou de quelque union des forces démocratiques<sup>235</sup>. »

Même si l'appui est sans équivoque, la réserve mentionnée à la fin concernant la « résignation à ouvrir des consultations » ressemble davantage à un appel à tirer l'apôtre du Rassemblement ou de l'UFD d'un oubli qui pouvait devenir fatal et qui l'aurait sans doute été si la gauche nationaliste n'avait remis en cause les réformes du Parti libéral

---

<sup>234</sup> Cf. *La Presse*, 1er février 1961, p. 18. Voir également : « La planification économique : l'unique solution au chômage », Jean Marchand, in *La Presse*, 23 mai 1961, p. 20.

<sup>235</sup> Cf. « L'élection du 22 juin 1960 », *Cité libre*, XIe année, no 29, août-septembre 1960, pp. 3-8, à la p. 8.

provincial. C'est en définitive sur la critique enclenchée par les nationalistes radicaux que Trudeau reviendra en selle en tant que défenseur de la Confédération.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 2. 1961

[Retour à la table des matières](#)

Il y a, dans le cheminement de Trudeau, Marchand et Pelletier, trois moments clés. Nous avons relevé l'année 1949, alors qu'ils se rencontrent pour la première fois autour de la grève de l'amiante. Il nous faut maintenant souligner l'importance toute particulière de l'année 1961 puisque c'est à ce moment-là que les trois hommes connaissent une importante ascension professionnelle et sociale. Alors qu'ils occupaient, hier encore, un rang subalterne ou même ne détenaient aucun statut -comme dans le cas de Trudeau -, voilà-t-il que, coup sur coup, ils accèdent tous trois à des positions de prestige. Un peu plus tard, soit le 10 septembre 1965, ils feront tous trois leur entrée en politique ; c'est la troisième date clé.

Dans le cas qui nous occupe ici, soit l'année 1961, aucun événement majeur à signaler, comme ce fut le cas lors de la grève de l'amiante, ou avec la conférence de presse, en 1965, au cours de laquelle tous trois annoncent leur décision de joindre les rangs du Parti libéral fédéral ; il s'agit plutôt de transformations parallèles qui se produisent à quelque trois mois d'intervalle, au printemps 1961.

Au début du mois de mars, Roger Mathieu démissionne de son poste de président de la CTCC, après deux ans et demi, pour passer à la Commission des accidents du travail. Le 4 mars, Jean Marchand, après avoir démissionné de son poste de secrétaire général, est élu président général par le Bureau confédéral. Marcel Pépin, de la Fédération de la métallurgie, le remplace comme secrétaire général.

Pour sa part, Gérard Pelletier, après avoir assumé la tâche de directeur du journal *Le Travail* de 1950 à 1956, puis de nouveau celle de directeur intérimaire à la suite de la maladie de Fernand Bourret en décembre 1959, au moment de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, redevient directeur en titre en avril 1959 (à la suite du passage de Fernand Bourret au journal *Le Droit* d'Ottawa). Il assume d'ailleurs concurremment tout au long de la décennie les fonctions de directeur des relations extérieures de la Centrale et d'animateur à la télévision de Radio-Canada pour des émissions hebdomadaires comme « Les idées en marche ».

Sous cet angle, les multiples fonctions assumées par Gérard Pelletier, à l'aube des années soixante, faisaient de lui une véritable figure publique au même titre que René Lévesque pouvait l'être avec son émission « Point de mire ». Et si ce dernier a mérité à l'époque la réputation du « commentateur numéro un », Gérard Pelletier mérite sans contredit d'être affublé du titre de « commentateur numéro deux ». Il sera remplacé au journal *Le Travail* par Jean-Paul Lefebvre.

Quoi qu'il en soit, à la suite d'un conflit au journal *La Presse*, l'administration doit contrer la concurrence féroce que lui oppose un nouveau quotidien lancé pendant la grève, *Le Nouveau Journal*, dirigé par Jean-Louis Gagnon ; elle décide donc de repêcher Gérard Pelletier pour se reconstituer une équipe de journalistes ; celui-ci prend alors la direction du « plus grand quotidien français d'Amérique » pour les quatre prochaines années, jusqu'à son renvoi en 1965.

Quant à Trudeau, c'est au cours de ce même printemps 1961 qu'il est embauché à la faculté de droit de l'Université de Montréal comme professeur de droit constitutionnel, et qu'il contribue à mettre sur pied le Centre de recherches en droit public dont il est l'un des premiers chercheurs.

La carrière de ces trois personnes prendra alors un nouvel essor, et les effets ne tarderont pas à se faire sentir, plus particulièrement du côté de la CTCC. Celle-ci freinera quelque peu son engagement politique et s'engagera un peu plus dans la syndicalisation des « collets blancs » (comme on les appelait à l'époque) ; de telle sorte qu'à la stagnation des effectifs succède désormais une enrégimentation par bonds impressionnants. En effet, avec 20 000 nouveaux membres en 1962, la Centrale connaît une augmentation du nombre d'adhérents de l'ordre de 21 p. 100 par rapport aux 94 000 de 1960.

Il importe à cet égard de rappeler que la CTCC s'était engagée sur la voie de la déconfessionnalisation à son congrès de septembre 1961, ce qui l'amène à changer de nom ; elle s'appellera dorénavant la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Cette modification vise moins à marginaliser la place de l'aumônier - puisque le père Henri Pichette conserve tous ses droits et privilèges - qu'à ouvrir la centrale à la nation. Bien sûr, pour Jean Marchand, ce réajustement ne change pas grand-chose à ses convictions passées dans la mesure où, pour lui, la CSN demeure engagée dans la syndicalisation à la grandeur du Canada. Rappelons à cet égard que c'est Roger Mathieu qui est le père de la nouvelle appellation de la CSN et non pas, comme on le prétend parfois, Jean Marchand <sup>236</sup>.

Un des premiers projets de la nouvelle équipe sera de centraliser l'administration de la Confédération et de fusionner les fédérations industrielles, projet cher à Marcel Pépin ; on essaiera également de

---

<sup>236</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVII, no 3, mars 1961, p. 1.

court-circuiter les conseils centraux en mettant de l'avant le projet de création d'une troisième structure : les Bureaux régionaux, qui prendraient en charge la fonction éducative (de manière à harmoniser les analyses et les formules) <sup>237</sup>. Il s'agit d'un véritable coup de force car advenant le fait où la Centrale ne parviendrait pas à négocier ce transfert avec les conseils centraux, le Bureau confédéral serait « investi du pouvoir de décision ».

Parallèlement à cette évolution vers une plus grande centralisation et une plus grande homogénéité, on assiste à un réalignement de l'engagement partisan à l'extérieur.

Depuis la mort de Duplessis, le 7 septembre 1959, le journal *Le Travail* - « le plus grand journal syndical d'Amérique » - ne cache pas ses sympathies politiques et se porte volontiers à la défense des gouvernements en place. C'est vrai au moment de l'accession de Paul Sauvé au poste de premier ministre du Québec et un peu moins à la suite de la mort de ce dernier, le 2 janvier 1960, lors de son remplacement par Antonio Barrette ; mais cela reprend avec l'arrivée au pouvoir de l'équipe Lesage, à la fin de juin. À tel point d'ailleurs que le journal délaisse les comptes rendus de grèves pour s'ouvrir à des chroniques sur les jeunes, les femmes, la loi - tenues par Pierre Vadeboncoeur - et va même, à la suite de l'élection provinciale portant sur la nationalisation de l'électricité, en novembre 1962, jusqu'à rédiger des textes élogieux sur René Lévesque, le nouveau ministre des Richesses naturelles et à titrer, à la une : « Bravo René Lévesque ! <sup>238</sup> ». L'Union nationale ne sera pas en reste, toutefois, puisque le mois suivant, le lecteur a droit à un « Bravo Jean-Jacques Bertrand ! » quand celui-ci annonce qu'il entend « renouveler son parti <sup>239</sup> ».

---

<sup>237</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVII, no 9, septembre 1961, p. 6.

<sup>238</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVIII, no 10, novembre 1962.

<sup>239</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVIII, no 11, décembre 1962.

Ce qu'il faut tirer de ce genre de réaction, c'est une étonnante convergence des prises de position du mouvement et des réalisations du gouvernement Lesage. C'est le cas, nous l'avons souligné, pour la planification ; c'est le cas également pour l'étatisation du réseau d'électricité qui était déjà revendiquée par la Centrale à la suite de son congrès tenu à l'automne 1960 (cette dernière revendication revient sur le tapis à peine un mois avant l'élection du 14 novembre 1962 <sup>240</sup>).

Néanmoins, ce réalignement est loin de faire l'unanimité au sein des troupes. Nous consacrerons les sections suivantes à en définir les conséquences. Sans anticiper, précisons tout au moins que ni l'appel lancé par les séparatistes ni la création du Nouveau Parti démocratique ne reçoivent d'échos aussi favorables que ceux auxquels donnent lieu les mesures du gouvernement en place.

De fait, la seule tête de turc de la Centrale, en ce début de décennie, c'est le gouvernement fédéral de Diefenbaker.

L'engagement partisan de la CSN prend une ampleur toute nouvelle avec la décision du congrès de septembre 1960 d'espacer la publication du journal *Le Travail* ; celui-ci redevient un mensuel, ce qu'il n'était plus depuis l'arrivée de Gérard Pelletier à la direction en 1950. La CSN décide également de faire une incursion du côté de la télévision, en animant une émission hebdomadaire, la « Chronique syndicale » sur les ondes de Radio-Canada, à compter du mois de février 1961 <sup>241</sup>. Cette nouvelle ouverture permettra aux chefs syndicaux de mieux se faire connaître, et plus particulièrement Jean Marchand, Marcel Pépin, Adrien Plourde et Jean-Paul Lefebvre.

Cette offensive permet au mouvement syndical d'accroître sa crédibilité, en particulier lors de la confrontation qui oppose l'« association fantôme des fonctionnaires qui réclame elle-même d'être dominée

---

<sup>240</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVIII, no 9, octobre 1962.

<sup>241</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVII, no 2, février 1961, p. 6.

[sic] par son employeur, le gouvernement », c'est-à-dire le Conseil général des employés civils de la province, et le Syndicat des fonctionnaires provinciaux <sup>242</sup>.

C'est sur ce fond de scène qu'il importe de situer les interventions à venir de Jean Marchand et la bataille qui se mène en faveur de la syndicalisation des fonctionnaires.

Avant d'aller plus loin, il est intéressant de suivre, même brièvement, le cheminement de Pierre Elliott Trudeau et d'évoquer la polémique importante qui suit la publication d'un texte vigoureux intitulé « La nouvelle trahison des clercs », publié par *Cité libre* en avril 1962.

Cette charge contre les séparatistes fait suite à une ouverture enclenchée par l'équipe de la revue qui décide, à l'aube de la nouvelle décennie, de faire place aux jeunes. Les premiers membres du comité de rédaction doivent désormais compter avec la nouvelle vague de nationalistes radicaux parmi lesquels figure Pierre Vallières. Trudeau s'applique donc, dans son texte, à ramener son équipe sur le terrain de l'antinationalisme. Il écrit, dans une section intitulée significativement : « Infortunes du nationalisme canadien-français » :

« Or je découvre que plusieurs personnes parmi celles qui pensaient alors comme moi sont devenues aujourd'hui séparatistes. Parce que leur pensée sociale est à gauche, parce qu'elles militent pour l'école laïque, parce qu'elles font du syndicalisme, parce que leur culture est ouverte, elles pensent que *leur* nationalisme s'inscrit dans le sens du progrès. Elles ne voient pas que c'est *politiquement* qu'elles sont devenues réactionnaires <sup>243</sup>. »

Attaquant aussi bien Luc Racine que Jean-Guy Pilon, Trudeau conteste que l'accession à l'indépendance libère que ce soit de quoi que ce soit. Il conclut :

---

<sup>242</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVII, no 4, avril 1961, à la une.

<sup>243</sup> Cf. « La nouvelle trahison des clercs », in *Fédéralisme et société canadienne-française*, Éditions HMH, 1967, p. 177.

« Il faut divorcer les concepts d'État et de nation, et faire du Canada une société vraiment pluraliste et polyethnique. Or pour cela, il faut assurer aux différentes régions, à l'intérieur de l'État canadien, une large mesure d'autonomie locale, de sorte que, par l'expérience du *self-government*, les nationaux puissent se donner les lois et les institutions indispensables à l'épanouissement et au progrès de leurs valeurs nationales [...] »

Ces *desiderata*, il se trouve justement que la constitution canadienne est admirablement conçue pour leur donner un cadre <sup>244</sup>. »

Un tel texte, qui prônait une relecture de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique au moment même où le « pacte » de 1867 était condamné de toutes parts, ne pouvait pas ne pas soulever quelques oppositions.

La plus intéressante, même si ce n'est pas la plus connue, est sans contredit celle de Hubert Aquin, un militant du Rassemblement pour l'indépendance nationale, intitulée « La fatigue culturelle du Canada français <sup>245</sup> ».

Refusant l'étiquetage à la mode qui consiste à invalider une argumentation en l'assimilant à de la partisanerie politique, c'est-à-dire refusant de rejeter l'argumentation de Trudeau sous prétexte qu'il est d'emblée fédéraliste, Hubert Aquin élabore une déconstruction passablement efficace de la thèse de son adversaire.

Quand Trudeau établit l'équation selon laquelle c'est le nationalisme qui est cause des guerres, Aquin répond :

« De fait, l'argument du nationalisme générateur de guerres est très efficace sur les esprits et, d'autre part, à cause même de son « évidence » historique, se discute très mal. C'est un argument qui impose le silence dans un salon et qui, apparemment fondé sur des faits (quoi de plus incontestable n'est-ce pas ?), ne révèle pas subitement sa vulnérabilité dialectique. Il

---

<sup>244</sup> *Idem*, p. 187.

<sup>245</sup> Ce texte est repris in *Blocs erratiques*, Montréal, Quinze, 1977, pp. 69-103.

provoque l'émotion chez celui qui le reçoit et, par conséquent, masque celle de celui qui l'utilise <sup>246</sup>. »

Or, ce qui semble opérer derrière la schématisation de Trudeau, c'est une « rationalisation abusive » qui consiste à opposer de manière simpliste ce qui cause la guerre, le nationalisme en l'occurrence, à ce qui l'abolit, en l'occurrence la mondialisation. D'où il s'ensuit que nationalisme et mondialisation sont antithétiques.

« Il est donc logique, selon cette structuration, de frapper tout nationalisme d'un coefficient régressif et presque maléfique <sup>247</sup>. »

La nation se trouve alors investie du même statut que la guerre pour les pacifistes.

« Ce raisonnement a été souvent formulé : il consiste à valoriser la dérégulation atomique et à frapper d'inauthenticité toute autre interrogation vitale <sup>248</sup>. »

Si cette logique était fondée, il appartiendrait alors aux peuples de dépasser le nationalisme, un peu comme on a pu dépasser l'anthropophagie.

Or, il s'avère, dans le cas du Québec en particulier, que l'on est passé d'une nation homogène sur le plan de la race et de la religion à « un groupe culturel linguistique homogène par la langue ».

« Ce qui différencie le Canada du Canada français, ce n'est pas que le plus grand soit polyethnique et le second monoethnique, mais que le premier soit biculturel et le second culturellement homogène, (ce qui n'exclut pas, Dieu merci, le pluralisme sous toutes ses formes) [...] Mais il m'apparaît injuste de réfuter le séparatisme actuel en le taxant des péchés du racisme et de l'intolérance ethnique. Il convient plutôt de l'étudier comme une ex-

---

<sup>246</sup> *Idem*, p. 76.

<sup>247</sup> *Idem*, p. 77.

<sup>248</sup> *Idem*, p. 78.

pression de la culture des Canadiens français en mal d'une plus grande homogénéité.

Selon cette perspective, [...] le nationalisme n'est porteur ni de mal ni de bien *a priori* : il constitue une sorte de parole communautaire, qu'on demeure libre d'entendre ou de ne pas entendre <sup>249</sup>. »

Par ailleurs, en délaissant ainsi l'enjeu de la culture, dans son sens le plus général, pour n'en conserver que les manifestations qui seront sanctionnées par l'autre, le Canadien anglais, on risque d'escamoter la question de fond.

« [L]e problème n'est pas de savoir si nos poètes deviendront meilleurs dans un état indépendant (...), mais bien de savoir si on reconnaît l'existence réelle de la *culture* canadienne-française, ou bien si on n'accepte qu'un fragment limité qui peut s'insérer dans un ensemble politique auquel on attribue une sorte de priorité d'existence <sup>250</sup>. »

À reconnaître ainsi l'ensemble des manifestations d'une culture, nationalisme et séparatisme y compris, il arrive que les moules politiques craquent. Qu'arrive-t-il en ce qui concerne le Canada français ?

« On ne lui permet d'exister que dans une Confédération *inchangeable*, attitude qu'on peut assimiler au *radicalisme* comme impossibilité assurée de tolérer le moindre changement au régime <sup>251</sup>. »

Il devient donc évident, pour Aquin, que « seule l'abolition de la culture globale canadienne-française peut causer l'euphorie fonctionnelle au sein de la Confédération <sup>252</sup> » et c'est bien parce que le Canada anglais a en main tous les atouts pour y parvenir que le Canadien français vient près de céder, car notre « *fatigue culturelle* est très grande » :

---

<sup>249</sup> *Idem*, pp. 82-83.

<sup>250</sup> *Idem*, pp. 84-85.

<sup>251</sup> *Idem*, p. 86. Hubert Aquin cite Jean-Paul Sartre, *Critique de la raison dialectique*, Gallimard, 1960, p. 715.

<sup>252</sup> *Idem*, p. 87.

« Dépolitisé, le Canadien français se comporte comme le tenant d'un groupe inimportant devant la grandeur infinie de ce qui le confronte : Dieu, le désarmement mondial, l'enfer et la bombe totale, la Confédération <sup>253</sup>. »

La conséquence dernière de ce constat, c'est que là où le groupe est si miné, voire si misérable, il n'est que la réussite personnelle qui puisse primer et l'être exceptionnel s'imposer.

Poursuivant son analyse, Hubert Aquin cherche alors à départager la façon dont s'exprime l'exception :

« Si l'État canadien a fait si peu de place à la nationalité canadienne-française, écrit Trudeau, c'est surtout parce que nous ne nous sommes pas rendus indispensables à la poursuite de sa destinée. Devenir indispensables à la destinée de l'Autre, voilà le thème de l'exorbitation culturelle exprimée avec une rare précision <sup>254</sup>. »

Et c'est dans cette déchirure entre celui qui ne se possède qu'à travers la bénédiction des autres - qu'il s'agisse du Canada anglais, de la France ou des États-Unis - et celui qui ne parvient pas à actualiser sa propre culture québécoise - dirait-on aujourd'hui - que se situe la difficulté d'évoluer en ce coin d'Amérique.

Dans l'étude de Hubert Aquin, nous avons affaire à une vision à la fois accablante et prémonitoire. Accablante dans la mesure où la solution à la difficulté d'enracinement d'une minorité linguistique qui pèse d'un maigre 2 p. 100 dans la mer anglophone nord-américaine n'est jamais donnée dans une formule aussi lapidaire que l'indépendance ou la dépendance politique ; prémonitoire, parce que le romancier a peut-être mieux saisi que quiconque certains aspects plus profonds du cheminement de Trudeau, qui s'appliqueraient également à Marchand et à Pelletier. Ce dernier n'est pas de reste d'ailleurs puisque, à la même époque, il s'engage dans une polémique contre Lysiane Gagnon à la

---

<sup>253</sup> *Idem*, p. 89.

<sup>254</sup> *Idem*, p. 92.

suite d'un article qu'elle avait publié dans l'organe du RIN, *L'Indépendance*.

Comme nous le verrons en dernière partie, cette volonté de s'opposer au changement constitutionnel alors que tous l'exigent et de faire passer cette approche pour du radicalisme se retrouvera en particulier dans les textes de Trudeau de 1964 et 1965.

Sur un autre plan, la réduction du Québécois au Canadien français et la stratégie visant à minoriser et à acculer le premier à l'impertinence sociale, politique et historique, au bénéfice d'une idéalisation du second, seront de plus en plus utilisées par les trois hommes à mesure qu'ils s'approcheront du pouvoir politique.

Il valait alors la peine de se pencher sur la critique de Hubert Aquin parce que c'est celle qui rend compte en définitive de la portée plus existentielle du cheminement et de l'engagement des *trois colombes* au sein de la culture politique et sociale québécoise.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

### 3. La montée des créditistes

[Retour à la table des matières](#)

Entre l'arrivée au pouvoir de Jean Lesage, en juin 1960, et le déclenchement des élections fédérales par Diefenbaker à la mi-avril 1962, le Ralliement créditiste de Réal Caouette s'est mis en campagne électorale, avec son slogan : « Vous n'avez rien à perdre, essayez le Crédit social <sup>255</sup> »

Parmi ses promesses électorales, celle concernant la question nucléaire mérite d'être signalée à cause de l'importance qu'elle prendra lors de la chute du gouvernement conservateur, l'année suivante :

« Le Crédit social précise que sous un gouvernement créditiste, le Canada ne détiendrait pas d'armes nucléaires mais qu'il se réserverait le droit de les accepter sous les auspices de l'OTAN <sup>256</sup>. »

Ce printemps-là, la vague créditiste déferle et prend tous les partis politiques fédéraux par surprise. Un sondage effectué par l'Institut canadien d'opinion publique une semaine avant la tenue du scrutin ré-

---

<sup>255</sup> Cf. Marcel Hugué, *Réal Caouette, l'homme et le phénomène*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1981, p. 54.

<sup>256</sup> *Idem*, p. 56.

vèle que 19 p. 100 du vote au Québec va au Créditistes <sup>257</sup> ; une fois la panique passée, l'offensive est lancée à deux jours des élections.

« Une offensive de grande envergure a été déclenchée ces derniers jours contre le Crédit social dans la province. Tour à tour, la Confédération des syndicats nationaux et la Fédération des travailleurs du Québec, des éditorialistes de *La Presse* et du *Devoir*, du *Nouveau Journal*, de la *Gazette* et du *Montreal Star*, des candidats du parti conservateur et du Nouveau parti démocratique et, finalement, l'organisation libérale fédérale ont porté des attaques violentes contre le Crédit social en montrant le danger que présente l'élection de ce parti ou de quelques-uns de ses candidats <sup>258</sup>. »

Deux dirigeants de centrales ouvrières, Jean Marchand (CSN) et Roger Provost (FTQ) « mettent les travailleurs en garde contre les théories du Crédit social <sup>259</sup> ». Marchand remet ensuite « à la presse, à la radio et à la télévision, une grande déclaration à l'adresse des 110 000 membres de la centrale qu'il dirige, [...] tandis que Roger Provost engage les 235 000 membres des syndicats affiliés au CTC dans la province de Québec à donner leur vote aux candidats du Nouveau Parti démocratique <sup>260</sup> » .

Jean Marchand va encore plus loin. Avec René Lévesque, ils interviennent respectivement en faveur des candidats libéraux Maurice Lamontagne dans Québec-Est et Maurice Bourget dans Lévis <sup>261</sup>. Malgré tous ces efforts, « le 18 juin, le parti du Crédit social fait une percée fulgurante : 26 députés sur 75 au Québec et 26 p. 100 du vote populaire ». Marcel Huguet ajoute :

---

<sup>257</sup> *Idem*, p. 60.

<sup>258</sup> Cf. « Une grande offensive est lancée contre le Crédit social », *Le Devoir*, 16 juin 1962 ; cité par Marcel Huguet, *op. cit.*, p. 60.

<sup>259</sup> *Idem*, pp. 182-183. Sur toute cette question, l'auteur reprend la série d'articles intitulée « Syndicalistes contre créditistes » de Fernand Bourret et publiée dans *Le Devoir* à l'époque.

<sup>260</sup> *Idem*.

<sup>261</sup> *Idem*, p. 61.

« Dans Québec-Est, considéré comme un château fort libéral, le candidat Maurice Lamontagne, principal conseiller économique de Lester B. Pearson et stratège du parti, est défait par le candidat créditiste Robert Beaulé par une majorité de 8699 voix. Dans Lévis, le candidat créditiste J.-A. Roy, un nouveau venu, défait le candidat libéral Maurice Bourget par près de 3 000 voix <sup>262</sup>. »

À défaut du pouvoir, le Crédit social obtient la balance du pouvoir ; le résultat donne en effet 116 sièges aux Conservateurs, 100 aux Libéraux, 19 au Nouveau Parti démocratique et 30 au Crédit social, « au grand ahurissement d'à peu près tout le monde <sup>263</sup> ».

Quelques jours à peine après le scrutin, le 22 juin, Jean Marchand devait déclarer au congrès de la Fédération de la métallurgie, à Jonquière, que le Crédit social « avait des tendances totalitaires et que, comme le fascisme, il voulait saper les bases de la démocratie et enlever leurs libertés aux travailleurs ».

« En faisant ces déclarations anticréditistes, Marchand avait mis sa tête sur le billot. Certaines associations membres de la CSN, dont le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers de Québec, réclamèrent sa démission comme président en lui reprochant d'avoir fait, durant et après la campagne électorale, des déclarations à caractère politique. S'appuyant sur un règlement interne interdisant ce genre d'intervention de la part des dirigeants, le Syndicat des charpentiers avait protesté dans un communiqué <sup>264</sup>. »

Le communiqué en question précise :

« M. Marchand devrait savoir que notre syndicat compte des membres de tous les partis politiques et qu'ils n'ont pas besoin des directives du président de la CSN pour savoir pour qui voter. Quoi qu'il puisse penser des travailleurs, ce ne sont pas des imbéciles. Nous voulons démontrer aux vieux partis que nous sommes fatigués de leurs promesses et que nous voulons du changement <sup>265</sup>. »

---

<sup>262</sup> *Idem*, pp. 62-64.

<sup>263</sup> Gérard Bergeron, *op. cit.*, p. 228.

<sup>264</sup> Cf. Marcel Huguet, *op. cit.*, p. 181.

<sup>265</sup> *Idem*.

La volte-face politique ne se fait pas attendre ; les Libéraux fédéraux croient pouvoir profiter au Québec de la baisse de faveur des Conservateurs :

« Le 3 juillet 1962, les “soixante-quinze” Libéraux fédéraux (candidats élus et candidats défaits) se réunissent dans le plus grand secret à l'hôtel Windsor... c'est Lionel Chevrier, l'ennemi le plus acharné des créditistes, qui préside la réunion. On en vient vite à la conclusion que, le vote des Conservateurs étant à son plus bas niveau, l'offensive des libéraux devrait à l'avenir être dirigée contre le Crédit social <sup>266</sup>. »

Trudeau tirera de ces scrutins une leçon tout à fait particulière. Parlant devant un groupe d'étudiants et de professeurs de l'Université de la Colombie-Britannique, le professeur de droit déclare que le vote créditiste du 18 juin constitue un geste révolutionnaire et non un geste réactionnaire :

« Les gens qui ont voté créditiste l'ont fait parce qu'ils étaient fatigués de ce que leur offraient les vieux partis et parce qu'ils voulaient changer pour quelque chose de neuf <sup>267</sup>. »

Sa conclusion est la suivante :

« Seule une alliance de quelque façon entre les Libéraux et les gens de gauche peut contrebalancer l'effort des gens de droite pour revenir à l'époque duplessiste d'avant 1960 <sup>268</sup>. »

À la fin août, Réal Caouette accorde une entrevue à Hélène Pilotte, du magazine *Macleans*. Le chef créditiste y dit entre autres choses :

« J'admire les qualités de leader de Mussolini et je regrette qu'il ait été fasciste. J'admire chez Hitler ses réformes économiques et je constate qu'il

---

<sup>266</sup> *Idem*, p. 159.

<sup>267</sup> *La Presse*, 19 juillet 1962, p. 50.

<sup>268</sup> *Idem*.

avait sorti son peuple de la misère. Je regrette qu'il ait employé pour la guerre au lieu de la paix, les idées qu'il avait <sup>269</sup>. »

Cette déclaration fait monter d'un degré l'hystérie anticaouettiste et légitime les pires craintes avancées par Jean Marchand, qui ne manquera pas l'occasion de revenir par la suite sur cette dimension du créditisme. Dans la chronique « La démocratie au Québec » qu'ils cosignent dans le journal *La Presse*, les journalistes Richard Daigneault et Dominique Clift soulignent également l'intervention politique de Jean Marchand :

« Le président de la CSN était convoqué par les ouvriers de l'Aluminium pour expliquer son intervention anticreditiste à la veille des dernières élections fédérales alors que la Constitution de la CSN interdit toute ingérence dans la politique [...] Il s'est attaqué à des points précis du programme créditiste qui allaient directement à l'encontre de principes fondamentaux que les ouvriers avaient défendus au prix de nombreuses grèves. Le président de la CSN se sentait assez fort pour mettre les créditistes au défi de le faire renvoyer lors du prochain congrès en octobre <sup>270</sup>. »

Pourtant, la question est loin d'être réglée :

« Cette victoire risque de n'être que temporaire à moins de changements majeurs sur la scène politique. Deux possibilités existent : que le Parti libéral se redresse ou qu'un nouveau parti politique fasse son apparition dans un avenir rapproché. Ce sont les deux seuls événements qui pourraient miner l'appui dont jouit le Crédit social parmi la population <sup>271</sup>. »

À cet égard, la réplique d'un syndiqué d'Arvida rejoint le message du communiqué émis par le Syndicat catholique des charpentiers-menuisiers : « Si vous ne voulez pas qu'on vote créditiste, dites-nous quoi faire ! »

---

<sup>269</sup> Cf. Le magazine *Maclean*, septembre 1962. Cité par G. Bergeron, *op. cit.*, p. 269.

<sup>270</sup> *La Presse*, 12 septembre 1962. À noter, au passage, que Marchand avait été élu président de la CSN au Congrès de 1961.

<sup>271</sup> *Idem.*

Deux raisons peuvent expliquer cette percée créditiste dans les rangs de la centrale catholique : d'abord la guerre de tranchée qu'avaient menée les créditistes dans les comtés ruraux (l'Union des électeurs tout autant que l'aile radicale connue sous le nom de Bérêts blancs) contre les grèves, l'inflation et l'implication des syndicats ; ensuite, en l'absence de toute alternative socialiste ou même de grille d'analyse économique sérieuse, l'attrance que pouvaient exercer les solutions économiques simplistes fournies par le Crédit social et qui avaient fait leur chemin jusqu'à être reprises par le congrès de 1961, qui « adoptait une résolution pour que demande soit faite à la CSN de se rallier à une politique de nationalisation des banques et du crédit <sup>272</sup>. »

On sait que c'est là un des articles du programme du Crédit social.

L'auteur de l'analyse d'où sont tirés ces quelques éléments conclut :

« Faut-il s'étonner que les membres des syndicats affiliés à la CSN dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean, de Shawinigan, que les ouvriers du textile de Montmorency, de Sherbrooke et de Granby aient voté en faveur de choses qu'ils avaient réclamées en présence des congressistes de la CSN et que ces derniers avaient acceptées ? <sup>273</sup> »

À noter, au passage, que la même attrance ne joue pas auprès des membres de la FTQ et ce, pour deux raisons : en premier lieu parce que ses adhérents se recrutent essentiellement dans les régions urbaines où le créditisme n'a jamais pu faire une percée ; en deuxième lieu, les statuts de la Centrale prévoient son appui à la social-démocratie, ce qui la rend moins perméable aux solutions économiques et sociales issues de la droite ou de l'extrême droite.

---

<sup>272</sup> Cette citation et l'argumentation qui la précède sont tirées de F. Bourret ; cité par Marcel Huguet, *op. cit.*, pp. 184-185.

<sup>273</sup> *Idem*, p. 186.

Dès lors, il ne semble pas faire de doute, dans l'esprit de Jean Marchand en tout cas, que la solution face au vide politique ressenti par les classes ouvrières consiste à investir le Parti libéral pour le réformer de l'intérieur.

C'est ainsi qu'à la veille des élections provinciales qui doivent se tenir le 14 novembre 1962 sur la nationalisation de l'électricité, la rumeur court, comme cela avait été le cas en 1960, que Jean Marchand se joindrait à l'équipe libérale. Il était même question qu'il se voie confier le portefeuille du travail, détenu jusque-là par René Hamel <sup>274</sup>.

Ç'aurait été à la suite de la recommandation de René Lévesque, ministre des Richesses naturelles et maître d'œuvre de cette élection référendaire, que le nom de Marchand aurait été soumis aux instances du parti et à Jean Lesage <sup>275</sup>.

Mais Marchand ne fera pas le saut à ce moment-là et, quand il le fera, ce ne sera pas à ce niveau-là ! Les raisons de la non-implication de Marchand ne sont pas claires ; les éléments ne manquent pas toutefois pour l'expliquer ; il faut compter d'abord avec la réticence des éléments les plus conservateurs du Parti libéral lui-même et d'abord de son chef Jean Lesage. Déjà tiraillée par une aile réformiste particulièrement tempétueuse, on comprend l'attitude d'une vieille garde qui ne veut pas aggraver ses déboires en alignant Jean Marchand aux côtés de René Lévesque et de Paul Gérin-Lajoie. Mais on peut avancer une autre explication plus obscure. C'est celle fournie par Jean Marchand lui-même, prétendant que son entrée au cabinet de Lesage aurait été bloquée par René Lévesque pour des raisons personnelles <sup>276</sup>.

---

<sup>274</sup> « Report says : Liberals Want Jean Marchand », *The Gazette*, 22 septembre 1962, p. 1.

<sup>275</sup> *The Gazette*, 22 septembre 1962, p. 1.

<sup>276</sup> Cf. Jean Marchand, *Entrevue accordée à Radio-Canada*, émission « Première page », 27 juin 1978.

Une troisième explication, également fournie par Jean Marchand, apparaît plus sérieuse : ce serait précisément à cause de ses nombreuses prises de position contre les Créditistes cet automne-là et, en particulier, à la suite de ce que l'on a appelé le « duel » Marchand-Caouette que le Parti libéral du Québec n'aurait pas voulu s'aliéner inutilement les votes créditistes en allant chercher le président de la CSN <sup>277</sup>.

Une dernière raison enfin, qui est aussi la plus simple, c'est que Jean Marchand aurait déjà été approché par son ami Maurice Lamontagne et que l'idée de se porter sur la scène fédérale faisait déjà son chemin.

Ces diverses explications ne sont pas nécessairement incompatibles car il faut se souvenir qu'à chaque fois que se posera la question d'une relève au Québec, le nom de Jean Marchand revient sur le tapis ; c'est vrai en 1960, en 1962 et au moment de la démission de Jean Lesage lors de la course à la chefferie du Parti libéral provincial en 1969-1970, alors que Marchand est déjà ministre fédéral. Cela ne se réalisera toutefois qu'en 1976 et sera suivi d'une sérieuse déconfiture dans le comté de Québec-Louis-Hébert aux mains du péquiste Claude Morin.

Il y a donc là un paradoxe particulier à Jean Marchand : une attirance certaine pour la scène provinciale et un engagement concret au niveau fédéral. D'ailleurs, c'est même son insécurité devant la perspective de s'avancer seul sur la scène fédérale qui le conduit à faire appel à Pelletier et à Trudeau, comme nous le verrons.

---

<sup>277</sup> Cf. Jean Marchand, *Entrevue accordée à Radio-Québec. Émission 30-60*, 1982-1983, transcription, p. 6.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 4. Le « duel » Caouette-Marchand et ses séquelles

[Retour à la table des matières](#)

L'affrontement entre Marchand et Caouette culmine dans ce que l'on a appelé un « duel ».

Le premier défi aurait été lancé par Caouette qui prétend, le 19 août 1962, que le Syndicat national de l'aluminium d'Arvida, comprenant deux mille cinq cents membres, a « signé une requête endossant la politique du Crédit social » et que celle-ci serait présentée au congrès de la CSN qui doit se tenir en octobre. « Devant les membres de ce syndicat, quelques jours plus tard, Marchand accepte d'affronter Réal Caouette <sup>278</sup>. »

C'est le jeudi 4 octobre à 20h30 qu'a lieu sur les ondes de Radio-Canada l'affrontement télévisé d'une heure dans le cadre de l'émission « Tribune libre ». À compter du 5 octobre, *La Presse* publiera *in extenso* le contenu du débat <sup>279</sup>.

---

<sup>278</sup> Cf. Marcel Hugué, *op. cit.*, p. 188.

<sup>279</sup> Cf. *La Presse*, 5 et 6 octobre 1962, pp. 12-13. Par ailleurs, le fait que Gérard Pelletier, directeur du journal *Le Travail* pendant quatorze années, était

Il ne faut pas s'étonner de l'ampleur donnée à cette confrontation et à ce débat télévisé ; la télévision est en effet un forum privilégié par les politiciens en temps d'élections. Or, les escarmouches entre le leader syndical et l'homme politique ne passent pas inaperçues ; depuis les élections fédérales de juin, où Marchand avait fait ses sorties intempestives contre les théories du major Douglas, elles accaparent de nombreux médias <sup>280</sup>.

L'affrontement se fait autour de quatre thèmes : le syndicalisme, les théories économiques, les théories politiques et sociales, enfin « l'esprit même du Crédit social » - qui ne sera pas abordé faute de temps.

Si le débat est un dialogue de sourds où Jean Marchand prétend que c'est le syndicalisme qui libère l'ouvrier, alors que Réal Caouette invoque plutôt que seul le Crédit social peut le faire, il n'en demeure pas moins que Caouette a l'habileté de faire passer sa théorie monétariste comme une stratégie anticapitaliste et de faire passer Marchand pour un défenseur du système économique et du statu quo. Marchand impute les maux du capitalisme à l'insuffisance de la production et à l'injustice de la distribution du revenu entre les classes sociales, tandis que Caouette invoque sa stratégie d'augmentation du pouvoir d'achat des citoyens grâce à l'accroissement de la masse monétaire.

Le rapport de force change quand on aborde les questions politiques ; Marchand propose alors la planification économique par rapport à l'« orientation économique par la persuasion » défendue par Réal Caouette. Ici, l'opposition s'établit entre la nécessité de l'intervention

---

devenu rédacteur en chef de *La Presse* en 1961 n'a pas dû nuire à une telle diffusion du débat.

<sup>280</sup> Par exemple, *Le Travail*, en juin, magazine *Maclean* en septembre ; également : *Le Devoir*, les 1er et 20 août, *La Presse*, le 11 septembre, etc.

de l'État d'un côté et le non-interventionnisme étatique de l'autre, Caouette assimilant l'étatisme au socialisme.

Quoi qu'il en soit, les avis sont partagés sur l'issue du débat. Une chose est sûre cependant, c'est que la crédibilité de Caouette n'en est pas affectée dans l'immédiat, contrairement à ce qu'affirme Gérard Pelletier dans ses mémoires <sup>281</sup>.

Les choses n'en restent d'ailleurs pas là ; Jean Marchand relance son offensive contre le créditisme à l'occasion du 40e congrès annuel de la CSN tenu plus tard ce mois-là <sup>282</sup>. Dans son rapport moral au congrès, le président explique de nouveau le sens et la portée de son intervention contre un candidat créditiste dans le comté de Québec-Est, quelques jours à peine avant l'élection fédérale du 18 juin.

Lors d'une conférence de presse tenue la veille de l'ouverture de ce congrès, le 12 octobre, Jean Marchand affirme :

« Les gens ont voté en faveur du Crédit social pour se débarrasser des vieux partis qui ne répondaient pas à leurs aspirations. Ils vont changer d'idée quand on leur présentera une autre solution politique <sup>283</sup>. »

Il ajoute que « cette solution pourrait venir du parti au pouvoir <sup>284</sup> ». Il est difficile de ne pas penser que Jean Marchand songeait à lui-même en prononçant ces phrases sibyllines.

Le volumineux rapport moral déposé à l'occasion contient la suggestion de créer des comités d'action politique à tous les échelons de la CSN et propose également d'autoriser à l'avenir certains chefs syn-

---

<sup>281</sup> Cf. *Les Années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983, p. 243, où Pelletier va même jusqu'à parler de « rossée que [Caouette] aurait reçue de Marchand au cours d'une joute mémorable ». C'est une fausseté.

<sup>282</sup> Cf. Marcel Huguet, *op. cit.*, pp. 191-195.

<sup>283</sup> *Le Devoir*, 13 octobre 1962, p. 1.

<sup>284</sup> *Idem.*

dicaux à intervenir lors d'élections, sans engager pour autant le mouvement dans un appui à un parti quelconque. C'est une solution de compromis pour la Centrale, divisée entre « l'engagement plus net que certains voudraient accorder au Nouveau Parti démocratique dont le programme diffère peu du cahier des revendications et de la politique économique et sociale de la CSN [et le refus] de toute action politique <sup>285</sup> ». À la vérité, à ce moment-là, c'est toute l'équipe dirigeante de la CSN qui est divisée puisque l'ex-président Picard est déjà acquis au Nouveau Parti démocratique.

La résolution adoptée par le congrès propose en effet de :

« 1. Mettre sur pied des comités d'action politique au niveau de la succursale locale, du conseil régional et de la centrale ; 2. donner toute latitude au bureau confédéral pour marquer sa préférence en faveur d'un parti politique, pour dénoncer un parti politique ou pour déclarer sa neutralité selon qu'il le juge à propos ; 3. autoriser le président général et, en son absence, le secrétaire général à faire en son nom des déclarations publiques d'ordre politique, même en période électorale ; 4. donner mission au bureau confédéral de procéder sans délai à des études approfondies des divers régimes politiques, capitalistes aussi bien que socialistes <sup>286</sup>. »

Cette prise de position accroît considérablement les pouvoirs du président et du secrétaire général de faire valoir leurs propres prises de position à travers les instances de la centrale, que ce soit en temps d'élection ou en toute autre occasion et ce, au détriment du pouvoir des adhérents.

On a pu en conclure que la CSN « se lançait dans l'action politique », comme n'ont pas manqué de le faire certains journaux <sup>287</sup>. Il n'en était rien : la création d'un comité central d'action politique devant faire rapport « au bureau confédéral » [qui le nomme] et non aux

---

<sup>285</sup> Cf. Jean-Pierre Fournier, « M. Marchand suggère la création de comités politiques à tous les échelons de la CSN », *Le Devoir*, 15 octobre 1962.

<sup>286</sup> Cité par Marcel Hugué, *op. cit.*, p. 196.

<sup>287</sup> Cf. Jacques Lafrenière, « La CSN se lance dans l'action politique », *La Presse*, 18 octobre 1962, p. 1.

membres, court-circuitait tout processus véritable de consultation et d'implication des syndiqués dans la politique. Pendant ce temps, la résolution d'appui au NPD issue du Conseil central de Montréal était amendée de telle manière que la Centrale ne s'engageait plus qu'à accepter « un degré de socialisation et les nationalisations nécessaires, notamment dans les domaines des services publics et des richesses naturelles en vue de briser l'emprise de la dictature économique et de mieux protéger les intérêts généraux de la population <sup>288</sup>. »

Dans la conjoncture de l'époque, à quelque vingt-six jours des élections provinciales de novembre 1962, il s'agit là d'un appui à peine voilé au Parti libéral provincial.

Finalement, Jean Marchand, qui avait défié à l'été les Créditistes de le déloger de son poste de président, est réélu par acclamation <sup>289</sup>.

Ce réalignement politique de la Centrale conduira à une situation plutôt cocasse : profitant de l'ouverture politique du mouvement qui donne désormais des pouvoirs accrus au président général, le chef de l'Union nationale, Daniel Johnson, « prie le président de la CSN d'inviter les ouvriers à voter pour l'UN vu que celle-ci promet de fixer le salaire minimum à 1\$ de l'heure <sup>290</sup> » .

Jean Marchand explique son refus dans un communiqué où il dit en gros ne pas avoir confiance dans l'UN à cause de ses comportements antisindicalistes de naguère ; mais il termine son intervention sur la note suivante :

---

<sup>288</sup> *Idem.*

<sup>289</sup> Cf. Jean-Pierre Fournier, « Jean Marchand est reporté à la présidence de la CSN », *Le Devoir*, 22 octobre 1962, p. 1. Mentionnons aussi ce détail, à savoir que c'est à ce congrès que les délégués décident de transférer de Québec à Montréal le siège social de la Confédération afin de centraliser les services administratifs. Tous les bureaux devait être logés dans le même édifice à compter de 1964, au 1001 de la rue Saint-Denis.

<sup>290</sup> « Jean Marchand ne demandera pas aux travailleurs de voter UN », *in Le Devoir*, 9 novembre 1962, p. 1.

« D'autre part, comme la politique officielle de la CSN favorise la nationalisation immédiate des réseaux d'électricité, les travailleurs qui veulent tenir compte de l'opinion du mouvement syndical n'auront pas de difficultés à s'orienter lors du prochain scrutin provincial <sup>291</sup>. »

Ici non plus, la réaction ne se fera pas attendre et moins de dix jours après les élections, Jean Marchand doit de nouveau s'expliquer devant les ouvriers de l'amiante, cette fois à l'occasion de la reprise des activités de l'École de formation sociale patronnée par le Conseil central des syndicats nationaux de Thetford Mines.

Ainsi est soulevée la délicate question du rapport de la Centrale avec la politique et de la stratégie d'un chef qui donne des mots d'ordre plus ou moins voilés, affirmant cependant n'être en liaison avec aucun parti politique. Pour Jean Marchand, la justification est faible : « Ayez la conviction que je ne fais le jeu de personne. Même si nous ne sommes pas d'accord, considérez-moi au moins comme un honnête homme. Le jour ou je songerai à me lancer dans la politique, je remettrai ma démission à la CSN. J'y laisserai au moins le souvenir d'un honnête homme <sup>292</sup> » .

Or, nous l'avons souligné, Jean Marchand a bel et bien été approché par les Libéraux pour se présenter aux élections provinciales en question, si tant est qu'il n'avait pas déjà été approché par les « Fédéraux ». D'ailleurs, dans une entrevue que nous avons déjà citée <sup>293</sup>, Jean Marchand aurait offert sa démission à l'exécutif de la CSN lors d'une réunion tenue à Trois-Rivières, mais il aurait été contraint de se raviser et de demeurer à la tête de la Centrale parce que les négociations avaient achoppé.

---

<sup>291</sup> *Idem.*

<sup>292</sup> *Le Soleil*, 23 novembre 1962, p. 18. Rendant compte également de cette rencontre, *La Tribune* de Sherbrooke rapporte que Marchand établit un parallèle entre sa mission anticréditiste et les affres de l'aventure hitlérienne ; le 23 novembre 1962, p. 10.

<sup>293</sup> Entrevue accordée à Radio-Québec, *op. cit.* p. 6.

Quelques jours plus tard, à Sherbrooke, lors d'une assemblée publique tenue au sous-sol de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, Jean Marchand reprend le même thème de l'anticréditisme en le mettant en parallèle avec l'hitlérisme :

« Il faut rappeler à M. Caouette qu'au camp de concentration de Dachau, plus de 200 chefs syndicalistes ont été internés. C'est donc mon devoir de dénoncer toute doctrine qui s'inspire de thèses antisindicalistes <sup>294</sup>. »

À son tour, prenant la parole devant les chefs ouvriers réunis au local de la CSN, rue Gordon à Sherbrooke, l'abbé Gérard Thibault, aumônier du Conseil central, aborde la déclaration de l'épiscopat canadien sur le socialisme. Il y fait valoir les vertus de la socialisation contre le socialisme totalitaire et matérialiste <sup>295</sup>.

Sur cette lancée, Jean Marchand aura encore plusieurs occasions de pourfendre son adversaire de l'heure. À Ottawa, en décembre, il s'attaque au chef national du Crédit social <sup>296</sup> puis à la fin janvier, lors d'une assemblée politique organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste, section Laval de l'Île Jésus, il défend l'accroissement du rôle de l'État :

« Seul un État fort peut libérer les nôtres de la situation d'infériorité économique dans laquelle ils sont plongés. S'y opposer, c'est s'opposer à cette libération. [...] Des mesures radicales telles la nationalisation de l'électricité et d'autres initiatives gouvernementales dans divers domaines, sont les moyens à prendre pour revaloriser le groupe ethnique français au Canada <sup>297</sup>. »

---

<sup>294</sup> *La Tribune*, 26 novembre 1962, p. 3.

<sup>295</sup> *Idem*.

<sup>296</sup> *La Presse*, 11 décembre 1962, p. 49.

<sup>297</sup> *La Presse*, 31 janvier 1963, p. 16.

Sa croisade anticréditiste prend d'ailleurs un élan au moment où le Parlement est dissous le 6 février 1963<sup>298</sup>. Cependant, il importe tout d'abord d'analyser brièvement un autre événement politique : les élections provinciales de l'automne 1962.

---

<sup>298</sup> Par exemple : « Marchand : il faut combattre le Crédit social », *La Presse*, 15 février 1963, p. 15. Il s'agit cette fois d'un compte rendu d'une conférence prononcée devant les syndiqués du Lac Saint-Jean.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 5. L'élection provinciale du 14 novembre 1962

[Retour à la table des matières](#)

La décision du cabinet des ministres de déclencher des élections le 14 novembre sur la question de la nationalisation de l'électricité et dévoilée à l'issue de la réunion tenue en grand secret au lac à l'Épaulé (les 4 et 5 septembre) constitue un risque calculé que les partis d'opposition prennent mal.

Pourquoi une élection ? D'abord parce que le gouvernement provincial ne se sent pas en possession d'un mandat clair sur cette question et que l'appel au peuple, s'il réussit, le lui donnerait.

Ensuite, s'il procédait par législation ou même par référendum - ce qui exigerait l'adoption d'une loi l'autorisant à en tenir un -, l'importante majorité que l'Union nationale détient au Conseil législatif - la Chambre haute qui ne sera abolie qu'en 1968 - suffirait pour bloquer l'une ou l'autre législation.

Enfin, au mois de juillet, le gouvernement de la Saskatchewan procède avec succès à une telle consultation électorale avant d'instituer le régime d'assurance-maladie <sup>299</sup>.

Or, l'opposition au projet de nationalisation est importante, mais circonscrite au milieu des affaires - la Chambre de commerce provinciale, plusieurs grandes entreprises dont la Shawinigan, bien sûr -, au parti de l'Union nationale et a quelques représentants syndicaux ou néo-démocrates. Pour ces derniers, comme pour David Lewis, vice-président national du NPD, il s'agit « d'une fuite du gouvernement provincial devant ses responsabilités », tandis que pour Roger Provost, président de la Fédération des travailleurs du Québec, il s'agit plutôt « d'une manœuvre politique injustifiable en vue de violenter l'électorat », alors que pour Michel Chartrand, il n'y a là « qu'une usurpation du pouvoir par des moyens détournés <sup>300</sup> ».

Si les premières oppositions s'expliquent assez facilement par des motifs d'intérêts économiques, l'opposition des trois derniers syndicalistes, elle, ne se comprend que si on la rattache à l'impréparation de ceux qui veulent créer une alternative politique social-démocrate au Québec et qui sont complètement dépassés par les événements.

Pourtant, l'ensemble du mouvement social et des intellectuels favorise la nationalisation, ainsi qu'en témoignent les discours des participants au neuvième congrès annuel de l'Institut canadien des affaires

---

<sup>299</sup> Gérard Pelletier, « Le problème enfin posé ! », *La Presse*, 22 septembre 1963, p. 3. Il y a également une autre histoire de cette réunion, « petite » si l'on veut, et c'est celle selon laquelle René Lévesque aurait forcé la main de Georges-Émile Lapalme qui, à son tour, aurait convaincu Jean Lesage. Quoi qu'il en soit, le cabinet aurait été loin d'être unanime sur la question et certains croyaient qu'on aurait facilement pu attendre la fin du mandat deux ans plus tard, d'autant que la précipitation ne semblait profiter qu'à l'étoile de René Lévesque. On pourra là-dessus consulter les *Mémoires* de Lapalme ou, mieux encore, Lionel Bertrand, *Quarante ans de souvenirs politiques*, Montréal, Les Éditions Lionel Bertrand, 1975, p. 226 et suivantes.

<sup>300</sup> *Idem.*

publiques (qui se tient immédiatement après la réunion du lac à l'Épaulé, à l'Estérel du 7 au 10 septembre). Mais la décision à laquelle arrivent les ministres libéraux ne sera dévoilée que le 18 septembre après la tenue du caucus des députés.

« L'atmosphère de la conférence [de L'ICAP] était empreinte du mystère du lac à l'Épaulé. On en discutait privément, dans les conversations individuelles, dans les chambres, autour des tables de consommation... Les allées et venues mystérieuses de Pierre Elliott Trudeau, les brèves apparitions de Michael Oliver, l'activité fébrile de Marc Brière, Roland Chauvin, Guy Favreau... trois membres de la commission politique de la Fédération libérale qui présentera une résolution sur la nationalisation de l'électricité au congrès de la Fédération en novembre, les allusions cachées derrière nombre d'interventions en plénière... enfin tout respirait la tension politique que connaît présentement le Québec et la cause de cette tension : la Shawinigan <sup>301</sup>. »

Gérard Pelletier intervient également en faveur du projet en disant que « la nationalisation des services d'électricité se présentait comme une sorte de test d'efficacité pour le gouvernement libéral [...] Si les services d'électricité ne sont pas nationalisés, ce sera une défaite à la fois pour le gouvernement, pour une certaine école de pensée et pour l'idée générale de planification <sup>302</sup> ».

Quant à Jean Marchand, nous avons parlé du mot d'ordre à peine voile qu'il donnera à ses troupes quelques jours avant les élections, ce scrutin devant porter sur la nationalisation. Ce qu'il faut relever de plus important toutefois, c'est que l'idée de « regrouper » les compagnies existantes sous l'égide d'Hydro-Québec avait d'abord été évoquée par le Conseil d'orientation économique du Québec où siège Marchand depuis un peu plus d'un an.

---

<sup>301</sup> Cf. Mario Cardinal, « Lévesque n'y était pas ... », *Le Devoir*, 10 septembre 1962, p. 1.

<sup>302</sup> Cf. Jean-Pierre Fournier, « La nationalisation de l'électricité, bonne économiquement, est politiquement nécessaire », *Le Devoir*, 10 septembre 1962, p. 1.

Dans l'esprit des conseillers, ce « regroupement » n'est que la première d'une série d'initiatives qui devraient permettre de planifier l'économie du Québec. En effet, Hydro-Québec, telle qu'elle se présente alors, n'a pas les reins suffisamment solides pour mettre en chantier les mégaprojets qui sont déjà prévus par elle, comme le harnachement des rivières Manicouagan et Outardes. Mais une compagnie hydro-électrique plus forte pouvait servir de pivot à un développement économique intégré <sup>303</sup>.

Car Hydro-Québec une fois « nationalisée » - les guillemets se justifient ici du fait que l'entreprise est nationalisée depuis 1944, il s'agit alors, dans les faits, d'une concentration forcée de onze entreprises appartenant toujours à des intérêts privés -, elle constituerait un conglomérat beaucoup plus puissant et susceptible, à cause de ce poids économique même, d'aller chercher des capitaux plus importants sur les marchés financiers internationaux.

Pour insérer cette mesure dans un programme de planification, il s'agit, autour d'une richesse naturelle étatisée, de soutenir le développement d'un secteur secondaire suffisamment puissant pour résister au déplacement de l'axe industriel vers l'Ontario.

Quoi qu'il en soit, cette initiative du Parti libéral lui vaut « d'appui de toute l'aile nationaliste du Québec et de ses journaux, de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, des unions ouvrières CSN et FTQ, de l'Association de la jeunesse canadienne-française, de l'Union catholique des cultivateurs, etc. <sup>304</sup> ».

---

<sup>303</sup> Sur cette question, voir D. Brunelle, *op. cit.*, ch. 2. Sur la nationalisation : Carol Jobin, *Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité* (1962-1963), Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1978.

<sup>304</sup> Cf. Lionel Bertrand, *Quarante ans de souvenirs politiques*, Éditions Lionel Bertrand, 1976, pp. 242-243.

D'ailleurs, le slogan « Maîtres chez nous » qui sera utilisé lors de cette campagne n'est que la reprise d'un vieux leitmotiv des nationalistes <sup>305</sup>.

L'élection reporte les Libéraux au pouvoir, avec une majorité nettement accrue : « 62 sièges (57 p. cent du vote) aux dépens des Unionistes [...] qui obtiennent 31 sièges (42 p.100) <sup>306</sup> ».

Mais les événements devaient se précipiter : à peine six jours plus tard, l'affaire Gordon éclatait au Parlement d'Ottawa.

---

<sup>305</sup> Par exemple, François-Albert Angers, « Maître chez soi », *in Le Travail*, vol. XX, no 9, septembre 1944, p. 5.

<sup>306</sup> Gérard Bergeron, *op. cit.*, p. 229.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 6. L'affaire Gordon et ses séquences : la « bibi <sup>307</sup> »

[Retour à la table des matières](#)

Le 20 novembre 1962 se produit un événement qui relèverait de la petite histoire si ce n'était des conséquences qu'il a eues sur les destinées du Parti libéral. Ce jour-là, en effet, « harcelé de questions par le député créditiste Gilles Grégoire, le président et directeur général des Chemins de fer nationaux (CN), Donald Gordon, déclare à la Commission des chemins de fer des Communes qu'il n'y a, dans le personnel du CN, aucun Canadien français qualifié pour occuper l'un des vingt-huit postes de cadre de cet organisme. Cette déclaration, rapportée par les journaux, produit l'effet d'une bombe dans les milieux québécois. Dans certaines villes, dont Trois-Rivières, Québec et Montréal, Donald Gordon est brûlé en effigie par des étudiants et des partisans de l'indépendance <sup>308</sup> ».

---

<sup>307</sup> Le diminutif « Bibi » désigne la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (*The B. & B.*, en anglais). Il sera forgé et popularisé par l'équipe de Parti pris en 1963.

<sup>308</sup> Cf. Marcel Hugué, *op. cit.*, pp. 202-203.

La réaction ne se fait pas attendre au Parlement non plus puisque « les députés québécois de toutes allégeances siégeant à Ottawa [...] s'allient au-delà de la politique de parti dans un geste de solidarité <sup>309</sup> » et adoptent la résolution suivante :

« Tous les députés présents réclament et exigent une plus juste participation et représentation immédiate des Canadiens de langue française à la direction de la compagnie des chemins de fer nationaux, ainsi qu'à tous les échelons de cette organisation <sup>310</sup>. »

Entre-temps, une enquête du journaliste Réal Pelletier du *Devoir* révélait « que 12,6 pour cent seulement des postes à la haute direction des soixante-dix huit organismes fédéraux sont occupés par des Canadiens français alors que la population canadienne totale compte 30,4 pour cent de francophones <sup>311</sup> ».

Prenant conscience de cette minorisation, voire même de cette discrimination exercée à l'endroit des francophones, la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec et la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec réclament une enquête publique <sup>312</sup>.

C'était en début d'année, onze mois plus tôt, que la suggestion avait été faite une première fois à Diefenbaker de mettre sur pied une Commission royale d'enquête sur le bilinguisme. André Laurendeau, rédacteur en chef du *Devoir*, avait lancé l'idée dans un éditorial publié le 20 janvier ; il y définissait les objectifs de l'enquête :

« 1. Savoir ce que les Canadiens, d'un océan à l'autre, pensent de la question...

---

<sup>309</sup> *Idem.*

<sup>310</sup> *Idem.*

<sup>311</sup> *Idem.*

<sup>312</sup> *Idem.*

2. Étudier à l'extérieur et de près - en des pays comme la Belgique et la Suisse - la façon dont les sociétés aux prises avec les mêmes questions, les ont résolues.
3. Connaître, toujours de très près, la situation qui est faite aux deux langues dans tous les services fédéraux <sup>313</sup>. »

Quelques jours plus tard, le 25 janvier 1962, Gérard Pelletier emboîtait le pas et consacrait un éditorial à fustiger le « *no !* » que Diefenbaker avait opposé à la suggestion de son confrère <sup>314</sup>.

Alors que les événements confirment la pertinence de la revendication des deux éditorialistes, André Laurendeau revient à la charge en décembre et même le « *Montreal Star* se déclare favorable à une telle enquête, dans un éditorial du 15 décembre <sup>315</sup> ».

« Le 16 décembre, Gilles Grégoire coupe l'herbe sous le pied des Libéraux en réclamant aux Communes une commission royale d'enquête sur le bilinguisme et la participation des Canadiens français au service civil [*sic*] à tous les niveaux. Et quelques instant plus tard, le chef de l'opposition libérale, Lester B. Pearson, la réclame à son tour <sup>316</sup>. »

Au début de l'année 1963, Gilles Grégoire « s'acharne à vaincre l'opposition du leader conservateur ». Ainsi déclare-t-il le 22 janvier :

« Je tiens toujours à l'enquête et je suis de l'avis de ceux qui affirment, comme André Laurendeau, que plusieurs des importantes données qui sont nécessaires pour comprendre la question et la nécessité du bilinguisme et du biculturalisme nous font actuellement défaut.

---

<sup>313</sup> Cité par Denis Monière, *André Laurendeau et le destin d'un peuple*, Montréal, Québec/Amérique, 1983, pp. 278-279.

<sup>314</sup> Cf. « Sottise et gaucherie en un seul mot : *no !* », *La Presse*, 25 janvier 1962, p. 4.

<sup>315</sup> Cf. Marcel Hugué, *op. cit.*, p. 204.

<sup>316</sup> *Idem*. Ce détail échappe bien sûr à Pearson qui, dans ses mémoires, s'attribue la paternité du projet, Cf. Lester B. Pearson, *Mike*, tome 3, Toronto, University of Toronto Press, 1975, pp. 66-67. Il est vrai que le chef de l'opposition avait fait un discours « non partisan » sur la question à l'automne 1962, discours dans lequel il avait repris la suggestion de Laurendeau.

Par exemple, comment l'égalité des deux races fondatrices de la Confédération est-elle respectée dans les provinces anglophones du pays ? Quelles sont les revendications des minorités canadiennes-françaises ? Sont-elles satisfaites de leur sort ? Voudraient-elles des améliorations ? Quels sont les changements qu'elles proposent, par exemple, au sujet des droits à l'éducation, etc. ? <sup>317</sup> »

Et André Laurendeau de l'appuyer :

« Les députés créditistes ont marché à fond et tout de suite ; M. Gilles Grégoire, qui avait suscité l'affaire Gordon, en fait un cheval de bataille. Je ne suis pas Créditiste, mais je serais malhonnête de ne pas le reconnaître : ce sont les Créditistes qui, au Parlement, ont servi de moteur au projet d'une commission royale d'enquête <sup>318</sup>. »

De crainte d'être de nouveau dépassé, Pearson emprunte l'idée, lui aussi, et il en fera un des éléments majeurs de la campagne électorale libérale du printemps 1963.

Trois mois après son arrivée au pouvoir, soit le 19 juillet 1963, il met sur pied la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avec, à sa tête, les coprésidents André Laurendeau et Davidson Dunton. Le nom de Jean Marchand figure parmi ceux des huit commissaires.

Le mandat de la Commission l'enjoint de :

- « 1. faire rapport sur l'état et la pratique du bilinguisme dans tous les services et institutions de l'administration fédérale - y compris les sociétés de la Couronne - ainsi que dans leurs contacts avec le public, et présenter des recommandations de nature à assurer le caractère bilingue et fondamentalement biculturel de l'administration fédérale ;
2. faire rapport sur le rôle dévolu aux institutions tant publiques que privées, y compris les grands organes de communication, en vue de favoriser le bilinguisme... ;

---

<sup>317</sup> Cf. Marcel Hugué, *op. cit.*, p. 206.

<sup>318</sup> *Idem*, p. 208.

3. discuter avec les organismes provinciaux, compte tenu de ce que la compétence constitutionnelle en matière d'éducation est conférée aux provinces, les occasions qui sont données aux Canadiens d'apprendre le français et l'anglais, et présenter des recommandations sur les moyens à prendre pour permettre aux Canadiens de devenir bilingues <sup>319</sup>. »

Le travail exigé par la Commission est passablement accaparant de sorte que l'on ne peut pas penser que Jean Marchand pouvait en même temps assumer ses pleines responsabilités en tant que président général de la CSN. De fait, à l'époque, plusieurs ont vu dans cet engagement un mouvement de retrait face au syndicalisme.

Pourtant, Jean Marchand n'était pas tendre à l'endroit des commissaires et considérait que les nombreuses assemblées contradictoires auxquelles il était contraint d'assister comme une perte de temps.

S'il s'implique encore dans des grèves, comme celle des hôpitaux en 1964, et s'il participe à la bataille pour la reconnaissance du droit de grève des salariés du secteur public dans le nouveau Code du travail, ses fonctions sont malgré tout davantage politiques et de moins en moins strictement syndicales.

---

<sup>319</sup> Cf. Le texte de l'ordre en conseil (C.P. 1963-1106) à l'Appendice I du *Rapport préliminaire de la Commission*, Ottawa, 1er février, 1965, pp. 143-144.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 7. La campagne de 1963

[Retour à la table des matières](#)

À la crise linguistique succède la crise sur le stockage des armes nucléaires au Canada.

Cette nouvelle crise s'amorce de la manière suivante : lundi soir, le 22 octobre 1962, à l'occasion d'un message télédiffusé à la nation américaine, le président des États-Unis, John F. Kennedy, décrète un blocus naval contre Cuba et ordonne aux Soviétiques de démanteler et de retirer toutes les armes offensives qu'ils ont entreposées sur l'île.

Auparavant, Kennedy s'était assuré la collaboration des leaders les plus importants du monde libre mais « un seul d'entre eux est méfiant à l'endroit des Américains : John Diefenbaker, du Canada <sup>320</sup> ».

La crise s'intensifie et culmine le dimanche suivant alors que l'armée américaine s'apprête à envahir Cuba. Ce n'est qu'à ce moment-là que Khrouchtchev accepte de démanteler les armes et de les rapatrier en URSS <sup>321</sup>.

---

<sup>320</sup> Cf. William Manchester, *The Glory and the Dream*, Toronto, Bantam books, 1975, p. 965.

<sup>321</sup> *Idem*, pp. 970-971.

Durant toute la semaine, le monde entier s'attend à une nouvelle guerre. C'est la panique à Ottawa, comme partout ailleurs, mais la situation est rendue plu complexe par les tergiversations de Diefenbaker. Le rédacteur en chef du *Devoir* commente :

« Le gouvernement canadien souffre de paralysie. Il mécontente les Américains. Il mécontente les militaires et leur porte-parole. Il mécontente les défenseurs d'une politique canadienne. Il mécontente ceux que leur amour de la paix mobilise contre la possession des armes nucléaires <sup>322</sup>. »

Mais les choses n'allaient pas en rester là. Une fois la crise passée, le président des États-Unis cherche à « intégrer les forces stratégiques de l'OTAN » et signe les accords de Nassau le 22 décembre 1962 avec l'Angleterre <sup>323</sup>.

Les louvoiements de Diefenbaker n'ont pas plu au président américain et l'attitude résolument hostile de l'opinion publique et de plusieurs partis politiques - NPD, Libéraux et Créditistes - à l'idée de stocker des ogives nucléaires en sol canadien offrent peu de solutions de rechange.

C'est alors que le 3 janvier, le général américain Lauris Norstad, commandant suprême des forces armées de l'OTAN, qui a récemment pris sa retraite, donne une conférence de presse à Ottawa même où il critique l'absence de décision du gouvernement face à l'armement en ogives nucléaires des missiles Bomark. Il stigmatise en particulier le recul du Canada face aux engagements pris lors des accords signés en 1957 sur la défense du continent.

Peu après, comme si cette ingérence dans les affaires intérieures du Canada ne suffisait pas, le département d'État émet à son tour un communiqué sur la question dans lequel il met en demeure le gouvernement canadien de se doter d'un arsenal nucléaire. La question de

---

<sup>322</sup> Cité par Marcel Huguet, *op. cit.*, p. 210.

<sup>323</sup> Maurice Crouzet (dir.), *Le monde depuis 1945*, t. II, PUF, 1973, p. 1123.

doter le Canada d'un armement nucléaire apparaît alors à l'ex-diplomate Pearson comme une nécessité, surtout à la suite de ce qu'il qualifie, parlant de la crise des missiles à Cuba, d'« événement le plus effroyable de la Guerre froide <sup>324</sup> ». Dans ces conditions, la situation créée par les Conservateurs lui apparaît « intolérable <sup>325</sup> » ; c'est ce qui le justifie, à ses propres yeux en tout cas, de prendre ses troupes par surprise en annonçant en pleine campagne électorale et apparemment sans aviser quiconque, que son gouvernement, s'il est porté au pouvoir, « acceptera les ogives nucléaires pour honorer les engagements pris par les conservateurs à l'endroit de l'OTAN <sup>326</sup> » et ce, contrairement à la politique adoptée par son parti au congrès de 1961.

Pour ajouter encore à la confusion, Jean Lesage, sous prétexte de combattre le Crédit social et de contribuer à doter le Canada d'un « gouvernement stable <sup>327</sup> », décide de se porter au secours du Parti libéral fédéral et entreprend une tournée dans l'Ouest afin d'appuyer Lester Pearson. La réaction ne se fait pas attendre et des critiques s'élèvent alors contre le premier ministre du Québec ; cette initiative risque d'entacher sérieusement sa crédibilité lors des négociations avec Ottawa ; de plus, son appui inconditionnel le rend objectivement complice du revirement de Pearson en matière d'armement nucléaire.

Ce pèlerinage révèle d'ailleurs toute la distance qui sépare maintenant Lesage de son aile nationaliste, distance qui se confirmera au moment de la visite de Sa Majesté Elizabeth II à l'Assemblée législative de Québec, à l'automne 1964, alors que René Lévesque brillera par une absence remarquée.

---

<sup>324</sup> Selon L.B. Pearson, *op. cit.*, p. 70.

<sup>325</sup> *Idem*, p. 69.

<sup>326</sup> J. Wearing, *op. cit.*, p. 41 et L.B. Pearson, *Mike*, t. 3, *op. cit.*, pp. 69-70 et 217.

<sup>327</sup> Cf. Gérard Pelletier, « L'erreur de M. Jean Lesage », *La Presse*, 23 mars 1963, p. 4. André Laurendeau avait écrit dans le même sens la veille, dans *Le Devoir*.

Ce n'est un mystère pour personne aujourd'hui que les futures *trois colombes* ont été approchées par les Libéraux pour se présenter à l'élection fédérale du 8 avril 1963 <sup>328</sup>. Et s'ils n'ont pas répondu à l'invitation à ce moment-là, c'est à cause du revirement inattendu de la politique libérale face aux armements nucléaires. Trudeau fait état de sa déception dans un texte virulent publié dans *Cité libre* au printemps.

« Vous croyez que je dramatise ? Mais comment pensez-vous donc que la politique se fait ? Vous pensez que c'est en touriste que le général Norstad, ci-devant commandant suprême des forces alliées en Europe, est venu à Ottawa le 3 janvier sommer publiquement le gouvernement canadien de respecter ses engagements ? Vous croyez que c'est par chance que M. Pearson, dans son discours du 12 janvier ait pu s'appuyer sur l'autorité du général Norstad ? Vous croyez que c'est par inadvertance que le *State Department* ait transmis aux journaux, le 30 janvier, un communiqué renforçant les positions de M. Pearson où M. Diefenbaker était crûment traité de menteur ? Vous croyez que c'est par hasard que ce communiqué ait fourni au chef de l'opposition les arguments dont il truffa abondamment son discours au Parlement le 31 janvier ? Vous croyez que c'est par coïncidence que cette suite d'événements se termina par la chute du gouvernement le 5 février ? Mais pourquoi pensez-vous que les États-Unis en useraient différemment avec le Canada qu'avec le Guatemala, quand la raison d'État l'exige et que les circonstances s'y prêtent ? <sup>329</sup> »

L'engagement de Pearson prend Trudeau et Pelletier de court essentiellement parce qu'ils s'étaient l'un et l'autre politiquement engagés dans la voie du désarmement. En effet, de concert avec Pierre Dansereau et Jacques Brillant, ils avaient accepté de faire partie du conseil d'administration de l'Institut canadien de recherche pour la paix, un organisme « qui s'est donné pour mission de rendre la paix moins 'suspecte' en plaçant la recherche de la paix sur une base scientifique <sup>330</sup> ».

---

<sup>328</sup> J. Wearing, op. cit., p. 42 et L.B. Pearson, *Mike*, vol. 3, p. 217.

<sup>329</sup> Cf. *Cité libre*, avril 1963.

<sup>330</sup> Cf. « Pelletier, Trudeau, Brillant et Dansereau vont s'employer à la recherche de la paix », *Le Devoir*, 7 mars 1962, p. 14.

Madame Thérèse Casgrain déclarait alors en conférence de presse que le but de l'Institut était de faire des recherches sur les causes et la prévention de la guerre.

Puis, le Dr Norman Z. Alcock, un physicien nucléaire, ajoutait que « le conseil d'administration de l'Institut sera composé d'hommes intègres, compétents et sérieux, afin que ne plane aucun doute sur les buts véritables de l'“Institut” <sup>331</sup> ».

Il devenait alors difficile pour Trudeau et Pelletier d'effectuer un revirement radical à peine neuf mois plus tard. Quant à Marchand, il est intéressant de noter qu'il était également compromis, mais à un moindre degré, dans la dénucléarisation puisque la CSN avait déjà adopté une recommandation en ce sens lors de son congrès d'octobre 1962. Jean Marchand avait à ce moment-là opposé à Diefenbaker un « non absolu aux engins atomiques <sup>332</sup> ».

Quoi qu'il en soit, les Libéraux gagnent leurs élections en enlevant 129 sièges, tandis que les Conservateurs n'en récoltent que 95, le NPD, 17 et que les Créditistes voient leur nombre réduit de 26 à 24, même si le pourcentage des voix récoltées passe de 26 à 29,9 p. cent <sup>333</sup>. Au Québec, en particulier, la percée des tiers partis est impressionnante :

« Dans une province où la méfiance vis-à-vis des groupes nouveaux était légendaire, voici que créditistes et néo-démocrates obtiennent ensemble 37% des voix, plus que le tiers, tandis que le Parti conservateur n'en sauve pas le cinquième <sup>334</sup>. »

---

<sup>331</sup> *Idem.*

<sup>332</sup> Cf. *Le Travail*, XXXVIII, no 9, 29 octobre 1962, p. 2.

<sup>333</sup> G. Bergeron, *op. cit.*, p. 296.

<sup>334</sup> André Laurendeau, *Le Devoir*, 10 avril 1963, cité par Marcel Huguet, *op. cit.*, p. 235.

La situation apparaît dès lors sans issue dans la mesure où aucun parti ne détient de majorité suffisante pour gouverner. L'impasse est totale quand soudain, « le 12 avril, jour du Vendredi saint, coup de théâtre : six députés créditistes se rallient aux Libéraux, leur procurant la majorité dont ils ont besoin pour gouverner à la Chambre des communes <sup>335</sup> ». Mais les six se ravisent et les Libéraux sont contraints de fonctionner vaille que vaille en se ménageant des alliances afin d'éviter de précipiter de nouvelles élections dont plus personne ne veut.

---

<sup>335</sup> *Idem*, p. 239.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 8. L'émergence des mouvements de contestation

[Retour à la table des matières](#)

Les événements que nous avons passés en revue jusqu'à maintenant se déploient sur un fond de scène politique.

Il y est question de tribunes, d'appuis, de querelles, d'affrontements et de débats contradictoires qui s'inscrivent dans le « grand jeu » de la démocratie.

Or, ce qui caractérise au premier chef les événements dont nous allons parler, c'est qu'ils échappent à la stratégie politique telle qu'elle se pratique jusqu'alors. On se souvient que, à part les grèves et les ralliements syndicaux, la seule manifestation sociale dont les années cinquante aient été témoin, ce fut la fameuse émeute au Forum, le 17 mars 1955, par suite de la suspension de Maurice Richard. Désormais, les nationalistes radicaux, rinistes et autres du début des années soixante, auront recours à divers types d'interventions sociales, qui commencent à être utilisées à la même époque aux États-Unis : manif, sit-in, défilés, assemblées politiques, distribution de tracts, souscriptions publiques, sont toutes des initiatives caractéristiques de cette époque. Il s'agit ainsi d'un déploiement du lieu d'exercice de la démo-

cratie où, aux débats encadrés et formels, on substitue une stratégie de rue. Que ce soit dans des assemblées contradictoires ou même à la télévision, les interventions des radicaux visent davantage à interpeller les participants et à brouiller les pistes de la discussion qu'à proposer un consensus minimal.

Ils imposent donc une pratique directe et informelle de la démocratie par opposition aux pratiques formalistes et polémiques conventionnelles.

L'événement prend plus de poids et de signification dans la mesure même où il est amplifié par ce recours aux pratiques informelles ; il sert de catalyseur des consciences car il devient alors public. Et grâce à des thèses comme le colonialisme ou le séparatisme, les cadres de référence dominants se trouvent effrités.

C'est ainsi que l'altercation entre Gilles Grégoire et le président du CN, Donald Gordon, n'aurait vraisemblablement eu d'autre suite que partisane (c'est-à-dire qu'elle n'aurait servi qu'à constituer un capital politique pour l'une des parties et son organisation) n'eût été l'ampleur que lui donnèrent certains manifestants. Son impact sur la conscience collective s'en trouvera donc accru.

C'est ainsi que les provocations des rinistes contribuent à élargir et à approfondir la validité de leur option. Jusque-là en effet nul ne prêtait grand crédit aux thèses corporatistes avancées et défendues par Raymond Barbeau et son Alliance laurentienne. Fondée le 25 janvier 1957, l'Alliance proposait ni plus ni moins qu'une radicalisation de l'idéologie duplessiste à partir d'un indépendantisme national fondé sur la doctrine sociale de l'Église. Sa philosophie politique s'inspirait sur le plan international de celle de Antonio de Oliveira Salazar, chef de l'État portugais, et se rattachait sur le plan national au courant de Paul Bouchard, des Faisceaux républicains et de leur journal, *La Nation* (publié entre 1935 et 1939). Barbeau revendiquait une « Républi-

que de Laurentie » et travaillait à l'édification d'« une véritable mystique nationale <sup>336</sup> ».

Son autoritarisme et son antiparlementarisme n'étaient pas pour lui rallier des appuis démocrates :

« L'État agira grâce à une économie organisée et entièrement autonome dans chacun de ses corps constituants. Le devoir de l'État consistera à faire converger harmonieusement toutes les corporations vers le bien commun de la nation [...] Il faut à tout prix que la démocratie parlementaire disparaisse et fasse place à un régime non seulement discipliné, mais encore énergique <sup>337</sup>. »

Par ailleurs, si la crédibilité théorique de Raoul Roy et de son Action socialiste pour l'indépendance du Québec est plus grande, l'absence de programme défini et d'ancrage du socialisme dans la société d'alors cantonnent la *Revue socialiste* dans un rôle marginal. Entre ces deux options opposées, la problématique qu'entend faire valoir le Rassemblement pour l'indépendance nationale, fondé le même mois que l'ASIQ, en septembre 1960, est à la fois plus simple et plus souple. Simple, dans la mesure où l'objectif est clairement défini, puisqu'il s'agit « d'accélérer l'instauration de l'indépendance nationale au Québec » ; souple, dans la mesure où « le RIN ne veut se rattacher, comme groupe, à aucune idéologie précise <sup>338</sup> » :

« Le RIN n'est aucunement relié, associé ni affilié à aucun autre organisme existant. Les membres du RIN sont par ailleurs entièrement libres d'exprimer et de faire valoir, à titre personnel, leurs idées et leurs convictions sur les questions qui ont trait à la politique interne, à la religion, aux théories économiques et aux doctrines sociales <sup>339</sup>. »

---

<sup>336</sup> Raymond Barbeau, *J'ai choisi l'indépendance*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1961, p. 13.

<sup>337</sup> Cité par André d'Allemagne, *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*, Montréal, Éditions l'Étincelle, 1974, p. 21.

<sup>338</sup> *Idem*, p. 33.

<sup>339</sup> *Idem*. Il s'agit là d'un extrait du *Manifeste du RIN*.

Ainsi le RIN veut-il « se situer à côté ou au-dessus » des mouvements nationalistes existants et son attitude le pousse à accorder « un appui officiel à diverses mesures du gouvernement Lesage <sup>340</sup> ».

Le mouvement constitue alors, en principe, bien plus un groupe d'opinion qu'un groupe de pression ; dans la pratique cependant, il se comporte plutôt comme un groupe de pression d'un nouveau genre dans la mesure même où les « pressions » qu'il exerce échappent aux stratégies auxquelles on avait coutume de recourir.

Malgré cette timidité politique, cela n'empêchera pas le Rassemblement d'être critiqué. Ainsi, Gérard Pelletier écrit-il, dans un éditorial publié à deux semaines de la tenue du deuxième congrès national du RIN : « On ne bâtit pas une politique au Canada sur la seule notion d'indépendance <sup>341</sup>. » La semaine suivante, André Laurendeau se porte de manière plus souple et pertinente à la défense des séparatistes :

« Le RIN, qui tient son congrès en fin de semaine, rend aux séparatistes, comme aux adversaires du séparatisme, un service important : il pose le problème dans sa totalité et sa pureté... [L]e séparatisme exprime au grand jour une pensée longtemps secrète, une intention d'habitude inavouée, une tendance presque toujours réprimée, d'un grand nombre de Canadiens français. Cet idéal clandestin, les indépendantistes l'apportent au grand jour : on jugera ainsi de ce qu'il est... je ne regarde pas les groupes indépendantistes, encore frêles et mal assurés, comme des partis qui veulent prendre le pouvoir, mais comme des mouvements qui proposent une idée et nous interrogent nous-mêmes sur une question grave <sup>342</sup>. »

En tout état de cause, cette tactique porte en elle trop de contradiction pour durer, de sorte qu'un peu plus de deux ans après sa fondation, Marcel Chaput, le premier président du RIN, quitte la formation

<sup>340</sup> *Idem*, pp. 34-35.

<sup>341</sup> Cf. « L'œuf et la coquille », *La Presse*, 21 octobre 1961, cité par André d'Allemagne, *op. cit.*, p. 39.

<sup>342</sup> Cf. « À ciel ouvert », *Le Devoir*, 28 octobre 1961, cité par André d'Allemagne, *op. cit.*, p. 39.

et fonde le Parti républicain du Québec le 17 décembre 1962, sous prétexte que le RIN tarde trop à se transformer en parti politique <sup>343</sup>. Cette nouvelle formation politique fera long feu et elle ne survivra que le temps des deux grèves de la faim de son fondateur, qui cherche par ce moyen à se constituer des bailleurs de fonds et une clientèle ; il n'obtiendra ni l'un ni l'autre.

On peut se rendre compte de l'ampleur de l'agitation sociale en ces années si l'on rappelle que le mouvement séparatiste n'est qu'un des nombreux groupements où s'exprime le mécontentement face à la situation sociale et politique d'ensemble.

En effet, quelques mois avant la tenue du deuxième congrès du RIN en décembre, soit le 8 avril 1961, au centre social de l'Université de Montréal était lancé le Mouvement laïque de langue française ; le but déclaré de ce groupe de pression est d'ouvrir la société québécoise à la diversité culturelle en lui faisant prendre conscience de la nécessité d'intégrer au réseau scolaire francophone les ressortissants non catholiques, qu'ils soient protestants, juifs ou agnostiques, et de supprimer dans les institutions juridiques toute référence discriminatoire à l'endroit des non catholiques, particulièrement en matière de prestation de serment.

À cet égard, « le Mouvement laïque de langue française est avant tout un mouvement de démocratisation <sup>344</sup> ».

C'est là un autre volet de l'émergence d'une conscience sociale polyvalente ; à la fausse unanimité de naguère succède désormais une volonté de concilier les contraires.

---

<sup>343</sup> Lionel Bellavance, *Les Partis indépendantistes québécois de 1960 à 1973*, Les Anciens Canadiens, 1973, p. 15.

<sup>344</sup> Cf. Jacques Mackay, « Positions du Mouvement laïque de langue française », in J. Mackay *et al.*, *L'École laïque*, Montréal, Éditions du jour, 1961, p. 23.

« Notre Mouvement est donc né du désir de faire échec à l'isolement stérilisateur auquel sont toujours soumis les éléments dynamiques dans un milieu tant soit peu fermé et traditionaliste <sup>345</sup>. »

À son article II, « Principes et but », le Mouvement laïque établit en effet « comme règle fondamentale de son action le respect de toutes idéologies, doctrines et opinions et exclut formellement toute forme de discrimination ou d'intolérance <sup>346</sup> ». Le MLF « veut restaurer chez nous le respect des libertés individuelles. Ces libertés sont brimées d'une part par un ostracisme plus ou moins déclaré, exercé contre des groupes minoritaires, et d'autre part par l'existence de certaines structures civiles qui privent des individus de droits démocratiques essentiels <sup>347</sup> ».

Il s'agit de laïciser l'État et de dissocier le pouvoir politique du pouvoir religieux, dissociation qui est déjà consacrée depuis longtemps dans la plupart des gouvernements ; cette dissociation ouvre en effet la voie à l'égalisation du statut social de tous les individus, quels que soient leurs particularismes religieux ou sociaux.

« Nous croyons qu'il est possible au pluralisme de respirer à l'aise chez nous sans que le libre exercice des croyances d'aucun groupe soit molesté. L'État est l'arbitre démocratiquement constitué des libertés civiles de tous les membres du groupe. Il est le bastion de la démocratie, le seul instrument qui puisse freiner efficacement les tendances sectaristes des différents groupes humains <sup>348</sup>. »

Le MLF pose à cette occasion un problème passablement délicat puisque c'est précisément afin de protéger le statut minoritaire des francophones dans la Confédération que l'on avait associé les pouvoirs civils et religieux. Pourtant, il est désormais question de protéger les droits d'une nouvelle minorité, les non catholiques, contre le pouvoir

---

<sup>345</sup> *Idem*, p. 19.

<sup>346</sup> *Idem*, p. 20.

<sup>347</sup> *Idem*, p. 23.

<sup>348</sup> *Idem*, p. 27.

d'une majorité catholique qui est en définitive une minorité au pays. Il s'agit, en d'autres mots, de réduire le pouvoir d'une minorité menacée de constituer ou d'imposer l'unanimité en son sein sous prétexte précisément qu'elle est menacée. Il s'avère que c'est effectivement à ce niveau que joue l'exercice des libertés civiles ; et c'est uniquement dans la mesure où l'État se dégage d'influences parasites qu'il peut concrètement protéger le libre exercice de ces libertés.

Il n'est dès lors pas étonnant que l'on ait usé et abusé à l'époque de l'expression « feu l'unanimité » car, à toutes fins utiles, c'est de cela qu'il s'agissait.

Pourtant, des six exposés du congrès de fondation du 8 avril et parus dans l'ouvrage collectif *L'École laïque*, il en est un qui tranche curieusement sur les autres. C'est celui de Gérard Pelletier <sup>349</sup>. Dans son intervention, il avoue ne pas comprendre le sens de l'appellation que le groupe s'est donnée : « *L'Association laïque canadienne-française*, voilà quatre mots que je n'arrive pas à comprendre, dont le sens m'échappe au premier abord <sup>350</sup>. » La raison que Pelletier en donne est simple :

« Je ne vois surtout pas qu'à l'extérieur de l'Église je puisse parler comme laïque ni qu'à titre de laïque je puisse me former en association hors des cadres ecclésiastiques <sup>351</sup>. »

Dans le prolongement de ce raisonnement, l'auteur voit dans l'émergence d'un mouvement laïc la reprise des vieilles querelles entre un parti catholique de droite et un parti anticlérical comme c'est le cas en France. Pour lui, le problème est dès lors politique et il doit être posé à ce seul niveau.

---

<sup>349</sup> « Chez qui sommes-nous donc ? », in *L'École laïque*, *op. cit.*, pp. 85-89.

<sup>350</sup> *Idem*, p. 86.

<sup>351</sup> *Idem*.

En somme, la mésentente ne porterait pas ici sur la démocratisation, mais plutôt sur la stratégie politique à élaborer pour y parvenir.

En tout état de cause, le MLF se met en place avec un exécutif qui comprend, entre autres, Maurice Blain, président, Judith Jasmin, vice-présidente, Jacques Mackay, vice-président, Pierre Lebeuf, secrétaire et quatre conseillers : Jean-Marie Bédard, Jacques Godbout, Jacques Guay et Jean Le Moyne.

Un observateur a partagé en deux phases l'activité du Mouvement durant sa courte histoire : dans un premier temps, qui va du début de 1961 jusqu'en 1966, le MLF lutte pour les droits à l'éducation en français des non catholiques et des agnostiques ; dans un deuxième temps, qui va d'avril 1966 jusqu'à la dissolution, en 1969, on assiste à un notable durcissement des positions ; le MLF se prononce alors en faveur d'une laïcisation complète des institutions et rattache désormais la laïcité à la question nationale québécoise <sup>352</sup>.

Or, le plus intéressant dans ce cheminement, pour notre propos en tout cas, c'est qu'à ses débuts, le MLF comptait parmi ses fondateurs des membres des comités de rédaction de deux revues, *Cité libre* et *Liberté* <sup>353</sup>. La révision de la politique du mouvement correspondrait ainsi à un désengagement du comité de la première revue ; après le départ de Trudeau et de Pelletier en 1965, celle-ci traverse en effet une crise interne sérieuse.

Après le MLF, c'est au tour du Mouvement pour le désarmement nucléaire de voir le jour en novembre 1962.

---

<sup>352</sup> Cf. Gaétan Rochon, *Le Mouvement laïque de langue française (MLF) et la question scolaire (1961-1969). Analyse d'un groupe de pression*, M.Sc.P., Université de Montréal, avril 1971, 298 p., p. 25 et suivantes.

<sup>353</sup> *Idem*, p. 49.

Enfin, soulignons, à côté de ces mouvements et ralliements aux fonctions à la fois sociale et politique que l'on regroupe sous le terme de « groupes de pression », la création de mouvements sociaux les plus divers qui rassemblent, parfois de manière tout à fait ponctuelle, quelques individus autour d'un ensemble de questions, voire d'un thème particulier. Plus souvent qu'autrement, ces groupes forment des organisations parapluie, à la fois transitoires et fonctionnelles, qui permettent un réaménagement d'alliances entre groupes ou mouvements. Parfois, ces initiatives ne constituent que des façades pour des partis politiques.

Ainsi, certains membres du Mouvement laïque participent de concert avec des socialistes du Parti socialiste du Québec aux activités du Club Jacques-Perreault qui organise des débats-midi à l'Université de Montréal <sup>354</sup>.

Ainsi est mis sur pied, quelques mois avant les élections provinciales de 1962, le groupe des Amis du Dr Hamel qui milite en faveur de la nationalisation de l'électricité. Ce groupe comprend aussi bien des nationalistes de vieille souche comme René Chaloult, que des militants étudiants comme Bernard Landry, à l'époque président de l'Association générale des étudiants de l'Université de Montréal (l'AGÉUM).

Si l'on ajoute à cela la transformation de la *Revue dominicaine* en une nouvelle publication plus diversifiée et plus ouverte qui porte le nom de *Maintenant*, et l'influence qu'exerce toujours la revue des jésuites, *Relations*, on aura une idée du « bouillonnement » - le terme est de Gérard Bergeron - de ces premières années de la nouvelle décennie.

---

<sup>354</sup> Cf. Jules Duchastel, *Marcel Rioux. Entre l'utopie et la raison*, Nouvelle Optique, 1981, p. 105.

Il reste encore à explorer, ne serait-ce que succinctement, l'avènement d'un nouvel espace social dans lequel s'affirment et s'affinent ces mouvements, ces critiques et les reconversions qui se préparent. C'est ce à quoi nous consacrerons la « parenthèse » qui suit.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 9. « Parenthèse »

[Retour à la table des matières](#)

L'apparition de cette pluralité d'options indépendantistes ou laïques, démocratiques et radicales, demeure à toutes fins pratiques inexplicable si on ne la rapporte pas à l'émergence d'un groupe social nouveau.

Dans le paysage politique québécois, ni l'indépendantisme, ni le séparatisme ne sont des thèmes nouveaux ; après tout, le livre de l'abbé Wilfrid Morin, *Nos droits à l'indépendance politique*, dont la pensée inspire l'Alliance laurentienne, a été publié la première fois en 1938 et, comme nous l'avons déjà noté, le journal indépendantiste et corporatiste de Paul Bouchard a été diffusé dans la deuxième moitié des années trente. Il faut donc expliquer le retrait d'une certaine pensée nationaliste radicale tout au long du règne de Duplessis, depuis la mort du Bloc populaire à la fin des années quarante, jusqu'à la naissance de l'Alliance Laurentienne ou celle de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec, à la fin des années cinquante ; ainsi nous pourrions comprendre le regain de vigueur de cette option sous une forme et un contenu différents par la suite.

Au sujet du premier aspect, le retrait du nationalisme traditionnel, deux explications peuvent être avancées : d'une part, ce serait précisément la pratique politique nationaliste de Duplessis qui aurait rendue inefficace ou inutile la pensée séparatiste, de sorte que d'autres champs d'analyse sont alors privilégiés, comme le coopératisme, le corporatisme ou le thomisme ; l'autre explication tient compte d'une dimension essentielle du nationalisme de Duplessis, son anti-intellectualisme, pour expliquer un phénomène beaucoup plus large et profond, celui de la marginalisation de toute forme de pensée le moins ouvert, indépendante ou critique.

Ces deux éléments apparaissent contradictoires mais ils ne le sont pas. En effet, plusieurs publications d'importance survivent en ces années de noirceur, comme par exemple *l'Action nationale*, le *Laval théologique et philosophique* ou *l'Actualité économique*. C'est dire que la réflexion se poursuit, mais sur les grandes lignes d'une doctrine nationale conservatrice. À l'opposé, la critique de ce nationalisme anti-étatiste survit de peine et de misère. Le cas de la revue *Cité libre* qui, en 1951, projette « un numéro spécial sur la liberté universitaire [et qui reçoit] des réponses négatives de tous les universitaires invités à collaborer au projet, sauf un (Vianney Décarie, de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal) <sup>355</sup> » est significatif. Le numéro spécial en question ne sera réalisé qu'en janvier 1958.

Ce que cette double explication révèle au fond, c'est une certaine calcification de la pensée nationaliste traditionnelle, désormais rivée au corporatisme et au cléricisme, alors que la pratique politique nationaliste, elle, ne trouve plus à s'appuyer que sur la répression sociale lors des grèves ou la répression intellectuelle lors de l'embauche des universitaires, par exemple.

---

<sup>355</sup> Jean-Louis Roy, *La Marche des Québécois. Le temps des ruptures (1945-1965)*, Montréal, Leméac, 1976, p. 288. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

À l'orée des années soixante, l'arrivée d'une nouvelle génération permet de dépoussiérer ce nationalisme rétrograde des aînés et d'animer une contestation d'un nouveau genre. Cette nouvelle génération se retrouve d'ailleurs dans des lieux qui, eux aussi, voient le jour à cette époque : les cafés.

À Montréal en particulier, que ce soit *Au Bouvillon* sur la rue Gati-neau, *Chez Carmen*, au *Pam-Pam*, sur la rue Stanley, un peu plus tard au *El Cortijo* sur la rue Clark, cette nouvelle cohorte de jeunes élargit le cercle de son implantation et de sa réflexion grâce à cette socialisa-tion nouvelle que lui permettent de pratiquer les cafés en les sous-trayant à la tutelle des maîtres et des clercs. À cet égard, le café per-met véritablement l'autonomisation du mouvement étudiant, tandis que le surgissement de porte-parole, artistes ou poètes, et de nouveaux moyens de diffusion, leur ouvre la voie d'une prise de conscience propre.

La dérision devient alors un mode privilégié d'attaque des institu-tions traditionnelles et des politiques unionistes ou fédéralistes. C'est presque au même moment que prend racine le groupe Les Cyniques et que l'équipe de *Parti pris* lance sa campagne « Ti-Pop » qui visait à ridiculiser les travers du comportement populaire québécois, en s'atta-quant aux symboles les plus représentatifs de cette aliénation natio-nale. Passeront au crible d'une critique acerbe aussi bien le mouton de la Saint-Jean-Baptiste que le nom des équipes de hockey locales (« le Sacré-Cœur a blanchi le Saint-Nom-de-Marie 8 à 0 »).

Surgissent alors, dans la même foulée, des publications aussi fugi-tives que *La Poubelle* ou que *Résistance* qui survivent le temps de deux ou trois numéros mais qui, déjà, reflètent une prise de cons-cience radicalement nouvelle par rapport, par exemple, à l'ineffable désespérance que reflétaient les *Écrits de la taverne Royale* qui datent de la fin des années cinquante.

C'est sur ce fond de scène fait d'un mélange de désespérance et d'espoir que naît le mouvement séparatiste. Peut-être au fond que *Le Journal d'un inquisiteur* de Gilles Leclerc, publié en 1960, représente au mieux ce curieux mélange de rejet d'une société profondément aliénée et de reprise de conscience qui opérera désormais sur un mode revendicatif particulièrement polémique.

Après tout, c'est en 1959 que naît *Liberté* et que s'affirme dès lors ce qu'il est convenu désormais d'appeler une littérature québécoise, par opposition à des « Écrits du Canada français » de facture beaucoup plus classique.

À toutes fins utiles, c'est également dans cette agitation qu'est lancée l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec en septembre 1960, dont la *Revue socialiste* lie pour la première fois l'indépendance au socialisme. L'initiative fera long feu mais c'est elle, tout autant que *Cité libre*, qui inspirera les rédacteurs de *Parti pris*. Et puis, à deux jours de la fondation de l'ASIQ, le 10 septembre, est lancé le Rassemblement pour l'indépendance nationale à Morin Heights, dans les Laurentides, comme nous l'avons vu.

Or, c'est vraiment le RIN qui saura jouer le rôle de catalyseur grâce au recours à des tactiques de mobilisation nouvelles. Et la liste de ses initiatives est significative. Trois mois après la tenue de son premier congrès à Montréal, le mouvement organise sa première manifestation ; en juin, il intervient avec une distribution de tracts lors du défilé de la Saint-Jean.

En décembre 1962, le RIN participe aux manifestations étudiantes contre Gordon, le président du CN. Plus tard, à l'automne 1964, il instituera un boycott particulièrement efficace lors de la visite de la Reine à Québec.

Le rappel de ces événements vise à illustrer à quel point le contexte social est survolté entre 1960 et 1964, de telle sorte que la Révolution

tranquille se double effectivement de ce que Gérard Bergeron a appelé une « évolution tapageuse », exprimée essentiellement par des jeunes. Ce qui change aussi, à l'occasion du recours à toutes ces initiatives, c'est le ton. Un ton nouveau qui se retrouve d'ailleurs aussi bien dans la littérature que dans les écrits polémiques, un ton et un style qui polariseront de manière passablement efficace les parties en présence. À cet égard, le rôle de l'équipe de la revue *Parti pris* est capital.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## 10. Le rapatriement

[Retour à la table des matières](#)

L'enjeu le plus curieux de toutes les années soixante et soixante-dix, c'est celui que l'on a affublé du néologisme « rapatriement », calqué sur l'anglais « patriation », pour désigner le processus juridique en vertu duquel le Canada obtiendrait de Londres la libre disposition et le pouvoir d'amender son acte constitutionnel fondamental, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

En effet, adoptée en 1867 par le Parlement britannique, la constitution canadienne se trouvait toujours juridiquement là-bas, alors même que le Canada avait pu accéder à la souveraineté extérieure avec l'adoption du Statut de Westminster en 1931. Le plus risible donc, c'est que le Canada n'avait pas encore de souveraineté intérieure puisqu'il ne lui était même pas loisible de modifier le texte de sa propre constitution.

L'explication à cette situation apparaîtra sous un jour différent si l'on précise que la notion de « Canada » ne veut pas dire grand-chose dans l'abstrait. En pratique, le Canada n'est qu'un accommodement entre deux ordres de gouvernements autonomes dans leur propre aire

de juridiction ; ainsi, le pouvoir d'amendement de la Constitution s'imbrique de manière quasi inextricable, à son point de départ, aux modalités mêmes de ce fameux rapatriement.

Tant et aussi longtemps que le gouvernement fédéral était chargé de la souveraineté internationale du pays, le problème ne se posait pas. À partir du moment où il sera question d'accroître la souveraineté intérieure du Parlement fédéral par contre, il ne pourra plus en être de même et cet accroissement viendra se buter aux champs juridiques réserves aux gouvernements provinciaux.

De surcroît, pour ce qui concerne spécifiquement le Québec, le gouvernement provincial n'a pas le même statut dans la mesure où il est investi d'une fonction nationale qui devrait, en stricte logique juridique, n'appartenir qu'au seul Parlement canadien. Le concept de nation se retrouve alors aux deux niveaux, québécois et canadien, contrairement à ce qui se passe pour toutes les autres provinces pour lesquelles l'ambiguïté est inexistante.

Il est pour lors assez révélateur de souligner que les deux questions, celle du rapatriement et celle du séparatisme, surgissent en même temps, ou presque. En effet, en février 1960, le premier ministre John Diefenbaker lance l'idée de rapatrier la Constitution <sup>356</sup> à temps pour marquer le centenaire de la Confédération qui sera célèbre en 1967, tandis que c'est ce même automne 1960 qu'est mis sur pied le RIN. Le pacte constitutionnel est alors dénoncé de tous bords et de tous côtés comme un pacte colonial qui ne mérite pas d'être dépoussiéré, encore moins d'être rapatrié. Cette démarche aboutira également en 1967 avec la convocation des États généraux du Canada français.

C'est d'ailleurs cette polarisation qui explique qu'au fur et à mesure que les pouvoirs publics - fédéral, provincial et municipal - se prépa-

---

<sup>356</sup> Voir à ce sujet l'article de Nogaret sur le rapatriement que veut opérer Diefenbaker in *Le Travail*, XXXVI, no 4, 19 fév. 1960, p. 5.

rent à célébrer le Centenaire, la dénonciation de l'événement se fasse plus virulente de l'autre côté de la barrière politique, auprès des nationalistes québécois <sup>357</sup>.

Pour revenir à notre propos, c'est ce genre d'ambiguïté que l'on trouve dans la stratégie du gouvernement Lesage dès sa prise de pouvoir, de telle sorte qu'au moment même où les nationalistes radicaux applaudissent à des initiatives comme la mise sur pied du COEQ, un journaliste pouvait tout aussi légitimement relever, à l'été 1961 :

« Il devient de plus en plus évident que l'actuel gouvernement libéral à Québec fait davantage pour renforcer la Confédération qu'aucun gouvernement provincial ne l'avait fait depuis que cette Constitution est devenue loi en 1867 <sup>358</sup>. »

Il suffit, pour confirmer cette analyse, d'indiquer que c'est à l'instigation du premier ministre Lesage qu'avait été convoquée à Québec en décembre 1960, pour la première fois depuis 1926, une conférence interprovinciale des premiers ministres. Lesage entendait ainsi reprendre la suggestion de rapatriement faite plus tôt dans l'année par Dieffenbaker et se constituer lui-même la cheville ouvrière d'une éventuelle entente à ce chapitre. Lors de cette conférence interprovinciale, la question sera référée à une conférence des procureurs généraux des provinces, lesquels en arrivent à un accord en janvier 1961 <sup>359</sup>.

Pourtant, même si le *Nouveau Journal* annonce en décembre que « le Canada s'achemine sur la voie de la souveraineté absolue <sup>360</sup> », quelques semaines plus tard, Paul Gérin-Lajoie, l'expert du cabinet Lesage en matière constitutionnelle, rejette la formule de rapatriement

---

<sup>357</sup> Les éléments qui suivent sont tirés en partie de travaux que nous avons déjà effectués sur cette question. Cf. *L'État solide. Sociologie du fédéralisme au Canada et au Québec*, Sélect-de Mortagne, 1982, ch. 3. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT,]

<sup>358</sup> Cf. *Rouyn-Noranda Press*, 31 août 1961.

<sup>359</sup> Cf. *Montreal Star*, 10 octobre 1961.

<sup>360</sup> Cf. *Nouveau Journal*, 2 décembre 1961.

de la Constitution proposée par Davie Fulton, ministre de la Justice dans le cabinet Diefenbaker.

Quelques mois plus tard à peine, en février 1962, Jean Lesage lui-même refuse d'accorder son appui à un amendement fédéral qui aurait eu pour résultat « [d'établir] un programme contributoire de pensions de vieillesse <sup>361</sup> » universel pour tous les Canadiens, ce qui conduira, éventuellement, à la mise en place de deux programmes distincts, l'un, administré par le fédéral pour les ressortissants des neuf provinces, l'autre, réservé aux seuls Québécois et administré par le gouvernement du Québec, accommodement qui n'interviendra que sous Pearson.

Avec l'arrivée au pouvoir des Libéraux fédéraux, l'année suivante, en avril 1963, on pourrait penser que les obstacles plus particulièrement partisans à la collaboration entre les deux niveaux sont tous levés. Il n'en est rien. Et même si le nouveau ministre de la Justice dans le cabinet Pearson, Guy Favreau, voit désormais son nom accolé à celui de Fulton dans ce qui s'appellera dorénavant la formule « Fulton-Favreau », le projet de rapatriement n'est pas avalisé pour autant.

Le blocage semble à peu près total quand le député unioniste et candidat défait à la chefferie de son parti, Jean-Jacques Bertrand, saisit l'Assemblée d'une résolution qui aurait pour effet de déterminer comment des « États généraux » de la nation canadienne-française pourraient être convoqués afin de lever les obstacles au rapatriement <sup>362</sup>.

Il n'y aura pas de convocation de ce genre - et l'on se souvient à ce sujet de la fameuse repartie de Lesage fustigeant les « non instruits » - mais bien plutôt la création d'un comité de la Constitution de l'Assemblée législative le 22 mai 1963. Sortant de l'ombre après plusieurs mois d'inaction, à l'automne, le comité décide d'entendre des « spécia-

---

<sup>361</sup> Cf. *Le Devoir*, 14 février 1962.

<sup>362</sup> Cf. *Montreal Star*, 9 mai 1963.

listes » dont le professeur de droit constitutionnel Jean Beetz, le r.p. Richard Arès, Mgr P.E. Gosselin du Conseil de la survivance française, Jean Marchand, président général de la CSN et P.E. Trudeau, également professeur de droit constitutionnel, ainsi que des représentants de quelques corps intermédiaires.

Au départ, c'est Trudeau qui aurait reçu mission de rédiger le mémoire que la CSN entendait déposer devant le comité. Or, le rapport en question n'a pas été soumis aux instances décisionnelles à l'intérieur de la centrale, il est tout simplement décortiqué par Marcel Pépin, André L'Heureux et Pierre Vadeboncœur ainsi que par des experts extérieurs à l'organisation qui militent au PSD à ce moment-là, Alfred Dubuc et Jacques-Yvan Morin notamment. Avec le résultat que la contribution de Trudeau est retirée, ce qui le contraint à présenter son rapport en son nom propre.

Entre autres arguments, Pierre Trudeau développe la thèse selon laquelle la pratique du fédéralisme canadien aurait entraîné une véritable décentralisation au pays et il appuie sa problématique sur l'accroissement des dépenses provinciales par rapport à l'accroissement du poids économique du gouvernement central. Après avoir établi que « les dépenses provinciales pour des biens et des services passèrent de 3 p. cent à 4 p. cent du produit national brut ; les mêmes dépenses par les municipalités (et on sait que celles-ci tombent sous la juridiction des provinces) se sont accrues, de 5 p. cent à 8 p. cent ; cependant que les dépenses fédérales ont diminué de 10 p. cent à 7 p. cent <sup>363</sup> » il conclut alors à une « orientation vers la décentralisation » du fédéralisme canadien.

Cette rationalisation est étonnante dans la mesure où les chiffres fournis ne prouvent rien. En effet, si l'argument était fondé, c'est bien

---

<sup>363</sup> Cf. « Le Québec et le problème constitutionnel » in *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Hurtubise HMH, 1967, p. 46. L'auteur précise en note que son texte a été rédigé au printemps 1965.

à un accroissement de la décentralisation au niveau municipal qu'il faudrait conclure ; or, il n'en va pas du tout ainsi, bien au contraire. Au demeurant, l'importance d'une instance gouvernementale dans l'économie n'a de signification qu'en regard d'un pouvoir de taxation correspondant. Cependant, dans le contexte canadien, ce pouvoir est toujours investi pour la plus grande part dans le gouvernement central de sorte que les paiements de transfert comptent pour une part essentielle dans les avoirs des provinces.

Les rédacteurs du mémoire présenté à la même occasion par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ne s'y sont pas trompés, qui faisaient valoir au contraire :

« La deuxième grande guerre favorisa directement cette évolution constitutionnelle [vers le centralisme fédéral,] [...] Il suffit de rappeler quelques mesures importantes : plan national d'assurance-chômage (1941) [...] conférence fédérale-provinciale sur le rétablissement d'après-guerre au cours de laquelle le gouvernement fédéral avança officiellement sa ferme intention de conserver ses revenus du temps de guerre (1945-1946), [...] institution d'une Commission royale d'enquête, présidée par Vincent Massey, sur les arts, les lettres et les sciences (1949), abolition des appels au comité judiciaire du Conseil privé (1949), auquel les partisans du centralisme fédéral reprochaient d'avoir vicié la constitution de 1967, [...] amendement constitutionnel donnant au parlement fédéral le droit de modifier seul la constitution canadienne en ce qui concerne les pouvoirs attribués au gouvernement central (1949) <sup>364</sup>. »

Mais l'autre élément de l'analyse de Trudeau, celui qui théorise le développement d'une communauté en trois étapes, à savoir l'économique, le social et le culturel, et qui propose sur cette base d'engager d'abord la fédération dans l'action économique à l'échelle de l'Amérique du Nord pour ensuite l'engager aux deux autres niveaux, cet élé-

---

<sup>364</sup> Cf. *Le fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français*, Mémoire de la SSJB de Montréal au comité parlementaire de la Constitution du gouvernement du Québec, Montréal, Éditions de l'Agence Duvernay Inc., mai 1964, pp. 59-60.

ment-là frappait de front les tenants de la dénonciation économique du pacte confédératif.

Pour les besoins de la cause, c'est aux analyses de Jacques-Yvan Morin que nous pouvons faire appel afin d'illustrer la thèse adverse et mettre en lumière les tenants et aboutissants des problématiques en présence.

Dans un texte publié en 1964, J.-Y. Morin, après avoir passé en revue les approches de Marx, Lénine et Staline, aussi bien que celles de Mazzini et de Jaurès, conclut :

« La bourgeoisie porte la responsabilité de la dévalorisation du cadre national depuis une centaine d'années. Elle a transformé un réflexe vital et un instrument de classe, en un moyen de se tailler un marché et d'accumuler des capitaux autochtones, éludant systématiquement ses responsabilités envers l'ensemble de la nation <sup>365</sup>. »

C'est en tablant en effet sur la défense de la liberté individuelle que le fédéralisme devient « en réalité un piège dont les victimes, étouffées graduellement par la centralisation, sont condamnées à être absorbées par la majorité, au besoin par la force <sup>366</sup> ».

La seule issue, hormis l'indépendance - envisagée ici comme une situation limite indésirable en soi -, réside dans la revendication « d'un statut constitutionnel particulier au sein de la Fédération ».

« [Ce] régime hybride [...] permettrait aux deux nations de poursuivre leurs objectifs respectifs sans se brider mutuellement : la centralisation la plus complète pourrait être mise en vigueur dans les provinces anglophones, sous réserve du respect intégral des droits minoritaires, tandis qu'une décentralisation très poussée et entièrement garantie par la constitution

---

<sup>365</sup> Cf. « Liberté nationale et fédéralisme » in *Thémis Revue juridique*, no 50, 1964, pp. 91-130, à la p. 112.

<sup>366</sup> *Idem*, p. 125.

donnerait au Québec la possibilité de sauvegarder l'existence et la liberté collective du Canada français <sup>367</sup>. »

Comble de paradoxe, Jacques-Yvan Morin est à ce moment-là professeur de droit international à la faculté de droit de l'Université de Montréal ; comme quoi plusieurs de nos tourments collectifs agitaient ce microcosme social ! Mais il importe de noter cette approche dans le présent contexte puisque la thèse du « statut particulier » sera reprise par Daniel Johnson peu de temps après ; et c'est contre ce dernier et la thèse en question que Trudeau établira en 1967 une bonne part de sa crédibilité politique en tant que défenseur de la Confédération, alors qu'il sera ministre de la justice dans le cabinet Pearson. De cela, il sera plus amplement question au cours de la troisième partie.

Il valait également de s'y arrêter parce que c'est sur cette lancée théorique et politique que Jacques-Yvan Morin pilotera le projet laissé en plan par l'Assemblée législative, de convoquer les « États généraux » du Canada français. On peut dire que cette initiative sera à l'origine du Parti québécois. Mais on en reparlera plus loin. C'est sur un texte de Trudeau d'une portée encore plus significative pour la suite de notre histoire que nous terminerons la présente section.

---

<sup>367</sup> *Idem*, pp. 128 et 129-130.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
II. Le passage à la politique : de 1960 à 1965.

## Transition

[Retour à la table des matières](#)

Dans la livraison de mai 1964 de la revue *Cité libre* paraît un texte important intitulé « Manifeste pour une politique fonctionnelle », signé par Trudeau, mais cosigné par Marc Lalonde, Maurice Pinard, Albert et Raymond Breton, Claude Bruneau et Yvon Gauthier <sup>368</sup>.

Nous citerons deux extraits de l'article en question qui circonscrivent deux dimensions d'une nouvelle forme d'engagement.

« Il importe, dans le contexte politique actuel, de revaloriser avant tout la personne, indépendamment de ses accidents ethniques, géographiques ou religieux. L'ordre social et politique doit être fondé au premier chef sur les attributs universels de l'homme, non sur ce qui le particularise. Un cadre de priorité au niveau politique et social, qui repose sur la personne, est totalement incompatible avec un ordre de priorité appuyé sur la race, la religion ou la nationalité <sup>369</sup>. »

Jean-Louis Roy, dans son histoire du « débat constitutionnel », après avoir cité cet extrait, indique que les tâches qu'il incombe d'accomplir à partir de ces prises de position « visent à résorber le chô-

---

<sup>368</sup> Cf. *Cité libre*, mai 1964.

<sup>369</sup> *Idem*.

mage, à assurer une distribution du revenu et de la richesse de façon plus équitable, à mettre à jour les mécanismes d'accessibilité aux services de justice, à qualifier les investissements consentis dans le développement et l'adaptation du capital humain <sup>370</sup> ».

Le second extrait révélateur du manifeste, c'est celui qui « identifie un ensemble de problèmes sociaux et de choix collectifs » :

« Les problèmes constitutionnels au Canada sont loin d'être aussi graves et aussi importants qu'on le laisse entendre. Les obstacles au progrès économique, au plein emploi, à un régime de bien-être équitable, ou même au développement de la culture française au Canada ne sont pas, au premier chef, le fait de la Constitution canadienne. Les contraintes ne sont pas d'abord juridiques mais d'ordre sociologique et économique, et c'est d'avoir une conception bien exagérée de la force du droit que de croire que ces contraintes vont disparaître par l'effet d'un changement constitutionnel, de quelque ampleur qu'il soit <sup>371</sup>. »

Le Manifeste est important à plus d'un titre : d'abord, C'est le troisième texte du genre de Trudeau, ensuite, par rapport aux deux premiers, celui-ci marque un engagement non équivoque à la cause du libéralisme ; enfin, la nature de cette prise de position raffermi la position constitutionnelle de Trudeau.

Reprenons ces éléments dans l'ordre.

Le « Manifeste pour une politique fonctionnelle » constitue la rampe de lancement d'un petit groupe d'intellectuels et de militants libéraux qui s'identifie comme le Comité pour une politique fonctionnelle. Contrairement au Rassemblement ou à l'Union des forces démocratiques, l'initiative est beaucoup plus modeste : elle rallie des individus qui n'ont pas nécessairement un poids politique immense,

---

<sup>370</sup> Cf. Jean-Louis Roy, *Le choix d'un pays. Le débat constitutionnel Québec-Canada, 1960-1976*, Montréal, Leméac, 1978, p. 173.

<sup>371</sup> Cf. *Cité libre, op. cit.*

mais qui adhèrent tous au libéralisme et à cette forme particulière d'individualisme défendu par le Parti libéral.

Le comité en question sortira de l'ombre au moment de la diffusion du rapport préliminaire de la Commission Laurendeau-Dunton et publiera un texte fort critique à l'endroit du Rapport, toujours dans la livraison de décembre 1965 de *Cité libre* <sup>372</sup>.

S'en prenant directement à cette « crise » dont faisait état le rapport préliminaire, le Comité pour une politique fonctionnelle se lance dans une critique « de la méthode, du choix des questions, de logique interne, de la notion de crise qui risquent, selon les signataires... 'd'introduire dans le circuit des idées et dans l'organisation sociale elle-même des principes corrosifs, mal mûris et que de toute façon le rapport ne justifie pas'. Au nombre des principes 'corrosifs' identifiés par le comité, il faut retenir 'l'idée d'égalité entre les deux peuples' qui risque d'embarquer le pays 'dans une drôle de galère'. [...] Accusant les commissaires d'exprimer leurs opinions personnelles, les signataires de 'Bizarre algèbre !', selon une logique un peu tordue, les dénoncent dans le même paragraphe comme étant le 'lobby de ceux qui constituent l'industrie du nationalisme, les professionnels de la race'. Pour les collaborateurs de *Cité libre*, 'la crise présente semble être une construction de l'esprit, et de l'esprit petit-bourgeois' <sup>373</sup>. »

Mais si le rapport préliminaire polarise déjà les opinions, ce ne sera que deux années plus tard, en décembre 1967 justement, que le rapport final sera déposé. Quand on sait que Pearson lui-même accordait quelque crédit à la thèse qui y était développée, sa démission et la position de Trudeau prennent une autre dimension.

---

<sup>372</sup> Cf. Albert Breton, Claude Bruneau, Yvon Gauthier, Marc Lalonde, Maurice Pinard, « Bizarre algèbre ! Huit commentaires sur le Rapport préliminaire de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le culturalisme », *Cité libre*, XV, no 82, décembre 1965, pp. 13-20.

<sup>373</sup> Cf. Jean-Louis Roy, *op. cit.*, p. 57.

Si on ajoute que c'est précisément à cette thèse même (que Daniel Johnson fera sienne en partie lors de la première conférence constitutionnelle de février 1968) que le ministre de la Justice Trudeau s'en prend en attaquant de manière aussi impitoyable le premier ministre du Québec, on aura saisi une dimension essentielle de l'engagement politique de Trudeau et par conséquent des *trois colombes*. Les hommes ne s'engagent pas pour changer un texte de loi, mais bien pour faire la preuve de la validité de l'entente existant entre le fédéral et les provinces, et même la province de Québec.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

## III

# L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968

[Retour à la table des matières](#)

Entre 1948 et 1968, les électeurs et électrices québécois - celles-ci depuis 1944 seulement au niveau provincial - seront appelés à se présenter aux urnes treize fois dont sept fois dans le courant de la seule décennie 1958-1968. Six élections provinciales et sept élections fédérales, dont cinq encore entre 1958 et 1968, occupent le paysage politique de ces vingt années.

La fréquence de ces élections pourrait laisser croire soit à un surcroît de démocratisation, soit à un accroissement de l'instabilité sociale, selon que l'on impute ces nombreux appels à l'électorat au souci des partis politiques de suivre l'évolution de la société, ou qu'on y voie une indication de l'impertinence sociale du pouvoir.

Par ailleurs, un total de treize élections au lieu des dix auxquelles on est en droit de s'attendre (compte tenu que chaque formation politique au pouvoir doit retourner aux urnes tous les quatre ans), n'est pas une indication suffisante. Pour leur part, les élections provinciales se déroulent avec régularité et seule la consultation de 1962 constitue une exception électorale. C'est au niveau fédéral que la situation est plus confuse, puisque l'arrivée au pouvoir des conservateurs en 1957 enclenche toute une vague de consultations successives : en 1957, 1958, 1962, 1963, 1965 puis 1968.

Cet élément est à lui seul significatif, vu depuis le Québec en tout cas. Il semble bien que le grand problème qui se pose sur la scène politique au cours de ces années, à savoir la recherche d'une alternative au duplessisme, aurait causé moins de remous politiques au niveau provincial même, là où l'enjeu se posait, qu'au niveau fédéral, où il ne se posait pas, pas directement en tout cas.

Mais pour arriver à cet énoncé, nous avons fait une réserve importante, car le point de vue du Québec ne suffit pas à lui seul à expliquer ces louvoiements et ces tergiversations que l'on retrouve aussi bien dans les tactiques des partis politiques fédéraux que dans le comportement de leurs clientèles électorales. Toutefois, cette réserve est essentielle pour comprendre le cheminement puis l'engagement à venir de ceux qui seront connus comme les *trois colombes* ; c'est pour cela d'ailleurs qu'une étude plus théorique de leur initiative peut s'avérer intéressante : afin de suivre l'évolution des rapports entre le nationalisme et le fédéralisme au Canada et au Québec au cours de la troisième période que nous abordons maintenant, soit les années 1965 à 1968.

Car si la question du Québec n'est pas l'unique enjeu qui se trame au niveau fédéral, loin de là, c'est peut-être par contre la première fois que, depuis la crise de la conscription de 1942, elle prend autant de place dans la politique canadienne. Alors, sans vouloir lui attribuer une trop grande importance, il faut garder à l'esprit que c'est une des

rare fois où la question nationale québécoise se pose avec autant d'acuité au niveau de l'ensemble du Canada.

En effet, l'une des causes des accommodements électoraux entre Unionistes et Libéraux fédéraux durant les années cinquante est imputable au fait que chaque instance procédait de manière autonome dans ses propres aires de juridictions, avec la bénédiction plus ou moins tacite de son vis-à-vis. Ainsi, alors même qu'un tollé de protestations s'élève au Québec contre la politique duplessiste de cession des richesses naturelles à bon compte à des intérêts américains, « MM. St-Laurent et Howe trouvent que Duplessis a fait un bon marché <sup>374</sup> ».

On ne peut saisir toute l'ampleur des réaménagements qui sont effectués au tournant des années soixante si l'on n'accorde pas toute son importance théorique et politique à ce fossé qui s'était creusé entre les deux niveaux de gouvernement sous Duplessis et avec l'appui plus ou moins tacite des autorités libérales fédérales.

La stratégie autonomiste de Duplessis avait porté fruit et c'est dans la mesure même où elle se voulait essentiellement défensive face au gouvernement central qu'elle contribuait à isoler les deux niveaux de gouvernement et, par le fait même, à coincer complètement les Libéraux provinciaux dans la position précaire de l'« ennemi intérieur ». Par exemple, « quand M. Lapalme proclame sa future liberté de manœuvre en matière de difficultés fiscales, il s'entend dire par MM. Lapointe, Lesage et Pinard [qui siègent alors tous trois à Ottawa] : Nous sommes avec vous, M. Lapalme ! <sup>375</sup> ».

Duplessis instaure une véritable autonomie dans la mesure même où il parvient à isoler le Québec de toute la politique étatique fédérale.

---

<sup>374</sup> Gérard Bergeron, *Du Duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Montréal, Parti pris, 1971, p. 50. [En préparation dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

<sup>375</sup> *Idem.*

Sous cet angle, ses nombreux refus, que ce soit de fonds fédéraux en matière de santé ou de subventions aux universités, ces refus donc avaient pour résultat premier de soustraire le Québec à l'aire d'influence de l'étatisme fédéral.

Ce genre d'accommodement avait déjà contribué à pousser le Québec sur la voie de l'autonomisme. La réaction face à ce processus se fera en deux temps. Dans un premier temps, la « reconquête » est tentée par les Libéraux fédéraux eux-mêmes à la suite de leurs échecs électoraux de 1957, puis de 1958. Mais cette reconversion leur échappera en partie ; ce sera là d'ailleurs un des principaux paradoxes de la Révolution tranquille. Dans un deuxième temps, le « sauvetage » du Canada est amorcé par les *trois colombes*.

Et c'est face à l'échec de la première tentative, aussi relatif soit-il, c'est-à-dire face à cette reconversion qui ne parvient pas à juguler le nationalisme, mais qui doit au contraire s'y mouler, que le second temps est marqué par l'engagement des trois *colombes* au niveau fédéral même.

Sans vouloir aller plus loin pour le moment dans l'approfondissement de cette approche, nous avons voulu nous servir des dates d'élections pour tracer une première esquisse d'un paysage politique passablement tourmenté. Ces quelques points de repère marquent des réaménagements importants au sein de la société comme au sein de l'électorat, tout en illustrant l'incapacité des partis en place de proposer des solutions durables face aux crises qui secouent le pays.

Que l'on songe à l'effondrement et à la remontée des Libéraux, à l'émergence des Créditistes, au recul des Conservateurs, à l'irruption du mouvement indépendantiste et au plafonnement des socialistes, on aura une vision encore plus troublante de la situation.

À suivre ainsi le contexte électoral et partisan, on peut reprendre la division proposée par Pierre Drouilly qui distingue les phases suivan-

tes : 1) de 1948 à 1957, le brouillage unioniste ; 2) de 1957 à 1960, le retour à l'homologie entre les niveaux fédéral et provincial ; 3) de 1962 à 1968, le brouillage créditiste au niveau fédéral <sup>376</sup>.

Ce que ces réalités recouvrent, c'est d'abord l'alliance électorale entre les Unionistes et les Libéraux fédéraux, jusqu'en 1957 à tout le moins, plus tard l'alignement des Unionistes derrière les Conservateurs fédéraux alors qu'un « pacte secret » lie déjà les Libéraux provinciaux et les Créditistes lors de l'élection de 1956 ; enfin, après l'échec de l'alliance, la montée spectaculaire de la critique des vieux partis portée par les Créditistes et le recul des Libéraux fédéraux au moment même où ils parviennent à supplanter l'Union nationale au niveau provincial.

Cependant, à travers ces mouvements, il est une constante qui ne peut manquer de frapper : c'est l'importance de la question nationale qui, si elle est à toutes fins pratiques évacuée de la scène fédérale, jusqu'à l'arrivée des Créditistes en tout cas, demeure l'enjeu le plus important sur la scène provinciale tout au long de ces années, à telle enseigne d'ailleurs que les Libéraux ne doivent vraisemblablement leurs victoires de 1960 et de 1962 qu'à leur rapprochement avec le nationalisme et à leur alliance avec des nationalistes.

Toutefois, cet élément ne saurait à lui seul expliquer toute l'ampleur de la crise qui secoue la société à l'époque. Il faut également tenir compte de l'approfondissement d'une nouvelle conscience sociale qui traverse toute cette période.

Cette dimension, qui est à toutes fins pratiques escamotée par les travaux issus des écoles nationaliste et fédéraliste, a été remarquablement mise en lumière par Roch Denis dans son étude, *Luttes de clas-*

---

<sup>376</sup> Pierre Drouilly, *Le paradoxe canadien. Le Québec et les élections fédérales*, Montréal, Parti pris, 1978, pp. 155-167.

*ses et question nationale au Québec, 1948-1968* <sup>377</sup>. L'auteur y montre comment l'antiduplissisme est traversé par une irrémédiable opposition entre l'éventualité d'une prise de position syndicaliste et la position plus pragmatique de Trudeau et du Rassemblement qui vise d'abord à rallier tous les mouvements d'opposition derrière une position politique minimale articulée autour de la revendication : « démocratie d'abord ! ». Or, cette division affecte en particulier la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (la future CSN) et conduira Jean Marchand à rallier finalement les rangs du Parti libéral plutôt que de donner son adhésion à l'une ou l'autre formation politique social-démocrate qui se succèdent entre 1958 et 1965.

Parce que ce n'était pas là son propos, Roch Denis laisse en suspens l'étude de l'engagement des *trois colombes*. Par ailleurs, il ne couvre pas l'émergence du mouvement créditiste, qui est essentielle pour comprendre ces années.

Dans ces conditions, on voit immédiatement l'intérêt d'étudier la troisième phase du cheminement des *trois colombes*. À cause de leur situation dans la société et de leurs prises de position, Trudeau, Marchand et Pelletier traduiront, dans les années soixante, l'agitation qui secoue certains secteurs importants de l'opinion.

Trudeau, l'intellectuel détaché qui centre son approche sur une dimension sociale et antinationaliste, Marchand, le syndicaliste, et Pelletier, le journaliste anti-establishment, contribueront par leurs démarches et leurs initiatives à structurer une prise de position originale qui aura au moins l'insigne privilège de trouver un prolongement politique indéniable.

Il faut en effet insister sur une première donnée qui est essentielle, à savoir que rien, dans le passé politique du pays, ne peut se comparer

---

<sup>377</sup> Publié aux Presses socialistes internationales en 1979. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

à cet engagement collectif venu d'un horizon en apparence aussi éloigné du pouvoir.

En fait, l'évolution des *trois colombes* nous confronte à un cheminement et à un engagement que doit étudier celui qui entend approfondir les contextes nationaux au pays. Qu'entre l'engagement et le cheminement, il y ait une césure, voire une brisure par rapport à des convictions antérieures, c'est précisément ce qu'il faut cerner ; et le drame individuel de quelques individus qui ont l'impression d'avoir été bernés ne devrait pas nous préoccuper outre mesure <sup>378</sup>.

La dimension de l'offensive menée par les *trois colombes* est intéressante, surtout dans sa genèse. Ce facteur doit être analysé le plus sereinement possible et sans donner trop d'importance à la critique d'intellectuels qui ne sont pas engagés outre mesure. En supposant qu'il n'y ait ni trahison, ni duplicité, c'est toute la démarche qui mérite d'être explorée et, au-delà de la par tisanerie, l'importance de l'initiative qui vaut d'être cernée, puisque c'est au contraire en accordant tout le crédit possible au trio composé des deux intellectuels et du militant qui constitue les *trois colombes* que l'on sera en mesure de comprendre davantage la portée de leur approche en regard du maintien ou la transformation du fédéralisme canadien.

En ce sens, au lieu de s'enfermer dans un moralisme impuissant, pour distribuer de bons points à ceux qui sont d'un côté de la clôture plutôt que de l'autre, il importe de s'éloigner le plus possible du jugement et du procès d'intention pour puiser à même une démarche qui permettrait de comprendre la situation politique et sociale au Québec et au Canada.

---

<sup>378</sup> Par exemple, Jean Pelletier *et al.*, « Marchand, Pelletier, Trudeau et le 8 novembre », *Cité libre*, XV, no 80, octobre 1965, pp. 1-3.

À la toute fin des années cinquante, le sociologue américain C. Wright Mills <sup>379</sup> avait développé une problématique passablement serrée face à l'immobilisme dans lequel se complaisait à l'époque la société américaine.

Pour Mills, ni la classe ouvrière, ni la classe moyenne des banlieues, ni même l'opinion publique, ne pouvaient constituer quelque point d'appui à partir duquel le réformateur aurait pu envisager de changer la société et la quotidienneté. En regardant autour de lui, il ne voyait plus que deux groupes susceptibles de susciter une remise en question radicale du conformisme : les intellectuels et les étudiants ; hélas, Mills n'a pas été attentif à l'émergence du mouvement étudiant durant les années soixante. Selon lui, seul l'intellectuel disposait d'une perspective suffisamment large pour attaquer le « complexe scientifico-militaro-industriel » qui accaparait, moulait et déterminait l'évolution du capitalisme américain. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si C. Wright Mills a inspiré des intellectuels et des étudiants tout au long des années soixante <sup>380</sup>. Cela se confirmera partout dans le monde capitaliste et au Québec même où le mouvement étudiant de la fin des années soixante alimentera la contestation la plus originale et la plus radicale que notre société ait connue. Rétrospectivement, la rupture amorcée par les étudiants des universités de Montréal, de Sherbrooke et de Laval, quand ils ont choisi de quitter la Canadian Union of Students pour former l'Union générale des étudiants du Québec en 1964, s'inscrit dans un processus beaucoup plus vaste de réalignement des institutions dans un cadre de référence social et politique essentiellement québécois.

Mais ce n'est pas cette dimension de l'intuition de Mills qui nous préoccupe pour le moment ; c'est l'autre, celle qui isole l'intellectuel et

---

<sup>379</sup> Auteur, entre autres travaux, de *L'Élite du pouvoir* (1956) et des *Cols blancs* (1951).

<sup>380</sup> Cf. Edward J. Bacciocco, jr., *The New Left in America. Reform to Revolution, 1956-1970*, Stanford, University Press, 1974.

l'appelle à l'engagement. Or, à y regarder de plus près, c'est précisément là que réside une des singularités de l'initiative des *trois colombes* : nous n'avons plus affaire ici à des politiciens chevronnés, mais bien à deux intellectuels -Trudeau et Pelletier - et à un militant - Marchand - qui envisagent de s'engager sur la scène politique.

Par ailleurs, la référence à C. Wright Mills permet de considérer sous une dimension nouvelle l'implication des *trois colombes* : l'opposition entre l'intellectuel et l'étudiant, ou encore l'opposition des générations, et celle aussi des options. Autrement dit, la confrontation entre fédéralistes et nationalistes n'est pas qu'un affrontement entre des options, ce serait également, pour la période qui nous concerne en tout cas, un affrontement entre des générations. Deux choses doivent être précisées à cette occasion : d'abord, la confrontation passe par un affrontement entre deux groupes d'âge, ensuite elle passe par l'opposition entre une approche nationaliste renouvelée et le maintien du fédéralisme <sup>381</sup>.

La question nationale qui est reprise à l'orée des années soixante l'est par une génération nouvelle et cette reprise d'un vieux débat se fera sur la base d'un glissement sémantique particulier, où il sera question de séparatisme et non plus de nationalisme.

On a cru voir dans cette substitution de termes soit un progrès, soit une régression, selon le point de vue où on se plaçait. Mais cela reflète peut-être un glissement de l'identification de soi comme *Canadiens français* à l'identification de soi comme *Québécois*. Une fois ceci dit pourtant, à quoi correspond ce changement ? S'agit-il seulement d'un réaménagement de la vision du monde par rapport aux générations ? Il y a une indéniable continuité entre le vieux et le nouveau nationalisme, au point même où l'un des représentants de la nouvelle vague,

---

<sup>381</sup> Cet élément est remarquablement mis en lumière par Pierre Vadeboncœur, *Lettres et colères*, Parti pris, 1969, pp. 151-156.

Jean-Marc Pottle, s'en étonnera lui-même, à distance <sup>382</sup>. Non, ce qui fait difficulté entre les fédéralistes et les nouveaux nationalistes ne peut pas s'expliquer seulement par un conflit de générations, mais aussi par la radicalisation du projet d'émancipation nationale.

Dans la mesure où les *trois colombes* avaient affaire à la vieille garde du Parti libéral ou même aux « vieilles barbes », le conflit qui les opposait à leurs contemporains ou à leurs propres aînés n'était pas dénué de signification, mais il n'avait cependant pas cette dimension radicale que porte le mouvement étudiant. Ces deux caractéristiques permettent de mieux saisir l'importance accrue de l'enjeu. C'est l'incapacité dans laquelle se sont trouvés Trudeau, Marchand et Pelletier de mesurer la portée de la contestation de la nouvelle génération qui les conduira à un certain isolement et, par voie de conséquence, à l'incapacité de conjurer la progression du mouvement indépendantiste au Québec.

Ce qui donnera sa virulence au séparatisme du début des années soixante, ce sera précisément qu'il se pose d'abord et avant tout comme une initiative « jeune » contre des « vieux ». La conjoncture a voulu que cette confrontation passe par la question nationale : si l'enjeu à l'époque avait pu se prêter à ce genre de retournement (comme cela se produira dans les années soixante-dix avec l'émergence du mouvement marxiste-léniniste), elle aurait pu tout aussi bien passer par la défense du fédéralisme contre des aînés séparatistes.

La meilleure illustration de cela se trouve dans un texte célèbre de Trudeau intitulé « Les séparatistes : des contre-révolutionnaires », publié par *Cité libre* en mai 1964.

Tant et aussi longtemps qu'elle s'adressait à ses aînés, à d'autres intellectuels, voire même à des politiciens en place, la verve de Trudeau

---

<sup>382</sup> Cf. « Introduction », in *Un Parti pris politique*, Montréal-Nord, VLB Éditeur, 1979. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

avait un mordant radicalement différent du ton de ce texte. L'auteur ne s'adresse pas à tous les séparatistes ; il ignore d'ailleurs le rôle des Créditistes dans la dégradation des rapports entre les francophones et le gouvernement Diefenbaker. Non, ceux qu'il vise sont en définitive les jeunes séparatistes qui se trompent comme leurs aînés. Le texte ne s'adresse d'ailleurs pas à tous les séparatistes, mais bien à « la génération qui entrait dans la vingtaine en 1960 et qui reçut la liberté à peu près entière en partage <sup>383</sup>.

L'épigramme ne vise pas tous les séparatistes, mais bien les seuls « étudiants séparatistes » qui sont pour lors promus au rang de « traditionalistes », de « cléricalistes ».

Pour confirmer son approche, Trudeau cite le *Quartier latin, Parti pris*, bref des organes politiques étudiants, même s'il met un moment donné un Jean-Marc Léger, du *Devoir*, dans le même paquet.

Le changement de cible est moins anodin qu'il n'y paraît parce que ce sont précisément des jeunes, et pas seulement des étudiants, qui posent et opposent leur néo-nationalisme ou leur séparatisme au vieux nationalisme et au fédéralisme ensemble confondus. Il était trop facile dans les circonstances de les stigmatiser pour ce qu'ils ne ressentaient pas : la foi dans les vieux schèmes nationalistes ou dans la défense du fédéralisme, voire même dans une démocratie dont Trudeau disait lui-même quelques années plus tôt qu'elle n'existait pas au Québec. Bref, notre trio a vieilli.

Une lecture un tant soit peu sympathique de *Parti pris* pouvait dessiller les yeux de n'importe quel lecteur, un Léon Dion par exemple.

Ce qui étonne, c'est que Trudeau a parfois été considéré par la suite comme le héros des jeunes. Ce n'est pas le cas : la « trudeaumanie »

---

<sup>383</sup> Cf. *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Hurtubise HMH, 1967, pp. 217-227, à la p. 221.

n'a eu finalement qu'une emprise fugitive sur les intentions de vote des électeurs, et ce ne sont en tout cas pas les jeunes qui l'ont exprimée puisqu'au fédéral, en 1968, ils n'avaient même pas encore le droit de vote. Au Québec, ce n'est qu'en 1966 que le droit de vote est ramené à 18 ans. Cela cause une telle déconfiture au Parti libéral provincial que les Libéraux fédéraux attendront quelques années avant de faire de même ; ils ne le feront qu'en 1972 et cette année-là, le gouvernement Trudeau se retrouvera minoritaire en chambre.

Est-ce bien dû au hasard ou à un antidémocratie congénital si les jeunes se sont massivement déportés du côté d'un nationalisme radical ? Est-ce bien à cause de leur ignorance ou de leur manque de foi dans la démocratie ? Ne serait-ce pas plutôt que, émergeant comme groupe compact et conscient au début des années soixante, ils n'avaient aucune place dans les idéologies régnaient et dans les trémoussements politiques qui avaient cours autour d'elles ?

Il est facile de parler de l'ignorance des jeunes ; on ne parle pas cependant de l'incapacité des intellectuels d'accrocher les nouvelles générations. Il y a là un manque de perspective et de souplesse flagrant. Il y aura d'ailleurs à ce chapitre, entre Trudeau et la jeunesse, une rupture totale qui conduira cette dernière à se rallier plutôt au mouvement national dans la mesure où celui-ci canalise leurs ressentiments sociaux beaucoup mieux que ne savent le faire les vieux partis. Cela se vérifie, par exemple, en matière de pacifisme, sujet qui sera complètement dévalorisé par le Parti libéral fédéral.

Ce qu'il faut retenir de tout ça, c'est qu'il se creuse un fossé de générations entre Trudeau et les étudiants d'abord, et les jeunes ensuite. Mais les paradoxes ne s'arrêtent pas là.

Vient ensuite Jean Marchand. Nimbé d'une auréole militante incontestable, pour lui c'est sur le plan proprement politique que le problème se posera. Nous avons eu l'occasion de le voir s'impliquer contre les créditistes pour rallier finalement les rangs du Parti libéral.

L'attraction aurait dû jouer, en toute objectivité, à la faveur du Nouveau Parti démocratique, le NPD. Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi ? D'abord pour des raisons personnelles, dans la mesure où ses accointances le rapprochent davantage de Maurice Lamontagne ou de Roger Lemelin que de Robert Cliche ou de Michel Chartrand ; mais aussi pour des raisons professionnelles, dans la mesure où la trajectoire de Gérard Picard, qui rallie les rangs du Parti social-démocrate, constitue, pour lui, une impasse. Marchand se portera alors à l'avant-scène, non pas pour défendre une position ouvriériste, syndicaliste à la limite, ou au mieux social-démocrate, mais bien pour défendre le Parti libéral.

Gérard Pelletier, quant à lui, n'est pas un politicien. Pourtant, au moment où les *trois colombes* se lancent en politique, c'est celui des trois qui est le plus disponible. Marchand l'est aussi, mais il a déjà l'assurance de pouvoir passer au Parti libéral. Ce n'est pas le cas pour Pelletier. Éjecté de *La Presse* au printemps 1965, il n'a plus où aller. Or, ses attaques récentes contre le Parti libéral le rendent difficile à intégrer dans la formation. Il est celle des *trois colombes* dont on peut se passer au Parti libéral. Qu'arrive-t-il donc pour que cet intellectuel indépendant, critique de tous les pouvoirs en place, se mouille ? Parce que, en définitive, c'est pour lui que le saut est le plus compromettant.

La disponibilité et le manque d'alternative ne sont pas tout. Si Gérard Pelletier plonge en politique, c'est qu'il y croit, dans une certaine mesure. Mais c'est pour lui aussi que le paradoxe sera le plus insurmontable, à telle enseigne d'ailleurs qu'il poursuit sa carrière de journaliste alors même qu'il est député à Ottawa ; c'est ce qui l'amène à collaborer au *Montreal Star* jusqu'en 1966.

Quoi qu'il en soit, les *trois colombes* forment un trio unique. Non seulement s'agit-il de politiciens d'un genre tout à fait nouveau, mais de l'engagement d'intellectuels et d'un militant sur la scène politique ; ce seul fait mérite toute notre attention.

Parce que, en définitive, on ne comprendra jamais rien aux *trois colombes* si on ne tient compte que des limites de chacun des individus impliqués ; s'ils forment un trio, c'est que leur union aura été efficace et c'est ça en dernier ressort qui est essentiel : malgré leurs limites respectives, trois hommes ont pu et ont su refaçonner l'histoire et prolonger de près de deux décennies les grandes lignes d'un fédéralisme que plusieurs voulaient déjà voir changer en 1965. Ce qui n'implique pas que rien n'ait été accompli, loin de là. Cela revient à dire, plus simplement, que rien de ce à quoi certains s'attendaient n'a été fait comme ils l'entendaient. Nous nous retrouvons, aujourd'hui comme hier, avec un système passablement bizarre, autocratique et centralisateur, qui n'est pas mieux adapté aux contingences nationales qu'il pouvait l'être sous Diefenbaker. À cause de l'inertie d'Ottawa, on risque demain de devoir refaire le chemin parcouru.

Sans anticiper, relevons au moins un facteur dont on a eu tendance à minimiser l'importance : depuis Trudeau, Marchand et Pelletier, ce n'est pas seulement le contentieux entre francophones et anglophones qui divise le pays, mais un enjeu beaucoup plus complexe où la partie se joue à trois et non plus à deux. C'est en effet une erreur de statisticien ou de théoricien que de croire que le pays est polarisé autour d'une simple opposition unilatérale entre deux groupes fondateurs. Sans même tenir compte du sort des Néo-Canadiens, ni de celui des autochtones, il y a en réalité trois factions qui s'opposent au pays : les *Canadians*, les Canadiens et les Québécois <sup>384</sup>, même si ces deux dernières catégories se recoupent en partie.

---

<sup>384</sup> C'est le propre d'une démarche réductrice que de basculer tous uniment \* les francophones sous un même intitulé et de supposer qu'ils ne devraient avoir qu'une seule et même conscience nationale à partir de la grille qu'on leur impose. L'émergence de la notion de « Québécois » constitue bel et bien une rupture d'avec l'identification de soi comme « Canadien français ». Ce que cette émergence n'implique pas, par contre, c'est qu'il n'y a plus de Canadiens français d'une part, que tous ceux qui ne s'identifient pas comme Québécois sont des demeurés ou des « allégés d'entendement » (Rabelais) d'autre part. Sans vouloir faire à partir de là une critique de fond de son ouvrage, par ailleurs important, j'ai retrouvé ce télescopage chez G. Boismenu, *Le Duples-*

Ç'aura été une vertu des *trois colombes* que de faire valoir le poids des Canadiens, à la fois contre les *Canadians* et contre les Québécois. À ce titre, ces trois hommes ont contribué à faire avancer la question nationale au pays, même si ce progrès s'est accompagné dans certains secteurs, comme il se devait d'ailleurs, d'un affermissement de l'opposition entre Canadiens et Québécois.

Il est à noter que le départ de Trudeau à l'hiver 1984 constitue, pour les *Canadians* de l'Ouest, une mise au rancart du problème des rapports entre francophones et anglophones, litige qui ne concerne que les anciens Haut et Bas-Canada ; ils n'y voient aucun intérêt et perçoivent toute cette question comme une manœuvre de discrimination exercée à l'endroit de leurs propres problèmes, qui sont d'un tout autre ordre <sup>385</sup>. Ce qu'il en ressort toutefois, c'est que l'influence des Canadiens est loin d'être négligeable ; ils constituent la balance du pouvoir et ce sont eux en définitive qui portent et soutiennent la Confédération telle que nous la connaissons aujourd'hui.

---

*sisme*, PUM, 1981, à la p. 64 : « La nation canadienne-anglaise - désignée subséquemment par le terme de nation canadienne - et la nation canadienne-française - que nous dénommerons québécoise - s'engagent, après la Conquête, dans des rapports de domination et d'oppression qui subordonnent la nation québécoise. »

Or, il y a une histoire de la prise de conscience d'une « québécity » qui ne saurait remonter au-delà de l'utilisation du terme qu'on lui donne ; sous cette forme, cette prise de conscience remonte aux années 1960, et pas à la Conquête. Faut-il ajouter que le processus inverse qui consiste à nier qu'on puisse s'identifier à une nation québécoise n'est pas moins trompeur ?

\* [Tel quel dans le livre. JMT.]

<sup>385</sup> Cf. Rafe Mair, « What's this ? Mulroney, a Pierre Trudeau clone ? », *Financial Post*, le 30 juin 1984, p. 6. Le commentateur développe ici l'idée que les Libéraux risquent de remonter dans la crédibilité de l'électorat de l'Ouest précisément parce que John Turner n'a pas été compromis comme Mulroney l'a été dans l'affaire du français au Manitoba. À cet égard, Mulroney apparaîtrait comme le successeur direct de Trudeau, ce que Turner n'est pas. Il s'agit peut-être là d'un paradoxe supplémentaire qui expliquerait le succès électoral des Conservateurs aux élections fédérales du 4 septembre 1984.

Car le problème, à l'heure actuelle, est là, et pas ailleurs. Il est dans cette confrontation, au sein même de l'ethnie francophone, entre l'adhésion à un fédéralisme aussi minimal ou intégral soit-il, et le refus. Or, jusqu'à l'arrivée des *trois colombes*, l'enjeu demeurait polarisé entre les ethnies. Nous savons désormais qu'il touche à l'essence même de la minorité francophone ; la polarisation ne passe plus désormais par le seul affrontement ethnique mais par quelque chose d'autre. C'est ce *quelque chose* que nous entendons explorer.

Une façon élégante de sortir du problème que nous évoquons consiste à faire intervenir la question économique. Cette approche veut que le francophone soit systématiquement défavorisé dans la Confédération ; son sort serait alors lié à son ethnie de manière à peu près irrémédiable. C'est vrai que le francophone n'est pas tellement présent ni dans les grandes entreprises, ni non plus dans la fonction publique fédérale. Mais il s'agit d'un aspect formel du problème. Notons toutefois que malgré cette infériorisation, malgré cette marginalisation, un certain nombre de francophones - et pas seulement des francophones hors Québec - continuent de croire au fédéralisme.

Pourquoi ? Serait-ce bêtement pour des intérêts « matériels » ? Par « fausse conscience » nationale ?

C'est ce que nous allons voir dans ces pages. Sans vouloir anticiper, disons au moins que cette division des francophones sur eux-mêmes nous apparaît comme une autre donnée essentielle de l'analyse. Disons aussi que cette division ne saurait se ramener à un strict conflit économique entre capitalistes ou bourgeois. Deux cents ans et plus de rapports étroits avec des anglophones ont transformé bien des choses. Cette situation a créé des divisions, elle a modifié également le comportement de toute une partie de la population québécoise ; il s'agit aussi bien du bassin des gens bilingues que de tous ces Québécois fédéralistes qui, même si on prétend que leur nombre décroît, portent finalement avec la plupart des anglophones l'enjeu du fédéralisme.

Il importe de rappeler à cette occasion ce que nous avons noté plus haut, à savoir que l'influence des *trois colombes* a visé très précisément à exprimer les revendications de ce groupe-là. C'est donc sur cette question que devrait porter toute évaluation objective de leur engagement et de leurs initiatives.

Nous suivrons maintenant le cheminement de Trudeau, Marchand et Pelletier pendant les quelque trente-deux mois qui séparent le début de leur engagement politique de l'élection de Trudeau à la chefferie du Parti libéral fédéral, au printemps 1968.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
III. L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968

## 1. Le malaise chez les Libéraux fédéraux

[Retour à la table des matières](#)

Au Canada, à compter de 1962, la situation politique est passablement instable et volatile. Figés à toutes fins utiles dans le duplessisme (depuis la poussée centralisatrice d'Ottawa à l'occasion de la Deuxième Guerre), les rapports entre francophones et anglophones se détériorent rapidement.

Pour la majorité des anglophones, le problème est simple : le Canada est un pays unilingue anglophone tandis que le Québec porte seul le fardeau du bilinguisme. Pearson est un de ceux qui voient que cette situation ne peut plus durer et que la poussée du nationalisme au Québec risque de chambarder aussi bien les rapports à l'intérieur de la fédération que les relations entre ethnies au sein même des ailes fédérale et provinciale du Parti libéral <sup>386</sup>.

---

<sup>386</sup> L.B. Pearson, *Mike*, vol. 3, University of Toronto Press, pp. 67-69, où l'on trouvera un long extrait du discours déclamé en chambre le 17 décembre 1962 sur cet enjeu.

C'est ainsi que la stratégie politique qui avait consisté à redéployer les Libéraux fédéraux sur la scène québécoise au plus fort de la vague conservatrice et antilibérale des années 1958-1960 afin de jeter les bases d'une reconquête politique du pays, cette stratégie donc risquait maintenant de se retourner contre les Libéraux fédéraux dans la mesure où la Révolution tranquille s'emballait et donnait lieu à une démultiplication d'affrontements politiques et technocratiques entre les deux niveaux de gouvernement (au lieu de les atténuer comme l'avait souhaité Lesage).

En effet, battus à plate couture au Québec lors des élections fédérales du 31 mars 1958, (au Québec, les Progressistes Conservateurs enlèvent 50 sièges), les Libéraux fédéraux se replient sur la province et Jean Lesage, ancien ministre dans le cabinet Saint-Laurent, devient chef du Parti libéral du Québec à peine deux mois plus tard, le 31 mai, en remplacement de Georges-Émile Lapalme.

Lors de son engagement sur la scène québécoise, l'intention de l'ancien ministre fédéral et du futur premier ministre est claire :

« Comme Canadien français, je ne pouvais donc plus hésiter quand, les pressions de mes compatriotes du Québec se multipliant et devenant de plus en plus insistantes, il m'apparut clairement que je pourrais, comme chef du Parti libéral, contribuer à libérer la province du régime d'occupation qui l'opprime et à redonner à notre nationalité l'orientation politique qu'exige l'accomplissement de son destin <sup>387</sup>. »

Il précise ensuite sa pensée :

« Je n'avais d'ailleurs pas l'impression, en prenant cette décision, de sacrifier le bien du Canada à celui de ma province car, dans la division du travail qu'exige le fédéralisme, chacune des provinces canadiennes a sa responsabilité propre dans la réalisation du bien général : si l'une d'elles s'en acquitte mal, c'est le bien de l'ensemble du pays qui s'en trouve compromis dans l'une de ses parties. Ce bien est encore plus directement menacé

---

<sup>387</sup> *Lesage s'engage*, Montréal, Les Éditions politiques du Québec, 1959, p. 110.

quand l'une de ses provinces traite avec le pouvoir central comme avec le gouvernement d'un pays étranger, ou même d'un pays ennemi <sup>388</sup>. »

Pourtant, à compter de la prise du pouvoir à Québec, en juin 1960, au lieu de s'atténuer, l'affrontement entre le provincial et le fédéral monte d'un cran. Si le ton monte pour des raisons partisans (les Libéraux fédéraux sont dans l'opposition), la situation ne devient pas plus claire avec le retour à un gouvernement libéral en avril 1963. Au contraire, au Québec, un groupe de réformistes entend profiter de l'occasion pour briser les liens qui unissaient jusque-là les ailes fédérale et provinciale de ce parti.

Avec la fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale, le 10 septembre 1960, tout un courant d'opinion se trouve encadré par le projet indépendantiste. À ses débuts, le RIN n'entend pas être autre chose que le chien de garde d'un nationalisme politique radical, mais la situation va changer quand le Rassemblement décidera de se transformer en parti, en mars 1963, en pleine campagne électorale fédérale, et à faire la lutte contre les libéraux provinciaux en 1966. Si la formation politique dirigée par Pierre Bourgault (président du RIN de 1964 à 1968) ne fait élire aucun candidat, elle n'en contribue pas moins à porter l'Union nationale au pouvoir.

Mais qu'est-ce qui explique l'émergence d'un nationalisme radical entre 1960 et 1963 ?

Une première explication veut que si le Parti libéral vogue sur un mécontentement nationaliste, ce soit par suite d'un désenchantement très précis. L'évolution de l'Union nationale sous la gouverne d'un chef autocrate avait amené une transformation fondamentale du nationalisme et sa mutation en une idéologie spécifique, le duplessisme, un amalgame bizarre d'agriculturisme, de cléricanisme et d'anti-étatisme. La première conséquence de ceci, c'est que tout un réseau de nationa-

---

<sup>388</sup> *Idem*, pp. 110-111.

listes va se trouver déporté vers le Parti libéral, non pas pour prendre position en faveur du fédéralisme mais, bien au contraire, pour faire avancer des revendications nationalistes.

Ce sera d'ailleurs un des plus profonds paradoxes de la Révolution tranquille que d'avoir porté cette alliance entre fédéralistes et nationalistes, momentanément confondus dans l'antiduplessisme. C'est pourquoi l'on assiste d'un côté à une harmonisation des relations avec les autres provinces de la Fédération, tandis qu'au sein même du Parti libéral, le torchon brûle entre les ailes fédéraliste et québécoise.

Une seconde explication se trouve dans l'évolution en quelque sorte endogène du fédéralisme. Autrement dit, le poids démographique et économique de l'Ouest contribue à marginaliser l'économie québécoise ; déjà à ce moment-là, surtout à compter du parachèvement de la voie maritime du Saint-Laurent en 1959, l'axe industriel continue de se déplacer hors du Québec. On assiste alors à une recrudescence de la concentration économique et les déménagements d'entreprises s'accélèrent.

Momentanément ralliés autour de la mise sur pied d'un « État fort », fédéralistes et nationalistes se dissocieront bientôt sur la question des rapports à entretenir avec Ottawa.

C'est dans ce contexte que le Parti libéral provincial est saisi d'une résolution de René Lévesque et de François Aquin, à l'effet de donner sa pleine autonomie au Parti libéral du Québec. La dissociation entre les deux instances se produira l'année suivante, en 1964 <sup>389</sup>.

Même le Parti libéral fédéral n'échappe pas au courant autonomiste : à l'instigation des jeunes Libéraux, on assiste à la mise sur pied d'une instance nouvelle, le PLCQ, le Parti libéral du Canada, section Québec.

---

<sup>389</sup> J. Wearing, *op. cit.*, p. 98.

La Fédération des jeunes Libéraux du Canada décide, à son congrès de l'automne 1963, de se doter de deux vice-présidents, un anglophone et un francophone, en dépit d'une solide opposition de l'Ouest. Le président de la Fédération, Michel Robert, « considérait cette adoption comme une acceptation par la Fédération du principe des deux nations <sup>390</sup> ».

C'est le poids politique et la force même de l'équipe ministérielle de Jean Lesage qui fait ressortir avec plus d'évidence la faiblesse, l'inanité et le misonéisme de l'équipe libérale francophone de Pearson et qui précipite la division entre une nouvelle et une vieille garde au sein des Libéraux fédéraux.

La stratégie qui vise à créer une « section Québec » polarise les factions au sein du Parti libéral fédéral ; car si cette stratégie réussissait, elle marginaliserait la fonction politique du parti fédéral au Québec.

De plus, Jean Lesage semble appuyer tactiquement son aile nationaliste afin de se constituer une base politique pour reconquérir une place importante au sein du Parti libéral du Canada, ce qui ne simplifie pas les choses.

Selon le *Montreal Star*, Pearson a dès lors trois choix : ou bien il maintient Guy Favreau dans ses responsabilités de leader des libéraux francophones et accommode ainsi les deux fractions, la nouvelle et la vieille garde, ou bien il fait place à la force montante à l'intérieur même du Québec et repêche Jean Lesage, ou encore il met Maurice Sauvé en place et fait régner la nouvelle garde à l'intérieur du parti <sup>391</sup>.

---

<sup>390</sup> Cf. *La Voix de l'Est*, 18 novembre 1963.

<sup>391</sup> Cf. « Rooting out the Old Guard », in *Montreal Star*, 5 mars 1965.

De fait, dans ses *Mémoires*, Pearson indique que lors d'un voyage qu'ils firent tous deux en Floride en 1965, il avait demandé à Lesage de lui succéder ; Lesage aurait accepté, mais préférerait attendre au lendemain des élections provinciales de 1966 avant de faire le saut. Il ne prévoyait pas bien sûr les perdre <sup>392</sup>.

C'est à la fin d'octobre 1964 que la Fédération libérale du Canada, section Québec, décide d'emboîter le pas ; à un congrès qui doit se tenir au Québec à la fin mars 1965, elle prévoit se donner de nouvelles structures « entièrement indépendant[e]s de la section nationale <sup>393</sup> ». Guy Favreau, leader de l'aile québécoise du Parti libéral fédéral, souligne que « les structures de la Fédération libérale du Canada, section de Québec, n'empêcheront pas [les autonomistes québécois] d'en faire partie, et ne les obligeront pas à changer d'idée. La FLC section du Québec doit rester libre de discuter de problèmes provinciaux, comme la FLQ est libre de discuter de problèmes fédéraux <sup>394</sup> ».

C'est dire le poids politique des autonomistes jusqu'à l'intérieur même des structures nationales du Parti libéral.

Nous en sommes là quand, à la mi-mars, le président du caucus libéral fédéral, Bryce Mackasey, déclare à Montréal que « le Parti libéral cherche au Québec des candidats de valeur sachant représenter le nouveau Québec <sup>395</sup> » ; il reprend alors un thème développé plus tôt par le député libéral Jean-Luc Pepin. Et Mackasey enchaîne en précisant « qu'il aimerait voir dans les rangs du Parti libéral, à la prochaine élection, des hommes comme Pierre Elliott Trudeau, Claude Ryan, Gérard Pelletier, ou comme les Lapierre, Breton, Morin, Pratt et Ro-

---

<sup>392</sup> Cf. L. B. Pearson, *op. cit.*, p. 244.

<sup>393</sup> Cf. Roger Bruneau, « La Fédération libérale se donnera de nouvelles structures en mars ... », in *L'Action*, 26 octobre 1964.

<sup>394</sup> Cf. *Le Devoir*, 26 octobre 1964.

<sup>395</sup> Cf. *Le Devoir*, 19 mars 1965, p. 14.

bert. Le Canada français doit se préparer à les sacrifier à la scène fédérale <sup>396</sup> ».

C'est vraisemblablement là une des premières mentions des noms qui circulent dans les esprits des Libéraux radicaux pour contrer les déboires auxquels les ont conduits la vieille garde et ses stratèges.

Le lendemain, 20 mars, Pierre O'Neil consacre un long article à ce qu'il appelle « la déroute au sein de l'aile québécoise du cabinet Pearson <sup>397</sup> ».

En dehors des scandales qui avaient, en novembre puis en décembre 1964, secoué l'aile québécoise du parti (que ce soit une affaire de meubles acceptés sans paiement, ou l'affaire Rivard), le torchon brûle entre le ministre des Forêts, Maurice Sauvé, et Guy Favreau, qui favorisent chacun deux versions inconciliables du fédéralisme. À l'accommodement avec les autonomistes privilégié par Favreau, Maurice Sauvé oppose une vision tranchée du fédéralisme.

« Les craintes [de Maurice Sauvé] sont centrées sur l'organisation du parti dont il estime qu'elle est entièrement à refaire. Il n'y a pas d'autre moyen selon lui d'en arriver à l'élaboration d'une politique québécoise du parti et d'assurer un recrutement qui permettrait au parti de présenter lors des prochaines élections des candidats forts, susceptibles d'améliorer considérablement la position du Québec au sein du parti et par conséquent la position du Québec dans les décisions prises par le gouvernement. Pour lui, si le parti ne prend pas des mesures radicales au sujet de cette question, ce sont les libéraux provinciaux qui continueront ni plus ni moins à dicter au cabinet fédéral la ligne de conduite à suivre vis-à-vis de la province <sup>398</sup>. »

À la mi-avril, la FLCQ est mise au monde avec, entre autres missions, celle de contrer la prétention de Jean Lesage voulant « que le

---

<sup>396</sup> *Idem.*

<sup>397</sup> *Cf. La Presse*, 20 mars 1965, p. 13.

<sup>398</sup> *Idem.*

gouvernement du Québec [soit] la seule expression du peuple canadien-français <sup>399</sup> ».

Maurice Sauvé fulmine et le journaliste Jean-Pierre Fournier, du *Devoir*, ne consacre pas moins de quatre articles à analyser le « dilemme des Libéraux <sup>400</sup> ».

« [Maurice Sauvé] en a contre la faiblesse du premier ministre, l'ineptie du gouvernement, la pauvreté de sa politique et l'incohérence de ses rapports avec la province de Québec, l'insuffisance de la représentation québécoise au Parlement et dans le ministère et l'état général d'infériorité dans lequel se morfond le Canada français dans les institutions qui dépendent du pouvoir central <sup>401</sup>. »

À cause du poids de la vieille garde du parti, l'impasse s'avère totale. Les noms qui sont cités sont ceux des sénateurs Louis Gélinas, Eugène Lefrançois et Azellus Denis. Ceux-ci répliquent en accusant Sauvé de vouloir accaparer la direction du parti et de caresser le dessein de « traîner ses amis intellectuels à Ottawa et imposer sa dictature à la députation fédérale <sup>402</sup>.

C'est dans ce contexte quelque peu survolté qu'interviennent, coup sur coup, deux événements : d'abord Gérard Pelletier est congédié de son poste de rédacteur en chef à *La Presse* le 30 mars 1965 ; puis, le 7 mai, paraît la nouvelle annonçant que Jean Marchand démissionnera de son poste de président général de la CSN ; la démission n'entrera en vigueur que le mois suivant.

---

<sup>399</sup> Cf. *La Presse*, 17 avril 1965, p. 37.

<sup>400</sup> Cf. *Le Devoir*, 26, 27, 30 avril et 1er mai 1965.

<sup>401</sup> Cf. Jean-Pierre Fournier, « Le pronunciamento de Maurice Sauvé », in *Le Devoir*, 26 avril 1965, p. 1.

<sup>402</sup> *Idem*, p. 2.

Afin de redorer le blason du parti, il est question que Jean Marchand accède directement à un poste ministériel au sein du cabinet Pearson et qu'il prenne en main la tête de la députation québécoise à Ottawa « avant les élections générales imminentes <sup>403</sup> ».

Le leader syndical aurait cédé aux pressions de Maurice Lamontagne et l'on sait que ses appuis au sein de la députation ministérielle sont considérables ; à tel point que « M. Marchand [...] est devenu le pivot d'un mouvement susceptible de transformer d'une façon radicale le caractère de la représentation fédérale au gouvernement fédéral <sup>404</sup> ».

Marchand nie pourtant publiquement qu'il envisage de passer à la politique, tandis que la rumeur de son accession au cabinet se fait de plus en plus persistante, jusqu'à être reprise par le *Toronto Star*.

Dans une déclaration remise aux journaux, le 10 mai 1965, le président de la CSN confirme son « intention de quitter, à plus ou moins brève échéance » son poste. Il précise, devant le bureau confédéral :

« Inutile de vous cacher qu'il y a aussi des raisons personnelles à l'origine de ma décision. Quelques-unes se rattachent aux options éventuelles que je pourrai prendre. [...] la nature de mon activité syndicale m'a conduit à assumer des responsabilités extra ou parasyndicales, et à m'intéresser à des problèmes qui débordent les objectifs immédiats des syndicats <sup>405</sup>. »

Devenu entre-temps collaborateur au *Devoir*, Gérard Pelletier, dans un texte dénonciateur intitulé « Révolution tranquille et solide-

---

<sup>403</sup> Cf. H.F., « Une démission qui soulève des conjectures », in *Le Réveil*, 12 mai 1965, p. 2.

<sup>404</sup> Cf. Jean-Pierre Fournier, « Jean Marchand, espoir des libéraux fédéraux », in *Le Devoir*, 13 mai 1965.

<sup>405</sup> Cf. « Marchand n'a pas de projets politiques immédiats », *Le Devoir*, 10 mai 1965, p. 1.

ment bourgeoise <sup>406</sup> » s'en prend maintenant au gouvernement libéral provincial dans un commentaire retentissant qui dénonce le népotisme qui sévit dans les nominations d'administrateurs au sein des organismes publics.

Tout au long de cet été-là, des négociations sont entamées entre des candidats potentiels et le Parti libéral, négociations qui débouchent sur la décision de Marchand, Pelletier et Trudeau de se porter candidats pour le Parti libéral aux élections fédérales suivantes.

---

<sup>406</sup> Cf. *Le Devoir*, 20 mai 1965, p. 4.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
III. L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968

## 2. Le 10 septembre

[Retour à la table des matières](#)

Il y a plusieurs mois que Jean Marchand louvoie. De fait, on peut vraisemblablement penser qu'il a consacré une bonne partie de l'été (depuis sa démission de la CSN en réalité) à convaincre Trudeau et Pelletier de se joindre à lui dans son aventure libérale fédérale.

La manœuvre n'est pas si discrète qu'on pourrait le penser ; il s'agit même d'un secret de polichinelle puisque Claude Ryan, à une semaine de l'engagement et à cinq jours du déclenchement des élections, écrit, le 3 septembre, dans un éditorial intitulé « Le choix d'une génération » :

« Dans le choix que feront des hommes comme Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier se dessine l'option de toute une génération, celle qui est aujourd'hui arrivée à la maturité après avoir milité pendant vingt ans dans les corps intermédiaires et l'action privée.

[...] Plus forts à Ottawa, les Canadiens français se sentiront plus intéressés aux choses fédérales <sup>407</sup>. »

---

<sup>407</sup> Cf. *Le Devoir*, 3 septembre 1965.

Le 8 septembre, des élections sont annoncées pour le 8 novembre par le premier ministre Pearson et le 10, deux jours plus tard, en conférence de presse, Marchand, Trudeau et Pelletier annoncent officiellement qu'ils seront candidats pour le Parti libéral.

Il est une première mise au point qui s'impose ici : ces trois hommes ne sont pas les seuls nouveaux candidats que le PLC a été chercher pour ces élections, mais ce sont les seuls qui s'unissent pour afficher leur option. En effet, le 2 septembre, dans *Le Devoir* toujours, Jean-Pierre Fournier écrit que les « Libéraux livreraient une équipe nouvelle dans le Québec » et il joint aux noms des trois candidats ceux de Jean-Paul Lefebvre, Camille Laurin, Denis Lazure et Paul Lacoste <sup>408</sup>. Et Fournier, dans son article, d'indiquer que si Marchand ne saute pas cette fois-ci, après les deux ou trois « flirts » antérieurs, il risque de perdre toute crédibilité politique ; les autres se rallieraient alors au Parti libéral fédéral pour poursuivre le combat contre le duplessisme et contre le « nationalisme étroit ».

Le catalyseur d'un important revirement à droite au sein même de l'équipe au pouvoir à Québec, c'est le nouveau ministre de la Justice, Claude Wagner, arrivé en poste en 1964. Il faut tout de suite préciser que les déclarations de cet ancien membre de la magistrature marquent un sérieux réalignement dans l'histoire tourmentée de la Révolution tranquille. Par exemple, le 3 septembre, Claude Wagner « décide d'instituer un service de liberté surveillée <sup>409</sup> » ; ce n'est là ni la première, ni la dernière d'une longue série d'interventions hystériques de la part d'un ministre qui est prêt à prendre n'importe quelle mesure pour étouffer le ferment révolutionnaire du FLQ et qui accorde un poids minimal au respect des libertés civiles.

Personne ne veut de nouvelles élections, nous l'avons relevé, et même la justification de Pearson prétendant disposer dorénavant d'un

---

<sup>408</sup> Cf. *Le Devoir*, 2 septembre 1965.

<sup>409</sup> Cf. *Le Devoir*, 3 septembre 1965.

pouvoir fort à Ottawa ne convainc personne. En réalité, la seule justification (après coup) de cette consultation - Pearson l'avouera lui-même dans ses *Mémoires*-, c'est le déclenchement d'une élection en pleine Exposition universelle et au moment de la célébration des fêtes du centenaire de la Confédération. En réalité, la seule menace électorale sérieuse réside dans l'attrance qu'exercent les tiers partis, depuis 1962 surtout. Sous cet angle, la stratégie des Libéraux fédéraux consiste dans un premier temps (en 1963 notamment), à attaquer les Créditistes ; elle vise maintenant les Néo-Démocrates. Cyrille Felteau, en éditorial dans *La Presse*, précise que personne ne veut d'élections mais que si elles doivent se tenir, le Parti libéral sera contraint d'arborer un nouveau visage ; il ajoute, parlant de Marchand et cie : « Après avoir volé ses idées au NPD, [le Parti libéral] pousse-[ra-t-il] l'audace jusqu'à lui voler ses hommes ? <sup>410</sup> »

Bien sur, les plus ulcérés, ce sont les Néo-Démocrates qui ont l'impression d'avoir été dupés.

Les circonstances fort partisans dans lesquelles se fait l'alignement ne sont pas propices aux rationalisations. En d'autres mots, on ne peut prétendre que le trio n'avait jamais été compromis avec les Néo-Démocrates. Il n'en reste pas moins que la décision de joindre les rangs d'un Parti libéral discrédité en période électorale prenait de court tous ceux qui désespéraient d'un renouvellement politique en profondeur. Et les déceptions auront tout le loisir de s'exprimer.

C'est de cette arrivée surprise que vient l'appellation *les trois colombes* pour désigner Marchand, Trudeau et Pelletier.

C'est Jean-V. Dufresne, journaliste au *Devoir*, qui, le premier, parle de la « volière libérale » pour désigner la brochette de nouveaux candidats qui profitent de la tribune électorale du 8 novembre pour s'envoler à Ottawa ; il use ensuite du terme « colombe » pour désigner

---

<sup>410</sup> Cf. *La Presse*, 10 septembre 1965.

l'un des candidats : Marchand <sup>411</sup>. On retrouve quelques jours plus tard, sous la plume de Claude Ryan, l'expression *trois colombes* ; elle sera reprise par ceux qui dénigrent ou stigmatisent l'engagement en question, par exemple en mai par l'éditorialiste de *Socialisme 66* <sup>412</sup>.

Parce qu'ils se donnent la mission de sauver le Canada, ces trois politiciens se présentent comme les messagers de la réconciliation. En ce sens, l'expression est heureuse ; elle reflète le sens et la portée de leur engagement dans un contexte survolté (caractérisé par la politisation nationale et le désenchantement à peu près général aussi bien face à la politique fédérale que par rapport à la Révolution tranquille). Non seulement les militants du NPD et leur chef provincial Robert Cliche condamnent-ils ce que celui-ci appelle « l'élitisme » du Parti libéral (en parlant de la décision des « trois nouveaux aristocrates <sup>413</sup> »), mais ils s'indignent : pour Louis Laberge, président de la FTQ, c'est « une décision dégoûtante » ; quant à Pierre Vadeboncœur, il dit que « Jean Marchand ne représente plus les sentiments de la CSN <sup>414</sup> », et Marcel Pépín se demande tout haut où mène la présidence de sa centrale.

La repartie la plus cinglante viendra pourtant de Daniel Johnson, chef de l'opposition à l'Assemblée législative : « M. Pelletier avait parlé de poubelle libérale, aujourd'hui il est dedans ! <sup>415</sup> »

En dehors des motivations partisans qui expliquent une bonne part de ces réactions, il vaut de rappeler que les Libéraux fédéraux, depuis qu'ils ont été portés au pouvoir vingt-neuf mois plus tôt, ont été secoués par une série de scandales. Tour à tour, Guy Favreau, Maurice Lamontagne, Lucien Cardin et René Tremblay sont éclaboussés. Et comme les dénonciations viennent d'une opposition officielle unilin-

---

<sup>411</sup> Cf. *Le Devoir*, 22 septembre 1965, p. 12.

<sup>412</sup> Cf. *Socialisme 66*, mai 1966, no 8, p. 4.

<sup>413</sup> *Le Devoir*, 20 septembre, p. 11.

<sup>414</sup> *La Presse*, 11 septembre, p. 18.

<sup>415</sup> *La Presse*, 13 septembre, p. 19.

gue anglaise (qui n'attaque que les ministres francophones du cabinet Pearson), il n'en faut pas plus pour que l'on voie là-dessous le prolongement d'une confrontation ethnique.

Aussi le courrier des lecteurs est-il passablement sévère à leur égard. Un lecteur écrit : « Si le Parti libéral est pourri... les trois comptent-ils le rendre vierge ? <sup>416</sup> »

Les journaux anglais du pays, quant à eux, accordent une place importante à l'engagement du 10 septembre, et le perçoivent sous un angle très favorable. Par exemple, dans sa rubrique hebdomadaire reprise par *Le Devoir*, le commentateur Peter C. Newman écrit que la décision des trois hommes est unique dans l'histoire du Canada <sup>417</sup>.

Jean Marchand doit se présenter dans un comté de la région de Québec, tandis que Pelletier et Trudeau s'attendent à être élus dans quelque comté de la région de Montréal.

Or, après un si beau saut, les choses tournent court et se détériorent rapidement : si Jean Marchand trouve aisément à se placer dans le comté de Québec-Ouest, ce n'est pas le cas pour les deux autres. Apparemment, pas une seule association de comté ne veut d'eux, et alors qu'ils s'imaginaient que la démocratie jouerait en leur faveur, ils se voient ignorés. Il est même question un moment que Trudeau soit parachuté dans un comté agricole, mais la perspective de devoir défendre la hausse du prix de la viande porcine ne lui sourit pas.

On connaît les critiques acerbes qu'avait formulées Gérard Pelletier à peine trois mois plus tôt au sujet des « conventions pour la frime,

---

<sup>416</sup> Cf. La lettre de G. Roger Roy, Rock Island, in *Le Devoir*, 20 septembre, p. 4.

<sup>417</sup> Cf. *Le Devoir*, 15 septembre 1965.

[d]es parachutages de candidats et autres caricatures de démocratie <sup>418</sup> ». La situation risquait de devenir cocasse.

C'est ainsi que, sous la plume de Claude Ryan, ce qui avait été « le choix d'une génération » le 10, devient « la drôle d'aventure » le 24 septembre ; pourtant, il ne se passe rien entre ces deux dates et Pelletier et Trudeau sont toujours à la recherche d'une base d'accueil. Ryan reprend même à cette occasion l'argumentation de l'« aristocratie » chère à Robert Cliche.

Toutefois, la situation s'améliore rapidement dans les jours qui suivent ; à la convention du comté de Mont-Royal, Trudeau affronte Victor Goldbloom, tandis que dans le comté d'Hochelaga, Raymond Eudes démissionne pour faire place à Gérard Pelletier.

Nommés candidats dans leurs comtés respectifs, tous trois sont par la suite élus au Parlement le 8 novembre. Mais les résultats des élections ne font que confirmer une fois de plus la position minoritaire du nouveau gouvernement : 131 sièges vont aux Libéraux, 97 aux Conservateurs, 21 au Néo-Démocrates, 14 aux Creditistes <sup>419</sup>. Cette nouvelle élection n'aura servi qu'à accroître de deux sièges la députation libérale et de quatre celle des Néo-Démocrates.

---

<sup>418</sup> Cf. Gérard Pelletier, « Le même vent soufflera-t-il en anglais ? », *Le Devoir*, 8 juin 1965, p. 4.

<sup>419</sup> Cf. Gérard Bergeron, *op. cit.*, p. 296.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
III. L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968

## 3. L'entrée en politique

[Retour à la table des matières](#)

L'ordre dans lequel chacun des trois hommes est appelé à des fonctions politiques de même que la nature des responsabilités qui leur sont confiées reflètent bien le prestige de chacun.

Jean Marchand est nommé ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration le 14 décembre, tandis que Trudeau devient secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson en janvier 1966 et que Pelletier reste sur les rangs... et pour cause. Deux mois avant son ralliement au Parti libéral de Lester Pearson, Pelletier avait qualifié de « ravaudage » le dernier remaniement ministériel opéré avant les élections du 8 novembre <sup>420</sup>.

Lester Pearson précise à cet égard dans ses *Mémoires* qu'il était impensable de confier le ministère du Travail à Jean Marchand à cause d'affrontements éventuels avec la CTCC, et que le portefeuille du ministère de la Santé et du Bien-être aurait été trop lourd pour lui.

---

<sup>420</sup> Cf. *Le Devoir*, 8 juillet 1965, p. 4.

Quant à Pierre Trudeau, le poste de secrétaire parlementaire n'impliquant aucune participation au cabinet, cela voulait dire qu'il pouvait davantage agir à sa guise <sup>421</sup>.

À peine arrivé en poste, Marchand dépose un programme fédéral de recyclage de la main-d'œuvre déplacée par la technologie. Il indique à cette occasion qu'une « politique de la main-d'œuvre, pour être efficace, doit être nationale », un thème qui reviendra souvent dans ses interventions publiques tout au long de l'année <sup>422</sup>. Mais en favorisant cette politique, Marchand heurte de front les autonomistes qui prétendent que le fédéral entend ainsi s'accaparer des pouvoirs en matière d'éducation.

Trudeau, pour sa part, travaille au sein des instances du parti et commence à développer ses idées constitutionnelles, d'abord au congrès de la FLC(Q) au printemps, ensuite à l'occasion du congrès libéral tenu à Ottawa en octobre 1966 (où la formation politique vient près de se scinder en deux par suite de l'opposition entre anglophones et francophones au sujet de la protection du droit exclusif des provinces en matière d'éducation <sup>423</sup>).

À cette occasion, Maurice Sauvé fait valoir (contre une résolution pilotée par Mitchell Sharp, ministre des Finances) que si les anglophones poussent dans la voie de la centralisation, ils donnent raison aux autonomistes québécois, de sorte que la seule façon d'enrayer le provincialisme réside dans le respect de la coordination entre les deux niveaux de gouvernement.

Les autonomistes sont en poste à Québec depuis le 5 juin 1966, date à laquelle l'Union nationale de Daniel Johnson triomphe du Parti

---

<sup>421</sup> Cf. L. Pearson, *op. cit.*, pp. 219-220.

<sup>422</sup> Cf. *Le Soleil*, 7 février, *Le Devoir*, 4 mai et *La Presse*, 14 juin 1966.

<sup>423</sup> Cf. *La Presse*, 13 octobre, et *The Globe and Mail*, 14 octobre 1966.

libéral de Jean Lesage dans un de ces revirements électoraux historiques.

Or, si le Parti libéral du Québec forme une coalition plus ou moins bien équilibrée entre nationalistes et fédéralistes, l'Union nationale, quant à elle, défend désormais une option beaucoup plus claire, ébauchée dans le livre à succès de Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, publié un peu avant son élection :

« Ce qui est possible et désirable, dans un pays binational, ce n'est pas l'unité nationale, expression qui restera toujours équivoque, mais l'union nationale, l'harmonie nationale, fondée sur le respect des particularismes légitimes <sup>424</sup>. »

Johnson pousse la logique de sa prise de position nationaliste jusqu'à écrire :

« Quant à moi, je n'ai aucun doute que, le cas échéant, l'Union nationale soit le seul parti capable de réaliser l'indépendance dans l'ordre, dans le respect de la liberté individuelle et des droits acquis <sup>425</sup>. »

Alors chef de l'opposition, Daniel Johnson sera le premier à parler d'indépendance (au niveau des deux principales formations politiques) dans le contexte partisan de l'époque ; mais son option n'en est pas véritablement une dans la mesure où l'indépendance fait plutôt partie de la stratégie, « un peu comme la grève pour un syndicat qui entreprend des négociations <sup>426</sup> », et ne constitue pas une fin en soi.

Ce qui pourrait se passer en définitive, c'est que les Libéraux fédéraux soient marginalisés par une reprise des revendications du gouvernement nouvellement élu à Québec. Daniel Johnson ouvre littéra-

---

<sup>424</sup> Cf. Daniel Johnson, *Égalité ou indépendance*, Éditions Renaissance, 1965, p. 84.

<sup>425</sup> *Idem*, p. 110.

<sup>426</sup> *Idem*.

lement le feu en octobre en revendiquant le retour au gouvernement québécois de la totalité de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Significativement, c'est Jean Marchand - et non Mitchell Sharp, le ministre des Finances - qui se porte au secours du fédéralisme et de la conservation des pouvoirs de taxation fédéraux en déclarant que « la réclamation de Johnson, [...] constitue une menace pour la survie du Canada <sup>427</sup> »

En fait, le rôle de l'ex-leader syndical devient si important que *La Presse* titre, le 26 octobre : « Le leadership de Jean Marchand devient évident. » À partir de ce moment-là, deux interprétations inconciliables de la Confédération opposent Daniel Johnson et Jean Marchand. Le lendemain, celui-ci est élu leader intérimaire de l'aile québécoise du Parti libéral à l'unanimité du caucus en remplacement de Guy Favreau (qui, épuisé, est hospitalisé depuis plusieurs semaines) <sup>428</sup>.

Il n'est plus alors question que de l'« ascension » de Jean Marchand <sup>429</sup>. Mais des doutes subsistent, comme l'exprime Gérard Bergeron, en décembre :

« Passé l'Expo, ses flonflons, sa cohue, il faudra *relancer* le Canada s'il mérite sa survie.

*Qui peut le faire ?*

Les journaux canadiens-anglais n'ont pas fait Jean Marchand qui existait par lui-même et ses œuvres avant d'entrer dans la politique. Si ce n'est pas lui, ce devrait être quelqu'un qui ait un sens en quelque sorte visionnaire du leadership à exercer pour la relance de la 'chose historique Canada'. À la vérité, je ne suis pas si sûr que l'état actuel de détérioration de la 'chose'

---

<sup>427</sup> Cf. *La Presse*, 15 octobre 1966, p. 23. Également, *Le Devoir*, 17 octobre 1966, p. 6.

<sup>428</sup> Cf. *La Presse*, 27 octobre 1966, p. 1.

<sup>429</sup> Cf. Claude Ryan, in *Le Devoir*, 1er et 2 novembre 1966 et *Le Nouvelliste*, 2 novembre 1966, p. 4. Aussi Peter C. Newman in *La Presse*, 13 janvier 1967, p. 4.

politique en question permette le succès d'un leader même charismatique <sup>430</sup>. »

Cependant, en avril 1967, Pierre Trudeau est nommé ministre de la justice. On peut dire de 1967 que c'est une année chargée. Non seulement le peuple a-t-il droit à cette célébration d'envergure universelle qu'est l'Expo, clou du centenaire de la Confédération, mais à toutes ces manifestations politiques survoltées qui succèdent au slogan indépendantiste lancé par le général de Gaulle du haut du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, le 26 juillet.

Pourtant le chef d'État français n'est pas responsable de ce qui se trame au sein même des formations politiques et de ce qui se déroule à l'intérieur du PLQ (que le séjour dans l'opposition fait craquer). Il révélera ce qui se prépare dans l'ombre mais il n'en sera pas la cause.

Nous verrons rapidement ce qui se joue au sein du PLQ, puis nous ferons le tour de la situation politique au Québec, et nous aborderons finalement la scène fédérale.

Fin février, Paul Desrochers, homme d'affaires de Montréal, partisan reconnu de l'UN jusqu'à la fin des années 1950 et organisateur en chef adjoint du Parti libéral au cours des trois élections précédentes, remplace le secrétaire général de la FLQ, Henri Dutil, en poste depuis 1947 <sup>431</sup>.

Parallèlement, se dégage au sein du PLQ une « aile réformiste » composée, entre autres, de Eric Kierans - président de la FLQ - Paul Gérin-Lajoie, René Lévesque, Jean-Paul Lefebvre, Yves Michaud, Robert Bourassa, François Aquin <sup>432</sup>. La scission entre les « modérés » et les « réformistes » s'approfondit à la faveur du séjour dans

---

<sup>430</sup> Gérard Bergeron, *op. cit.*, p. 347. Le texte cité ici est daté de décembre 1966.

<sup>431</sup> Cf. *Le Soleil*, 23 février 1967, p. 5 et *La Presse*, 22 février 1967, p. 1.

<sup>432</sup> Cf. *La Presse*, 3 avril 1967, pp. 1 et 27, *La Tribune*, 5 avril 1967, p. 2.

l'opposition et elle s'amplifie à la suite du congrès de novembre 1966, au point où cette « aile réformiste » promet de publier son propre manifeste en avril.

Mais il apparaît très tôt que cette « aile », loin d'être unanime, est traversée par deux thèses, celle de René Lévesque et François Aquin d'un côté, celle de Jean-Paul Lefebvre, Paul Gérin-Lajoie et Robert Bourassa de l'autre <sup>433</sup>.

Tout au long du printemps, les instances supérieures du parti (comme le conseil supérieur et le comité exécutif) discutent des deux thèses : la distanciation d'avec le fédéralisme ou l'intégration.

Ainsi, lorsque le général de Gaulle lance son « Vive le Québec libre ! », il précipite une crise à deux niveaux distincts ; d'abord, au niveau gouvernemental, où les relations entre la France et le Canada sont déjà envenimées par la prétention du Québec au droit de négocier des ententes internationales, prétention qui avait déjà poussé le gouvernement du Canada à rompre ses relations diplomatiques avec le Gabon (qui avait à l'instigation de la France invité le Québec à participer à une conférence internationale) <sup>434</sup> ; ensuite, au niveau des instances internes du Parti libéral du Québec.

Deux jours après la visite du Général, le 28 juillet, François Aquin démissionne du Parti libéral et s'en va siéger comme indépendant après s'être proclamé le premier député indépendantiste du Québec. Au même moment, Yves Michaud « louvoie » et René Lévesque est « problématique <sup>435</sup> ». Quant au parti, il est passablement divisé sur la question du Québec à la suite de la réaction de Jean Lesage au discours de de Gaulle ; Lesage condamne en effet sans rémission l'inter-

---

<sup>433</sup> *Idem.*

<sup>434</sup> Sur ce contentieux, voir : Robert Bothwell, Ian Drummond et John English, *Canada since 1945 : Power, Politics and Provincialism*, University of Toronto Press, 1981, pp. 305-306.

<sup>435</sup> *Cf. Le Droit*, 20 août 1967, p. 17.

vention du chef d'État alors que, une fois encore, le partage des avis sur le méfait ou l'incartade diplomatique du Général correspond à peu près au partage linguistique avec Pearson, Jean Drapeau, *The Gazette* et les journaux anglophones du pays d'un côté, et Daniel Johnson et Claude Ryan du *Devoir* de l'autre. Par ailleurs, 69,3 p. 100 des répondants à un sondage effectué peu après trouvent utile la visite de de Gaulle et 58,7 p. 100 désapprouvent la déclaration faite à cette occasion par le premier ministre du Canada <sup>436</sup>. En bref, comme l'ont exprimé l'historien Bothwell et d'autres, le centenaire est inauguré dans une incertitude non moins grande que celle qui régnait cent ans plus tôt <sup>437</sup>.

Et, pour confirmer ce diagnostic, René Lévesque publie *Option-Québec* en septembre. À l'occasion de la tenue du congrès libéral provincial en octobre, on assiste au dénouement de la question des deux options, c'est-à-dire au rejet de la thèse souverainiste de René Lévesque, qui est sommé, avec ceux qui partagent son avis, de quitter le parti.

Le Mouvement souveraineté-association (MSA) est fondé dans les semaines qui suivent, le 18 novembre, à peine cinq jours avant la tenue des « assises nationales » des États généraux du Canada français (qui se déroulent du 23 au 26 novembre, à la Place des Arts de Montréal) sous la présidence de Jacques-Yvan Morin.

À un autre moment, ces événements n'auraient pas eu une grande incidence mais à l'époque, ils sont déterminants. C'est uniquement après l'éjection des souverainistes du parti que l'on peut envisager de « réunifier les deux ailes libérales du Canada et du Québec dans une seule faction militante en prévision des élections nationales anticipées au printemps 1968. Cette unité d'action viendrait renverser l'objectif

---

<sup>436</sup> Cf. Robert Bothwell *et al.*, *op. cit.*, pp. 307-308.

<sup>437</sup> *Idem.*

proposé et atteint par M. René Lévesque, l'instigateur de la scission entre Libéraux fédéraux et provinciaux <sup>438</sup> ».

Il est intéressant de noter, au passage, que plusieurs des adversaires de René Lévesque au congrès de 1966 passeront peu après à la scène politique ou administrative fédérale ; c'est le cas, entre autres, d'Eric Kierans et de Paul Gérin-Lajoie.

Tout au long de l'année, en tant que ministre et leader du caucus québécois, Jean Marchand ne manque pas une occasion de s'en prendre aux nationalistes, aux souverainistes et aux séparatistes, confondus ensemble pour les besoins de la cause fédéraliste. Ces interventions intempestives auront un effet contraire et mineront considérablement la crédibilité du leadership de Marchand ; si bien que celui qui apparaissait comme le dauphin de Pearson, à la fin de 1966, n'apparaît plus comme un chef potentiel en décembre 1967, au moment où le premier ministre démissionne.

Insidieusement, la cible s'est précisée ; et derrière des formules loufoques du genre « ce n'est pas la Confédération qui empêche les pommes de terre de pousser en hiver », c'est à l'Union nationale que l'on s'en prend désormais <sup>439</sup>. Cet affrontement culminera d'ailleurs dans une célèbre confrontation entre Johnson et Trudeau à Ottawa l'année suivante.

Cependant que Jean Marchand loue la constitution canadienne comme « la source de toutes nos libertés <sup>440</sup> », Pierre Trudeau est en voie d'« éroder lentement la position constitutionnelle qui prévalait antérieurement au sein du parti fédéral <sup>441</sup> » ; ainsi, à une attitude dé-

---

<sup>438</sup> Cf. *Le Nouvelliste*, 2 novembre 1967, p. 4.

<sup>439</sup> Cf. l'article de Gilles Daoust, in *La Presse*, 8 avril 1967, p. 1.

<sup>440</sup> Cf. *La Presse*, 26 août 1967, p. 16.

<sup>441</sup> Cf. Luc Beauregard, « Les griefs de certains députés devant l'attitude de MM. Trudeau et Marchand ont provoqué la réunion à la maison Montmorency », in *La Presse*, 13 septembre 1967, p. 5.

fensive face aux coups marqués par Québec, il substitue un recours à une interprétation littérale du pacte confédératif de 1867.

Lors d'une conférence de presse, le 15 septembre, Trudeau, alors ministre de la justice, se dit en désaccord avec les formules proposées de statut particulier, que ce soit à l'extérieur ou à l'intérieur de son propre parti.

Pierre Trudeau sort d'ailleurs gagnant du brainstorming qui a lieu à la mi-septembre au caucus des Libéraux du Québec à la maison Montmorency <sup>442</sup>.

Le poids politique du ministre de la justice est tel que, le lendemain même de l'annonce du départ de Pearson, le 15 décembre, il est sur la liste des huit candidats potentiels à la succession libérale dressée par la Presse canadienne ; d'après cette agence, il serait le « seul autre ministre fédéral canadien-français - à part Marchand - qui pourrait, semble-t-il, se présenter ». À quoi Trudeau répond « qu'il n'en était nullement question pour lui <sup>443</sup> ».

---

<sup>442</sup> Cf. *La Presse*, 18 septembre 1967, p. 10 et *L'Action*, 18 septembre 1967, p. 1.

<sup>443</sup> Cf. *La Presse*, 15 décembre 1967.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.  
III. L'arrivée au pouvoir : de 1965 à 1968

## 4. La course à la chefferie

[Retour à la table des matières](#)

Au lendemain de l'annonce de la démission, neuf candidats sont pressentis pour succéder à Lester Pearson : Paul Martin, ministre des Affaires extérieures, Mitchell Sharp, ministre des Finances, J.J. Greene, ministre de l'Agriculture, John Turner, registraire général du Canada, Paul Hellyer, ministre des Transports, Jean Marchand, ministre de la Main-d'œuvre, Robert Winters, ministre du Commerce, Allan MacEachen, ministre de la Santé et Pierre Elliott Trudeau, ministre de la justice <sup>444</sup>.

Au début de l'année 1968, Eric Kierans, ancien ministre de la Santé et président de la FLQ, s'appête à passer à la scène fédérale et à briguer la chefferie du PLC. Entretemps, des noms de candidats potentiels, comme celui de Jean Marchand, tombent.

Or, le 5 février 1968 s'ouvre à Ottawa la première réunion de la Conférence constitutionnelle. Dans la revue *Relations*, Richard Arès écrit :

---

<sup>444</sup> *Idem.*

« De toutes les conférences fédérales-provinciales qui, depuis des années, se réunissent périodiquement à Ottawa, aucune n'a encore eu l'envergure et l'importance de celle qui va s'ouvrir au début de février. Son objectif fondamental n'est pas un point particulier, comme le logement, l'assurance-maladie, une formule d'amendement à la Constitution, voire une répartition plus équitable des impôts ; il est de rebâtir politiquement et constitutionnellement le Canada, il est d'inventer un nouvel aménagement de l'État canadien qui permette aux deux communautés linguistiques et culturelles constituantes de coexister dans la paix et de s'épanouir l'une et l'autre selon les exigences du génie propre à chacune... Il faut élaborer un nouveau contrat comportant de meilleures conditions de vie, sinon c'est le divorce. Telle est la situation au moment où s'ouvre la Conférence constitutionnelle d'Ottawa <sup>445</sup>. »

Jean-Louis Roy fait un compte rendu pertinent de cette conférence ; rappelant que les débats sont télévisés à la grandeur du pays, il relève que Trudeau est à la droite de Pearson, tandis que tous les autres candidats sont derrière lui, ce qui est déjà significatif <sup>446</sup>.

La suite le sera davantage quand aura lieu la joute oratoire entre le premier ministre du Québec et le ministre fédéral de la justice, « un des plus spectaculaires duels de la politique canadienne » au cours duquel Johnson est « réduit par la sémantique du ministre fédéral aux fonctions et au statut de député de Bagot ». Et Jean-Louis Roy conclut :

« Les plus perspicaces [des candidats à la chefferie] ont sans doute réalisé à ce moment que Pierre Elliott Trudeau venait en moins d'une heure de succéder à Lester B. Pearson dans l'esprit et le cœur d'un grand nombre de Canadiens <sup>447</sup>. »

Si Pierre Trudeau hésite jusqu'au début février avant d'annoncer officiellement sa candidature, il le fait au lendemain de la conférence, le

---

<sup>445</sup> Cité par Jean-Louis Roy, *Le choix d'un pays. Le débat constitutionnel Québec-Canada 1960-1976*, Montréal, Leméac, 1978, p. 161. L'original est publié dans la livraison de février de *Relations*.

<sup>446</sup> *Idem*, p. 163.

<sup>447</sup> *Idem*.

14. Cinq jours après, le 19, survient le « lundi noir » où les Libéraux sont soudainement défaits par deux voix en Chambre, lors de la troisième lecture d'une loi. C'est Mitchell Sharp qui agit en tant que premier ministre intérimaire - Pearson était absent du pays ; par suite du « lundi noir », la crédibilité de Sharp est fort compromise de sorte que, le premier mars, au moment de l'annonce de l'entrée en lice de Robert Winters, candidat du « Big Business », Sharp décide d'appuyer Trudeau <sup>448</sup>.

À partir de ce moment-là, les événements vont favoriser une candidature, celle de Trudeau ; Jean Marchand démissionne peu après de son poste de leader de la députation libérale québécoise pour se consacrer à la campagne à la chefferie de Trudeau <sup>449</sup>.

Si l'arrivée en scène de ce dernier (un nouveau venu après tout qui n'est en politique active que depuis trente mois, ministre depuis moins d'un an) cause certains remous au sein du parti entre les aînés d'une part, les jeunes Trudeau et Turner et l'aspirant Kierans d'autre part, leur style plus ouvert et moins poussiéreux les rend plus acceptables auprès de la base, des médias et de l'opinion publique.

À cette occasion, un vieux compagnon de route comme Maurice Sauvé, un des architectes de l'entrée en piste des *trois colombes*, choisit d'appuyer plutôt la vieille garde dans la personne du franco-ontarien Paul Martin, initiative qui risque de faire perdre des allégeances au sein du groupe des francophones <sup>450</sup>. Rien n'y fait, l'opinion semble emballée.

Est-il surprenant que Pearson ait consigné dans ses *Mémoires*, au sujet de la course à la chefferie : « J'étais pour ma part assez convain-

---

<sup>448</sup> Cf. Lester B. Pearson, *op. cit.*, pp. 316-324.

<sup>449</sup> Cf. *Le Droit*, 6 mars 1968 et *Le Devoir*, 7 mars 1968, p. 1.

<sup>450</sup> Cf. *The Gazette*, 27 mars 1968.

cu que M. Trudeau allait l'emporter, mais pas au premier tour de scrutin <sup>451</sup> » ?

Une analyse réalisée à l'époque par des étudiants de science politique de l'université Laval démontre que les journaux avaient accordé une place prépondérante au candidat Trudeau par rapport à tous les autres aspirants. En définitive, la « trudeumanie » fait déjà des ravages :

« Entre le 1er janvier et le 20 mars, avec neuf candidats en lice -Trudeau, Sharp, Eric Kierans, Paul Martin, Paul Hellyer, Robert Winters, John Turner, Allan MacEachan et Joe Greene - seize des principaux journaux du pays avaient déjà accordé à Trudeau 26 pour cent de toute la couverture consacrée à la course à la chefferie <sup>452</sup>. »

La victoire de Trudeau ne se confirme pourtant pas avant la fin du quatrième tour de scrutin, le 6 avril, et il est assermenté premier ministre le 19. Trois jours plus tard, le nouveau premier ministre déclenche des élections générales pour le 25 juin.

Au terme de cette campagne électorale, le Parti libéral arrachera une victoire significative et rompra pour la première fois depuis 1958 la longue liste des gouvernements minoritaires. Le parti de Trudeau obtient en effet 155 sièges et 45,3 p. cent du vote populaire, contre 72 aux Conservateurs, 22 aux Néo-Démocrates et 14 aux Créditistes. Fait encore plus caractéristique, les quatre provinces de l'Ouest fournissent à elles seules 27 députés aux Libéraux.

Avec le décompte des voix, c'est la première phase du cheminement des *trois colombes* qui prend fin. Il resterait à voir la portée de

---

<sup>451</sup> Cf. L.B. Pearson, *op. cit.*, p. 329.

<sup>452</sup> Cf. Georges Radwanski, *Trudeau*, Toronto, Signet book, 1978, p. 94 où l'auteur reprend les conclusions d'un article paru dans *La Presse*, le 14 avril 1968.

leurs réalisations une fois la mainmise de Trudeau assurée. Un livre devrait être consacré à l'exercice du pouvoir, de 1968 jusqu'à la démission du premier ministre Trudeau à l'hiver 1984.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

## ÉPILOGUE

[Retour à la table des matières](#)

J'ai conscience, en suspendant le récit au lendemain de l'éclatante victoire électorale de juin 1968, d'en interrompre le cours au moment où une autre histoire commence.

N'empêche que c'est le cheminement des *trois colombes* que j'ai voulu suivre et que l'histoire subséquente appartient à un groupe beaucoup plus large de politiciens, de technocrates et de militants, au sein duquel le repérage des seules initiatives et actions de Trudeau, Marchand et Pelletier s'avérerait vraisemblablement sans grande signification.

Avec l'élection de Trudeau à la tête du gouvernement, c'est un nouveau groupe appartenant à ce qu'on appellera bientôt le *French Power* qui arrive au pouvoir et c'est sur l'ensemble des individus qui forment ce groupe qu'il serait alors intéressant de travailler. Mais il s'agit là d'une tout autre histoire justement.

Or, j'ai voulu montrer que l'engagement des *trois colombes* constitue un sujet autonome et c'est sur cette étape de leur évolution sociale et politique que je voudrais porter jugement.

Cette tâche n'est pas insurmontable : si la suite détermine en grande partie la nature des réflexions que l'on porte sur les antécédents, il arrive cependant qu'à trop vouloir embrasser l'ensemble, on escamote la richesse d'une période avec toutes ses contradictions et ses louvoiements.

Les analystes du régime libéral des années soixante-dix et quatre-vingt ainsi que les biographes que j'ai pu fréquenter consacrent à peine quelques lignes aux décennies que je me suis appliqué à étudier dans ces pages. Ce faisant, ils ne voient que des continuités là où j'ai voulu faire ressortir des ruptures, un projet clair et défini là où j'ai pressenti de profonds rajustements.

Alors, ce qui était une limite inscrite dans le temps peut aussi apparaître comme un éclairage inusité grâce auquel il nous est donné de saisir la profonde richesse d'un milieu social.

À travailler le contexte dans lequel ont baigné les *trois colombes*, c'est toute une tranche d'histoire syndicale et politique que j'ai tenté de cerner pour montrer à quel degré les trois hommes sont redevables à ces milieux de ce qu'ils sont devenus.

Or, en concentrant le regard sur le pouvoir, sa détention et son utilisation, le commentateur ou l'historien est porté à escamoter le contexte au profit de la personnalité. C'est ce qui nous vaut ces histoires simples où toute la richesse d'une époque est résorbée dans les activités d'un nombre réduit de personnages en place.

Si je me suis appliqué à reprendre les enjeux et les faits, c'est précisément pour éviter cette néfaste résorption des contradictions sociales dans des individualités. En travaillant sur les années de pouvoir, il ne semble pas que l'on puisse aisément échapper à ce piège de la surestimation de l'importance des individus en place ou à celui de la répulsion pure et simple, qui ne sont, au fond, que l'envers et l'avvers d'une même préoccupation.

L'occasion était belle alors de tenter, en focalisant sur le cheminement de trois hommes, d'ouvrir parallèlement sur les circonstances sociales qui ont permis à des choix politiques de s'affirmer.

Ainsi, en dehors du jugement que l'on peut porter sur la validité de ces engagements, il ressort avant tout chez Trudeau, Marchand et Pelletier une détermination remarquable. Cette ligne du risque est en elle-même suffisamment exceptionnelle, surtout dans le contexte des années cinquante, pour qu'on n'aille pas la dénigrer sous prétexte que son tracé a conduit à la réussite. On peut déplorer le résultat, il n'en reste pas moins que l'implication première a été essentielle. L'estimation des gains et des pertes encourus appartient à un autre ordre d'évaluation. La trajectoire est parfois plus intéressante que la cible.

C'est la première réflexion que l'on peut formuler au terme de l'analyse.

Il en est une seconde pourtant qui est plus intéressante. En effet, à y regarder de plus près, on est à même d'isoler deux moments distincts dans cette histoire : le premier se joue contre les duplessistes et leurs alliés, le second se joue contre le raidissement nationaliste de la jeune génération. Si cette interprétation est fondée, nous pouvons alors saisir chez les *trois colombes* les termes du passage d'un radicalisme positif à un radicalisme négatif. Dans un premier temps, en effet, ils sont tous trois engagés dans des revendications sociales contre un pouvoir ossifié tandis que, avec la *révolution tranquille*, ils se font les défenseurs des structures en place contre les revendications sociales du moment. Ce réalignement est capital pour comprendre non seulement le cheminement des trois hommes, mais surtout pour saisir la portée des événements à venir.

On peut bien se compromettre dans un engagement social et politique, mais lorsque les circonstances changent, il arrive que les termes de l'implication changent tout autant.

La ligne du risque des années cinquante devient alors la ligne du moindre risque des années soixante, et les héros fatigués vont frayer avec leurs adversaires de la veille. Si l'engagement fait la grandeur des individus qui y souscrivent, le compromis fait leur faiblesse.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

**BIBLIOGRAPHIE**

[Retour à la table des matières](#)

ANGERS, François-Albert, *Essai sur la centralisation*, Beauchemin, Montréal, 1960. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

AQUIN, Hubert, *Blocs erratiques*, Quinze, Montréal, 1977.

ARCHIBALD, Clinton, *Un Québec corporatiste ?*, Éditions Asticou, Hull, 1984.

BACHAND, Mario, *Trois textes*, Montréal, s.d.

BARBEAU, Victor, *Libre examen de la démocratie*, Beauchemin, Montréal, 1960.

BARRETTE, Antonio, *Mémoires*, t. 1, Éditions Beauchemin, Montréal, 1966.

BÉLANGER, André J., *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement. La Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Hurtubise HMH, Montréal, 1977.

BELLAVANCE, Lionel, *Les Partis indépendantistes québécois, 1960-1973*, Les Anciens Canadiens, 1973.

BERGERON, Gérard, *Du Duplessisme à Trudeau et Bourassa*, Parti pris, Montréal, 1971. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

BERGERON, Gérard, *Notre miroir à deux faces*, Québec/ Amérique, Montréal, 1985. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

BERTRAND, Lionel, *Quarante ans de souvenirs politiques*, Les Éditions Lionel Bertrand, 1975.

BOISMENU, Gérard, *Le Duplessisme*, PUM, Montréal, 1981.

BOTHWELL, Robert, DRUMMOND Ian et ENGLISH John, *Canada since 1945. Power Politics and Provincialism*, University of Toronto Press, Toronto, 1981.

BRUNET, Michel, *Canadians et Canadiens*, Fides, Montréal, 1954.

CHALOULT, René, *Mémoires politiques*, Éditions du Jour, Montréal, 1969.

CHARPENTIER, Alfred, *Montée triomphante de la CTCC*, Montréal, 1957.

CSN/CEQ, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)*, CSN-CEQ, Montréal, 1979.

DAIGNAULT, Richard, *Lesage*, Libre Expression, Montréal, 1981.

D'ALLEMAGNE, André, *Le RIN et les débuts du mouvement indépendantiste québécois*, Éditions l'Étincelle, Montréal, 1974.

DEMERS, H., *L'idéologie du journal « Le Travail » (CSN)*, 1960-1965, m.a. (sociologie), Université de Montréal, 1969.

DENIS, Roch, *Lutttes de classes et question nationale au Québec*, 1948-1968, P.S.I., Montréal, 1979. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DEPORCQ, Jean-Marie, *Les Structures et pouvoirs de la CSN*, m.a. (rel. ind.), Université de Montréal, 1970.

DION, Gérard et O'NEILL, Louis, *Le Chrétien en démocratie*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1961.

DION, Gérard et O'NEILL, Louis, *Le Chrétien et les élections*, Les Éditions de l'Homme, Montréal, 1960.

DION, Léon, *La Prochaine révolution*, Leméac, Montréal, 1973. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

DION, Léon, *Nationalismes et politique au Québec*, Hurtubise HMH, Montréal, 1975. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DOFNY, Jacques et BERNARD, P., *Le syndicalisme au Québec : Structure et mouvement*, Conseil privé, Ottawa, 1968.

DRAPEAU, J., *Jean Drapeau vous parle*, Éditions de la Cité, Montréal, 1959.

DROUILLY, Pierre, *Le Paradoxe canadien. Le Québec et les élections fédérales*, Parti pris, Montréal, 1978.

DUCHASTEL, Jules, *Marcel Rioux, Entre l'utopie et la raison*, Nouvelle Optique, Montréal, 1981. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

DUMESNIL, Thérèse, *Pierre Dansereau : l'écologiste aux pieds nus*, Nouvelle Optique, Montréal, 1981.

(En collaboration), *En grève !*, Éditions du Jour, Montréal, 1963.

(En collaboration), *Une certaine « Révolution tranquille »*, La Presse, Montréal, 1975.

FALARDEAU, Jean-Charles (ed.), *Essais sur le Québec contemporain*, PUL, Québec, 1953.

GODIN, Pierre, *Daniel Johnson*, 2 volumes, Éditions de l'Homme, Montréal, 1980.

GRANT, George, *Lament for a Nation*, McClelland and Stewart, Toronto, 1965.

GRANT, Michel, *L'Action politique syndicale et la FUIQ*, m.a. (rel. ind.), Université de Montréal, 1968.

GWYN, Richard, *The Northern Magus*, McClelland and Stewart, Toronto, 1980.

HARDY, Louis-Laurent, *Brève histoire du syndicalisme ouvrier au Canada*, L'Hexagone, Montréal, 1958.

HUGUET, Marcel, *Réal Caouette, l'homme et le phénomène*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1981.

JOBIN, Carol, *Les Enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité*, (1962-1963), Éditions Saint-Martin, Montréal, 1978.

LAMONTAGNE, Maurice, *Le Fédéralisme canadien*, PUL, Québec, 1954.

LAPALME, Georges-Émile, *Mémoires*, 3 volumes, Leméac, Montréal, 1969, 1970 et 1973.

LAPOINTE, Renaude, *L'Histoire bouleversante de Mgr Charbonneau*, Éditions du Jour, Montréal, 1962.

LAPORTE, Pierre, *Le vrai visage de Duplessis*, Éditions de l'Homme, Montréal, 1960.

LAURENDEAU, André, *La Crise de la conscription*, 1942, Éditions du Jour, Montréal, 1962.

LAURENDEAU, André, *Ces choses qui nous arrivent. Chroniques des années 1961-1966*, Hurtubise HMH, Montréal, 1970.

LE BORGNE, Louis, *La CSN et la question nationale depuis 1960*, Éditions Saint-Martin, Montréal, 1976.

LECLERC, Gilles, *Journal d'un inquisiteur*, Éditions de l'Aube, Montréal, 1960.

LESAGE, Jean, *Lesage s'engage*, EPQ, Montréal, 1959.

LINTEAU, P.-A., DUROCHER, René, ROBERT, J.-C., *Histoire du Québec contemporain*, tome 1 : *De la Confédération à la Crise*, Boréal Express, Montréal, 1979.

MACKAY, Jacques, *et al.*, *L'École laïque*, Éditions du Jour, Montréal, 1961.

McCALL-NEWMAN, Christina, *Grits. An Intimate portrait of the Liberal Party*, MacMillan of Canada, Toronto, 1982.

MINVILLE, Esdras, *L'Économie du Québec et la science économique, in Oeuvres complètes*, tome 1, Fides et HEC, Montréal, 1979.

MONET-CHARTRAND, Simonne, *Ma Vie comme rivière. Récit autobiographique, 1939-1949*, Les Éditions du Remue-Ménage, Montréal, 1982.

MONIÈRE, Denis, *André Laurendeau et le destin d'un peuple, Québec/Amérique*, Montréal, 1983. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

MONIÈRE, Denis, *Le Développement de la pensée de gauche au Québec à travers trois revues : Cité libre, Parti pris et Socialisme*, m.a. (sc. po.), Université d'Ottawa, 1970.

NADEAU, Jean-Marie, *Horizons d'après-guerre. Essais de politique économique canadienne*, L. Parizeau et Cie, Montréal, 1944.

NADEAU, Jean-Marie, *Carnets politiques, Parti pris*, Montréal, 1966.

PATENAUDE, J.-Z. Léon, *Le vrai visage de Jean Drapeau*, Éditions du Jour, Montréal, 1962.

PEARSON, Lester B., *Mike*, tome 3, University of Toronto Press, Toronto, 1975.

PELLETIER, Gérard, *Les Années d'impatience, 1950-1960*, Stan-ké, Montréal, 1983.

PELLETIER, Gérard, *Histoire des enfants tristes*, L'Action nationale, Montréal, s.d.

PELLETIER, Gérard (en collaboration), *JEC aujourd'hui*.

*Une étude sur le mouvement*, JEC, Montréal, s.d.

PELLETIER, Michel et VAILLANCOURT, Yves, *Les Politiques sociales et les travailleurs*, Cahier IV, « Les années soixante », par Michel Pelletier, à compte d'auteur, Montréal, 1974.

PIOTTE, Jean-Marc, *Un Parti pris politique*, VLB Éditeur, Montréal, 1979. [Texte disponible dans [Les Classiques des sciences sociales](#). JMT.]

POTVIN, André, *et al.*, *L'Anti-Trudeau. Choix de textes*, Parti pris, Montréal, 1972.

QUINN, Herbert F., *The Union Nationale. A Stud in Quebec Nationalism*, University of Toronto Press, Toronto, 1963.

RADWANSKI, George, *Trudeau*, New American Library, Agincourt, 1978.

ROCHON, Gaétan, *Le Mouvement laïque de langue française et la question scolaire (1961-1969)*, m.a. (science politique), Université de Montréal, avril 1961.

ROUILLARD, Jacques, *Histoire de la CSN, 1921-1981*, Boréal Express/CSN, Montréal, 1981.

ROY, Jean-Louis, *La Marche des Québécois. Le Temps des ruptures (1945-1960)*, Leméac, Montréal, 1976. [En préparation dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

ROY, Jean-Louis, *Le Choix d'un pays. Le débat constitutionnel Quebec-Canada, 1960-1976*, Leméac, Montréal, 1978.

RUMILLY, Robert, *Maurice Duplessis et son temps*, Fides, Montréal, 1973.

RUMILLY, Robert, *La Tactique des gauchistes démasquée*, à compte d'auteur, Montréal, 1957.

SLOAN, Thomas, *Une révolution tranquille ?*, Hurtubise HMH, Montréal, 1965.

STUEBING, MARSHALL et OAKES, *Trudeau, l'homme de demain !*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 1969.

THOMPSON, Dale C., *Jean Lesage et la révolution tranquille*, Éditions du Trécaré, Montréal, 1984.

TREMBLAY, Louis-Marie, *Le Syndicalisme québécois. Idéologies de la CSN et de la FTQ, 1940-1970*, PUM, Montréal, 1972.

TRUDEAU, Pierre Elliott (en collaboration), *La Grève de l'amiante*, (1956), Éditions du Jour, Montréal, 1970.

TRUDEAU, Pierre Elliott, *Les Cheminements de la politique*, Éditions du Jour, Montréal, 1970.

TRUDEAU, Pierre Elliott, *Fédéralisme et société canadienne-française*, Éditions Hurtubise HMH, Montréal, 1967.

VADEBONCŒUR, Pierre, *Lettres et colères*, Parti pris, Montréal, 1969.

VOISINE, Nive (sous la direction de), *Histoire du catholicisme québécois*, vol. 3 : *Le XXe siècle*, par Jean Hamelin et Nicole Gagnon, Boréal Express, Montréal, 1984.

WEARING, Joseph, *The L-Shaped Party : The Liberal Party of Canada, 1958-1980*, McGraw-Hill Ryerson Ltd., Toronto, 1981.

LES TROIS COLOMBES. ESSAI.

**CHRONOLOGIE**

[Retour à la table des matières](#)

**1942**

avril : plébiscite sur la conscription au Canada tenu par le gouvernement libéral de Mackenzie-King.

octobre : fondation du Bloc populaire canadien.

décembre : élections municipales : Adhémar Raynault est réélu maire.

**1943**

mars : grève à la *Price Brothers* au Saguenay Lac-Saint-Jean.

**1944**

août : élections provinciales : victoire de l'Union nationale de Maurice Duplessis contre les Libéraux d'Adélard Godbout.

décembre : élections municipales : Camilien Houde l'emporte contre Adhémar Raynault.

### **1945**

juin : élections fédérales : les Libéraux de Mackenzie-King sont reportés au pouvoir.

### **1946**

juin : grève dans les filatures à Montréal et à Valleyfield.

### **1947**

mars : grève dans le textile à Louiseville et à Lachute.

### **1948**

juillet : élections provinciales : victoire écrasante de l'Union nationale.

novembre : Louis S. Saint-Laurent remplace Mackenzie-King comme premier ministre.

### **1949**

janvier : grève de l'Alliance des professeurs de Montréal.

février : grève de l'amiante à Asbestos et à Thetford Mines.

juin : élections fédérales : victoire des Libéraux de Louis Saint-Laurent.

## 1950

- mai : Georges-Émile Lapalme est élu chef du Parti libéral provincial en remplacement d'Adélard Godbout.
- mai : lancement de la revue *Cité libre* ; déclenchement de la guerre de Corée.
- décembre : élections municipales : Camillien Houde est réélu maire contre Sarto Fournier.

## 1952

- mars : grève à Louiseville.
- mars : grève à la Dominion Textile à Montréal et à Valleyfield.
- mai : grève chez Dupuis Frères.
- juillet : élections provinciales : victoire de l'U.N.
- décembre : fondation de la Fédération des Unions industrielles du Québec.

## 1953

- août : élections fédérales : victoire des Libéraux de Louis Saint-Laurent.

## 1954

- octobre : élections municipales : victoire de l'équipe Desmarais-Drapeau.

## 1955

mars : émeute au forum de Montréal à la suite de la suspension de Maurice Richard au cours des éliminatoires de hockey.

août : formation de l'éphémère Ligue d'action socialiste.

août : au Québec, la CCF devient le Parti social démocratique.

## 1956

avril : fondation du Congrès du Travail du Canada à la suite de la fusion entre le CMTC et le CCT.

juin : élections provinciales : victoire de l'U.N.

septembre : fondation du Rassemblement.

## 1957

février : création de la Fédération des travailleurs du Québec à la suite de la fusion de la Fédération provinciale du travail du Québec et de la Fédération des unions industrielles du Québec.

mars-oct. : grève de Murdochville.

juin : élections fédérales : victoire des Progressistes Conservateurs (gouvernement minoritaire de John Diefenbaker).

octobre : élections municipales : Sarto Fournier défait Jean Drapeau.

octobre : formation de l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau.

### **1958**

mars : élections fédérales : victoire du P.C. de John Diefenbaker.

mai : Jean Lesage devient chef du Parti libéral du Québec et remplace Georges-Émile Lapalme, démissionnaire.

septembre : Roger Mathieu est élu à la présidence de la CTCC en remplacement de Gérard Picard.

déc.-mars : Grève des réalisateurs francophones de Radio-Canada à Montréal.

### **1959**

avril : fondation de l'Union des forces démocratiques.

juin : inauguration de la Voie maritime du Saint-Laurent.

septembre : mort de Duplessis. Paul Sauvé devient premier ministre.

### **1960**

janvier : mort de Paul Sauvé. Antonio Barrette devient premier ministre.

juin : élections provinciales : victoire des Libéraux de Jean Lesage.

août : fondation de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec.

septembre : fondation du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

septembre : la CTCC devient la CSN.

octobre : élections municipales : victoire du Parti civique de Jean Drapeau.

## **1961**

mars : Jean Marchand est nommé président de la CSN en remplacement de Roger Mathieu, démissionnaire.

avril : lancement du Mouvement laïc de langue française.

août : fondation du NPD et du NPD-Q.

septembre : Daniel Johnson est élu chef de l'U.N.

## **1962**

juin : élections fédérales : victoire des Conservateurs (gouvernement minoritaire de John Diefenbaker) et percée des Créditistes de Réal Caouette au Québec.

novembre : élections provinciales : victoire des Libéraux de Jean Lesage.

décembre : étatisation du réseau d'électricité au Québec.

## 1963

mars : le RIN se transforme de groupe de pression en parti politique.

avril : élections fédérales : victoire des Libéraux (gouvernement minoritaire de Lester B. Pearson).

mai : premières actions du Front de libération du Québec.

juin : lock-out au quotidien *La Presse*.

octobre : élections municipales : victoire du Parti civique de Jean Drapeau.

octobre : lancement de la revue *Parti pris*.

## 1964

juin-déc. : grève à *La Presse*.

octobre : le « samedi de la matraque » dans la ville de Québec à l'occasion de la visite de la Reine Elizabeth II.

## 1965

juin : Marcel Péroin succède à Jean Marchand à la présidence de la CSN.

septembre : engagement politique des *trois Colombes* : Trudeau, Marchand et Pelletier joignent les rangs du Parti libéral du Canada.

novembre : élections fédérales : victoire des Libéraux (gouvernement minoritaire de L. Pearson).

## 1966

- juin : élections provinciales : victoire de l'Union nationale de Daniel Johnson.
- octobre : élections municipales : victoire du Parti civique de Jean Drapeau.

## 1967

- avril : Pierre Trudeau devient ministre de la justice et Procureur général dans le Cabinet Pearson à Ottawa.
- juillet : visite du général de Gaulle.
- novembre : formation du Mouvement Souveraineté-Association.
- novembre : tenue des États généraux du Canada français à Montréal.
- décembre : parution du *Rapport préliminaire* de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

## 1968

- février-mai : course à la chefferie au Parti libéral du Canada : Pierre Elliott Trudeau remplace Lester B. Pearson comme premier ministre du Canada.
- juin : élections fédérales : victoire des Libéraux de Pierre Trudeau (gouvernement majoritaire).

septembre : Mort de Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand devient premier ministre à Québec.

octobre : fondation du Parti québécois (le RIN se saborde).

Fin du texte